

LA MÉDECINE
DANS
HOMÈRE

OU
ÉTUDES D'ARCHÉOLOGIE

SUR
LES MÉDECINS, L'ANATOMIE, LA PHYSIOLOGIE
LA CHIRURGIE ET LA MÉDECINE
DANS LES POÈMES HOMÉRIQUES

PAR
CH. DAREMBERG

Bibliothécaire de la bibliothèque Mazarine,
Professeur chargé du cours d'Histoire de la médecine au Collège de France.



PARIS
LIBRAIRIE ACADÉMIQUE, DIDIER ET C^o
QUAI DES AUGUSTINS, 35

1865
Tous droits réservés.

117

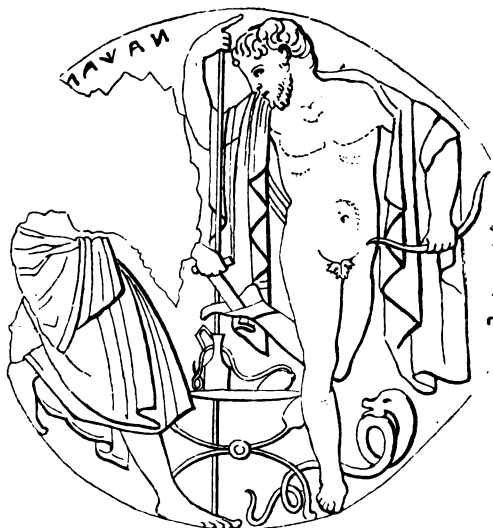
~~151. 92. 461.~~

TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
INTRODUCTION.....	1
CHAP. I. — LES MÉDECINS.....	5
CHAP. II. — ANATOMIE.....	10
<i>Glossaire anatomique</i>	11
CHAP. III. — PHYSIOLOGIE.....	53
CHAP. IV. — CHIRURGIE.....	59
1. Blessures à la tête et à la face.....	60
2. Blessures au cou.....	62
3. Blessures à la poitrine.....	65
4. Blessures à l'abdomen.....	69
5. Blessures aux membres. — Membre thoracique.....	71
6. Blessures aux membres. — Membre abdominal.....	72
7. Diagnostic des régions dangereuses.....	75
CHAP. V. — TRAITEMENT DES BLESSURES.....	77
1. Opérations et pansements.....	78
2. Médicaments.....	79
CHAP. VI. — REPRÉSENTATIONS DES SCÈNES CHIRURGICALES.....	81
CHAP. VII. — MÉDECINE.....	85
<i>Maladies internes et peste</i>	91
NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES.....	93



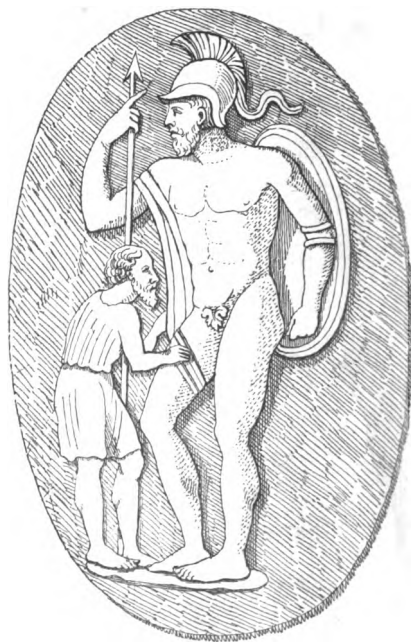
I. — Patrocle pansé par Achille.



II. — Philoctète.



III. — Philoctète.



IV. — Ménélas pansé par Machaon.

REPRÉSENTATION DES SCÈNES CHIRURGICALES D'APRÈS L'ILIADÉ ET LE CYCLE HOMÉRIQUE.

ÉTUDES

D'ARCHÉOLOGIE MÉDICALE

SUR

HOMÈRE

INTRODUCTION

Il semblerait naturel de commencer l'histoire des sciences médicales par l'histoire de la médecine, qui passe pour la plus ancienne, c'est-à-dire par la médecine des Hébreux et des Indiens, de laquelle on a voulu rapprocher la médecine des Colchiens, des Égyptiens, et parfois aussi celle des Chinois. Diverses raisons ne permettent pas de se conformer à cet usage : d'abord il n'est pas du tout certain que la médecine orientale (j'entends une médecine scientifique) soit plus ancienne que la médecine grecque ; en second lieu, la médecine orientale n'est l'origine de rien ; en effet, qui dit origine, entend un point de départ, un germe d'où quelque chose prend naissance et se répand : or, la médecine orientale, confinée et pour ainsi dire momifiée dans des castes, n'a exercé aucune espèce d'influence sur le développement de la science ; elle-même n'a fait aucun progrès notable en vertu de ses propres forces ; j'aurai l'occasion de le démontrer ailleurs. Tout, pour la médecine occidentale, je veux dire pour notre médecine, procède de la Grèce comme d'une source inépuisable. La puissance civilisatrice, personnifiée dans le mythe de Prométhée, commence chez les Hellènes aux extrêmes limites de l'histoire et couvre successivement le monde entier des produits les plus vivaces et les plus féconds. A aucune époque nous ne retrouvons cet état sauvage par lequel un médecin hippocratique veut que tous les hommes

aient passé avant d'arriver aux notions les plus élémentaires de la vie domestique. « Sans doute, dit l'auteur de l'*Ancienne Médecine* (1), dans les premiers temps l'homme n'eut pas d'autre nourriture que celle qui suffit au bœuf, au cheval et à tous les êtres en dehors de l'humanité, à savoir les simples productions de la terre, les fruits, les herbes et le foin. La nourriture dont on se sert de nos jours me semble une invention qui s'est élaborée dans le long cours des ans. » Il n'y a pas de proposition qui soit plus contraire à l'histoire et à la physiologie : à la physiologie, car nous n'avons ni les dents faites pour broyer le foin, ni l'estomac construit pour le digérer ; à l'histoire, car cette espèce de sauvagerie, pire encore que celle de l'ancienne Amérique ou de l'Océanie, est tout imaginaire : nous savons ce que valent et ce que peuvent les vrais sauvages ; jamais ils ne sortent de leur état primitif par la propre activité de leur esprit ; le contact même prolongé de la civilisation suffit à peine pour leur faire franchir quelques degrés ; le fétichisme a des racines trop profondes pour que jamais une idée médicale entre dans la tête du sauvage.

D'autres auteurs, loin de rabaisser l'homme comme le fait Hippocrate, cherchent les origines de notre science dans l'intervention directe de la divinité, et soutiennent que les premiers médecins furent des dieux ou des prêtres. De telles opinions, je n'ai pas besoin de le dire, ne peuvent être vérifiées ni par les textes ni par les monuments.

Quand s'ouvrent nos annales, c'est-à-dire au moment où le vieil Homère chante les luttes héroïques de l'Occident contre l'Orient, et quand déjà ont eu lieu les deux guerres de Thèbes et l'expédition des Argonautes, nous voyons l'art médical entre des mains expérimentées, non pas entre les mains des dieux, mais entre celles des hommes. Au siège d'Ilium, les Grecs et les Troyens ont leurs médecins, qui ne sont revêtus d'aucun caractère sacerdotal, et dont le poète a dit qu'on doit les tenir pour les plus utiles des humains. Il y a bien aussi dans l'*Odyssée* des magiciens et des magiciennes, mais on ne voit les temples s'ouvrir pour les malades et le culte des dieux-médecins s'établir qu'à une époque comparativement récente, lorsque les prêtres ont pu apprendre des vrais médecins certains

(1) § 3, t. I, p. 575-77, éd. Littré. — Cf. Eschyle, *Prom.*, 442 et suiv.; éd. Dindorf, Lipsie, 1865. — Un poète tragique, Moschion (*Incert. fab. fragm.* 7, éd. de Nauck), qui vivait peu de temps après Hippocrate, est du même sentiment. — Voy. aussi fragm. 1 d'un autre tragique, Critias (né vers l'an 456). — C'est un tableau tout contraire, mais aussi peu ressemblant, qu'Hésiode (*Op. et dies*, 90 sqq. et 112 sqq.) nous trace de la vie des premiers hommes. — Ainsi pour les uns, c'est l'âge d'or, et pour les autres, l'âge de fer par lequel commence l'humanité.

moyens de traitement, dont ils entremêlent à l'occasion leurs pratiques superstitieuses.

Puisque tout l'intérêt de l'histoire se concentre sur la médecine grecque, à quoi nous servirait de remonter avec Schulze (1) et Daniel Le Clerc (2) par delà le déluge pour retrouver les traces de la médecine de Tubalcaïn? D'un autre côté, quel attrait pourraient nous inspirer les textes de toutes provenances et de toutes dates accumulés avec une profusion stérile par Sprengel (3), pour édifier ses crédules lecteurs sur la science médicale de Prométhée, d'Hercule, de Bacchus, de Mélampe, d'Aristée, du Cabire Casmilus, du Phénicien Sydyk, du Scythe Toxaris, d'Isis, d'Osiris, et d'autres personnages encore moins célèbres, ou sur les vastes connaissances botaniques de Médée, d'Hécate et de Circé? Le faux Orphée, dans ses *Argonautiques* (4), a décrit minutieusement le jardin d'Hécate, et Sprengel (5) n'apporte pas moins de soin à commenter cette description; aussi Le Clerc et Sprengel n'ont-ils plus de place pour Homère, à qui ils accordent seulement quelques lignes.

Laissons donc de côté cette mythologie, où la critique fait complètement défaut; l'histoire de la médecine n'a rien à y voir. La médecine égyptienne mérite un peu plus d'attention, grâce à de très-récentes découvertes; c'est une question à réserver pour le moment où la médecine grecque vient s'implanter sur le sol de l'Égypte; c'est alors qu'il importe de savoir si l'Institut médical d'Alexandrie doit quelque chose aux collèges des prêtres égyptiens, ou aux spécialistes qui couvraient le pays. Quant à la médecine ou plutôt à l'hygiène primitive des Hébreux, elle touche de si près à la théologie par le symbolisme dont elle est enveloppée; elle est d'ailleurs pendant longtemps si complètement isolée, qu'il y a tout profit à en différer l'étude jusqu'à l'époque où la suite de l'histoire permet de rapprocher le texte de la Bible de ses commentaires naturels, le Talmud et les Pères ou les Docteurs de l'Église. Autant que j'en puis juger soit par quelques mémoires fort intéressants, publiés en France ou en Allemagne dans ces dernières années, soit par les recherches des médecins anglais, soit enfin par la traduction du Sys-

(1) *Histor. medic. a rerum initio*, p. 1-64.

(2) Le Clerc, *Hist. de la médec.*, ne consacre pas moins de 74 p. in-4 d'un texte assez fin, à l'histoire de la médecine et de ses progrès pendant les vingt-huit premiers siècles du monde jusqu'au temps de la guerre de Troie!

(3) *Hist. de la médec.* (en allemand, éd. Rosenbaum), t. I, p. 30-84; 111-128.

(4) Vers 914 suiv., éd. G. Hermann.

(5) *L. I.* p. 41 suiv.

tème de médecine rédigé par *Susruta*, la vieille médecine indienne qui, dans sa seconde phase, a beaucoup emprunté à la Grèce, exige, pour être bien comprise, qu'on soit déjà au courant de la médecine grecque; et comme tous les principes de cette médecine sont réunis dans la collection hippocratique, je me propose de mettre plus tard sous les yeux de mes lecteurs le tableau ou plutôt l'exquisse de la science médicale des Indous en parallèle avec le tableau de la science médicale chez les Grecs.

Pour les Grecs, l'histoire authentique de la médecine théurgique, c'est-à-dire du charlatanisme exercé pour leur plus grand profit, et non pour celui des malades, par les desservants d'Esculape ou des autres divinités médicales, ne commence, comme je l'ai déjà fait pressentir, qu'après Homère; elle prend rapidement, et cela n'a rien qui doive étonner, d'immenses proportions; les temples se multiplient sur le sol de la Grèce, et les médecins trouvent partout une redoutable concurrence du côté des prêtres, qui disposent de la puissance divine; du côté des philosophes, qui se font magiciens; du côté de la foule, qui a ses superstitions domestiques et ses recettes de bonnes femmes. C'est donc vers le temps d'Hippocrate qu'il faudrait placer le résumé de cette histoire du merveilleux, dont les éléments sont éparpillés dans les écrits des auteurs *profanes*, poètes ou prosateurs; car les médecins n'y font que de rares allusions, et c'est grand dommage puisqu'ils sont, en pareille matière, les témoins les plus éclairés ou les meilleurs juges. Nos médecins d'aujourd'hui ne sont pas moins réservés, et pour ma part je les blâme sans détour de donner si peu de place en leurs écrits à l'histoire et à la critique des superstitions populaires, auxquelles il semble que personne ou presque personne n'ose disputer le haut du pavé.

Maintenant que nos positions sont prises, que nous avons fait justice des fables, que nous avons relégué au second plan la médecine orientale, et que nous savons où trouver les origines réelles de la médecine occidentale, franchissons par la pensée la première période de l'histoire, la période initiale, dont nous devons logiquement supposer l'existence, mais sur laquelle nous n'avons aucun renseignement de quelque valeur, et arrivons tout de suite à la seconde période, qui nous reporte avec Homère aux temps de la guerre de Troie (environ 1193-1184 avant J.-C.). Les poèmes homériques représentent une civilisation déjà avancée, plus avancée sans doute qu'elle ne l'était au temps même de la guerre de Troie; la richesse de la langue, et toutes sortes de précieux détails sur les mœurs et sur les arts, en portent témoignage. Néanmoins ces poèmes sont le plus ancien écho

des plus lointaines traditions, et à ce titre ils nous représentent la médecine primitive des Grecs.

Laissant de côté l'hygiène, où nous ne rencontrons guère que des questions d'histoire naturelle ou d'archéologie (1), nous avons à considérer dans Homère les *médecins*, l'*anatomie*, la *physiologie*, la *chirurgie proprement dite*, et la *médecine interne*.

I. — LES MÉDECINS.

Il est souvent question des médecins (ἰατῆρ, *guérisseur*) dans les poèmes homériques, et particulièrement dans l'*Iliade* (2). Deux sont désignés par leur nom : Machaon et Podalire, tous deux fils d'Esculape (3) et tous deux appelés *médecins habiles* (4). Cependant Machaon paraît le plus en vogue à l'armée des Grecs; Homère lui décerne volontiers l'épithète d'*excellent* (5); c'est lui qu'Agamemnon désigne spécialement pour panser Ménélas (6); et quand Machaon lui-même est blessé par Pâris, les Grecs sont saisis d'effroi à la seule pensée qu'il pouvait être tué (7). Idoménée excite Nestor, la gloire des Grecs, à transporter au plus vite sur son char rapide le fils d'Esculape. « Hâte-toi, dit-il, précipite les chevaux, car le médecin à lui seul vaut plusieurs hommes : »

Ἰατρὸς γὰρ ἄνθρωπος πολλῶν ἀντάξιός ἐσσι.

Lorsque le char arrive auprès des vaisseaux, Achille, qui de loin croit reconnaître le blessé, se sent, malgré la colère qu'il nourrit dans son cœur, ému et troublé du malheur qui vient de frapper l'armée des Grecs dans la personne de Machaon; il dépêche auprès du héros son ami Patrocle, car il ne peut supporter l'incertitude où il se trouve (8).

(1) Voy. Friedreich, *Realien in der Iliade und Odyssee*, p. 90 suiv. et p. 247 suiv.; Brosin, *De coenis homericis*, Berol., 1861, et les *Faunes* ou *Flores* homériques.

(2) Le sujet de l'*Odyssee* ne prêtait pas comme celui de l'*Iliade* aux scènes médicales, et celles qu'on y trouve semblent, pour la plupart, une réminiscence des descriptions de l'*Iliade*.

(3) II, 731-2; IV, 194 et 204; XI, 518 et 614; XIV, 2. — Voy. aussi Hésiode, fr. 179. — Quand il s'agit de l'*Iliade*, que j'ai l'occasion de citer dans ce travail beaucoup plus souvent que l'*Odyssee*, je me contente de renvoyer au *chant* et au *vers*. — Je me réfère toujours pour les *Poèmes homériques*, et aussi pour les *Cycliques* à l'édition qui fait partie de la *Bibliotheca graeca* de MM. Didot. — Il en est de même pour Hésiode, Asius, Antimaque. — (4) II, 732 : ἰατῆρ' ἀγαθός.

(5) ἀμύμων. Voy. par ex. XI, 518. — Voy. sur la mort de Machaon, tué par Eury-pyle, fragm. 7 de la *Petite Iliade*. — (6) IV, 193. — (7) XI, 506 suiv.

(8) Des discussions vives et savantes se sont élevées entre les critiques allemands sur l'authenticité du passage du XI^e livre de l'*Iliade* où se trouve l'*observation* de

Quand Eurypyle, blessé, implore le secours de Patrocle, il lui adresse ces paroles (1) : « De nos deux médecins, l'un, Machaon, grièvement blessé dans sa tente, ayant besoin lui-même d'un excellent médecin ; l'autre, Podalire, soutient encore dans la plaine le choc violent des Troyens. » A s'en tenir à cette phrase, et à voir, en effet, Machaon recevoir les soins de ses compagnons d'armes, on pourrait supposer qu'il n'y a que deux médecins pour toute l'armée ; mais dans quelques autres passages il est question de médecins anonymes qui ne sont évidemment ni Machaon, ni Podalire. Ainsi Idoménée fait venir *les médecins* pour un de ses compagnons blessé au jarret (2), et Patrocle, dans le dessein de vaincre la colère d'Achille, lui rappelle qu'Ulysse, Agamemnon et Eurypyle sont entre les mains de *médecins versés dans la connaissance des remèdes* (3). Or, nous savons par Eurypyle lui-même que Machaon était blessé et que Podalire se trouvait dans la mêlée.

Quelle était la condition de ces médecins anonymes ? Sans doute la même que celle de Machaon et de Podalire, qu'Homère nous représente comme réunissant la double qualité de chefs de bandes et de médecins. Les guerriers venus de Tricca et de la rocailleuse Ithôme obéissaient à Machaon, ceux d'OEchalie à Podalire ; trente vaisseaux creux manœuvraient sous leurs ordres (4). Aussi Machaon est-il appelé *héros* et *pasteur des peuples* (5). D'une main les médecins, hommes libres et d'illustre origine, combattent contre les Troyens, et de l'autre ils pansent les blessures de leurs compagnons d'armes.

Tel est ce qu'on peut appeler l'organisation primitive du service de santé des armées grecques. Sans doute elle est insuffisante ; elle

Machaon. Schneidewin (*Rheinisches Museum*, t. V, année 1837, p. 405 et suiv.) semble avoir victorieusement réfuté les arguments mis en avant, surtout par Hermann, contre l'authenticité de cette observation, qui est justifiée de tous points. Duntzer (*Jahrb. f. class. phil.*, III^e suppl. Band.; voy. particul., p. 868) croit comme Schneidewin, que du reste il ne nomme pas, à l'authenticité de la blessure de Machaon, mais il rejette les vers où il est dit que le héros était médecin, et du même coup, pour rester fidèle à son système, il regarde comme appartenant à un autre auteur que celui qui a rédigé le poème primitif, ou l'*Achilléide*, les chants III à VII, dans lesquels Machaon est considéré comme médecin.

(1) XI, 833-36.

(2) XIII, 213 : *ἱητροὺς ἐπιτεΐλας*.

(3) XVI, 28 : *ἱητροὶ πολυφάρμακοι*. — Sans doute les médecins étaient arrivés auprès d'Eurypyle après le départ d'Hector.

(4) II, 729-733 ; IV, 200-202.

(5) IV, 200 ; XI, 506, 598, 651.

témoigne cependant d'une remarquable sollicitude pour la vie des guerriers ; les Romains sous la république ne paraissent pas en avoir eu tant de souci, et plus d'une armée dans les temps modernes n'a pas été aussi bien pourvue. On verra plus tard, à l'époque des guerres médiques, ce service se régulariser et prendre de plus grandes proportions.

Podalire et Machaon représentent une école ou du moins une tradition médicale (1) ; ils sont, en effet, par Esculape leur père (2), élèves de Chiron, qui avait aussi donné des leçons au divin Achille (3), lequel à son tour avait instruit son ami Patrocle dans l'art des pansements. Plus loin, en parlant du traitement des blessures, nous aurons l'occasion d'indiquer en quoi consistait la méthode de Chiron et de ses élèves, quels instruments et quels remèdes ils avaient à leur disposition.

En l'absence des médecins proprement dits, les héros se pansaient les uns les autres. Patrocle met le premier appareil sur la blessure d'Eurypyle, après avoir débridé la plaie avec son couteau pour en arracher le fer (4). Nestor emmène Machaon blessé ; il charme ses ennuis, lui recommande de boire du vin, et pressé de partir, il fait étancher le sang de la plaie par une esclave, la belle Hécamède (5), en attendant l'arrivée du médecin. Le Troyen Agénor bande lui-même la main de son ami Hélénus avec une fronde de laine (6) ; Sthénéelus arrache un trait qui s'est fixé dans l'épaule de Diomède (7) ; Pélagon rend le même service à Sarpédon, blessé à la cuisse (8) ; les héros Mécisteus et Alastor emportent hors de la mêlée Teucer blessé par Hector, Teucer à qui Ajax avait fait un rempart de son bouclier (9). Les guerriers eux-mêmes, ne redoutant pas la terrible douleur, arrachent le fer de leurs plaies ;

(1) Comme l'a remarqué M. Malgaigne : *Chirurgie et Médecine grecques avant Hippocrate*, dans *Journal de médecine et de chirurgie*, 1846, p. 303 et 332.

(2) IV, 219. — Nous trouvons ici la première origine de ces familles médicales où la science se transmettait des pères aux enfants, et dont nous suivons les traces usqu'à Hippocrate, même au delà.

(3) XI, 831-2.

(4) XI, 844 : ἐκ μηροῦ τάμνε μαχαίρῃ. XII, 1-2.

(5) XI, 829, 844-48.

(6) XIII, 595-600.

(7) V, 112.

(8) V, 694.

(9) VIII, 330-33.

Diomède nous en offre un exemple (1); et sur les sommets de l'Olympe, Vénus, privée des soins de Pæon le médecin des dieux, implore le secours d'une autre déesse, de Dioné sa mère (2).

Puisque Achille ne dédaignait pas de faire la cuisine (3), Patrocle et les plus illustres guerriers devaient s'honorer de suivre les traces de Machaon et de Podalire, ces héros-médecins tenus en si grande estime dans toute l'armée des Grecs. A l'époque de la guerre de Troie, la division du travail n'existait pas comme aujourd'hui; les ressources n'étaient pas aussi multipliées; les professions empiétaient les unes sur les autres, et chacun comprenait la nécessité de s'entr'aider aux moments difficiles ou périlleux; il n'est donc pas étonnant que les guerriers prissent soin sur le champ de bataille de leurs compagnons d'armes.

On ne trouve nulle part dans l'*Iliade* une allusion aux médecins chez les Troyens, mais ce n'est pas une raison de croire, avec M. Malgaigne (4), qu'aucun blessé de l'armée troyenne n'a reçu les secours de l'art; nous savons, par exemple, qu'Hélénus, blessé à la main, a été pansé par Agénor (5), et l'on peut bien supposer qu'Homère, plus occupé des affaires intérieures des Grecs que de celles des Troyens, n'a songé à faire mention ni de leurs médecins, ni de leur médecine. Il est difficile de croire qu'un peuple aussi avancé en civilisation ait abandonné tous ses guerriers aux tristes chances de la mort, surtout quand on sait que, chez les Troyens comme chez les Grecs, les plus grands efforts de la lutte se concentraient sur le corps des héros blessés ou tués, pour les arracher des mains ennemies. Évidemment il ne s'agit pas seulement de préserver les cadavres de souillures, mais aussi de conserver les guerriers qui ne sont pas atteints mortellement.

Les dieux, à l'imitation des hommes, avaient aussi leurs médecins: Pæon soigne d'après les mêmes principes que Podalire et Machaon, c'est-à-dire par les médicaments adoucissants, les Immortels blessés soit par les Grecs, soit par les Troyens (6); car les habitants de l'Olympe, quand ils descendaient dans la mêlée, n'étaient pas plus

(1) XI, 397-98. — (2) V, 416-17.

(3) IX, 205 sqq. Les héros tuent aussi les victimes pour les sacrifices ou les animaux qu'on va préparer pour les repas. Voy. par ex. *Od.* III, 448 et 454; *Il.* xxiv, 123-24.

(4) *Chirurgie et médecine avant Hippocrate*, p. 304-5. — (5) XIII, 598-600.

(6) V, 401 et 890. — Hésiode (*fragm.* 101) le distingue d'Apollon avec lequel d'autres auteurs l'avaient confondu, et il dit de lui « qu'il connaît tous les remèdes. »

épargnés que le dernier des soldats ; ils n'avaient d'autre avantage que d'être à l'abri des atteintes de la mort.

Nous voyons, dès la haute antiquité, les femmes de la plus noble condition et les déesses disputer aux hommes la pratique de l'art de guérir ; mais dans Homère il ne s'agit guère que de magiciennes ; leurs préparations sont des *charmes* plutôt que des *remèdes*. Ainsi, à côté des médecins Machaon et Podalire, nous trouvons les enchantereses Agamède, Polydamna, Hélène et Circé. Sur la blonde Agamède nous ne savons rien sinon qu'elle était fille d'Augéas l'Épéen, femme du vaillant Mulus, et qu'elle connaissait autant de remèdes magiques (φάρμακα) que la vaste terre en pourrait produire (1). L'Égyptienne Polydamna, épouse de Thon, est nommée dans l'*Odyssée* (2) comme ayant fourni à Hélène quelques-uns de ces médicaments qui poussent en si grande abondance sur le sol fécond de l'Égypte, et qui procuraient le salut ou donnaient la mort. Hélène l'Argienne, fille de Jupiter, la volage épouse de Thésée, de Ménélas, de Pâris, joue un rôle plus important : pour dissiper les ennuis de Télémaque et de Pisistrate, fils de Nestor, elle prépare et mêle à leur breuvage une substance merveilleuse, « propre à calmer la douleur et la colère (3) et qui fait oublier tous les maux. » Quiconque, ajoute Homère, a bu de ce breuvage ne verse pas une seule larme durant tout le jour, lors même que son père et sa mère seraient morts, quand même son frère et son fils chéri seraient égorgés avec l'airain, en sa présence et sous ses propres yeux (4). Quant à Circé, ce n'est qu'une horrible sorcière qui change en pourceaux, c'est-à-dire rend fous (*insania zoanthropica*) les compagnons d'Ulysse en mêlant quelque drogue inconnue à un breuvage composé de vin de Pramne, de fromage, de farine et de miel (5). Le *moly* (μῶλυ), que Mercure donne à Ulysse

(1) XI, 738-41.

(2) *Od.* IV, 228-30.

(3) φάρμακον... νηπενθές τε ἀχολόν τε. On a écrit des volumes sur ce mot νηπενθές. On y a découvert toutes sortes de plantes et toutes sortes de sucs qui n'ont probablement jamais existé que dans le cerveau des commentateurs. Νηπενθές n'est pas un nom de substance, mais une épithète, et probablement l'on ne saura jamais ce que contenait ce φάρμακον νηπενθές. Ce qu'on peut admettre de plus raisonnable, c'est qu'il s'agit de quelque drogue stupéfiante, comme sont l'opium ou le haschich. — On voit aussi par ce passage qu'il y a longtemps que la colère (*cholère*) était attribuée à la bile (χολή).

(4) *Od.* IV, 219-234. — Voy. Hérod., II, 115-116.

(5) *Od.* X, 234-240.

pour combattre les *charmes* et la puissance de la baguette de Circé (1), est une plante sur laquelle les conjectures abondent, mais dont on ignore la nature,

II. — ANATOMIE.

Les connaissances anatomiques d'Homère ne sont guère moins avancées que celles d'Hippocrate; Homère a dénommé presque toutes les parties importantes, internes ou externes, du corps, il a même signalé et limité certaines régions. La nomenclature de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* est restée la nomenclature scientifique des médecins grecs, et par eux elle est arrivée jusqu'à nous. Cette richesse de langage, ces notions quelquefois précises sur la place qu'occupent soit les viscères, soit d'autres organes, cette détermination exacte des régions dangereuses, cette habileté à diriger les coups de lance ou d'épée, ce discernement si juste des chances de salut ou des chances de mort, supposent une tradition médicale et une habitude de l'observation. Sans doute on ne disséquait pas au temps des rhapsodes, mais déjà on avait mis à profit tout ce que la vie domestique et le hasard des batailles peuvent révéler sur la structure des animaux et de l'homme.

Il n'y a pas lieu de s'étonner que l'anatomie ait fait peu de progrès entre Homère et Hippocrate, si grande que soit la distance qui les sépare. Tant que les dissections régulières n'interviennent pas, on ne peut ni distinguer les tissus, ni pénétrer dans l'intimité des organes, ni suivre les ramifications des vaisseaux et des nerfs. Si on en peut juger par les fragments qui nous restent des philosophes ou, pour parler plus exactement, des *physiciens* qui ont écrit après Homère et avant Hippocrate, leurs ouvrages ne contenaient qu'une anatomie de fantaisie, comme est celle du *Timée* de Platon; même après Hippocrate, dans Aristote par exemple, la connaissance des tissus et des parties internes est encore à l'état rudimentaire; la véritable anatomie prend naissance quand commence à Alexandrie l'art des dissections.

C'est surtout par la description des blessures que nous sommes initiés aux connaissances anatomiques d'Homère; ce n'est cependant pas la seule source d'information, car nous recueillons ça et là des mots ou des observations qui complètent le vocabulaire.

Quelque aride que soit une nomenclature, surtout quand elle doit

(1) *Od.* X. 303-306.

être hérissée de mots grecs, nous sommes bien forcé d'y arrêter un instant nos lecteurs, puisque le langage poétique d'Homère est resté le langage technique des médecins; quelque remarquable que soit l'anatomie d'Homère en raison de sa haute antiquité, cependant elle est si incomplète par rapport aux connaissances actuelles, et les détails y sont si peu liés par des vues d'ensemble, que j'ai jugé convenable d'adopter ici l'ordre alphabétique, en ayant soin toutefois de rapprocher les synonymes pour ne pas revenir à diverses reprises sur les mêmes objets.

J'ai voulu, avant tout, expliquer Homère par Homère lui-même, et ne sortir de l'*Iliade* ou de l'*Odyssée* que dans les cas, assez rares, du reste, où les renseignements y étaient tout à fait insuffisants (1); en second lieu, c'est un travail anatomique et non un travail philologique que je sou mets au jugement des amis du poète. Il n'aurait pas été malaisé de rassembler et de discuter toutes les étymologies proposées d'après le grec même, ou d'après les racines sanscrites, car les matériaux ne manquent pas; mais cela m'eût entraîné beaucoup trop loin, et eût mêlé continuellement des questions qui n'ont entre elles que des rapports éloignés ou problématiques; je me suis également interdit, et pour les mêmes motifs, les recherches sur la forme primitive, et la transformation organique ou dialectique des termes employés par Homère; enfin comme je ne me proposais pas de donner ici une histoire complète des termes anatomiques dans l'antiquité, je ne me suis attaché ni à confirmer par des autorités étrangères, à moins de nécessité, le sens que j'ai cru retrouver dans les mots homériques, ni à montrer comment ces mêmes mots avaient parfois reçu des sens différents dans la longue suite des siècles.

Ce travail, même restreint dans de telles limites, est une contribution à l'histoire de l'anatomie, et j'espère qu'il ne sera pas sans quelque utilité pour les futurs traducteurs d'Homère.

ἄγκών. — Dans tous les passages des poèmes homériques où ce mot est employé pour désigner une partie du corps, il signifie le *coude* dans le sens le plus étendu de ce mot, ou plutôt, comme parle

(1) J'ai suivi le principe proclamé par Aristarque, qu'il faut expliquer Homère par lui-même, et qu'on doit se garder d'attribuer à ses héros des idées et des mœurs dont le témoignage ne soit pas expressément contenu dans ses poèmes. — Voy. Egger, *Mémoires de littérat. anc.*, p. 147. — Pour quelques mots dont l'usage est peu fréquent, j'ai rapproché Homère de ces imitateurs et des plus anciens poètes.

encore le vulgaire, toute la région du coude, y compris le pli du bras; ainsi Homère dit *se soulever sur le coude* (1); *pousser du coude* (2); *appuyer sa tête sur le [pli du] coude*, en parlant d'Ulysse qui, étant couché, adresse quelques paroles à ses compagnons (3); *être blessé au milieu de l'avant-bras, au-dessous du coude* (4); *être blessé à l'avant-bras, là où se réunissent les tendons du coude* (5), précision anatomique qu'il est bon de noter en passant; *recevoir un coup de pierre au milieu du coude* et qui fait tomber les rênes des mains (6), ce qui est aussi une observation chirurgicale très-judicieuse. Enfin il est dit d'un guerrier qu'il tombe de son char, et que *les roues lui déchirent les coudes* (7). Il semble évident qu'ἀγκών a été fourni à l'anatomie par la langue usuelle où ce mot désigne un *angle*. On le trouve une fois dans l'*Iliade* (8) avec ce sens, à propos de l'escalade de Patrocle sur un *angle* des murs d'Ilion.

Ἄγοςτός — est toujours la paume de la main ou la main. Ce mot revient cinq fois dans Homère (9), et toujours dans la même formule : le héros en tombant saisit la poussière avec sa main : ὁ δ' ἐν κονίῃσι πεσὼν ἔλε γαῖαν ἀγοςτόῳ.

Αἰδοῖα ou Αἰδῶ — organes génitaux externes, *pudenda* (10); le même mot est employé avec l'idée de *pudeur*, ou de *vénération*, les organes génitaux, symbole de la virilité et de la fécondité, étant plutôt sacrés que honteux.

Dans plusieurs passages de l'*Odyssée* (11), μήδεα (dont le singulier μῆδος est très-rare, — habituellement *pensée*, *projet*, *dessein*) est employé comme synonyme d'αἰδοῖα. Dans Oppien (12), μήδεα a le sens d'*urine*. Il est malaisé de suivre le passage de la signification ordinaire de ce mot aux sens particuliers que je viens de rappeler.

La région du bas-ventre est très-nettement circonscrite par Homère entre les αἰδοῖα et le nombril (13).

Αἶμα. — Homère ne savait rien et ne pouvait rien savoir ni sur la

(1) X, 80. — (2) *Od.* XIV, 485. — (3) *Od.* XIV, 494.

(4) XI, 252 : νύξε κατὰ χεῖρα μέσσην ἀγκῶνος ἔνερθεν.

(5) XX, 478-79 : ἵνα τε ξυνέχουσιν τένοντες ἀγκῶνος.

(6) V, 582 : ἀγκῶνα μέσον.

(7) XXIII, 395 : ἀγκῶνας τε περιδρύφθη. — Expression qui fait image.

(8) XVI, 702.

(9) XI, 425; XIII, 508, 520; XIV, 452; XVII, 315.

(10) II, 262; XIII, 568; XXII, 75.

(11) *Od.* VI, 129; XVIII, 67, 87; XXII, 476. — Voy. aussi Archil., fragm. 137 ed. Bergk (ἵνες μηδέων); Antimaque, fragm. 42. — (12) *Cyn.* 4, 441.

(13) XIII, 568 : αἰδοίων τε μεσσηγυ καὶ ὀμφαλοῦ.

composition du sang (1), ni, bien entendu, sur l'existence de deux espèces de sang. Cependant nous verrons plus loin, au chapitre *Physiologie*, que la sanguification est rattachée très-nettement à l'intussusception des aliments, et que la nature de ces aliments détermine la nature du liquide vivant par excellence. — Nous remarquerons aussi qu'Homère, sans avoir distingué les artères des veines, a, néanmoins, très-bien observé la force du jet artériel, car il se sert en un passage d'un verbe caractéristique, ἀνηχόντιζε, *ejaculabatur, était lancé* (2), tandis qu'en vingt autres endroits il se sert du mot *couler*. — Les épithètes du sang se rapportent toutes à ses qualités physiques : *couleur, densité, température*. Les épithètes relatives à la couleur ne sont pas déterminées par la partie d'où le sang s'échappe; d'où qu'il vienne, des autres parties aussi bien que du foie (3), il est appelé tantôt *sombre* : κελαινεφές, ou κελαινόν, tantôt *noir* : μέλαν, tantôt *pourpre, rutilant* : πορφύρεον, tantôt *rouge* : φοίνιον (4). Or, le sang présente tous ces reflets au moment même où il coule, et la couleur foncée prend surtout le dessus quand il est depuis quelque temps sorti hors des vaisseaux. Homère dit encore que le sang est *épais* (5), *tiède* ou *chaud* (6). — Enfin le sang est pris, comme de nos jours, pour synonyme de *race* dans l'*Odyssée* (7).

Ἀκησις. — *Voy.* νῶτον.

Ἀνθερεών. — *Menton* dans le sens actuel de ce mot : *Thétis caresse Jupiter sous le menton* (8); *la gourmette du casque passe sous le menton* (9); *le fer traverse la bouche et sort à l'extrémité du menton* (10); enfin il est fait mention d'une blessure à la gorge (λαιμός), au-dessous du menton (11), ce qui est en même temps une détermination exacte de la région antérieure et supérieure du cou.

Γένειον — n'a pas dans Homère d'autre signification que ἀνθερεών, par exemple dans ces phrases : *prendre le menton en suppliant* (12); *avoir de l'eau jusqu'au menton*, dans le supplice de Tantale (13); *ap-*

(1) Il en est de même pour le lait, γάλα, dont il dit seulement, en parlant de celui des animaux, qu'il est *blanc, doux, pur*. Cf. IV, 434; Od. IV, 88 et IX, 297.

(2) V, 113. — (3) XX, 470.

(4) *Voy.* par ex. IV, 140; I, 303; IV, 140; XVII, 360-61; Od. XVIII, 97.

(5) XXIII, 697.

(6) XI, 477, (λαρόν); Od. IX, 388.

(7) VI, 211; Od. IV, 611; VIII, 583. Cf. II, V, 208, où ἀτρεχὲς αἷμα semble désigner un sang noble.

(8) I, 501. — (9) III, 372 (*région sous-mentale*).

(10) V, 293 : παρὰ νείατον ἀνθερεῶνα. — (11) XIII, 387-88.

(12) VIII, 371; X, 454; Od. XIX, 473. — (13) Od. XV, 582.

procher son menton de l'eau (1). Dans la locution *πολὸν γένειον*, *menton blanc* (2), c'est la partie, la *barbe*, qui est prise pour le tout; mais cela n'est pas une déviation du sens primitif. D'ailleurs, dans un autre passage (3), les poils de la barbe sont nommés *γενειάδες*.

Κυάνειαι δ' ἐγένοντο γενειάδες ἀμφὶ γένειον.

Ἀστράγαλος. — Ce mot signifie à la fois *osselet* ou *dé* (4) et *vertèbre* (5). Dans le premier passage, Homère a indiqué avec précision la jonction de la tête avec la première vertèbre cervicale (il l'appelle l'*extrême*, la *dernière* en comptant de bas en haut) :

Τόν ῥ' ἔβαλεν, κεφαλῆς τε καὶ αὐχένος ἐν συνορχμῷ
Νείατον ἀστράγαλον.

Il est difficile de savoir quels ont été le sens et l'usage primitifs du mot ἀστράγαλος. A-t-il désigné d'abord toute espèce d'objets servant au jeu de *dés*, ou seulement les osselets qu'on y employait, ou tous les osselets du corps sur lesquels avait porté l'attention? Il n'y a qu'une étymologie positive qui pourrait résoudre ce problème, car on ne saura jamais si les osselets ont été anatomiquement connus avant le jeu de dés ou si c'est le contraire. Ce qui paraît certain du moins, c'est que les enfants jouaient aux dés avec des *vertèbres* du temps d'Homère; que cet auteur est le seul qui appelle les vertèbres ἀστράγαλοι; enfin que, plus tard, on s'est servi pour le même jeu d'un des osselets du pied, qu'on appelait spécialement ἀστράγαλος et qu'on nomme encore *astragale*. Est-ce comme osselet en général, est-ce comme osselet servant au jeu de dés qu'on l'a ainsi dénommé? C'est ce que je ne saurais dire. On peut regarder seulement comme probable, qu'ἀστράγαλος est, soit dans un sens, soit dans un autre, un terme très-général et non technique. Les scholiastes, qui ne connaissaient guère l'anatomie, et qui ont tout embrouillé et tout confondu, ont appliqué ce mot aux *chevilles*; mais les bons auteurs anciens les en reprennent. J'aurai ailleurs l'occasion de revenir sur cette question de fausses attributions.

On trouve une fois seulement dans Homère (6), σπονδύλιος (même mot que σπόνδυλος ou σφόνδυλος), pour désigner les *vertèbres*; or c'est σφόνδυλος ou σπόνδυλος qui est à peu près uniquement consacré dans le

(1) *Batrach.* 10. — (2) XXII, 74; XXIV, 516. — (3) *Od.* XVI, 176. Κυάνεος signifie plutôt noir ou noirâtre que bleu ou bleudtre; plusieurs passages d'Homère semblent le prouver. Voy. par ex. IV, 282; *Od.* XII, 75, 243.

(4) XXIII, 88.

(5) XIV, 465-66; *Od.* X, 559-60 et XI, 64-65. — (6) XX, 482-83.

langage anatomique des grecs, et nous savons qu'on appelait aussi σπόνδυλος, soit le fuseau, soit certains osselets destinés à inscrire les suffrages.

Ἀσφάραγος. — Ce mot ne se trouve qu'une seule fois dans Homère (1), et il désigne manifestement la *trachée-artère*. D'où vient cette dénomination? Sans doute de ce que la trachée, partant du poumon pour se rendre au cou, avait été comparée à une *tige* (2); or on sait que dans la bonne grécité les tiges se nommaient ἀσφάραγοι ou ἀσφάραγοι (Voy. le *Trésor* sub vocc.). — C'est plus tard que ce mot a été spécialement appliqué aux plantes de la famille des asparaginéas. C'est plus tard aussi, et par suite de considérations toutes différentes, que la *trachée-artère* a été appelée d'abord *artère*, puis *artère-dre*, ou *artère-rugueuse* (τραχεῖα ἀρτηρία).

Ἀρχήν Δειρή. — Homère a deux mots pour désigner le *cou* soit dans son ensemble, soit dans ses diverses parties. Ainsi ἀρχήν s'applique tantôt à la totalité du cou (3); tantôt à la partie postérieure (4); tantôt à la partie antérieure (5); tantôt enfin aux parties latérales (6). Notre mot *cou* est encore pris dans ces mêmes acceptions.

Δειρή — peut passer pour un synonyme exact de ἀρχήν (7); car il est employé à peu près dans les mêmes circonstances, et désigne aussi bien la *partie postérieure* que la *partie antérieure* du cou.

Dans plus d'un passage, le cou est très-bien limité en haut par la région auriculaire, par la mâchoire inférieure et par la partie infé-

(1) XXII, 328 : Ἀσφάρ. n'est pas, comme il est dit dans le *Trésor*, donné par Homère comme synonyme de λανκάνη (Voy. ce mot).

(2) Il est difficile d'admettre, d'une part, la correction de quelques éditeurs anciens qui lisent ἀπὸ σφάραγον au lieu de ἀπὸ ἀσφαρ., et, de l'autre, l'interprétation des scolastes qui disent : ἀσφάραγος · παρὰ τὸ σφαραγεῖν, τὸ ἤχεῖν (id est *sonare*) parce que c'est là où se produit le bruit dans la déglutition. Ce sont des rêves de *græculi*. Pollux, III, 206, est plus exact. Voy mes *Notices et extraits des mss. medic.*, p. 128.

(3) Voy. par ex. XVII, 49; XX, 481; XXII, 327-28; *Od.* X, 559-60.

(4) XIV, 465-66; V, 147; *Od.* III, 449-50.

(5) XXI, 117 (κατὰ κληῖδα).

(6) *Od.* XVIII, 96.

(7) Voy. par ex. III, 371; XII, 204; XIV, 412; XIX, 285; XIII, 202; XVIII, 177; *Od.* XXIII, 207-8, 240. — On remarquera l'expression δειροτομῆσαι (*Od.* XXII, 349) pour signifier *couper la tête, obtruncare*. — Le cou reçoit souvent dans Homère l'épithète ἀπαλή, *mollis, tenera*..

rière du crâne en arrière, en bas par les clavicules, la poitrine, les épaules et le dos (1). Aristote (2) n'a pas mieux dit.

Λόφος — est aussi employé, au moins dans un cas (3), comme synonyme du cou humain; mais le plus souvent ce mot, d'un sens beaucoup plus général, signifie *sommet*, *crinière*, etc.

Βλέφαρα. — Ce sont les voiles palpébraux qui se ferment durant le sommeil (4), ou qui laissent voir l'œil rendu immobile par quelque émotion (5), et sous lesquels se meut le globe oculaire (6); ce sont les paupières auxquelles le poète donne l'épithète *chères* ou *aimées* (7).

Les parties les plus essentielles de la région oculaire sont énumérées dans un passage de l'*Odysée* (8): *l'ensemble du globe oculaire* (ὀφθαλμός), le *brillant de l'œil* (γλήνη), les *paupières* βλέφαρα, enfin les *sourcils* (ὀφρύες) — Voyez ces mots.

Βουβών. — Ce mot ne se trouve qu'une fois (9) dans les poèmes homériques, et, comme dans tous les autres auteurs, il signifie *l'aîne* ou région inguinale; nous devons l'interpréter ici de la même manière.

Βραχίων. — Dans Homère, comme dans Hippocrate, les os des membres n'ont point de noms particuliers. Le même mot sert à désigner les parties molles et les parties osseuses, soit toutes ensemble soit séparément. Lorsqu'Homère et Hippocrate veulent désigner plus particulièrement l'os, ils se servent volontiers du terme général ὀστέον. — Βραχίων signifie tantôt le *bras* dans le sens vulgaire, c'est-à-dire *tout le membre supérieur* (10); tantôt le *bras proprement dit*, c'est-à-dire la première section du membre supérieur (11); dans un de ces passages, pour mieux distinguer la chair et l'os, le poète ajoute que l'arme arrache les *muscles* (voy. μῦς et μύων) de l'*os* (12). Je crois que c'est aussi du bras dans le sens anatomique

(1) Voy. par ex. XVI, 339; VII, 12; XIV, 465 (cf. *Od.* X, 559-60); VIII, 325-26; XXI, 117; V, 147.

(2) *Part. anim.* III, 3, et partic. IV, 11, t. III, p. 296, l. 41-42, éd. Didot.

(3) X, 573.

(4) *Od.* XX, 86 (βλέφαρ' ἀμφικαλύψει); II, X, 187: ὕπνος ἀπὸ βλεφάροιν ὀλώλει.

(5) *Od.* XIX, 211-12. ὀφθαλμοὶ δ' ὥς κερά... ἀτρέμας ἐν βλεφάροισι. — (6) XXIV, 637. Φίλα peut avoir ici ce sens, et n'être pas un simple possessif. — (7) *Od.* V, 493. — (8) IX, 382-390. — (9) IV, 492: βελήκει βουβῶνα. — (10) *Od.* XVIII, 68-69. — Cf. Asius, fragm. 11. — (11) XVI, 510; XIII, 529 et 532 (ἐξέρυσσε πρυμνοῖο βραχίονος ὀδριμον ἔγχος); XVI, 323. — (12) XVI, 324: ἀπὸ δ' ὀστέον ἄχρις ἀράξε.

qu'Homère veut parler quand il dit que le βραχίων fut frappé parce qu'il se trouvait à nu (1); or c'est surtout le haut du bras proprement dit que les manœuvres du bouclier pouvaient découvrir.

Ωλένη — était déjà au temps d'Homère un mot usité comme synonyme de βραχίων, car λευκώλενος, *aux beaux bras*, est une des épithètes de Junon, dans l'*Iliade*, et d'autres femmes dans l'*Odyssée* (2).

Βρέγμα et Βρεχμός. — Ces mots, qui chacun ne se trouvent qu'une seule fois, l'un dans la *Batrachomyomachie* (3), l'autre au V^e livre de l'*Iliade* (4), servent tous deux à désigner le *sinciput*, ou partie supérieure de la tête; cela est surtout manifeste dans l'*Iliade* : *le blessé tombe du haut de son char dans la poussière, d'abord sur le sinciput, puis sur les épaules* :

Κύμβαχος ἐν κονίησιν, ἐπὶ βρεχμόν τε καὶ ὤμους.

Βρέφος — ne se rencontre que dans l'*Iliade* (5), où il signifie le fœtus dans le sein de la mère en parlant d'une cavale. — Ἐμβρυον, qui se lit seulement dans l'*Odyssée* (6), désigne le petit qu'une brebis ou une chèvre allaitent. — Κοῦρος est un fœtus humain (7).

Γάλα. — Voy. αἶμα.

Γαστήρ. — Ce mot est un de ceux dont la signification a le plus d'étendue; il est pris tantôt au sens propre, tantôt au sens figuré, et dans plus d'une occasion il a été mal interprété par les traducteurs ou les commentateurs. Notons d'abord cette particularité : toutes les fois que γαστήρ signifie l'*abdomen*, ou mieux encore les *parois de l'abdomen*, ce mot est toujours accompagné des épithètes μέση, ou νειάριη; partout ailleurs γαστήρ répond à nos diverses locutions vulgaires dans lesquelles nous employons le mot *ventre*.

La région appelée νειάριη γαστήρ, *bas-ventre*, est déterminée assez nettement par cette circonstance que dans trois passages (8), il est dit que le fer pénètre à travers la *ceinture* (διὰ ζωστήρος); or on sait que la *ceinture* fixait le bord inférieur de la cuirasse, laquelle descendait plus bas que l'ombilic, ainsi qu'on le voit sur des monuments antiques et que le constatent les auteurs anciens qui ont traité de

(1) XII, 389. — (2) Cf. par ex. I, 55; *Od.* VI, 186; VII, 233. Cf. *Hym. in Merc.*, 388, où ὠλένη signifie sans doute *avant-bras*.

(3) Vers 231. — (4) Vers 586. — (5) XXIII, 266.

(6) IX, 245, 309, 342. — (7) VI, 58-59.

(8) V, 539, 615-16; XVII, 519. Voy. aussi XVI, 465, où ce détail manque.

ce sujet. D'où il résulte que *νεαλγή γαστήρ* répond exactement à ce que nous nommons encore *bas-ventre*, lequel s'étend jusqu'au *qsind*.

L'expression *μέση γαστήρ* (1), ou *région moyenne du ventre* (que les anatomistes appellent habituellement *région ombilicale*), s'entend sans qu'il soit nécessaire d'entrer dans plus d'explications; remarquons seulement qu'Homère en un passage (2), au lieu de *μέση γαστήρ*, se sert pour désigner la même région, des mots *παρ' ὀμφαλόν*, *aux environs de l'ombilic*, ce qui revient presque au langage anatomique actuel. On voit aussi que les blessures de la région moyenne du ventre avaient lieu à travers la cuirasse (3), laquelle en effet descendait plus bas que le nombril. Dans plusieurs de ces passages, il est dit que les *entrailles* s'échappent à travers les plaies; mais Homère n'a pas désigné nominativement les parties contenues dans l'abdomen, si ce n'est le foie et la vessie; encore n'indique-t-il pas leur place avec précision. C'est seulement dans la *Batrachomyomachie* (4) qu'il est dit que le foie est dans le ventre (*κατὰ γαστέρα*).

C'est presque uniquement dans l'*Odyssee* que *γαστήρ* est employé au sens vulgaire et qu'il représente tantôt les parois abdominales et tantôt ce qu'elles renferment; cependant on ne peut pas dire que dans ce dernier cas *γαστήρ* soit synonyme d'*estomac*, d'*intestins*, d'*utérus*, pas plus que *ventre* n'est synonyme de *faim*. En d'autres termes, le poète par le mot *gaster*, ne désigne pas plus des parties distinctes et parle aussi vaguement que les gens du monde lorsqu'ils se servent du mot *ventre*. C'est ainsi, ce me semble, qu'on doit comprendre ces locutions : *remplir le ventre* (5), *repâtrer son ventre* (6), *la faim excite le ventre* (7), *ventre vorace* (8), *le ventre odieux* (*στυγερή*) *force à se souvenir de lui* (9), *pousse à manger* (10), *reprocher le ventre*, c'est-à-dire *reprocher la voracité* (11), *pleurer les morts par le ventre*, c'est-à-dire en *jeûnant* (12), *être porté dans le ventre de sa mère* (13). L'anatomie ou la physiologie voudraient que dans la plupart de ces cas on se servît des mots *estomac* ou *utérus*; c'est à ces parties qu'elles songent aussitôt quand il s'agit de

(1) IV, 531; XIII, 372, 368, 506; XVII, 313; *Batrach.* 247. — (2) XXI, 180.

(3) XIII, 371-72 et 397-98; XVII, 313-14. — (4) Vers 206.

(5) XVI, 163. — (6) *Od.* XVII, 228, 559. — (7) *Od.* IV, 369. — (8) *Od.* XVIII, 2.

(9) *Od.* VII, 216-17. — *Ventre qui conduit à l'impudence*, Archil., fr. 103.

(10) *Od.* VI, 133.

(11) *Od.* XVIII, 380 : *γαστέρ' ὀνειδίζων*. Cf. XV, 344; XVII, 286, 3-74; XVIII, 53-54.

(12) XIX, 225. C'est tout à fait l'expression actuelle : *s'en prendre à son ventre*, ou *bouder contre son ventre*. — (13) VI, 58-59.

faim, d'appétits voraces ou déréglés, ou de la gestation d'un fœtus; mais le vulgaire ne précise ni sa pensée, ni ses expressions; par conséquent il ne faut pas chercher dans les mots un sens plus technique ou plus limité que ne le comporte le langage ordinaire. Il en est exactement de même dans les autres passages où le poète dit qu'on *se roule sur le ventre* (1), qu'on *retourne le ventre d'une chèvre sur les charbons ardents* (2); c'est de l'ensemble du tronc, bien plus que du ventre proprement dit, qu'il s'agit ici.

Dans la *Batrachomyomachie* (3), γαστήρ est l'équivalent de notre expression familière *bedaine*. C'est du mot γάστρη ou γάστρα, *fond* ou *ventre* d'un vase (4), qu'est venue plus tard (par exemple dans Hippocrate) (5), l'expression technique γαστροκνημία, ou γαστροκνήμιον (*ventre de la jambe*), employée pour désigner la saillie des *muscles jumeaux*, ou le *mollet*. — Γάστρα et γαστήρ sont probablement des mots de même souche et de même famille.

Νηδύς — peut être pris comme un synonyme de γαστήρ, car ce mot est employé dans les locutions suivantes : *remplir son ventre* (6); *frapper à la poitrine ou au ventre* (7); *porter dans son ventre* (8) en parlant d'une femme enceinte; enfin, en un dernier passage, il est substitué à νειρίρη γαστήρ (9). Seulement νηδύς, comme on le voit, est d'un emploi beaucoup moins fréquent que γαστήρ.

Γένειον. — *Voy.* ἀνθερών.

Γλήνη. — Il est malaisé de savoir à quelle partie répond ce mot qui ne se trouve que deux fois dans Homère (10), et qu'on traduit ordinairement par *pupille* ou *prunelle*; mais *pupille* a dans le langage anatomique un sens très-limité (*ouverture centrale de l'iris*); et dans le langage vulgaire, *prunelle*, quoique prise dans une acception un peu plus large, ne dépasse cependant pas le *brillant* ou la *partie colorée* de l'œil. Or, il est impossible de trouver le premier sens dans Homère, et difficile d'y voir le second avec certitude. Au premier passage, il est dit que Pénéleus blessa Ilionée au-dessous du sourcil, au fond de l'œil (κατ' ὀφθαλμοῖο θέμεθλα), et qu'il fit jaillir la γλήνη. Faut-il entendre l'œil proprement dit, qui a été poussé en avant, ou la rupture des régions centrales, c'est-à-dire de la cornée transparente, avec issue à travers la partie colorée (*iris*) des humeurs

(1) *Od.* IX, 433-34. — (2) *Od.* XVIII, 44; XX, 25-26. — (3) Vers 57, en parlant de la grenouille : λίην αὐχεῖς ἐπὶ γαστέρι. — (4) *Voy.* XVIII, 348, et *Od.* VIII, 437. — (5) *Offic.* 9; *Art.* 60. — (6) *Od.* IX, 296. — (7) XIII, 290. — (8) XXIV, 496. — (9) XVII, 519-524. — (10) XIV, 494 (ἐκ δ' ὥστε γλήνην); *Od.* IX, 390 : γλήνης καιομένης.

de l'œil? Les deux interprétations semblent également admissibles, et dans l'une comme dans l'autre γλήνη a un sens si vague, qu'il n'est pas permis de traduire ce mot par *pupille*. Toutefois je penche ici et pour le passage suivant, vers la seconde interprétation, parce qu'il semble bien qu'ὄφθαλμός signifie le globe oculaire proprement dit et que γλήνη n'a pas été employée comme synonyme d'ὄφθαλμός, mais pour désigner une partie spéciale de l'œil, la *partie voyante*.

Dans l'*Odyssée* il s'agit du supplice de Polyphème : Ulysse enfonce dans l'œil du monstre un pieu enflammé; la γλήνη une fois brûlée, la vapeur ardente atteignit les paupières, les sourcils, pénétra jusqu'aux racines de l'œil, et l'organe en feu petillait tout entier. Γλήνη paraît bien répondre au milieu de l'œil; c'est là qu'Ulysse a dû diriger la pointe du pieu. Par conséquent, les deux passages s'éclairant l'un l'autre, on peut en conclure que par γλήνη, Homère a entendu spécialement la partie centrale colorée de l'œil.

Quels rapports étymologiques ou d'autre nature peuvent exister entre γλήνη, *partie de l'œil*, et γλήνη, *jeune fille* (1), ou γλῆνος, *image brillante, œil ou prunelle*, dans Nicandre (2)? Les lexicographes se taisent sur ces diverses questions que je me permets de leur recommander. — Il est certain, du moins, que les mots latins *pupilla* (Celse) ou *pupula* (Cicéron, Horace), et notre mot *pupille* rappellent l'idée de *jeune fille*. Un autre fait qui est également digne de remarque, c'est que le mot κόρη, qui dans Homère (3) et dans tous les autres auteurs classiques, signifie *jeune fille* ou *poupée*, a aussi le sens de *pupille* ou *prunelle* dans Hippocrate et dans plusieurs médecins postérieurs. Il y a là une double corrélation dont il serait curieux de rechercher l'origine.

On pourrait peut-être, en attendant mieux, proposer l'explication suivante: le sens primitif de γλῆνος ou γλήνη étant *image brillante*, on aura transporté ce mot à la partie centrale de l'œil, prise en gros, dans laquelle se reproduisent les images visuelles, car dans la nomenclature anatomique de Rufus, par exemple, on voit que γλήνη signifie à la fois *pupille* et *image* qui se produit dans la pupille. Si, de plus, on admet un rapport entre l'idée d'*image brillante* et celle de *jeune fille*, on aura à peu près la filiation, la succession, ou la transformation des sens représentés par un même mot. De même enfin le mot κόρη, *jeune fille*, serait devenu *pupille*, ou *image produite dans la pupille*, parce qu'on aurait été surtout frappé des formes

(1) VIII, 164. — (2) Ther. 228. — (3) Od. XIX, 546.

mignonnes que prend l'image humaine en se reflétant dans le brillant de l'œil. Mais ce sont encore pour moi de simples conjectures.

Γλουτός. — Dans deux passages (1), il est dit que le fer atteignit les fuyards au γλουτός droit et pénétra dans la direction de la vessie; en un autre endroit (2), les γλουτοί sont distingués des *hanches* (ισχ(α)) à propos d'un sanglier qui s'enfuit et que le chien cherche à saisir par derrière; d'où l'on peut conclure qu'Homère emploie le mot γλουτός dans le sens précis de *fesses*. C'est aussi avec la même signification que γλουτός se rencontre le plus souvent dans Hippocrate.

Γλώσσα. — Ce mot, pris au sens anatomique, n'offre aucune difficulté dans Homère; il signifie la langue (3), qui est coupée tantôt à sa partie moyenne et tantôt à sa partie postérieure ou racine (4). Γλώσσα a en outre, dans Homère, presque tous les autres sens que nous donnons encore au mot *langue*.

Γναθμός — signifie tantôt *joues*, comme dans le passage où il est dit que Minerve enfle les γναθοί d'Ulysse (5), peut-être aussi dans cet autre où l'on voit l'arme pénétrer à travers le γναθμός droit et la rangée des dents (6) et certainement dans la *Batrachomyomachie* (7), où le roi des grenouilles est appelé Φυσίγναθος (*aux joues gonflées; joufflu*); tantôt les *mâchoires* proprement dites, ou plutôt la *mâchoire inférieure*; le coup est porté sous l'oreille et sous la mâchoire; les dents sont arrachées (8).

Γόνυ. — Ce mot, dont les formes variées (voir le *Trésor*) sont embarrassantes pour les grammairiens et les lexicographes, ne présente aucune difficulté aux anatomistes; il désigne toujours le *genou* ou la *région du genou* (9). Homère se sert très-souvent (10) de l'expression *les genoux se débloquent, les genoux plient*, pour marquer soit la défaillance

(1) V, 66-68; XIII, 651-52. — (2) VIII, 340.

(3) V, 74; Od. III, 332, 341. — (4) XVII, 618 : μέσσην γλ. V, 292 : πυρυνήν γλ.

(5) Od. XVI, 175 : γναθοί δὲ τάνυσθεν. Voy. aussi Od. XX, 347, où l'on trouve cette expression : *rire avec les γναθοί* — cela doit s'entendre des joues, y compris les lèvres, c'est-à-dire de toutes les parties molles des mâchoires.

(6) XVI, 405. — (7) Vers 17. Voy. le *Trésor* sur l'identité de γνάθος et γναθμός.

(8) XIII, 671; XVI, 606; XVII, 617-18. — Un vieux poète tragique, Phrynichus (fragm. 5 des *Πλευρώνιαι*, éd. Nauck) prête des mâchoires (μάργους γνάθοις) à la flamme. — Dans Hipponax (fragm. 62, éd. de Bergk), γνάθος signifie *mâchoire*.

(9) Voy. en particulier XIV, 468 (où les divers temps d'une chute dans une circonstance donnée sont très-bien calculés); XVII, 386; XX, 458; Od. XIX, 449-50.

(10) Voy. par ex. V, 176; XI, 579; XIII, 360, 412.

par suite d'émotions ou par suite de blessures graves, soit la mise hors de combat ou la mort des guerriers. C'est le phénomène primitif et le plus apparent pris pour la chose elle-même. Il est dit aussi (1) que Minerve fait prendre de l'ambrosie à Achille *pour que la faim cruelle ne saisisse pas ses genoux*, c'est-à-dire pour que ses genoux ne plient pas par la faim. — Γῶξ (contraction de γούξ) est aussi une locution familière au poète pour dire, *être aux genoux, tomber sur les genoux*.

Γού. — Ce mot ne se trouve qu'au pluriel dans Homère. Le sens en est assez étendu et parfois indécis : il désigne tantôt les membres en général (2), tantôt plus particulièrement les articulations ; par exemple dans les phrases qui peignent le *collapsus* ou la *résolution des membres*, quand les guerriers tombent ou qu'ils sont déjà tombés (3). Lorsque le poète dit que les γούα sont pris de tremblements ou accablés par la fatigue (4), on peut entendre γούα soit des membres, soit de leurs articulations où se passe surtout le phénomène du tremblement, et où se produit la sensation de la fatigue. On peut ajouter, sans qu'il soit besoin d'entrer dans les détails à ce sujet, qu'en un grand nombre de passages, surtout dans ceux où il est question du collapsus des membres, de la fatigue, de l'agilité, ou même aussi peut-être du tremblement, ce sont les membres inférieurs que le poète a en vue. Mais il est également manifeste, comme l'a remarqué le scholiaste Eustathe, que dans certains passages (5), les bras ou les mains, et les pieds ou les jambes, sont désignés à la fois nominativement et d'une façon générale par le mot γούα. Dans un autre passage (6), il est difficile de refuser à γούα ποδῶν le sens d'*articulation du pied*, ou du pied considéré dans son articulation avec la jambe :

Οὐ γὰρ ἐτ' ἔμπεδα γούα ποδῶν ἦν ὀρηθέντι.

(1) XIX, 354. — (2) XIX, 385 : ἀγλαὰ γούα. V, 122 : γ. ἐλαπρά; VI, 27 : φαίδιμα γ.; XXII, 448; *Epigr. ad Cym.* vers 15 : ἐλελίχθη γ.

(3) λύσε δὲ γούα, IV, 469; VII, 12; XI, 240, 260 et dans beaucoup d'autres passages. Ce qui n'est pas une raison de considérer γούνατα et γούα comme synonymes, ainsi que quelques-uns le prétendent. — Ici c'est d'une articulation spéciale, là c'est de l'ensemble des articulations qu'il s'agit, du moins en plusieurs passages. Voy. par ex. XV, 434-35. — Ἀπογυῖω et γυῖω, signifient *estropier, disloquer, énerver* : VI, 265; VIII, 402, 416. — L'engourdissement partiel est exprimé par le verbe καρπῶ, VIII, 328.

(4) III, 34; IV, 230; VII, 215; X, 390; XIX, 165, 169-70. (Il semble bien que dans ces deux vers il s'agit des *membres* plutôt que des articulations.) — Phrynichus (*Alceste*, fr. 2) se sert aussi du mot γυιοδόνηστον, pour désigner la *secousse violente* des membres.

(5) V, 122; XIII, 61; XXIII, 627 et 772. — (6) XIII, 512.

Γυῖα paraît signifier aussi les parties génitales (qu'on appelle encore *membres génitaux* chez l'homme et chez la femme), dans le vingtième vers de l'*Hymne à Mercure*,

*Ος καὶ ἐπειδὴ μητρὸς ἀπ' ἀθανάτων θόρε γυίων.

Ce vers me porte à croire que γυῖα a le sens, non plus de *membres* proprement dits, mais de *viscères*, dans un vers qu'on regarde du reste comme interpolé, et où le poète dit : *la passion quitte sa poitrine et ses membres* (1) :

Καὶ οἱ ἀπὸ παραίδων ἦλθ' ἕμερος ἡδ' ἀπὸ γυίων ;

Mais dans cet autre (2) sur lequel on n'élève point de doute : *Minervē met le courage dans la poitrine de Nausicaa et ôte la crainte de ses membres*, il faut reconnaître une image par laquelle le poète a voulu indiquer que la crainte se manifeste par le tremblement ou la résolution des membres inférieurs. — On sait du reste que dans notre langue, surtout aux XVI^e et XVII^e siècles, *membre* était pris souvent dans le sens de *viscère*.

Si l'on considère que μέλος est parfois synonyme de γυῖον pour désigner les *membres* proprement dits (3), et que parfois aussi ce mot sert, au pluriel, à dénommer l'ensemble des parties du corps, comme dans les vers : *la vie ou l'âme s'échappe des membres, la sueur ruisselle sur les membres* (4), on sera tenté de penser que γυῖον, dans les deux passages que j'ai signalés plus haut, a bien pu être pris dans le même sens général de *parties du corps*.

Enfin ῥέθος, employé seulement dans ces phrases, *l'âme ou l'esprit s'envole* ἐκ ῥεθέων (5), paraît avoir soit le sens le plus général de *membres*, soit celui d'appendices du tronc. En effet, comme je l'ai déjà dit, la résolution des membres est le signe caractéristique de la défaillance ou de la mort.

Δάκτυλος. — Voy. Καρπός.

Δειρή. — Voy. Αὑχὴν. Remarquez seulement ici qu'Homère n'a jamais la forme δέρη, non plus que la forme verbale δέρω.

(1) XXIV, 514.

(2) *Od.* VI, 140 : καὶ ἐκ δέος εἴλετο γυίων.

(3) XI, 668 ; II., XXIII, 191 ; *Od.* VIII, 298 ; XIII, 430.

(4) VII, 131 ; XIII, 671-72 ; XVI, 110 ; et sans doute aussi *Od.* X, 393 : ἐκ μελέων τρήχες ἔρρεον. C'est encore dans ce sens qu'il faut prendre l'expression διαμελίσσιν ταμών, *dépecer*, en parlant de Polyphème dévorant les compagnons d'Ulysse (*Od.* IX, 291). — (5) XVI, 856 ; XXII, 68, 362.

Δέρη (*cou*), δέρω (*j'écorche*), δέρμα (*peau*), δέρπον (*épiploon*) ont sans doute la même étymologie.

Δέρμα — est très-exactement traduit par notre mot *peau*, et il est bien entendu qu'Homère le prend, en parlant de l'homme (1) aussi bien que des animaux, dans le sens vulgaire et non dans le sens anatomique.

On rencontre beaucoup plus souvent dans les poèmes homériques le mot χρώς qui désigne tantôt la peau dans toute son épaisseur (2) et tantôt la surface de cette membrane, que nous appelons l'*épiderme* en langage technique (3); c'est ainsi que nous disons *peau fleurie*.

Il faut noter aussi un passage (4) où Homère dit en parlant d'Achille : *Ses armes recouvraient sa peau*, comme nous dirions : *Ses armes recouvraient son corps ; il était revêtu de ses armes*. Ici la surface est prise pour l'ensemble du corps. C'est encore dans le même sens qu'il est dit d'Ulysse qu'il recouvrit son corps (περὶ χροῖ) de feuillages par un sentiment de pudeur (5).

Un autre synonyme de δέρμα est βινός, expression qui s'applique aussi bien aux animaux (6) qu'aux hommes (7), et nous voyons par un passage (8) que βινός comprend parfois, comme χρώς, la peau proprement dite et la chair qui la double : ainsi le poète dit : *arracher la peau des os*. Toutefois le sens de βινός n'est pas aussi étendu que celui de χρώς.

Δέρπον — ne se rencontre qu'une fois dans Homère (9) : Deux vautours rongeaient le foie de Tityus, ayant pénétré à travers le δέρπον avec leur bec. Si on s'en rapporte à Hippocrate (10) et à Antimaque (11), plus voisins d'Homère que les scolastes souvent ineptes en leurs explications, δέρπον signifierait ici l'*épiploon* ou membrane qui flotte sur une partie des viscères abdominaux et

(1) XVI, 341; *Od.* XIII, 431.

(2) Voy. par ex. XIII, 574; *Od.* XVI, 145, où χρώς paraît non-seulement la peau, mais la peau détachée des chairs; XI, 437 : πάντα δ' ἀπὸ πλευρῶν χροῖα ἐργαθεν (Cf. XI, 574); XVI, 504; XXIII, 191; *Od.* XIV, 134.

(3) IV, 139; XI, 573; *Od.* XIII, 430 et 431, où δέρμα désigne la *peau* et χροῖα plutôt l'*épiderme*, la surface. — Cf. Hésiode, fragm. 27. — (4) XXII, 322.

(5) *Od.* VI, 129. Cf. *Od.* V, 455 : ὥδ' ἐε χροῖα πάντα, comme nous disons encore : *tout le corps est gonflé*; car ici le poète considère plutôt l'ensemble du corps que la surface; *Hymn. in Cerer.* 50 : plonger son corps (χροῖα) dans l'eau.

(6) Voy. par ex. XX, 276; *Od.* XII, 395. — (7) V, 308; *Od.* V, 426. — (8) *Od.* XIV, 134. — (9) *Od.* XI, 579 : δέρπον ἔσω δύνοντες.

(10) *Epid.* V, 26, t. V, p. 224, éd. Littre. — (11) *Fragm.* 71.

qui peut avoir été connue de très-bonne heure, par l'observation des plaies ou par la pratique des bouchers.

Δημός. — Voy. κρίσις.

*Εγκατα — correspond assez exactement à notre vieux mot *entrailles*, désignant les viscères contenus dans l'abdomen et aussi dans la poitrine sans distinction ni détermination plus précises. Dans quatre passages, il s'agit d'entrailles d'animaux (1), et dans deux autres d'entrailles humaines (2); dans un des passages précités (3) σπλάγχνα est employé comme synonyme d'ἐγκατα. — Dans tous les autres passages où il est question de σπλάγχνα (et c'est à propos de sacrifices), ce mot semble pris avec l'acception la plus générale de viscères abdominaux et thoraciques, ce qui est conforme du reste à ce que nous savons des rites anciens. Au contraire ἔντερα et χολάδες (*viscères à bile?*) se rapportent toujours aux entrailles abdominales, puisqu'il s'agit de blessures à l'abdomen (4); ἔντερον a même le sens très-limité de corde de boyau de moutons (5).

*Ενδὶνα, qui se rencontre en un seul passage (6), parait avoir un sens aussi étendu que σπλάγχνα.

*Ἐγκέφαλος. — Dans l'*Iliade*, l'*Odyssée* et aussi dans la *Batrachomyomachie* ἐγκέφαλος ne signifie jamais autre chose que l'*encéphale* ou la masse médullaire (*cerveau, cervelet et bulbe rachidien*), contenue dans les parois du crâne; aussi je crois inutile d'en rapporter des exemples; il suffit de renvoyer aux passages cités dans le paragraphe relatif aux *plaies de tête*. Nous donnons le même sens au mot *cervelle* dans le langage vulgaire.

Homère a déterminé la position des principaux viscères: le cerveau dans la tête; — la moelle dans les vertèbres; — le cœur et le poumon dans la poitrine (7); — le foie, les intestins, la vessie dans l'abdomen (voir ἐγκατα, ἥπαρ, καρδιά, κύστις).

(1) XI, 176; XVII, 64; XVIII, 583; Od. XII, 363.

(2) Od. IX, 293 (compagnons d'Ulysse dévorés par Polyphème); II. XI, 438, où il semble être question des viscères de la poitrine. Voy. l'article πλευρόν.

(3) Od. XII, 363-64 (animaux offerts en sacrifice).

(4) XIII, 506-508; XVII, 313-15; XIV, 517-18; XX, 418, 420. Dans la *Batrachomyomachie* vers 247-49, l'auteur se sert de ἐγκατα comme Homère de ἔντερα.

(5) Od. XXI, 408. — IV, 525-26; XXI, 180-81. — Dans l'*Hymne à Mercure*, 123, le sens de χολάδες est moins précis.

(6) XXIII, 806, en parlant des *entrailles* humaines.

(7) XI, 97. — XX, 483-84. — IV, 528.

*Εμβρυον. — Voy. βρέφος.

*Ενδινα. — Voy. ἔγκατα.

*Εντερα. — Voy. ἔγκατα.

*Επιπεφρίδιος. — Voy. κνίσση.

*Επισκύνιον. — Ce mot n'est employé qu'une seule fois dans Homère (1) à propos d'un lion qui abaisse l'ἐπισκύνιον et s'en voile les yeux. Or, on sait, par le témoignage des auteurs subséquents, que ce mot désigne presque toujours les rides du front, lesquelles sont très-marquées et proéminentes chez le lion, où elles se meuvent avec le sourcil.

*Ἡπαρ. — Le sens d'ἦπαρ n'est pas douteux; c'est le *foie* qu'il désigne aussi bien chez l'homme que chez les animaux (2); mais les difficultés commencent quand le poète indique la situation de ce viscère. L'auteur de la *Batrachomyomachie* (3) le place dans le *ventre* (κατὰ γαστέρα). Pour être très-vague, cette désignation n'en est pas moins très-juste, et on n'a sur ce texte aucune hésitation; mais quand la détermination est plus précise, elle devient aussitôt plus embarrassante ou du moins elle réclame plus d'explications : des blessures ont lieu soit au foie sous les *prapides* (4), soit à la poitrine, là où les *phrènes* tiennent au viscère (5). Qu'est-ce que ces *prapides*? Cherchons d'abord la réponse dans Homère.

Dans neuf passages (6) πραπίδες est pris au sens psychologique de *esprit, cœur, sentiment, passion, habileté et chagrin* avec angoisse à la région précordiale. Or on sait que les très-anciens auteurs, poètes, philosophes ou physiologues, mettaient dans la poitrine, aux régions *précordiale* et *épigastrique*, ou plus positivement dans le *cœur*, les sentiments, les passions et par suite l'intelligence, attendu que c'est en ces parties que retentissent surtout les émotions par suite des mouvements du cœur, et des battements ou

(1) XVII, 136.

(2) XVII, 349; XX, 469-70; XXIV, 212; *Od.* XI, 578; *Batr.*, 220.

(3) Vers 206.

(4) ὑπὸ πραπίδων, XI, 579; XIII, 412; XVII, 349.

(5) *Od.* IX, 301 : πρὸς στῆθος, ὅθι φρένες ἦπαρ ἔχουσιν. Pour des personnes qui ne sont point anatomistes, le foie peut paraître logé aussi bien dans la poitrine que dans le ventre puisqu'il est placé sous les fausses côtes. Mais ce n'est pas le cas dans ce passage de l'*Odyssée*, où l'on voit, au contraire, très-nettement la séparation de la poitrine d'avec le ventre par le diaphragme.

(6) I, 608; XVIII, 380, 482; XX, 12; XXII, 43 (ἀπὸ πρ. ἄχος); XXIV, 514; *Od.* VII, 92; VIII, 547; *In Merc.* 49. — Voy. aussi les Νόστοι d'Augias, fragm. 2; Mélanippide, fr. 7, éd. Bergk; Critias, fr. 2, vers 12 (*ibid.*); Empédocle, vers 387, éd. Mullach.

de la constriction épigastriques. Par conséquent les *prapides*, dans le sens anatomique, doivent représenter quelques parties de ces régions intermédiaires entre la poitrine et le ventre; d'un autre côté, les *phrènes* sont pris si souvent dans Homère comme synonymes de *prapides*, au sens psychologique, ou comme désignant, mais très-vaguement, le siège des *passions*, des *sentiments*, de l'*intelligence*, du *courage*, qu'ils peuvent être considérés comme synonymes de ce même mot dans le langage anatomique (1) : ainsi le passage précité de l'*Odyssée* me paraît concorder avec ceux de l'*Iliade*, et je crois que les *prapides* ou *phrènes* signifient le *diaphragme* auquel le foie est, en effet, suspendu et comme appliqué par sa face supérieure. Or le diaphragme est une partie dont la connaissance n'a pas pu échapper dès les premiers âges, pour peu qu'on ait ouvert des animaux, et la relation que le poète établit entre le foie et cette cloison musculo-membraneuse qui sépare la poitrine du ventre, ne me semble laisser aucun doute sur le sens anatomique des deux mots dont il s'agit.

Il est impossible de savoir lequel des deux a précédé l'autre, du sens anatomique, rapporté soit à une région soit à une partie, ou du sens psychologique; les textes nous font trop défaut, et l'étymologie est trop incertaine (2). On peut supposer seulement par les habitudes populaires de langage que le sens le plus général ou le plus vague a conduit peu à peu au sens technique.

Mais je reviens au foie pour signaler une notion anatomique assez avancée et qui se trouve dans la *Batrachomyomachie* (3), où il est parlé des *foies à la tunique blanche* : λευκοχίτωνα ἥπατα. Il est évident que par cette expression, *les foies revêtus de la tunique blanche*, l'auteur a voulu parler de l'enveloppe péritonéale du foie (ce qu'on nomme encore vulgairement la *coiffe*), et qui reste attachée au viscère quand on l'enlève, car elle en constitue le principal moyen de suspension, en même temps qu'elle le revêt en partie.

Ἡτορ. — Voy. καρδίη.

Θέναρ. — Voy. καρπός.

Ἰγνύ — Comme ce mot ne se trouve qu'une seule fois et sans explication dans Homère (4), à propos d'une blessure, il faut pour en

(1) Voy. plus loin l'article φρήν.

(2) Je tâcherai de résoudre dans un autre travail la question de savoir si le mot φρενίτις (*phrénitis*) vient de ce que les plus anciens médecins ont considéré cette maladie comme ayant son siège dans les *phrènes*, ou si φρήν, par analogie, a servi à désigner soit les membranes en général, soit celles du cerveau en particulier.

(3) Vers 37. — (4) XIII. 212. Voy. l'*Hymne à Merc.* 152 (forme : ἰγνύς).

déterminer le sens s'en rapporter à l'usage ordinaire de la langue grecque technique, où ἰγνῶη signifie toujours le *jarret*. — Dans les jeux funèbres célébrés autour du bûcher de Patrocle, Ulysse, ne pouvant triompher d'Ajax qu'il voulait terrasser, lui *passa la jambe* (qu'on me permette cette expression vulgaire qui rend très-bien l'idée homérique) et le frappant du talon au jarret lui fait perdre l'équilibre, à la grande admiration des Grecs rassemblés (1). Mais ici le poète ne se sert pas du mot ἰγνῶη; il dit: κόψ' ἐπιθεν κώληπα τυχών, ce qui paraît se rapporter non pas à la cheville, comme le prétendent certains scolastes, mais bien au jarret.

Ἴνες. — On lit au vers 191 du XXIII^e livre de l'*Illiade*: « Le soleil dessèche la peau, les Ἴνες et les membres; » et au vers 219 du XI^e livre de l'*Odyssée*: « Une fois qu'on est mort, les Ἴνες ne maintiennent plus ni les chairs, ni les os (2): »

Οὐ γὰρ ἔτι σάρκας τε καὶ ὀστέα Ἴνες ἔχουσιν.

Il semble bien, dans le premier passage, qu'il s'agit des *tendons* raidis, tendons qu'on a appelés aussi *nerfs*, et qu'on a confondus avec les nerfs proprement dits; ce sens me paraît encore plus évident dans le second. Il n'est pas question de *fibres*, dans l'acception générale du mot, mais de parties déterminées servant à lier ou à mouvoir, de *cordons*, de *liens*, et peut-être des *ligaments* articulaires et des *aponévroses* musculaires, en un mot de tout le *genre nerveux*. C'est plus tard, dans Hippocrate par exemple, que Ἴνες prend ce sens plus général de *fibres*. Il est clair enfin que dans un autre passage (3), où le poète compare la mort d'Arétus à celle d'un bœuf dont la hache en tombant sur la partie postérieure et inférieure de la tête, divise entièrement la *fib*re (ἴνα), cette *fib*re, c'est le *tendon* ou plutôt les *tendons* du cou dont il est question plus bas. — (Voy. l'article νεῦρον.) Ἴς signifie à la fois *force* et *fib*re *tendineuse*, laquelle est en effet le symbole de la vigueur. Je laisse à de mieux informés que moi le soin de décider lequel des deux sens a précédé l'autre.

Νεῦρον — au sens anatomique ne signifie pas autre chose, dans les temps les plus anciens, que *partie tendineuse* ou *fibreuse* (4) analogue

(1) XXIII, 726.

(2) On ne saurait mieux exprimer l'ensemble de ce que le vulgaire appelle la *charpente humaine*.

(3) XVII, 522 : ὥς δ' ἔταν..... ἴνα τάμῃ διὰ πᾶσαν.

(4) XVI, 316 (νεῦρα διεσχίσθη), en parlant des tendons du jarret ou *région poplitée*,

a une corde, et jamais *nerf*. Homère n'avait aucune idée du genre nerveux. (Voy. p. 28, note.) Νεύρον et τένων sont, sous ce rapport, complètement synonymes. Nous trouvons τένων employé pour désigner le fameux *tendon d'Achille*, celui, dit le poète, qui longe les chevilles et se fixe au talon (ἐκ πτέρνης (1) ; les tendons ou, peut-être, les fibres aponévrotiques qui se trouvent au coude (2) ; ceux qui attachent la cuisse au bassin (3) ; enfin la double saillie longitudinale des muscles extenseurs du cou, saillie plus prononcée et plus résistante chez certains animaux que chez l'homme, et qui a reçu dans Homère et conservé dans l'antiquité le nom de τένοντες (4).

Ἴβλον — est un mot rare dans Homère, car il ne s'y rencontré que deux fois (5). Dans un des passages, le fer pénètre sous le sourcil, au-dessus du globe de l'œil, et sort à travers l'Ἴβλον ; dans l'autre, le coup est reçu à la tête, au niveau de l'Ἴβλον. Un chirurgien et un anatomiste peuvent reconnaître qu'il s'agit de la limite du col et de la tête ; c'est en effet cette partie que désigne le mot Ἴβλον dans les autres auteurs et particulièrement dans les médecins (6) ; et c'est elle que nous appelons le *chignon* en langage vulgaire, et la *nuque* en langage technique.

Ἴς et Ἴβλον seraient-ils de même famille grammaticale, comme il

et dont les plus saillants viennent des muscles de la cuisse ; IV, 122 : *nerfs de bœufs*, νεῦρα βόεια. — Il s'agit sans doute ici du *nerf sciatique* du bœuf dont on se servait pour les cordes d'arc, ce qui n'autorise pas à croire qu'Homère avait distingué les νεῦρα des τένοντες. Ce nerf sciatique n'était en réalité, pour lui, qu'un *cordon* de même nature et ayant mêmes fonctions que les tendons. La même confusion se retrouve, plus ou moins complète, chez tous les anatomistes de l'antiquité. Galien (*Dogm. Hipp. et Plat.* I, 10, t. V, p. 209) estime qu'Homère a très-bien reconnu les tendons ; il serait plus exact de dire qu'il a distingué tout le genre fibreux dans lequel il a fait rentrer le peu de nerfs qu'il a vus.

(1) IV, 521 : ἀμφοτέρω δε τένοντε καὶ ὀστέα λαῶς ἀναιδής ἀχρις ἀπηλόισεν. — (Ce duel, τένοντε, est ici et plus bas pour la hanche, fort embarrassant ; équivalait-il simplement à un pluriel indéterminé comme XVII, 290, ou s'agit-il du tendon d'Achille proprement dit et de celui du plantaire-grêle — ce serait une distinction bien délicate pour Homère — ou du tendon d'Achille et de celui qui passe en avant, sous le ligament annulaire du tarse?) — XVII, 290 (παρὰ σφυρὸν ἀμφὶ τένοντας) ; et surtout XXII, 396-97, où le poète dit en parlant du traitement qu'Achille fait subir au cadavre d'Hector : ἀμφοτέρων μετόπισθε ποδῶν τέτρηνε τένοντε ἐς σφυρὸν ἐκ πτέρνης. — Cf. *Batrach.* 236.

(2) XX, 478-79 (ἵνα τε ξυνέχουσι τένοντες ἀγκῶνας).

(3) V, 307 : ἀμφω ῥήξε τένοντε.

(4) X, 456 ; XIV, 466 ; XVI, 587 ; *Od.* III, 449-50.

(5) V, 73 ; XIV, 495.

(6) Voy. par exemple, *Hipp. Aph.* III, 26.

semblerait d'après le rapprochement du sens de ces deux mots ? car ἰώλον est bien la région où apparaissent surtout les tendons, ἴνες.

Ἰξύς. — Le sens d'Ἰξύς est déterminé par une circonstance précise : dans les deux passages (1) où le mot est employé on lit que c'est sur cette partie qu'est placée la ceinture : or comme les monuments nous apprennent que la ceinture passait sur les lombes, au niveau des dernières fausses côtes, au-dessus des os des iles, il en résulte que c'est de la région lombaire, ou du moins de la partie supérieure de cette région qu'il s'agit. Telle est aussi l'interprétation que Galien donne du mot Ἰξύς dans Homère et dans Hippocrate (2).

Ἰσχίον. — Le sens de ce mot est nettement déterminé dans Homère par un passage où il est dit : Ænéas fut blessé à l'*ischion*, là où tourne la cuisse; on appelle cet endroit *cotyle* (κοτύλη, *petite coupe*, aujourd'hui *cavité cotyloïde*); la cavité fut brisée et les *tendons* qui s'y attachent furent rompus (3). On ne saurait mieux décrire ce que nous appelons *hanche*, ou région de l'*articulation coxo-fémorale*. De sorte que si nous trouvons ailleurs (4) le mot *ischion* seul, nous sommes assurés de sa signification.—On ne doit pas oublier qu'ἰσχίον ne désigne pas la partie de l'os du bassin qu'on appelle encore de ce nom, mais soit cet os tout entier, soit la région ischio-fémorale.

Καρδίη, Κραδίη. — Dans les trois passages où il se rencontre (5), καρδίη, *cœur*, est toujours pris au sens psychologique : *courage, énergie dans le cœur*, c'est-à-dire *cœur courageux* ou *énergique*; la forme métathétique κραδίη, qui est de beaucoup la plus fréquente chez Homère, chez Hésiode et chez les autres poètes anciens, est prise, dans la pluralité des cas, au sens psychologique, comme notre mot *cœur* (par ex., *soupirer du fond du cœur, cœur de fer, cœur de pierre, joie du cœur, souffrances du cœur, cœur ému, courroucé, deuil dans le cœur, avoir du cœur, ronger son cœur, audace dans le cœur*, etc. (6), et dans quelques-uns seulement au sens anatomique.

(1) *Od.* V, 231; X, 544.

(2) Voy. dans *Hipp.*, éd. de M. Littre, t. III, p. 484, note 16.

(3) V, 305-307.

(4) VIII, 340 (où le sens est encore déterminé par la proximité du mot γλουτός); XI, 339; XX, 170 (le lion se frappe les haanches avec sa queue); *Od.* XVII, 234 (Ulysse reçoit d'un conducteur de chèvres un coup de pied à l'*ischion*, ἰσχίῳ). Ici le sens est sans doute un peu plus étendu, et il avoisine celui de γλουτός. Cependant les deux mots ne sont pas synonymes.

(5) II, 451-52; XI, 11-12; XIV, 151-52.

(6) *Cœur* est bien synonyme d'*esprit* dans ce passage, XXI, 441 : ἀνοον κρ., *cœur stu-*

C'est ainsi qu'aux vers 442-43 du XIII^e livre de l'*Iliade*, on lit une très-remarquable observation d'une plaie du cœur, dont j'ai rapporté plus loin toutes les particularités (1), exemple décisif que je ne trouve pas même indiqué dans le *Trésor*. On voit manifestement par divers passages des poèmes homériques, que ce sens psychologique est rattaché plus ou moins directement à l'idée anatomique du viscère cœur (2), toujours par cette raison que c'est au cœur et à la poitrine que retentissent les émotions, et que c'est aussi de là qu'elles semblent partir.

Κῆρ, contraction de χέαρ, est pris dans presque tous les sens de καρδίη au propre et au figuré. Il est bien certain qu'il s'agit du cœur, anatomiquement parlant, dans le vers 481 du XVI^e livre de l'*Iliade*, lorsque le poète mentionne une blessure à la région inférieure de la poitrine, là où les phrènes (V. y. le mot φρένες) enveloppent le cœur dense, ἀδινὸν κῆρ (3). C'est, si je ne me trompe, le seul passage, et je ne le trouve pas signalé dans le *Trésor*, où κῆρ désigne le viscère appelé cœur. Cette épithète ἀδινὸν est employée en un autre passage (4); mais alors elle me paraît se rapporter à la fermeté de l'âme, et non à la densité de l'organe; et encore pourrait-on admettre une certaine corrélation entre l'idée de fermeté du cœur psychologique, et celle de densité du cœur anatomique.

Je note en terminant que κῆρ est pour ainsi dire synonyme de vie, dans cette expression encore vulgaire : le cœur lui manqua (5), expression qui marque la défaillance (6).

ἦτορ — a toutes les significations de καρδίη. Dans le plus grand

pide. — Je recommande aux psychologues la distinction fréquente entre θυμός et καρδίη.

(1) Voy. aussi X, 94-95 : καρδίη δέ μοι ἔξω στηθέων ἐκθρόωσκει. Le cœur semble s'échapper de ma poitrine; XIII, 282 : ἐν δέ τέ οἱ καρδίη μεγάλα στέρνοισι πατάσσει.

(2) Voy. par ex. Od. XX, 17 : στήθος δὲ πλήξας καρδίην ἠνίπαπε μύθοφ. Voy. aussi l'ex. précité : Il. X, 94-95; XVI, 435; Od. XX, 23 : le cœur était calme, κρ. μένε τετληυῖα, où il semble qu'il s'agisse des battements. Voy. pour le calme psychologique, Od. IX, 459-60.

(3) Peut-être l'agitation du cœur (πολλὰ δέ οἱ κῆρ ὥρμαινε). Od. VII, 82-83, se rapporte aux palpitations du viscère, autant qu'à l'agitation de l'esprit. L'expression καρδίη ὀλάκτει, cor latrabat, Od., XX, 13, est-elle simplement métaphorique, ou se rapporte-t-elle à certains bruits qui se passent en réalité à la région précordiale, et qui tiennent soit à des états particuliers des organes digestifs, soit à des émotions morales?

(4) Od. XIX, 516.

(5) κῆρ ἀπινύσσων, XV, 10.

(6) Voy. l'art. *Physiologie*.

nombre des cas, Homère l'emploie au sens psychologique; on doit signaler ce vers (1) :

..... ἐν δὲ τέ οἱ κραδίη στένει ἀλκιμον ἦτορ,

où le *cœur psychologique* est placé dans le *cœur anatomique*. — Homère a aussi remarqué que la faim ôte à la fois les forces et le courage; car il se sert de cette expression : *réconforter le cœur par la nourriture et par le vin* (2). — Il y a deux passages où ἦτορ désigne le viscère : *Le cœur palpite dans la poitrine, et remonte vers la bouche* (3), sensation très-pénible qu'on éprouve en effet dans les grandes émotions. Ailleurs (4) le poète dit de Sarpédon, qu'il a été atteint à la base de la poitrine, et que la blessure *a pénétré jusqu'au cœur* (βεβλαμμένον ἦτορ). — Au vers 535 du XVII^e chant de l'*Iliade*, Arétus est représenté au milieu des cadavres comme ayant le *cœur déchiré* (δεδαϊγμένον ἦτορ); mais si on se reporte à seize vers plus haut, on voit que la blessure a été faite au *bas-ventre* (νείαλη ἐν γαστέρι — Voy. γαστήρ). Il est difficile, ou plutôt il est impossible d'expliquer ici ἦτορ par *cœur* au sens anatomique. Je suppose que δεδαϊγμένον ἦτορ est une expression figurée (5) pour marquer les tortures qu'éprouvait Aretus expirant, mais non encore mort, car les mots λύε γῶα du vers 524 marquent la défaillance et le collapsus après une blessure grave aussi bien que la mort confirmée.

Κάρη. — Dans les passages de l'*Iliade* ou de l'*Odyssée* où se trouve le mot κάρη, il répond exactement à tous les emplois de notre mot *tête*; je citerai les expressions : *avoir la tête sur les épaules, couper la tête, porter haut la tête, tenir sa tête dans ses mains, frapper à la tête* (6). — On lit dans l'*Odyssée* (7) : « Latone dépasse toutes les nymphes de la tête (κάρη) et du front (μέτωπα), » comme si la κάρη ne comprenait pas aussi le front; mais c'est ici une façon de parler, une amplification par redondance, pour mieux marquer la prééminence de Latone, et non pour faire une distinction anatomique. C'est au contraire par restriction qu'Homère (8) dit de Mé-

(1) XX, 169.

(2) IX, 705-706. — En divers passages (voy. par ex. V, 250; XV, 252; XXI, 201) ἦτορ signifie *la vie*. — Notez aussi cette phrase : λύτο γούνατα καὶ φίλον ἦτορ, XXI, 114. — (3) XXII, 452. — (4) XVI, 480 et 660.

(5) Comme κατεπλήγη φίλον ἦτορ, *perculsus est suo corde*, en parlant de l'épouvante de Pâris, III, 31; ou comme ἐντρέπεται φίλον ἦτορ, *movetur cura cor*, XV, 554.

(6) Voy. par ex. II, 259; V, 214; VI, 509; XV, 266 (en parlant d'un cheval); XXIII, 136; XX, 482.

(7) VI, 107. — (8) Od. XV, 133.

nélas *qu'il est blond par la κάρη*. De même, nous disons encore *tête blonde, tête brune*, quoique le mot *tête* comprenne bien plus que le cuir chevelu.

Κάρη s'applique aussi aux *têtes de pavots* (1).

Comme désignant la *tête humaine* ou la *tête des animaux*, κάρη est synonyme de κεφαλή. Cela ressort positivement d'un passage où ces deux mots sont pris l'un pour l'autre dans les mêmes circonstances (2); cela ressort aussi de tous les passages dans lesquels se rencontre κεφαλή, passages trop nombreux et trop peu importants pour que j'en donne l'indication. — La *région moyenne* de la tête, μέσση κεφαλή (3), paraît correspondre soit au sommet, soit à la région fronto-pariétale.

Il faut remarquer comme une particularité curieuse que κρανίον (*crâne*) n'est employé que pour désigner la tête d'un cheval (4); partout ailleurs Homère, pour nommer ce que nous appelons *crâne*, dit les *os de la tête*, ou simplement *les os* (5); et c'est aussi la façon habituelle de parler dans Hippocrate.

Καρπός. — Ce mot, pris au sens anatomique, se rencontre toujours, soit dans l'*Iliade*, soit dans l'*Odyssée*, sous cette formule : χεῖρ ἐπὶ καρπῷ, *la main au carpe*, qu'il s'agisse de blessures (6) ou d'autres circonstances : *prendre la main* ou *par la main*, *baiser la main* (7). Il me paraît certain que καρπός n'a pas la signification limitée de notre mot *carpe* (assemblage des os par lequel la main s'unit l'avant-bras), mais qu'il désigne toute la partie pleine de la main (*carpe* et *métacarpe*), par opposition aux doigts, et sans distinction explicite de *face dorsale* ou *palmaire*. — Ce qui est dit des blessures de cette région (*voy.* plus loin *Chirurgie*, § 5) ne me laisse aucun doute à cet égard. D'un autre côté, il est probable que, chez les anciens comme chez les modernes, c'était la face dorsale ou la face palmaire de la main qu'on baisait en signe de respect ou d'amitié; enfin dans la *poignée de mains* ou dans l'action de *conduire quelqu'un par la main*, ainsi qu'on le voit sur d'anciens vases (8), la main saisit

(1) VIII, 306. — (2) X, 257-59.

(3) Voy. par ex. XVI, 412; XX, 387.

(4) VIII, 84. — Ce mot se trouve, avec le sens actuel de *crâne*, dans Hipp. *Plaies de tête*, § 2, t. III, p. 190.

(5) Voy. par ex. XI, 97; XII, 185, 384-85.

(6) V, 458, 883; VIII, 328; XVII, 601; *Od.*, XXII, 277.

(7) XVIII, 594; XXI, 489; XXIV, 671-672; *Od.*, XVIII, 258; XXIV, 398.

(8) *Voy.*, par exemple, *Coupes du musée de Berlin*, par Gerhardt, pl. C, fig. 8 :

la main presque toute entière, aussi bien le carpe et le métacarpe qu'une partie des doigts.

Θέναρ, — dans le langage technique ordinaire, signifie soit toute la face palmaire de la main, soit le relief formé par les muscles du pouce (*éminence thénar*); c'est aussi l'un ou l'autre de ces sens que ce mot paraît avoir dans Homère, lorsque le poète raconte que Vénus fut blessée d'un coup de lance à l'extrémité de la main, au-dessus du thénar (1), c'est-à-dire au voisinage de la région articulaire ou au carpe proprement dit; mais comme ce mot ne se trouve qu'une fois, il est difficile d'en déterminer plus rigoureusement la valeur.

Quant aux doigts, δάκτυλοι, il n'en est question que dans un passage de la *Batrachomyomachie* (2), où Psicharpax se vante de ronger l'extrémité des doigts des hommes; encore il s'agit des orteils.

Κενεών. — Nous avons pu déterminer par l'archéologie le sens d'ἔξως, nous pouvons recourir au même moyen de contrôle pour le mot κενεών. C'est là, dit le poète, où l'on met le ceinturon (3). Or, le ceinturon, qui embrasse les lombes en arrière, court sur les flancs, sur les côtés et en avant; ce sont donc les flancs ou la région iliaque que désigne κενεών (4). Homère dit tantôt le flanc, tantôt la partie inférieure du flanc (la région du vide). C'est encore par la mention du ceinturon que nous constatons que νεαίρη γαστήρ (5) est synonyme de κενεών. Il en est de même pour λαπάρη (région molle du ventre), qui est également un synonyme de κενεών. L'épée prend le long des λαπαίραι (6); — le fer traverse le bouclier, la cuirasse, et déchire la tunique près du flanc (7), tunique qui descendait de la cuirasse, flottant sur le bas du tronc et sur le haut des jambes (8).

Minerve et Hercule. — *Monuments inédits de l'Institut archéologique de Rome*, 1834, pl. XI; 1835, pl. XV et XXV; 1837, pl. XII et XLVIII; 1843, pl. LIV. — Clarac, *Musée de sculpture*, pl. CLIV et suiv. — *Suppl. to the Antiquit. of Athens*, pl. II, fig. 5.

(1) A propos de la blessure de Vénus, V, 336-339 : οὐτασε χεῖρα..... πρυμνὸν ὑπερ θέναρως.

(2) Vers 45 : καταδάκνω δάκτυλον ἄκρον.

(3) V, 857 : νεάτον ἐς κενεῶνα, ὅθι ζωνύσκετο μίτρην.

(4) V, 284; XI, 381 (νεάτον ἐς κ.); XVI, 821 (*id.*); *Od.* XXII, 294-95 : οὐτα δουρὶ μέσον κενεῶνα. — (5) XVII, 519 : νεαίρη δ' ἐν γαστρὶ διὰ ζωστήρος ἔλασεν.

(6) XXII, 307.

(7) Voy. par ex. la figure 1 de notre planche : les *Realien* de Friedreich, p. 364, suiv. et Hopf, *Das Kriegswesen im heroischen Zeitalter, nach Homer*; Hamm. 1847, in-4, p. 8-10. — (8) III, 357-59; VII, 251-59. Voy. pour les passages où λαπάρη est donné sans explication, VI, 64; XIV, 447, 517; XVI, 318.

Κεφαλή — Voy. κάρη.

Κῆρ — Voy. καρδίη.

Κληίς — se trouve souvent dans l'*Iliade* et dans l'*Odyssee*; dans ce dernier poëme toujours avec le sens de *clef* (ou *verrou* ?), dans l'*Iliade*, tantôt avec ce sens et tantôt avec celui de *clavicule* (lequel mot vient du latin *clavicula*, *clavis*, *clef*). Homère a parfaitement connu les usages de cet os, qui d'une part maintient l'écartement entre le col et les épaules (1), et de l'autre, sépare le col de la poitrine (2).

Est-ce par comparaison de la forme de la clavicule avec celle des clefs, ou de la forme des clefs avec celle de la clavicule, que l'on est arrivé à se servir du même mot pour désigner deux objets de nature et d'usage si différents? C'est ce que je ne saurais décider, puisqu'on ignore lequel des deux objets a été le premier connu. On peut croire que les clavicules ont servi primitivement de verrous.

Κνήμη — signifie toujours la *jambe* proprement dite, qui est en plusieurs passages distinguée positivement de la *cuisse* (μηρός). La jambe commence au-dessous du genou, et se termine avec la cheville (3). C'est à la κνήμη, *jambe*, que s'adaptent les *jambières* ou *cnémides* (4), et c'est encore des *jambes* qu'il s'agit lorsque le poëte dit (5) :

ὕπὸ δε κνήμαι βρώντο ἀραιαί

ses jambes faibles s'agitaient sous lui (flageolaient). Ce mouvement que causent une vive émotion ou la peur, se passe surtout dans les genoux (d'où l'expression λύειν γόνατα, et se propage aux jambes. Les autres endroits où se trouve le mot κνήμη sans addition d'aucune particularité notable ne font pas exception à la règle.

Homère semble indiquer les deux os de la jambe dans ce passage : βλήτο παρὰ σφυρὸν..... κνήμην δεξιτερήν..... καὶ ὀστέα..... ἄχρις ἀπηλόησεν (6). Ici le pluriel ὀστέα est significatif.

Σκέλος — un ἀπαξ εἰρημένον est synonyme de κνήμη, car le poëte dit (7) : *Amphiclus fut blessé à la partie supérieur du σκέλος, au mollet*.

(1) XXII, 324 : φαίνετο δ' ἣ κληίδες ἀπ' ὤμων αὐχέν' ἔχουσι.

(2) VIII, 325-26 : δθι κληίς ἀποέργει αὐχένα τε στήθος. — Cf. aussi pour les coups portés sur la clavicule, ou près de la clavicule, V, 146, 579; XVII, 309; XXI, 117.

(3) Voy. IV, 146-47, 518-19; X, 573; Od. VIII, 135. — XVII, 386 (γούνατά τε κνήμαι τε πόδες θ' ὑπένερθεν); XX, 37; XXI, 591.

(4) Voy. par ex. III, 330. — (5) XVIII, 411; XX, 37. — (6) IV, 518-522.

(7) XVI, 314. — C'est ici le cas de rappeler qu'Homère avait remarqué la disposition particulière des jambes des bœufs, disposition en vertu de laquelle ils tournent le pied en marchant. Voy. par ex. XII, 293, et surtout dans Hippocrate (*Articul.* § 8, t. IV, p. 98) un vers qui a disparu des éditions, et qui sans doute faisait partie

Κνίση — signifie tantôt la graisse proprement dite (1), et dans ce sens κνίση a pour synonyme δημός (2); tantôt la vapeur qui s'exhale de la graisse soumise à l'action du feu (3), ou plutôt la graisse elle-même vaporisée. Il s'agit toujours de la graisse des animaux pour κνίση; mais aussi de graisse humaine pour δημός, comme on le voit en se reportant aux passages ci-dessus indiqués.

La recommandation faite de mettre la cendre des os de Patrocle dans un vase, entre (ou *sous*) deux couches de graisse (4), vient sans doute de ce que les anciens avaient déjà remarqué, mais probablement sans en chercher l'explication, que les corps gras conservent les substances en empêchant le contact de l'air.

Le poète accorde une mention spéciale à la graisse qui entoure les reins (5), en parlant du cadavre d'Asteropée, que les poissons devorent. D'où l'on voit en même temps que les reins étaient connus et que déjà ils avaient reçu le nom de νεφροί.

Κόρη — Voy. γλήνη.

Κόρη. — Ce mot se trouve trois fois dans Homère, deux fois (6) sans explication qui puisse servir à en marquer le sens, et une fois où il est pris manifestement comme synonyme de κρόταφος (7) :

Κόρην (βᾶλε) · ἥ δ' ἐτέροιο διὰ κροτάφοιο πέρησεν
 Ἀΐχμη χαλκείη.

Le κρόταφος dans Homère est la région sous laquelle commencent les poils follets ou *favoris*, τούλοι (8), celle où le casque se fixe le plus solidement à la tête (9); c'est bien là la région qui correspond

de l'un ou de l'autre des poèmes homériques avant la récénsion officielle (ὥς δ' ἐπὶ ὁσπάσιον ἔαρ ἤλυθε βουσὶν ἑλίκην).*

(1) Voy. par ex. I, 460; II, 423; XXI, 363; *Od.* III, 457; XVIII, 45.

(2) Cf. par ex. VIII, 380; XIII, 832; XXIII, 750 (*graisse onctueuse*, πίονα). Dans un autre passage la graisse reçoit l'épithète de *blanche* : ἀργέτι δημῷ, XI, 818.

(3) Voy. par ex. I, 317; VIII, 549-50; *Od.* XII, 369; *Batr.* 176. — Remarquez dans *Asius*, fragm. 12, l'épithète rare κνισσοκόλαξ : *adipis causa adulator*.

(4) δέπλαι δημῷ, XXIII, 243.

(5) XXI, 204 : δημός ἐπινεφρίδιος.

(6) V, 584; XIII, 576.

(7) IV, 501-503. « Il frappe la κόρη, et la pointe d'airain pénètre à travers l'autre κρόταφος. » — Dans Simonide, fragm. 177, ed. Bergk, κόρη signifie la mâchoire et peut-être aussi les joues, c'est-à-dire la partie inférieure du visage.

(8) *Od.* XI, 319.

(9) XIII, 188, 805; XV, 648; XVI, 104; *Od.* XXII, 102; *Batr.* 131; *Hymn. in Solem*

11. Cf. aussi XX, 397 : une blessure à la tempe, sans autre désignation.

à celle que nous appelons *région temporale* ou *tempes*. Κρόταφος, en effet, n'a pas d'autre sens dans le langage technique.

Κοτύλη. — Voy. ισχίον.

Κούρος. — Voy. βρέφος.

Κραδίη. — Voy. καρδίη.

Κρανίον. — Voy. κάρη.

Κρέας. — signifie *chair* dans le sens vulgaire, c'est-à-dire qu'il comprend tout l'ensemble des parties molles du corps chez l'homme (1), aussi bien que chez les animaux (2), sans distinction de tissus organiques.

Σάρξ est pris le plus souvent dans un sens aussi général que κρέας, toutefois il faut remarquer d'abord que σάρκες désigne exclusivement les chairs humaines dans l'*Iliade* et dans l'*Odyssée* (3); en second lieu, que dans un passage (4) les σάρκες ne semblent comprendre ni les *entrailles* ou les *viscères* (ἐγκατα), ni la *graisse* (5), comme cela paraît évident pour κρέας. Enfin on peut croire que dans l'*Odyssée* (6), les *chairs* sont peut-être synonymes des *muscles* ou *chair musculaire*, car il est question de leur tremblement :

σάρκες δὲ περιτρομέοντο μέλεσσιν.

C'est seulement à propos de la saillie formée par les *jumeaux* aux mollets, et par le *deltioïde* au bras qu'Homère se sert du mot *muscle* (7). Dans le premier de ces passages, il s'agit d'une lance qui pénètre au haut de la *jambe* (σκέλος), là où le *muscle de l'homme est le plus épais* (8); le poète dit que les tendons furent déchirés, ce qui ajoute encore à la précision des détails anatomiques : on sait en effet que le jarret est occupé par plusieurs tendons qui attachent les *gastrocnémiens* et d'autres muscles.

Dans le second passage, la plaie intéresse le haut du bras, près de l'épaule, et sépare l'os des *muscles*.

... πρυμνὸν δὲ βραχίονα δουρὸς ἀκωκῇ

Δρύψ' ἀπὸ μυῶνων, ἀπὸ δ' ὀστέον ἄχρης ἄραξεν.

Κρόταφος. — Voy. κόρη.

(1) XXII, 347; Od. IX, 297 et 347 (ἀνδρόμεα κρέα). — (2) Voy. par ex. IV, 345; Od. III, 65; XX, 348 (αἱμοφόρυκτα κρ.). — (3) VIII, 380; XIII, 832; Od. XI, 219; XIX, 450. — (4) Od. IX, 293 (Cf. 297, pour κρέα). — (5) Voy. par ex. VIII, 380. — (6) Od. XVIII, 77. — (7) XVI, 314-15 et 324.

(8) ἔνθα πάχιστο; μυῶν ἀνθρώπου πέλεται. — Μυῶν a la même signification que μῦς, d'un emploi plus général.

Κύστις — ne se trouve que deux fois dans Homère (1), à propos de deux blessures pour lesquelles la formule est la même : l'arme pénétre par la fesse (γλουτός), et ressort en avant, *près de la vessie*, ou à *travers la vessie*, κατὰ κύστιν. C'est bien évidemment de la vessie urinaire qu'il s'agit. Les auteurs plus récents emploient κύστις dans d'autres sens, ou généraux, ou techniques.

Κώληψ. — Voy. ἰγνήη.

Λαιμός — a deux sens dans Homère ; en un passage (2), il répond à notre mot *gosier* qui comprend l'*arrière-bouche* ou *gorge*, ou *pharynx*, et l'*œsophage*. Ailleurs (3), il désigne la région antérieure et supérieure du cou, immédiatement au-dessous du menton : cela est dit clairement au vers 388 du XIII^e livre de l'*Iliade* :

Βάλε δούρι λαιμὸν ὅπ' ἀνθρεῶνα.

Λαυκάνη — comme λαιμός, a deux significations, celle de *gosier* ou *œsophage* (4), et celle de région extérieure du cou. Cette région est nettement déterminée par un passage de l'*Iliade* (5) où il est dit qu'elle se trouve au point de jonction des deux clavicules ; c'est bien la *région sus-sternale* ou *fossette jugulaire*, là où l'on égorge les animaux : cette région est en effet désignée comme très-dangereuse par Homère, qui a reconnu aussi qu'elle est en rapport direct avec la trachée-artère (ἀσφάραγος). Voy. ce mot.

Λᾶξ — est un mot d'étymologie incertaine, qui en plusieurs passages signifie ou *presser avec le pied* (6), ou *donner un coup de pied* (7), ou *pousser avec le pied en pressant* (8) ; sans qu'on soit autorisé pour cela à prendre, ainsi que voudraient le faire les auteurs du *Trésor*, λᾶξ comme synonyme de ποῦς, ou comme servant à désigner une partie du pied plutôt qu'une autre. On le voit par plusieurs des exemples mêmes rassemblés dans le *Trésor*.

Λαπάρη. — Voy. κενεῶν.

Λαυκάνη. — Voy. λαιμός.

Λόφος. — Voy. αὐχμήν.

Μαζός. — signifie la *mamelle* proprement dite, ou le *sein* chez la femme. La mère d'Hector supplie son fils de se souvenir de la mamelle qui l'a nourri et qui tant de fois l'a calmé (9). On trouve

(1) V, 66-67 ; XIII, 651-52. — (2) XIX, 209. — (3) XIII, 542 ; XVIII, 34 ; Od. XXII, 15. — (4) XXIV, 641-42. — (5) XXII, 324-25.

(6) Voy. par ex. V, 620 ; XVI, 863. — (7) Od. XVII, 233. — (8) X, 158.

(9) XXII, 80-84 : λαθικηδέα μαζὸν ἐπέσχον. Cf. XXIV, 58, et Eschyle, *Choeph.* 897.

aussi l'expression : *enfant à la mamelle* (1). Quand il s'agit de l'homme, c'est la région mammaire et non le mamelon rudimentaire que *μαζός* signifie. En tous ces cas *μαζός* correspond aux sens un peu vagues de notre mot *mamelle*, tel que nous l'employons dans le langage vulgaire. Ainsi les héros tirent la corde de l'arc vers la mamelle (2), ils sont frappés au-dessus, au-dessous, ou au voisinage de la *mamelle* (3). — L'intervalle qui sépare les deux mamelles est appelé *μεταμάζιον* (4).

Μέλος. — Voy. Γυῖον.

Μετάρφρενον. — Cette région, c'est-à-dire le *dos* proprement dit, est nettement déterminée en plusieurs passages par des détails caractéristiques. D'abord ce sont toujours les fuyards ou ceux qu'on surprend par derrière qui sont atteints au *métaphrène* (5); c'est donc bien de la partie postérieure qu'il s'agit; en second lieu cette partie est limitée d'une façon assez rigoureuse par cette expression : *le métaphrène à l'entre-deux des épaules* (6); enfin le métaphrène et les épaules sont, pour le poète, dans un rapport d'étroit voisinage (7). En deux passages *μετάρφρενον* est peut-être pris dans un sens un peu plus large lorsque le poète dit : *il recouvrit son large dos d'une peau de bête* (8); ou bien : *l'haleine des chevaux se fait sentir dans le dos* (9), de sorte que *métaphrène* est employé à la fois dans le sens précis et pour ainsi dire anatomique, et dans le sens vulgaire de notre mot *dos*; — dans sa composition (*μετάρφρενα*) *μετάρφρενον* désigne évidemment la région qui est située *après* (*au-dessus*) des *phrènes* ou du *diaphragme* (*Voy. φρένες*).

Νῶτον — désigne toujours chez l'homme et chez les animaux la partie postérieure du tronc, ou le *dos*, non pas le dos qui se termine pour les anatomistes à la dernière vertèbre dorsale (*région dorsale*), mais le dos dans le sens étendu où il est pris par le vulgaire. Pour Homère le *νῶτον* commence et se confond en haut avec la région des épaules (10); en bas il paraît se continuer jusqu'à la fin de la colonne vertébrale, car le poète dit : *Achille frappe Polydore au milieu du dos, là où s'attache la ceinture qui maintient le bas de la cuirasse, et*

(1) *Od.* XI, 448 : *παῖς ἐπὶ μαζῷ*. Cf. *ibid.* XIX, 482-83.

(2) IV, 123 : *νευρὴν μὲν μαζῷ πέλασεν*.

(3) *ὑπέρ, ὑπό, κατά, παρά*. *Voy.* par ex. IV, 480 et 528; *Od.* XXII, 82 et le § *sur les plaies de la poitrine*, p. 65. — (4) V, 19. — (5) *Voy.* par ex. XII, 427-28.

(6) *ὤμων μεσσηγύς*. *Voy.* par ex. V, 40-41, 56-57; VIII, 257-58; XVI, 806-807.

(7) II, 265; XVI, 791; XXIII, 380; *Od.* VIII, 528. — (8) X, 29. — (9) XVII, 502.

(10) V, 147; *Od.* VI, 225; XVII, 462-63.

la lance ressort près de l'ombilic (1). — Le *μετάφρενον* (Voy. ce mot) est, par conséquent, une partie du *νῶτος*.

Ἄκνηστις. — En un passage de l'*Odyssée* (2), la colonne vertébrale est appelée, à propos d'un cerf, *ἄκνηστις*. L'animal fut frappé, à la colonne vertébrale, au milieu du dos : κατ' ἄκνηστιν, μέσα νῶτα. Les scolastes pensent que ce mot vient de α et κνήσαι, c'est-à-dire : *partie que la bête ne peut gratter elle-même* !

Ῥάχις — est synonyme de *νῶτος*, ainsi qu'on le voit par les vers 207 et 208 du IX^e chant de l'*Iliade*, où il est question du *rachis* d'un porc et du *νῶτος* d'une brebis. C'est ainsi que nous disons l'*échine*, pour désigner toute la région de la colonne vertébrale et non pas seulement les vertèbres.

Μετώπιον, Μέτωπον. — Ces deux mots (3) ont la même signification, et sont construits de la même façon; ils désignent la région qui est *au-dessus* du visage (*μετά-ῶψ* — comme *μετά-φρένα*), c'est-à-dire le *front*. Non limitée en haut par le poète, elle est rigoureusement arrêtée en bas à la racine du nez, au centre (4), et sur les côtés, aux sourcils ou à l'arcade sourcilière (5). On remarquera aussi l'expression *tomber sur le front*, ou *frapper la terre avec le front* (6); c'est la partie prise pour le tout : le front pour le visage; — nous employons la même locution, et nous disons aussi : *tomber sur le nez*. Dans Homère il y a un mélange constant et curieux à constater du langage scientifique et du langage populaire; mais évidemment le poète était plus instruit que le peuple; cela se voit à chaque page.

Μήδεα. — Voy. αἰδοῖα.

Μηρός, μηρίον. — Il faut d'abord remarquer que *μηρός*, c'est-à-dire la *cuisse*, est très-positivement distingué de *κνήμη* (voy. ce mot), c'est-à-dire de la *jambe*, dans deux passages (7), et dans tous les autres où se rencontre *μηρός* en parlant de l'homme, c'est bien de la *cuisse* qu'il s'agit; cela se voit par certains détails caractéristiques (8), et

(1) XX, 413-16.

(2) X, 161. Cf. Pseudo-Galien, *Introd. seu Medicus*, cap. 10, t. XIV, p. 707.

(3) *μετώπιον* ne se trouve que deux fois : XI, 95; XVI, 739.

(4) XIII, 615-16 : ῥινός ὑπερ πυμάτης.

(5) XV, 102; XXIII, 396 : ἐπ' ὀφρύσι. — (6) Voy. par ex. *Od.* XXII, 96.

(7) IV, 146-47; *Od.* VIII, 135.

(8) *Epée qui tombe le long de la cuisse* : I, 190; *frapper avec la main sur les cuisses fleuries* : XV, 113; *recouvrir les genitalia et laisser les cuisses nues* : *Od.* XVIII, 67.

cela se conclut par analogie dans les passages où les détails manquent, et où il est parlé surtout de blessures (1). C'est seulement à propos des animaux que *μηροί* ou *μηρία* semblent avoir le sens de *membres inférieurs*; il s'agit de sacrifices où l'on coupe les *μηροί* ou les *μηρία* pour les envelopper de graisse et les faire rôtir (2); mais dans ces cas même on peut admettre que le poète, considérant seulement la partie du membre où on pratiquait soit l'amputation, soit la désarticulation, a dit : *enlever la cuisse*, exactement comme nous le disons encore actuellement, bien qu'il s'agisse en réalité de tout le membre; la partie emporte le tout. Mais on n'est pas fondé à croire pour cela que *μηρός* avait en réalité une signification plus étendue que celle que je lui ai assignée d'après le témoignage exprès d'Homère.

Μηρός désigne le plus ordinairement tout l'ensemble de la cuisse : l'os et les parties molles. Comme dans Hippocrate, l'os n'a pas de nom propre, le poète dit simplement *os de la cuisse* (3), ou bien il est appelé *μηρός*, prenant à lui seul le nom de toute la partie supérieure du membre inférieur (*Voy. βραχίων*). Cela est manifeste dans le passage suivant : *L'ischion* (*Voy. ισχίον*) où tourne le *μηρός* dans le cotyle. *Μηρός* doit être alors traduit non par le mot *cuisse*, mais par la circonlocution *os de la cuisse*.

Μυελός.—Homère a des notions assez précises sur la moelle; il sait qu'il en existe dans les os (4), et il a cru reconnaître l'analogie de cette moelle avec la substance contenue dans le canal vertébral (5); d'où l'on voit que l'appellation, fausse en réalité, de *moelle rachidienne* ou de *moelle épinière*, tire de bien loin sa première origine. Ailleurs (6) la fine fleur de farine (*ἄλφιτα*) est nommée *la moelle des hommes*, pour marquer à la fois l'importance du rôle que la moelle joue dans l'économie animale, et l'excellence de cet *alphiton* si souvent célébré par les médecins grecs. Nous apprenons enfin par un dernier passage (7) que les tout petits enfants mangeaient de la *moelle* et de la graisse onctueuse de mouton.

Μυών. — *Voy. κρέας*.

Νεφρός. — *Voy. χνίσση*.

(1) *Voy.* par ex. V, 666; XI, 583. — (2) *Voy.* par ex. I, 40 et 460.

(3) V, 660-62; XVI, 308-309.

(4) ὁστέα μυελόντα : *Od.* IX, 293.

(5) μυελὸς αὐτὲ σπονδυλίων ἐκπαλθ' : XX, 482-83

(6) *Od.* II, 290; XX, 108. — (7) XXII, 501.

Νεαίρη γαστήρ. — Voy. κενεων.

Νηδύς. — Voy. γαστήρ.

Νῶτον. — Voy. μετάφρενον,

Ὅδοός. — Ce mot ne présente aucune difficulté ; dans le langage anatomique il signifie toujours *dent*. — Quant à l'expression ἔρκος ὀδόντων (1), *palissade des dents*, il est impossible de savoir positivement s'il s'agit de l'arcade dentaire ou des lèvres qui protègent les dents à l'instar d'une palissade. Comme ἔρκος ὀδόντων ne se trouve que trois fois dans une même formule : ἔρκος φύγεν ἔρκος ὀδόντων, on peut supposer par analogie de langage que le poète a voulu dire : *la parole s'échappe des lèvres*. Par conséquent, je reviens sur l'opinion trop absolue que j'avais exprimée relativement à cette expression dans mes *Notices et Extraits des manuscrits médicaux*, p. 127.

Ὀμφαλός. — pris quelquefois dans Homère pour désigner le milieu d'une chose ; par exemple, le milieu de la mer (2), le milieu du bouclier (3), signifie, comme terme anatomique, soit le *nombril*, ou *ombilic*, c'est-à-dire le centre du corps (4), soit la *région ombilicale*, dans la locution παρ' ὀμφαλόν (5).

Πρότμησις, — qui ne se rencontre qu'une fois (6), est un synonyme d'ὀμφαλός. On pourrait, établissant un rapprochement entre προτέμνω et πρότμησις, admettre que le sens anatomique de πρότμησις vient de la section du cordon ombilical au moment de la naissance de l'enfant.

Ὅσσε et Ὀφθαλμός. — Ces deux mots, dont le second est de beaucoup le plus fréquent, me paraissent correspondre à toutes les significations de notre mot *œil*, qui représente tantôt l'*ensemble du globe oculaire* revêtu des paupières (7), tantôt le *globe oculaire* proprement dit, comme dans cette phrase : *les yeux injectés de sang* (8),

(1) IV, 350 ; XIV, 83 ; Od. XXIII, 70 — Remarquez aussi (IV, 137) l'expression ἔρκος ἀκόντων, *munimentum adversus tela*, en parlant des armes défensives. Ce qui confirme mon interprétation pour ἔρκος ὀδόντων. — Dans le 27^e fragment de Solon, éd. de Bergk, ἔρκος ὀδόντων a certainement le sens d'*arcade dentaire*, ou *dents* : Παις ἔτι νήπιος ἔρκος ὀδόντων φύσας ἐκβάλλει.

(2) Od. I, 50. — (3) XIII, 192. — (4) Par ex. lorsqu'Homère, limitant le bas-ventre, dit que cette région est comprise entre les αἰδοῖα et l'*ombilic* : XIII, 568.

(5) IV, 525 ; XX, 416 ; XXI, 180. — (6) XI, 424.

(7) V, 291 (ῥίνα παρ' ὀφθαλμόν) ; XIV, 493 (ὑπ' ὀφρύος... κατ' ὀφθαλμοῖσθεμεθλα) ; XVII, 136 (ἐπισκύνιον... ὅσσε καλύπτων).

(8) XVI, 349. Cf. Ib. 741 et XIII, 616-47 : *les yeux tombent à terre*. — Cf. XXIV, 637 : μύσαν ὅσσε ὑπὸ βλεφάρουσι.

tantôt les *parties brillantes de l'œil* (1), tantôt enfin l'*organe de la vue* ou la *vue elle-même* (2).

Ὅστέον — Sur ce mot, dont le sens *os* est invariable, je n'ai que trois remarques à faire : la première, c'est qu'Homère a très-bien reconnu la moelle qui existe dans presque tous les os (*Voy.* le mot μυελός); — la seconde, c'est qu'il a été frappé par la blancheur des os, non pas seulement pour les avoir observés sur les champs de bataille, où ils sont desséchés et blanchis par le soleil, mais aussi pour avoir reconnu cette teinte blanchâtre sur les os frais, à travers les blessures, et sans doute aussi chez les animaux : ainsi la locution *os blancs* (ὀστέα λευκά) se rencontre tantôt à propos d'une plaie du crâne (3), tantôt à propos d'os qui sortent du bûcher (4) ou qui restent exposés aux injures de l'air (5); ailleurs l'épithète λευκά est appliquée aux os au moment où la vie s'en retire (6). Une dernière remarque, c'est que le poète a signalé les parties ligamenteuses et tendineuses qui appartiennent aux os et aux muscles (7).

Ὠς, ὠς — est l'organe par lequel nous entendons (8); puis ce mot désigne tantôt le pavillon de l'oreille : *couper les oreilles* (9), *dresser* ou *abaisser les oreilles*, en parlant d'un chien (10); — tantôt le conduit auditif externe : *remplir les oreilles de cire* (11). Les blessures ont lieu dans la région de l'oreille *au-dessus, au-dessous, aux environs*; cette région paraît limitée en bas par la mâchoire (12). On disait aussi : les *oreilles* d'un vase (13), de la même façon que nous nous servons encore de ce mot pour désigner les anses.

Ὀφθαλμός. — *Voy.* ὄσσε.

Ὀφρύς — n'a pas d'autre sens que notre mot *sourcil*. Je vois que dans certaines locutions, par exemple : *Les larmes s'échappent sous*

(1) XIII, 435 (θέλξας ὄσσε φαεινά); *Od.* IV, 150 (ὀφθαλμῶν τε βολαί); *Od.* XIX, 211 : *Les yeux immobiles et devenus comme de la corne, ou comme du fer.* — Le poète veut exprimer, si je ne me trompe, cette espèce d'extinction de la lumière de l'œil qui se remarque dans les grandes émotions.

(2) Cf. par ex. V, 212; X, 275.

(3) XVI, 347. — (4) XXIII, 252.

(5) *Od.* I, 161. — (6) *Od.* XI, 221. — (7) *Od.* XI, 219.

(8) XV, 129 : οὐαὶ ἀκουόμεν ἔστι. Cf. X, 535; *Od.* XII, 177; *Batr.* 5, 144 : *son* ou *voix qui frappe les oreilles.* — Cf. X, 535.

(9) XXI, 455. — (10) *Od.* XVII, 291, 302.

(11) *Od.* XII, 47-48 : ἐπὶ δ' οὐαὶ ἀλείψαι ἐταίρων κηρὸν δεψήσας μελιηδέα. — Voyez aussi les passages cités note 8, et où le mot ὠς se réfère surtout au conduit auditif.

(12) XIII, 671; XVI, 606. — Cf. XI, 109; XIII, 177; XV, 433; XVII, 617; XX, 472-73; *Od.* XVIII, 96. — (13) *Voy.* par ex. XI, 633.

les sourcils; les yeux brillent sous les sourcils (1), les traducteurs rendent ὄφρος par *paupière*, mais je crois que c'est tout à fait à tort; le poète a parlé comme on parle encore maintenant lorsqu'on dit : *Ses yeux brillent sous ses épais sourcils*. Du reste Homère a très-bien délimité le sourcil lorsqu'il le place immédiatement à la partie inférieure du front (2). Ὀφρός désigne toujours les parties molles (3); l'*arcade sourcilière* est appelée simplement l'*os*; il n'y a pas ici d'exception à la règle presque constante : les os n'ont pas de nom propre dans Homère. Le sens général du mot ὄφρος est : *lieu élevé, saillant, crête*; c'est là aussi l'idée que représente le sens anatomique.

Ὄψις — signifie *visage* (4) et *vue* (5), mais non pas *vision*. Dans la phrase suivante (6) : πατὴρ φίλου ὄψιν ἀτυχθεῖς, le mot ὄψις peut recevoir les deux sens, mais plus probablement le second. Nous disons aussi : *être terrifié à la vue de quelqu'un*.

Πρόσωπον — signifie tantôt le visage tout entier (7) et tantôt l'une des parties principales, les joues (8).

Ὑπόπιον — est un ἑπᾶξ εἰρημένον qui paraît bien avoir aussi le sens du *visage* (9), comme le disent les interprètes; plus tard, ce mot se rencontre avec son sens étymologique : *région sous-oculaire*.

Παρεῖα. — Ce mot, toujours employé au pluriel, signifie tantôt les parties molles que nous nommons proprement *joues*, et tantôt, dans le sens étymologique un peu plus étendu, les *côtés du visage*. Ainsi *les joues se couvrent de larmes* (10); *elles se flétrissent et se dessèchent par la douleur* (11); *la pâleur se répand sur les joues* (12); *oindre, ou essuyer les joues* (13), *ramener le voile sur les joues* (14); *déchirer les joues* (15); — Παρήιον, synonyme de παρεῖα et de γναθμός (*mdchoire*), désigne aussi la région buccale (16). — Notez aussi l'épithète καλλιπάρης, *aux belles joues* (17).

Πῆχys — se trouve plusieurs fois dans Homère avec le sens de *bras* ou *membre supérieur* : par exemple, *entourer quelqu'un* ou *quelque*

(1) Voy. *Od.* IV, 153; VIII, 86, 531. — *Il.* XIV, 236. — (2) XXIII, 396.

(3) Voy. par ex. IX, 620; *Od.* IX, 389; XVI, 164.

(4) XXIV, 632. — (5) XX, 205. — (6) VI, 468.

(7) Voy. par ex. XVIII, 414 : *Nettoyer le visage avec une éponge*.

(8) Voy. par ex. *Od.* XVIII, 173 : *Les larmes qui souillent le visage* (πρόσωπα). Nous disons de même : *Les larmes inondent son visage*.

(9) XII, 462-63. Ἐκτωρ νυκτὶ θεῶν ἀτάλαντος ὑπόπια.

(10) XXII, 491; *Od.* VIII, 522 (ὑπὸ βλεφάροισι π.); XX, 353. — (11) *Od.* VIII, 530. — (12) III, 35. — (13) *Od.* XVIII, 172 et 200. — (14) *Od.* I, 334. — (15) XI, 393.

(16) *Od.* XIX, 208; XXII, 404-405. — *Il.* XXIII, 690. — *Ib.* XVI, 159.

(17) I, 323, en parlant de Briséis, et dans plusieurs autres passages de l'*Iliade*.

chose avec les bras (1) ; mais en un passage, unique il est vrai (2), *πῆχυς* désigne visiblement une partie du bras : *le trait déchira légèrement le πῆχυν du bras* (*χειρός*) *droit*, car *χείρ* signifie ici tout le membre supérieur. Quelle est cette partie du bras ? Je dois supposer que c'est le *coude* (3), car il ne s'agit pas de l'*avant-bras* en totalité. Homère (4), en effet, se sert de l'expression *ἐπὶ πῆχει* pour dénommer la partie médiane de l'arc (point de jonction des deux cornes qui composent l'arme) sur laquelle on plaçait la flèche et par où on saisissait l'arme. Les interprètes sont d'accord pour dire que cette partie était ainsi appelée par suite de la comparaison du bras avec l'arc, l'arc étant composé, comme le bras, de deux pièces réunies à angle. En deux autres endroits (5), on remarque la périphrase : *ὁ δὲ τόξου πῆχυν ἀνέλαυν*, tendre le *πῆχυς* de l'arc. Ici *πῆχυς* se rapporte-t-il, comme le veulent les scolastes, aux deux cornes dont la réunion formait l'arc, ou au point de jonction de ces deux cornes, point central des mouvements de l'arc ? La seconde interprétation me paraît la plus probable, puisqu'elle s'appuie sur le passage précité de l'*Odyssée*.

Πλευρή, Πλευρόν. — Ulysse est atteint d'un coup de lance qui traverse le bouclier, brise la cuirasse et déchire la peau des *côtés* (6). Ces détails ne laissent guère de doute sur le siège de la blessure ; c'est bien, à ce qu'il semble, des côtés de la poitrine qu'il s'agit ; mais on prête au poète beaucoup plus de précision qu'il n'en met dans l'emploi de ce mot, lorsqu'on traduit ici *πλευρά* par *côtés*. Ailleurs (7) encore, par suite du rapprochement des *épaules* et des *côtés*, on peut entendre *πλευραί* dans le sens de *côtés de la poitrine*. En un autre passage (8) *πλευρά*, plus indéterminé, se rapporte vraisemblablement à l'un des côtés de tout le tronc. Il en est de même de *πλευρή* là où le poète dit que le lion se frappe les *côtés* (*πλευράς*) avec sa queue (9).

Πνέμων. — Je n'ai rencontré ce mot que dans deux passages (10) et dans chacun de ces passages le sens n'offre aucune obscurité, c'est

(1) Voy. par ex. V, 314 (*πῆχες λευκῶς*) ; *Od.* XXIII, 240 (*id.*) Cf. *Hymn. in Apoll.* 117.

(2) XXI, 166 ; *πῆχυν ἐπιγράβδην βάλε χειρός*.

(3) C'est plus tard que *πῆχυς* signifie un des os de l'avant-bras, le *cubitus*.

(4) *Od.* XXI, 416-19 : *ὅιστόν ἐπὶ πῆχει ἐλών*. — (5) XI, 375 ; XIII, 583.

(6) XI, 435-37 : *ἀπὸ πλευρῶν χροά ἐργαθεν*.

(7) XXIII, 716. Voy., peut-être encore dans le même sens, *Od.* XVII, 232.

(8) IV, 468. — (9) XX, 170.

(10) IV, 528 ; XX, 486 : *τὸν βάλε μέσσον ἄκοντι, πάγη δ' ἐν πνεύμονι χαλκός*. Cf. XVI, 623 : *ἐγὼ σε βάλοιμι τυγῶν μέσσον ὀξέτι χαλκῷ*. Il s'agit probablement d'une plaie de poitrine.

bien du *poumon* qu'il s'agit : *l'arme frappe le sternum au-dessus de la mamelle et pénètre dans le poumon* ; la *flèche* atteint les *parties centrales* et s'enfonce dans le poumon.

On remarquera, en passant, cette expression de *parties centrales* pour désigner la poitrine ; plus tard les médecins Méthodiques se servirent aussi de la locution τὰ μέσα en parlant des régions moyennes du tronc.

Ῥέθος. — Voy. γῆρον.

Πῶς. — Ce mot correspond à tous les sens de notre mot *pied* ; nous devons seulement noter que le poète (1) a distingué, comme partie spéciale dans le *pied*, le *tarse*, τارسός ; mais ce n'est pas la *plante*, comme quelques-uns traduisent ; c'est, à proprement parler, le *tarse* et le *métatarse* ou ce qu'on appelle vulgairement le *cou-de-pied*, puisqu'il est dit que la *flèche pénétrant à travers le tarse* s'enfonça dans la terre.

Πραπίδες. — Voy. ἦπαρ.

Πρόσωπον. — Voy. ὄψις.

Πρότμησις. — Voy. ὀμφαλός.

Πτέρη — ne se trouve qu'une fois dans Homère (2) avec le sens évident de *talon*. — Voy. νεῦρον.

Ῥάχις. — Voy. μετάφρενον.

Ῥίς — signifie tantôt le *nez* pris dans son ensemble : *briser, couper le nez, tomber sur le nez* (3), et le poète emploie indifféremment le singulier ou le pluriel ; — tantôt plus spécialement les *narines*, par exemple : *aspirer l'air par les narines* ; *mettre l'ambroisie sous le nez* (4) ; *remplir le nez ou les narines* ; *fermer le nez* ; *caillot de sang qui s'échappe par les narines sous forme de tuyau* (5). — La position du nez est ainsi déterminée : *entre les deux yeux et sous le front* (6).

Ῥινός. — Voy. δέρμα.

Σάρεξ. — Voy. κρέας.

(1) XI, 377 et 388.

(2) XXII, 396-97. — Cf. *Batrach.*, vers 46.

(3) XIV, 467 ; XXIII, 395 ; *Od.* XVIII, 86 ; XXI, 301 ; XXII, 475.

(4) Ici on trouve par exception le singulier, mais Homère a dit : *mettre sous le nez*, pour *sous les narines*, exactement comme font les modernes.

(5) *Od.* XXIV, 318-19. — *Od.* IV, 445. — *Il.* XXIII, 777 ; cf. XIX, 39. — *Od.* XXII, 18-19 : αὐλὸς ἀνὰ ῥίνας παχύς ἦλθεν αἵματος. Cf. *Il.* XVI, 349-50. — Dans la *Batrach.*, 231-32, le cerveau broyé s'échappe à travers les narines.

(6) V, 291 ; XIII, 616.

Σκέλος. — Voy. κνήμη.

Σπλάγχνα. — Voy. ἔγκατα.

Σπονδύλιος. — Voy. ἀστράγαλος.

Στέρνον. — Dans les passages assez nombreux où ce mot est employé par Homère, il n'a jamais la signification restreinte de notre terme anatomique *sternum* ; mais il signifie toujours la partie antérieure de la cage thoracique. En d'autres termes, il correspond au sens vulgaire de notre mot *poitrine*. Ici, comme en d'autres circonstances analogues, je crois devoir négliger de donner des exemples.

Στήθος a un sens plus étendu que στέρνον. Il ne désigne pas autre chose que la partie antérieure de la poitrine dans ces phrases : *se frapper la poitrine* (1) ; *poitrine velue* (2) ; *la séduisante poitrine de Vénus* (3) ; *la clavicule qui sépare la poitrine du cou* (4), et aussi dans tous les cas de blessure à la poitrine ; mais dans beaucoup de passages où il s'agit de la cuirasse qui embrasse la poitrine (5), il semble évident que στήθος répond à toute la circonférence de la cage thoracique. Enfin ce mot ne signifie pas seulement les parois, mais aussi la cavité de la poitrine, d'abord dans cette formule, qui revient si souvent : *courage ou intelligence dans la poitrine* (6), ou dans des formules analogues, puis dans ces phrases : *voix ou paroles qui s'échappent de la poitrine* (7) ; *faire tomber goutte à goutte du nectar et de l'ambrosie dans la poitrine* (8) ; *cœur qui bat dans la poitrine* (9).

Στόμα — répond à tous les sens de notre mot *bouche* (10) ; tantôt il désigne l'intérieur même de la bouche ou la cavité buccale (11) et tantôt l'entrée de la bouche, les lèvres (12). L'embouchure d'un fleuve est appelée aussi στόμα (13).

Στόμαχος. — Dans les trois passages (14) où se rencontre ce mot,

(1) XVIII, 31, 51 ; Od. XX, 17. — (2) XVIII, 415, particularité qui est toujours donnée comme un signe de vigueur. — (3) III, 397. — (4) VIII, 325-26.

(5) Cf. par ex. II, 416, 544 ; X, 21. — (6) Voy. par ex. XIII, 732. — (7) III, 221.

(8) XIX, 347-48 ; 353-54. — Ne serait-ce pas là la première origine de cette erreur singulière que professaient plusieurs médecins ou philosophes de l'antiquité sur le passage de la boisson dans le poumon et que nous retrouvons nettement exprimée dans Alcée et dans Euripide ? Cf. aussi Macrobe, VII, 15, 2, et voy. p. 58, note 5. — (9) XXII, 452.

(10) Même en un passage il signifie *front de bataille* : XX, 359. Στόμα, comme en latin *os*, désigne la *bouche* et *l'ensemble du visage*.

(11) X, 375 ; XVI, 345, 410 ; XXIII, 777 (remplir la bouche).

(12) VI, 43 (tomber sur la bouche). Cf. XIV, 467 ; XV, 607 (écume autour de la bouche) ; XXIII, 395. — (13) Od. V, 441. — (14) III, 292 ; XVII, 47 ; XIX, 266.

dont le sens a tant varié chez les auteurs anciens, je ne trouve aucune détermination précise ; il s'agit soit d'une blessure à la racine, à la base (θέμεθλα), du στόμαχος (1), soit d'animaux qu'on immole en leur coupant le στόμαχος. Sans doute Homère n'attachait pas d'autre signification à ce mot que celle que nous attachons aux expressions *gorge* ou *gosier* dans des cas analogues, sans songer à une partie spéciale, à l'*œsophage* par exemple. Or, c'est précisément ce canal qui a été nommé très-anciennement στόμαχος. On peut admettre cependant que c'est l'idée de *canal* (sens primitif de στόμαχος), qui est présente à l'esprit du poëte, et que cette idée lui était suggérée par la considération de l'arrière-gorge ou pharynx, vestibule commun des deux conduits œsophagien et laryngien.

Φάρυγξ — signifie à la fois le *vestibule laryngo-pharyngien*, connu sous le nom de *pharynx* ou *arrière-gorge* (2), et le *cou*, ou du moins la partie supérieure du cou (3), dans une locution qui revient à celle-ci : *saisir quelqu'un à la gorge*.

Σφυρόν. — Dans les cinq passages où il se rencontre, σφυρόν désigne manifestement les *chevilles* ou *malléoles*, parties situées au bas de la jambe, près du talon (4).

Ταρσός. — Voy. ποῦς, et remarquez que le sens primitif de ce mot paraît avoir été celui de *claire* (5), objet avec lequel le tarse a la plus grande analogie.

Τένων. — Voy. νεῦρον.

ὑπερώη. — qui signifie proprement une partie *haute*, désigne manifestement le *palais* ou *voûte palatine* dans un passage de l'*Iliade* (6). le seul du reste où ce mot se rencontre (7).

ὑήνη. — Ce mot ne se trouve pas dans Homère, où on lit seulement le dérivé ὑπηγήτης, *pubescens* (8), de sorte que le Pseudo-Ga-

(1) θέμεθλα ne se trouve qu'en deux endroits dans Homère, ici et XIV, 493, à propos de l'œil, et je crois que par le στόμαχ, il désigne la base ou partie inférieure du cou, et par l'œil le fond de la bouche.

(2) *Od.* IX, 373-74 : *le cyclope rejette par le pharynx du vin et des débris humains*.

(3) *Od.* XIX, 480 : *Ulysse prend sa nourriture par le pharynx*.

(4) IV, 147 ; XXII, 397. — Cf. IV, 518 ; VI, 117 ; XVII, 290.

(5) *Od.* IX, 219.

(6) XXII, 495.

(7) Voy. dans notre éd. d'Oribase, t. III, p. 699, la différence entre ὑπερώα et οὐρανίσκος.

(8) XXIV, 348 ; *Od.* X, 279.

lien (1) se hâte un peu trop vite de conclure que dans Homère *ὀπήνη* est synonyme de *μύσταξ*, *partie supérieure de la lèvre*, ou *poils qui croissent sur cette partie*; car même dans les deux passages précités, où se trouve le mot *ὀπηγήτης*, il s'agit probablement d'autres signes de la puberté que de ceux qui se révèlent à la lèvre supérieure.

Ὑπώπιον. — *Voy.* ὄψις.

Φάρυγξ. — *Voy.* στόμαχος.

Φλέψ. — Ce mot ne se lit qu'une fois dans Homère (2); mais le passage est fort curieux, car il s'agit à peu près certainement de la division par un coup d'épée ou de lance d'un des vaisseaux du cou.

. . . . ἀπὸ δὲ φλέβα (3) πᾶσαν ἔκερσεν,
ἦτ' ἀνὰ νῶτα θέουσα διαμπερὲς αὐχέν' ἱκάνει.

Il coupe de part en part le vaisseau qui remonte à travers le dos, jusqu'au cou.

Ce qui doit particulièrement fixer l'attention de l'historien, c'est que ce passage est en conformité parfaite avec une partie de la description des vaisseaux, telle que nous la trouvons dans un fragment de Syennesis de Chypre (4), dans un autre de Diogène d'Apollonie (5), enfin dans le paragraphe 11 du traité *De la nature de l'homme* (6). En rapprochant ces divers textes, surtout les deux derniers, de celui d'Homère, on voit que le poète, lorsqu'il dit que le vaisseau remonte du dos au cou, a entendu non pas la partie antérieure de la colonne vertébrale dans la cavité thoracique, mais la partie postérieure et extérieure; de sorte qu'il fait allusion à la veine *jugulaire externe* (7), laquelle est une portion de la *première paire* des gros vaisseaux dé-

(1) *Introd. seu Medicus*, 10; t. XIV, p. 703.

(2) XIII, 546-47.

(3) Il ne faut pas oublier que dans les plus anciens textes φλέψ n'a que le sens général de vaisseau ou canal, mais non pas du tout le sens déterminé et anatomique de *veine*.—Galien (*in Hipp. de Nat. hom.*, II, 6; t. XV, p. 139), pour avoir voulu être trop précis dans son explication de ce passage, ne semble pas avoir saisi le rapport qui existe entre l'angéiologie d'Homère et celle d'Hippocrate. — Dans un fragment de Chœrilus (n° 10, éd. Dübner, dans la *Bibl. graeca* de Didot, à la suite d'Hésiode), il est dit que les pierres sont les *os* de la terre, et que les fleuves sont ses *vaisseaux*. D'où l'on voit que déjà du temps de ce poète (environ 479 avant Jésus-Christ), on avait une idée du rôle physiologique (*arrosement* et *nutrition*) du système vasculaire. On retrouve cette comparaison développée et agrandie dans Démocrite.

(4) Arist. *Hist. anim.* III, 3.—(5) *Fragm.* 7, ed. Panzerbieter.—(6) *Œuvres d'Hipp.* éd. Littre, t. VI, p. 58.

(7) L'ouverture de ce vaisseau suffirait difficilement à donner la mort, mais sans doute l'épée était allée plus loin que ne pouvaient la suivre les connaissances anatomiques d'Homère, et elle avait atteint la jugulaire interne et la carotide.

crits, en partie d'imagination, par l'auteur hippocratique. C'est, du reste, le vaisseau le plus apparent du cou. Il n'y a pas lieu de donner ici toutes les explications qui peuvent servir à comprendre comment ont pris naissance ces notions primitives et si grossières d'angéiologie; mais on ne peut méconnaître l'intérêt qui s'attache à la découverte des origines les plus lointaines de cette partie de l'anatomie jusque dans les poèmes homériques. Au temps où chantait Homère, sinon au temps où se passaient les événements qu'il a chantés, nous trouvons dans des observations précises, ou dans des connaissances populaires, les premiers rudiments d'une science dont nous pouvons suivre les développements jusqu'à Hippocrate.

C'est d'Homère que datent positivement pour nous l'anatomie, la physiologie, la chirurgie et, d'une façon moins évidente, la médecine. Avec l'*Iliade* et l'*Odyssée* commence la tradition vivante; puis l'étude patiente des textes épars et mutilés nous permet de suivre cette tradition jusqu'au moment où elle se résume et s'absorbe dans la collection hippocratique. Je n'aurai perdu ni mon temps, ni ma peine, si je suis arrivé par un long et rude travail à démontrer que c'est dans Homère qu'il faut chercher nos véritables origines médicales, et nulle part ailleurs. L'archéologie n'y perdra rien, je l'espère, et l'histoire de la médecine y gagnera beaucoup.

Φρήν. — L'histoire de ce mot, employé plus souvent au pluriel qu'au singulier, appartient en grande partie à la psychologie, un peu à la physiologie (V. ce chapitre, p. 53), et dans un très-petit nombre de vers à l'anatomie. On peut suivre, jusqu'à un certain point, le passage du sens psychologique au sens anatomique. Ainsi quand le poète dit : *Agamemnon soupirait dans sa poitrine, du profond de son cœur, et les phrènes tremblaient au dedans de lui* (1), il s'agit bien là de quelqu'une des parties situées aux confins de la poitrine et de l'abdomen, il s'agit surtout de ces palpitations cardiaques ou précordiales qu'on remarque dans les grandes émotions. L'expression πλήγη φρένας (2) semble aussi se rapporter à ces mouvements désordonnés. Quand Homère répète si souvent que le θυμός ou l'ἦτορ sont dans les *phrènes*, ne peut-on pas supposer encore que φρένες désigne, dans ce cas, une partie du corps? Enfin l'épithète ἀμφιμέλαινα (3), appliquée aux φρένες, et qu'on traduit généralement par *præcordia*

(1) X, 9-10.

(2) XIII, 394; mais surtout XVI, 403 : *excussus* ou *perculsus est mente*, disent les interprètes latins.

(3) I, 103; XVII, 499; *Od.* IV, 661.

circumfusa nigro sanguine, porte à croire que le poëte fait allusion au sang que renferme la poitrine, et dont le bouillonnement est cause, en effet, de certaines passions.

Mais ce serait peut-être aller déjà trop loin dans ces interprétations, même si indécises qu'elles soient, si on ne pouvait pas alléguer au moins deux vers où φρένες a un sens anatomique à peu près déterminé, l'un dans l'*Iliade* : un coup de lance est porté là où les *phrènes enveloppent le cœur dense* (1) ; l'autre dans l'*Odyssée* : blessure à la poitrine, là où les *phrènes tiennent le foie* (2). J'ai tâché d'expliquer plus haut (*Voy.* l'article ἥπαρ) qu'il s'agit du diaphragme dans le second vers, et dans le premier du diaphragme et peut-être aussi du péricarde.

Χεῖλος — mot assez rare dans Homère, signifie les *bords d'un fossé* (3), les *rebords d'un vase* (4), les *lèvres* proprement dites (5).

Χεῖρ — a, dans Homère, les mêmes significations que dans Hippocrate. Ainsi ce mot désigne tantôt *le bras tout entier*, et alors il est synonyme de βραχίων (6), tantôt *l'avant-bras* et alors il ne diffère guère de πῆχυς (7), tantôt enfin *la main* (8); dans ce dernier cas χεῖρ est ou seul ou accompagné de l'épithète ἄκρα, *extrema manus* (9),

(1) XVI, 481. — (2) *Od.* IX, 301. — (3) XII, 52. — (4) Cf. par ex. *Od.* IV, 132.

(5) XXII, 495; *Od.* XVIII, 21. — XV, 101-102 (*rire des lèvres*); *Od.* I, 381 : ὁδᾶξ ἐν χεῖλεσι φόντες, *se mordre les lèvres*; formule qui revient plusieurs fois dans l'*Odyssée*. — (6) V, 81 : coup sur l'épaule qui détache le *bras*; XXI, 627, 687 (*bras ou main*); *Od.* V, 454.

(7) XX, 478-80. Dans le second vers, il s'agit évidemment de l'avant-bras (blessure près des tendons qui viennent du coude); mais dans le troisième (ὁ δὲ μὲν μέν χεῖρα βαρυνθεῖς), on peut entendre *bras* ou *main*; du reste, Homère a pu employer χεῖρα au vers 479, comme nous employons le mot *bras*, lorsqu'en réalité il s'agit de l'*avant-bras*. — XI, 252 : même remarque.

(8) *Voy.* d'abord tous les passages où se trouve la locution χεῖρ ἐπὶ καρπῷ, et que j'ai indiqués à l'article καρπός, puis : I, 323; V, 309, 416-17; XVI, 510, où l'on rencontre à la fois βραχίων pour désigner *tout le membre inférieur*, et χεῖρ pour désigner *la main*; XIII, 595; XV, 695 (*grande main*); XVII, 296 (*main épaisse*); XVIII, 317; XXIV, 478-79 (*maines qui tuent les hommes*); *Od.* X, 42; — enfin, XV, 113-14; XVI, 792; *Od.* XIII, 164, 199, et XIX, 467, où l'on trouve l'épithète καταπρηνής. Le *Trésor* traduit *prona dependens* ou simplement *prona*; mais comme le poëte se sert de cette épithète, en parlant de coups donnés sur l'épaule, de Neptune qui pousse un vaisseau avec la main, de dieux ou de héros qui se frappent la cuisse, surtout de la nourrice d'Ulysse qui touche une cicatrice, il est impossible d'admettre ici l'interprétation de *main pendante*, et je crois que χεῖρ καταπρηνής signifie *le plat de la main, la main ouverte et inclinée*, ce qui revient presque, comme dans Hippocrate, à *main en pronation*, signification conforme à l'étymologie.

(9) V, 336.

ce qui semble bien prouver que le sens le plus ordinaire était le sens le plus général. Du reste, c'est par l'examen de l'ensemble de la phrase qu'on peut déterminer ces diverses significations, et j'ai choisi parmi plusieurs centaines de passages ceux qui me semblaient les plus décisifs, tout en prévenant qu'il n'est pas toujours facile de distinguer très-nettement le sens de *bras* et celui de *main*, puisque Homère emploie le mot *χείρ* dans les mêmes circonstances où nous nous servons des mots *main*s ou *bras* là où l'on peut entendre indifféremment soit le bras, soit la main (1).

On pourrait presque trouver aussi un sens métaphorique dans l'emploi du mot *χείρ* en certains passages, par exemple lorsque le poète dit : *main*s invincibles (2), ou porter *les mains puissantes sur les vaisseaux* (3), c'est-à-dire *exercer des violences*. Tout cela prouve avec quelles réserves on doit rechercher dans Homère le langage technique sous le langage ordinaire, et combien, malgré des connaissances déjà très-précises, il y avait de vague dans l'expression. La science existe avant la langue scientifique, c'est-à-dire avant que les savants aient imposé un sens à certains mots usuels, ou inventé des mots qui correspondent aux faits et aux idées nouvelles. C'est une cause d'embarras extrêmes et de difficultés souvent insurmontables, surtout quand on veut trouver dans un auteur non technique ce qui n'y est pas et ce qui ne saurait y être.

Χολάδες. — *Voy. ἔγκατα.*

Χρώς. — *Voy. δέρμα.*

ῥωμος. — Le plus souvent ῥωμος a dans Homère le sens très-étendu de notre mot *épaule*, c'est-à-dire qu'il désigne toute la partie supérieure du dos, y compris, bien entendu, la région scapulaire en arrière, en haut et sur les côtés; par exemple dans ces phrases : *enlever les armes de dessus les épaules*; — *nuage qui entoure les épaules*; — *arracher la tête des épaules*; — *avoir la tête sur les épaules*; — *jeter un manteau sur les épaules*; — *larges épaules*; — *répandre la grâce sur la tête et sur les épaules* (4). Mais en divers autres pas-

(1) IV, 493 : νεκρὸς δὲ οἱ ἔκπεσε χεῖρὸς. Nous dirions également, en parlant d'un corps volumineux qu'on ne tient pas seulement dans les mains, mais qu'on embrasse, *ce corps échappe des mains*; et c'est sans doute dans ce double sens qu'Homère se sert ici du mot *χείρ*. Remarque analogue pour VII, 130 : *élever les mains au ciel*.

(2) I, 567 : ἀπτοῖ χεῖρες. — Cf. Hésiode, *Op. et dies*, 148, où χεῖρες ἀπτοῖ paraît signifier *bras*.

(3) I, 88-89 : οὐτις... παρὰ νηυσὶ βαρεῖας χεῖρας ἐποίσει.

(4) V, 621-22; VIII, 194. — XV, 308; cf. *Od.* VI, 219. — XVII, 126. — II, 259. — *Od.* XV, 61. — *Od.* XVIII, 68. — *Od.* VIII, 19.

sages, et surtout à propos des blessures, il a le sens plus précis et plus anatomique de *région scapulaire* ou épaule proprement dite. Ainsi le poète dit : *frapper au métaphrène entre les deux épaules*; — *arracher le fer de l'épaule*; — *trait qui traverse au bas de l'épaule*; — *coup porté au bas de l'épaule*; — *clavicules attachées à l'épaule*; — *tomber sur le sinciput et les épaules*; — *mouvoir les bras sur les épaules* (1).

III. — PHYSIOLOGIE.

Les notions d'Homère sur la science générale de la vie ne sont ni très-étendues ni toujours très-précises; on doit cependant les recueillir avec soin, car elles représentent les origines les plus reculées des théories que nous trouverons plus tard dans les écrits des philosophes et dans la Collection hippocratique. C'est surtout par les expressions dont le poète se sert pour peindre la mort ou la défaillance, laquelle est une mort apparente, que nous pouvons apprécier l'idée qu'il se faisait de la vie. J'ai relevé à ce sujet les textes les plus importants où il est question soit de la mort naturelle ou de la mort violente, soit de la défaillance, et je vais les rassembler sous les yeux du lecteur.

Dans les poèmes homériques trois mots servent généralement à exprimer la *vie* : *θυμός* (2), *φρένες*, *ψυχή*. Nulle part la vie n'est définie, mais en près de cent passages, il est dit que la mort est la perte de la *ψυχή* (*psyché*, — *âme*), ou du *θυμός* (*esprit*), ou des *φρένες*. Homère reconnaissait donc dans l'homme et dans les animaux, car sous ce rapport il n'établit aucune différence entre eux (3), deux principes (4) : d'un côté les membres et les viscères, et de l'autre un certain *souffle*, un certain *esprit* analogue à ce qu'on a appelé plus tard le *πνεῦμα* (5), qui anime le corps. Il n'existe, bien entendu, aucune distinction formelle entre ce que nous nommons aujourd'hui *matière* et *esprit*.

(1) V, 57 (Cf. 399-400); XVI, 807. — V, 110. — XVII, 309-310 (Cf. 598). — XV, 341 (Cf. V, 16, 188; XVI, 478). — XXII, 324. — V, 586. — XXIII, 628.

(2) Je remarque que dans divers passages, notamment *Od.* XIV, 490 (*νόον ἐνὶ θυμῷ*), *θυμός* semble pris au sens anatomique comme *φρένες*, en même temps qu'au sens physiologique.

(3) III, 294 : *θυμοῦ δαυομένου*, en parlant des agneaux immolés; XVI, 469 : *ἐπτατο θυμός*, en parlant d'un cheval; XXIII, 880 : *ἐκ μελέων θυμός πτάτο*, en parlant d'un oiseau. — *Od.* III, 465 : *λίπε δ' ὀστέα θυμός*, en parlant d'un bœuf.

(4) *Καὶ γὰρ θῆν τούτῳ τρωτὸς χρώς ὀξεί· χαλκῷ, ἐν δὲ ἰα ψυχῇ, θνητὸν δὲ ἔφαθ' ἀνθρώποι*, XXI, 569, en parlant d'Achille; Voy. aussi XXIII, 191.

(5) Ce mot ne se trouve même pas dans Homère.

Recherchons donc d'abord quelle est l'essence et quelle est la demeure de cette *âme* ou de cet *esprit*. Ordinairement Homère, pour exprimer l'idée de *perte de la vie*, se sert de verbes dont la signification est très-générale (1) ; mais en divers passages (2) il emploie des verbes dont le sens est caractéristique et précis : ἀποπνέω, καπύσσω, *exhaler*, et ἵπταμαι, *s'envoler* ; ailleurs (3) il est dit, en parlant d'un sanglier, que la vie s'envola ; enfin on voit dans l'*Odysée* (4) l'âme (ψυχή) voltiger comme un songe. D'où l'on peut conclure que le poète considérait la vie comme résultant de la présence dans le corps d'un certain *air* qui joue plus tard un grand rôle dans les théories physiologiques des philosophes. Ce principe de vie n'est pas très-différent de la respiration elle-même, puisque Achille dit quelque part (5) : L'âme (ψυχή) de l'homme ne peut ni revenir, ni être reprise ou ressaisie quand elle a franchi la barrière des dents. Le *souffle*, la *respiration*, l'*air*, sont encore pour nous les symboles mêmes de la vie. C'est aussi le *souffle* de Dieu qui anime l'homme dans la *Genèse*. Toute la physiologie antique est sous la domination de cette idée.

Ce principe vital, comme nous l'avons vu, s'appelait indifféremment ψυχή, θυμός, ou même φρένες. En réunissant les passages où ces mots se trouvent, et en les comparant entre eux, on ne remarque en général que des nuances légères dans la signification de ces mots

(1) Par ex. : λύθη ψυχή τε μένος τε, V, 296 ; VIII, 315 ; ἔλιπε ψυχή, V, 696 ; ψυχῆς ὀκιστος δλεθρος, XX, 325 ; θυμὸν ἀπηύρα, XVI, 828 ; ἀπὸ θυμὸν δλεσσαν, VIII, 90 ; XI, 342 ; XVII, 616 ; XX, 412 ; λίπε θυμός, XVI, 410. On voit que les expressions encore consacrées de *lipothymie* et *lipopsychie* (λιποθυμία, λιποψυχία) ont une origine fort ancienne. — Un auteur hippocratique (*Affect. int.* § 25, t. VII, p. 236, éd. Littré) se sert aussi de l'expression *rendre l'âme* : ἀφῆκε τὴν ψυχὴν.

(2) θυμὸν ἀποπνέων, IV, 524, et XIII, 654 (ce même verbe est employé dans deux autres circonstances où il ne s'agit plus de mort, VI, 182 ; *Od.* IV, 406, avec le même sens, c'est-à-dire *exhaler*) ; XVII, 856, Ψυχή δ' ἐκ ρεθίων πταμένη αἰδόσθε βεβήκει ; XXII, 362 ; cf. XVI, 469, ἔπτατο θυμός en parlant d'un cheval (de ce même cheval il est dit aussi, vers 468, θυμὸν ἀίσθων, *expirant sa vie*, d'où l'on peut conclure qu'il y a ici une gradation entre les mots ἀίσθων et ἐπτατο) ; XXIII, 880, en parlant d'un oiseau (ἀπὸ δὲ ψυχὴν ἐκάπυσσε) ; XXII, 467. Cf. *Batrach.*, 211 : *l'âme s'envole*.

(3) *Od.* XIX, 454 : ἀπὸ δ' ἔπτατο θυμός.

(4) *Od.* XI, 222. Voy. aussi au chapitre *Chirurgie* l'observation de la défaillance de Sarpédon.

(5) IX, 408-409. — Une idée analogue est exprimée dans le 325^e frag. d'Euripide, éd. Wagner (φιλημάτων δὲ ψυχὴν ἐμὴν κτήσαιο, *il prenait mon âme par la multitude de ses baisers*), et dans la 78^e épigramme du v^e chap. de l'*Anthologie palatine* (t. I, p. 76, éd. Dübner, collect. Didot) : Τὴν ψυχὴν, Ἀγάθωνα φιλῶν, ἐπὶ χεῖλεσιν ἔσχον. *Animam meam, Agathonem osculans, in labris habui*.

quand ils désignent la vie (1); ils servent également à exprimer le courage, l'ardeur, l'intelligence, les passions, en un mot, tous les mouvements de l'esprit et des sens (2). Pérdre le θυμός ou perdre la ψυχή c'est certainement la même chose dans un très-grand nombre de passages; cependant il faut remarquer que c'est toujours la *psyché*, l'*âme* (ψυχή) qui descend aux enfers, qui revient, qu'on interroge, qui donne des avis, qui prophétise, qui parle (3); c'est par l'âme et par les genoux qu'on implore (4); de sorte que l'âme est plus personnelle; elle représente l'être, elle le perpétue pour ainsi dire dans le monde souterrain; tandis que le θυμός ou les *phrènes*, plus impersonnels, semblent appartenir au courant général, au foyer commun de la vie, bien qu'ils soient plus spécialement le centre ou le siège des impressions morales ou intellectuelles et des déterminations actives auxquelles l'âme participe aussi (5). Comme ces impressions retentissent évidemment dans la poitrine (6) par les mouvements du cœur ou les sensations de l'épigastre, c'est précisément cette observation qui a fait si longtemps attribuer au cœur les fonctions du cerveau. Dans cette physiologie-psychologique tout est vague, incertain; les mots, par conséquent, n'ont pas plus de précision que les idées; tantôt ils sont synonymes et tantôt on marque entre eux une certaine différence, souvent très-difficile à saisir (7).

(1) Dans un passage de l'*Odyssée*, XI, 221-222, la mère d'Ulysse marque une distinction très-nette entre le θυμός qui quitte les os blancs, et la ψυχή qui voltige comme une ombre après la mort et qui se rend dans les demeures de Pluton. — On peut noter également dans l'*Iliade* un passage (XXIII, 100 et 104) où il est dit que la ψυχή, l'image (εἰδωλον), descend aux enfers, mais que les φρένες n'y existent plus (οὐκ ἐνι πάμπαν). Cf. aussi XVI, 504-505, et Malgaigne, *Anatom. et Phys. d'Homère*, p. 24.

(2) C'est ainsi qu'on dit d'Achille qu'il n'avait pas le cœur tendre, οὐ γλυκύθυμος, XX, 467. Avec la signification de courage, θυμός est placé volontiers dans la poitrine, où retentissent les émotions (cf. par ex. V, 208; XIV, 39-40).

(3) Voy. par exemple I, 3 et 4. — A propos de ces deux vers, Halbkart, dans une bonne dissertation (elle semble avoir inspiré celle de Hamel. Paris, 1832) qui a pour titre : *Psychologia Homérica*, etc., Züllichaviae, 1786, in-8 (p. 13), fait la remarque suivante : « Homerus cum de anima et corpore sermo est, illam nomine suo, hoc autem pronomine αὐτός (ψυχᾶς Ἀτρεΐ προΐαψεν ἡρώων, αὐτοὺς δὲ ἐλώρια τεύχε κύνεσσιν) denotat; tum quod illius aetatis homines, quae corporis magis quam animi perficiuntur viribus, in iis maxime occupabantur..., id magis ad se pertinere arbitrabantur; tum quod sensibus, quorum vim tunc temporis maximam fuisse constat, corpus quidem cognoscebant, haud ita vero animam. » — XVI, 625; XXIII, 100; *Od.* XI, 65, 150. Voy. même *Batrach.* 239. — XXIII, 65; *Od.* X, 492; *Ib.* XI, 51, 84, 90. — XXIII, 221; XXX, 23; *Od.* XXIII, 251.

(4) XXII, 338. — (5) IX, 321-322. — (6) XIV, 39-40; θυμός ἐνι στήθεσσι.

(7) Voy. I, 193; II, 3; IV, 163; V, 406; VI, 671; VII, 447; IX, 321-22; XI, 334; XVI, 504-505; *Od.* I, 4-5; XI, 203-204; XXI, 154, 171. — Gallen, *Dogm. Hipp. et*

Il y a du moins un point mis, je crois, hors de doute pour la *psyché*.

Où résidait cet *air vital*? Ici encore Homère est le précurseur des physiologues qui, pour la plupart, ne reconnaissent pas de siège déterminé pour le principe de la vie, mais le considèrent comme répandu dans tout l'organisme. Ainsi la vie quitte les os, abandonne les membres, est arrachée des entrailles, ou, poussée, s'échappe à travers la blessure (1); elle suit la lance que Patrocle arrache de la poitrine de Sarpédon (2). Il y a aussi l'idée d'une séparation violente entre le corps et le principe vital dans cette expression, encore usitée de nos jours : *il lui arracha la vie* (3), et dans l'épithète θυμοραϊστής (*qui brise la vie*) donnée à la mort (4).

Pour peindre les phénomènes apparents de la mort, Homère a des images que j'oserais appeler pittoresques s'il s'agissait d'un autre sujet et qui prouvent une fois de plus son génie observateur : des ténèbres couvrent les yeux (5), une nuit noire, une nuit ténébreuse voile les yeux (6), un brouillard s'étend sur la vue (7), la vue tourbillonne (8), des nuages sombres environnent le blessé (9), une mort

Plat. III, 2; éd. de Kuehn, t. V, p. 295 suiv., et III, 7, p. 342-43, veut démontrer, d'une part, par la citation de nombreux passages, qu'Homère a placé l'âme irascible, et l'âme rationnelle dans le cœur, ainsi que l'ont fait beaucoup de philosophes et de médecins, et de l'autre que l'âme concupiscente est mise dans le foie par le poète; il invoque en preuve le supplice de Tityus (*Od.* XI, 573 suiv.), dont un vautour déchire le foie pour avoir voulu attenter à l'honneur de Latone; si le poète parle du foie plutôt que d'un autre viscère, c'est pour bien marquer que le foie est, dit Galien, le siège des mauvais penchants! Avec de telles explications on va loin dans l'interprétation des textes.

(1) Γαστέρα τύψε μέσην, ἐκ δ' αἶνυτο θυμόν, IV, 531; λῖπε δ' ὀστέα θυμός, XII, 386 (cf. *Od.* XI, 221); ὧκα δὲ θυμός φηγε' ἀπὸ μελέων, XIII, 671-672 (Cf. *Batrach.* 215); ψυχὴ δὲ κατ' οὐταμένην ὠτειλήν ἔσσυτ' ἐπειγομένη, XIV, 518-19.

(2) ἐκ χροῶς ἔλκε δόρυ · προτὶ δὲ φρένες (vie) αὐτῷ ἔποντο, τοῖο δ' ἄμα ψυχὴν (âme) τε καὶ ἔγχος ἐξέρυσ' αἰχμὴν, XVI, 504-505. — Φρένες est ici curieux à noter, car il semble qu'Homère se sert plus volontiers de ce mot quand il s'agit d'une blessure à la poitrine où se trouvaient les φρένες, à la fois partie organique centrale et synonyme d'intelligence, de vie, etc., comme θυμός et ψυχή.

(3) ἐξαίνυτο θυμόν, V, 55; XX, 459.

(4) ἀμφὶ δέ οἱ θάνατος χύτο θυμοραϊστής, XIII, 544; XVI, 414 et 580.

(5) σκότος ὅσσε κάλυψεν, IV, 504 et 526; VI, 11; XIII, 575; XIV, 519; XVI, 316 (ici je n'oserais pas affirmer qu'il s'agit de mort; peut-être le poète n'a-t-il voulu que marquer la défaillance, car Amphiclès est blessé seulement au mollet; toutefois il ne reparait plus dans la mêlée) et 325; XXI, 181. Ces ténèbres sont aussi appelées στυγεροί, horribles; XIII, 672; XVI, 607. — Nous retrouverons plus tard cette épithète appliquée aux maladies.

(6) κελαινὴ οὐ ἐρεβεννὴ νύξ, V, 310 et 659.

(7) κατὰ δ' ὀφθαλμῶν κέχυτ' ἀχλὺς, XVI, 344.

(8) στρεφεδίνθηεν δέ οἱ ὄσσε, XVI, 792.

(9) νεφέλη δέ μιν ἀμφεκάλυψεν κυανήν, XX, 417-18: cf. aussi V, 68; XVI, 350.

empourprée se répand sur les yeux (1); ailleurs (2) il est dit qu'Iphidamas, tué par Agamemnon, dormit d'un sommeil d'airain (3). Le poète n'a pas manqué non plus de noter le *collapsus* qui suit les grandes blessures; il le désigne par deux formules qui reviennent souvent: les membres ou les genoux fléchissent et se dérobent (4).

Les signes de la mort sont très-bien décrits en quelques mots dans l'observation suivante: Sarpédon, mortellement blessé par Patrocle, après avoir harangué son cher compagnon Glaucus, est enveloppé par la mort, fin de tout; les narines n'aspirent plus l'air et les yeux ne voient plus la lumière; il expire au moment où Patrocle montant sur sa poitrine, en arrache le fer meurtrier (5), sans doute par suite d'une violente hémorrhagie ou d'un rapide épanchement. Quand la mort était confirmée, les amis ou les proches fermaient les paupières et la bouche (6), et l'on prenait toutes sortes de soins du cadavre, soit pour lui faire honneur, soit même pour le préserver de la corruption; c'est ainsi qu'on remplit les plaies de Patrocle d'une huile de neuf ans, et que Vénus instille dans les narines du héros de l'ambrosie et du nectar (7). On voit que l'embaumement date de loin.

La défaillance, la syncope sont représentées à peu près sous les mêmes traits que la mort; et il n'y a rien en effet qui y ressemble plus. Voici un tableau pris sur la nature: Sarpédon, blessé à la cuisse, *se trouve mal* aussitôt que le fer est arraché de la plaie; la vie (*ψυχή*) semble le quitter, ses yeux s'obscurcissent; mais bientôt la respiration renaît (*ἀμπνύνθη*); le souffle de Borée qu'il aspire ravive son *esprit*, qui s'alimentait péniblement (8). — De même, lorsqu'Andromaque reconnaît le cadavre d'Hector, elle tombe en syncope: une nuit ténébreuse couvre ses yeux (9); son âme (*ψυχή*) paraît s'ex-

(1) ὅσσε ἔλλαβε πορφύρεος θάνατος, V, 82-83: XVI, 333-34; XX, 476-77.

(2) XI, 241: κοιμήσατο χάλκεον ὕπνον.

(3) Voy. aussi *Od.* II, 100, la mort qui couche l'homme tout de son long: τανηλεγέος θανάτοιο.

(4) λῦσε δὲ γυῖα, VII, 12; XI, 240; XVI, 400; XVII, 524; λύθεν δ' ὑπὸ φαίδιμα γυῖα, XVI, 805; ὑπέλυντο δὲ γυῖα, XVI, 341; ὑπὸ γούνατ' ἔλυσεν, XI, 579; XIII, 412.

(5) XVI, 502-504; cf. aussi sur cette expression, *la mort, fin de tout* (τέλος θανάτοιο κάλυψεν) XXII, 361.

(6) *Od.* XI, 426; 453.

(7) XVIII, 351; XIX, 38-39.

(8) περὶ δὲ πνοῇ βορέας ζώγρει ἐπιπνέουσα κακῶς κεκαφητότα θυμόν, V, 696-98. — Voy. plus haut p. 53, ce que j'ai dit sur l'essence de la vie.

(9) ἐρεβεννὴ νύξ. — Voy. plus haut p. 108, cette même expression pour la mort.

haler; quand le souffle lui revient (*ἄμπνυτο*), la vie (*θυμός*) se rassemble dans les *phrènes* (1).

Un auteur ancien (2) fait remarquer qu'Homère semble n'avoir reconnu que deux éléments : *la terre et l'eau*. Le passage auquel cet auteur fait allusion est, en effet, le plus ancien texte que nous possédions sur la théorie des éléments, et, quoique très-vague, il mérite d'être recueilli.

Les connaissances d'Homère en physiologie spéciale (3) se bornent à des notions un peu vagues sur quelques grandes fonctions. Il sait que la trachée est l'organe essentiel de la voix (4), que la nourriture et que la boisson passent par le gosier (5), que le cœur palpite (6); il semble tantôt confondre la *respiration* et la *vie*, et, comme l'ont fait plus tard quelques philosophes, placer la respiration dans tout le corps (7), tantôt considérer la poitrine comme le siège principal de cette fonction (8), qui s'accomplit par la bouche et par les narines (9). Homère a reconnu aussi que le sommeil prolongé est nuisible (10); cette proposition est devenue un *aphorisme* dans la collection hippocratique (VII, 72).

Enfin je veux signaler un dernier passage, le plus important de tous ceux qui regardent la physiologie spéciale, et auquel on semble n'avoir point fait attention : « Vénus est blessée à la main, et de cette blessure il s'échappe non du sang ordinaire, mais un sang immortel,

(1) XX, 466-67; 475-76. — Voy. au chapitre *Chirurgie*, p. 60, l'observation d'Hector blessé à la poitrine par Ajax.

(2) Pseudo-Galien (*Introd. seu medicus*, § 9, t. XIV, p. 696), à propos de ce vers, VII, 99 : ἀλλ' ὑμεῖς μὲν πάντες ὕδωρ καὶ γαῖα γένοισθε, *Atqui vos quidem omnes aqua et terra fiat.*

(3) J'ai négligé ici la théorie des songes, qui, dans Homère, n'a rien de physiologique. — Ces songes sont des êtres, ou du moins des images d'êtres, envoyés par Jupiter, par la porte de corne ou par la porte d'ivoire, pour tromper ou pour donner un avis salutaire. Voy. Halbkart, *Psychol. homer.*, p. 23, suiv.

(4) XXII, 329. — Voy. p. 64, la relation de la mort d'Hector.

(5) XXIV, 641-42. — Plusieurs physiologues et quelques médecins hippocratiques ont pensé que la boisson passait, au moins en partie, par la trachée. — Peut-être même on trouve une trace de cette opinion dans les vers 347 et 384 du XIX^e chant de l'*Iliade*. — Voy. p. 47, note 7.

(6) XIII, 438-445.

(7) Voy., p. 54, ce que j'ai dit plus haut de l'*air vital*.

(8) Voy. plus haut, p. 57, les observations de défaillance chez Sarpédon et chez Andromaque.

(9) IX, 408-409; XVI, 502-503.

(10) Od. XV, 394 : ἀνίη καὶ πολλὺς ὕπνος.

ichoreux, car un tel sang est propre aux dieux bienheureux, qui ne mangent point de pain et ne boivent pas le vin noir (1). » Certes on ne saurait mieux exprimer les conditions de la nutrition et le rôle des aliments pour la formation du sang rutilant (*hématose*).

IV. — CHIRURGIE.

Les plaies (2) peuvent être divisées en deux classes: les plaies proprement dites, superficielles ou pénétrantes, faites avec l'épée, la lance ou le javelot (3); et les plaies contondantes qui résultent généralement de coups de pierres, genre de projectile dont les héros se servaient volontiers quand ils étaient désarmés. La pierre était lancée le plus ordinairement avec la main, quelquefois avec une fronde (4). Notons aussi qu'Ulysse, impatienté de la faconde immodérée et railleuse de Thersite, et n'ayant sous la main que son sceptre, l'en frappe rudement dans le dos et sur les épaules (5). Le poète remarque qu'à la suite de cette violence, il se produisit sur ces parties une forte ecchymose avec tuméfaction (6); ce résultat n'a rien qui doive nous étonner si le sceptre d'Ulysse était, comme celui d'Achille, tout garni de clous d'or (7). De tels sceptres devaient remplir l'office de massue. A cette seconde classe de blessures appartiennent aussi les chocs violents qui, sans entamer les tissus, causent néanmoins de graves désordres. Nous

(1) V, 339-341 : ἥε δ' ἄμβροτον αἷμα θεοῖο ἰχῶρ... οὐ γὰρ σίτον ἔδουσ', οὐ πίνουσ' αἶθερα οἶνον.—Dachne (*Med. homer.*, p. 10) signale, il est vrai, ce passage, mais seulement pour montrer que les dieux, n'ayant pas de sang, ne sont pas exposés aux maladies; ce n'est pas là l'enseignement qui en ressort.

(2) ἔλκος désigne comme notre mot *plaie*, tantôt, et c'est le plus souvent, une *blessure* au moment où elle est reçue (voy. par ex. XIV, 130; XV, 393), tantôt une *blessure* ou, si l'on veut, une *plaie* déjà ancienne (voy. par ex. VIII, 405 et 419; XIX, 49), même une *blessure* en voie de cicatrisation (XXIV, 420 : ἔλκος πάντα μέμικεν), enfin un *ulcère* (voy. p. 74, l'*Observ. de Philoctète*). Les épithètes des plaies sont très-vagues et n'expriment que la gravité (λυγρά, ἀργαλία, καρτερά). Le mot ὤτειλή est employé dans le sens exclusif de *blessure* (voy. par ex. V, 870; XI, 266; XVII, 862; Od. XXIV, 189).

(3) Le vieux Nestor (VII, 136. sqq.) remarque comme une chose extraordinaire qu'Ereuthalion combattait autrefois avec une massue de fer.

(4) On peut le conjecturer d'après un passage du livre XIII de l'*Iliade*, v. 599-600, où il est dit qu'Agénor se servit de sa fronde de laine pour bander la plaie de son ami.

(5) II, 265-268.

(6) Σμῶδιξ δ' αἱματοέσσα μεταφρένου ἐξυπνέστη. — Cf. aussi XXIII, 716-17: Πυκναὶ δὲ σμῶδιγγες ἀνὰ πλευράς τε καὶ ὤμους αἱματι φοινικίεσσαι ἀνέδραμον.

(7) I, 245-46.

étudierons ces diverses espèces de blessures en suivant l'ordre des régions et en commençant par la tête. Je veux rapporter de suite deux exemples remarquables qui appartiennent à la seconde catégorie.

1. — Blessures à la tête et à la face.

Pour repousser Hector furieux, ce fléau qui roule au-devant de lui, Diomède brandit sa longue lance, la darde en avant, et le coup, sans dévier, porte sur la tête d'Hector, au sommet du casque; mais l'airain, repoussé par l'airain, n'arrive pas jusqu'à la peau, et la lance s'enfonce dans la terre. Hector recule rapidement au milieu des siens, tombe sur ses genoux, et de sa main robuste s'appuie sur la terre; un sombre nuage s'étend sur ses yeux (1); bientôt le héros revient à lui (2), se précipite sur son char et échappe par la fuite aux menaces de Diomède (3).—C'est là un fait de commotion cérébrale légère; voici une commotion d'un genre différent: Hector en est encore le sujet; et si m'écartant cette fois de l'ordre que je me suis tracé, je rapproche un coup sur le haut de la poitrine d'un coup sur le sommet de la tête, c'est pour montrer avec quelle précision Homère sait distinguer les cas chirurgicaux, et avec quel soin il poursuit une *observation* dans les moindres détails et à travers plusieurs chants. Hector, frappé à la partie supérieure de la poitrine, près du cou, par une lourde pierre que vient de lui lancer Ajax, laisse tomber sa lance et roule dans la poussière; il n'a plus, comme tout à l'heure, la force de rester debout: ses compagnons le relèvent, l'emportent loin du combat; il a perdu connaissance et pousse de profonds gémissements; on lui verse de l'eau sur le visage, il reprend un moment ses esprits (ἀμπνύθη), ouvre les yeux, s'appuie sur ses genoux, vomit un sang noir, puis retombe en arrière et ses yeux se couvrent d'une sombre nuit (4). L'évanouissement dure assez longtemps; il est accompagné de grande difficulté de respirer (5), de vomissement de sang (6), de sueur (7); mais quand Apollon vient pour l'exciter de nouveau au combat, Hector est déjà relevé; il a reconnu ses compagnons; il raconte au Dieu sa triste aventure et re-

(1) ἀμφὶ δὲ ὅσσε κελαινὴ νύξ ἐκάλυψεν.

(2) ἀμπνυτο, *reprit sa respiration*.

(3) XI, 349-360.

(4) XIV, 409-439.

(5) ..ἀργαλέον ἔχει' ἄσθματι, κῆρ ἀπινύσσων, XV, 10. Voy. XV, 241.

(6) XV, 11.

(7) *Ibid.* 241. Voy. plus haut chap. *Physiologie*, p. 57.

trouve la force de monter sur son char (1). Certes on ne peut imaginer une observation plus exacte ; rien n'y manque, et il n'y a pas un trait superflu.

D'un coup de pierre Patrocle partage en deux la tête d'Erylaus (2), un coup semblable est frappé par Hector sur Épigée (3) ; les blessés tombent en avant, et la mort *qui rompt les liens de l'âme* les enveloppe aussitôt. Ajax, du haut d'une tour, brise la tête d'Épiclès avec une pierre, et l'âme quitte les os (4). Je note un coup de lance qui divise la tête en deux (5), un autre qui fait jaillir la cervelle sanglante (6), et à propos d'un coup d'épée qui partage le crâne, le poète dit qu'une mort empourprée se répandit sur les yeux du blessé (7).

Les blessures au front (8), à la tempe (9), aux environs des oreilles (10), à la région orbitaire (11), qu'elles soient faites avec une pierre ou avec une arme tranchante, sont toutes réputées mortelles, ou du moins extrêmement dangereuses. Deux observations de ce genre sont à signaler : armé de la lance, Ménélas frappe Pisandre au front, à la racine du nez : les os éclatent et les yeux sanglants jaillissent à terre aux pieds du vainqueur (12) ; ailleurs (13) Patrocle frappe Cébriion au front avec une pierre raboteuse qui emporte les sourcils et broie l'os ; ses yeux tombent dans la poussière. Cette chute des yeux ou même d'un œil, si ce n'est pas une métaphore par laquelle le poète veut exprimer la rupture violente des tuniques de l'œil et l'issue des humeurs, me paraît un fait imaginaire : elle est bien difficile

(1) XV, 239-252. — (2) XVI, 411-12. — (3) XVI, 577-79. — (4) XII, 383-86. — (5) XX, 387. — (6) XVII, 296-98. — (7) XX, 475.

(8) IV, 460-461 ; VI, 10-11 (l'arme pénètre à travers l'os et les ténèbres voilent les yeux du blessé) ; XI, 95-98 ; XII, 185-86 (la cervelle est broyée) ; XXIII, 395-96 : chute de char, les coudes, le nez, la bouche sont déchirés ; le front est brisé.

(9) IV, 501-503 (la lance sort par la tempe opposée) ; V, 584-586 (le blessé tombe sur le sommet de la tête, puis sur le dos. — Voy. plus loin *blessures du coude*, p. 71, note 5) ; XX, 397-400 (la cervelle est broyée).

(10) XI, 109 ; XIII, 177 ; 671-672 (l'esprit — θυμός — abandonne ses membres et d'horribles ténèbres — στυγερὸς σκότος — l'enveloppent) ; XV, 433 (le blessé tombe à la renverse) ; XVI, 606 ; XVII, 616-18 (les dents sont jetées en avant ; la langue est coupée par le milieu ; l'esprit — θυμός — s'échappe) ; XX, 473 (la lance traverse d'une oreille à l'autre). D'un coup de poing, Ulysse fracasse la mâchoire d'Irus près de l'oreille (αὐγὲν' ἔλασεν ὑπ' οὐατος, ὅστέα δ' εἰσω ἔθλασεν) qui vomit du sang, tombe dans la poussière et se brise les dents (ἦλασ' ὀδόντας), *Od.* XVIII, 96-98.

(11) XIV, 493-5 (l'arme pénètre sous l'arcade sourcilière au fond de l'œil ; la pupille jaillit, et le fer sort à travers l'occiput ; le blessé tombe en portant les mains en avant, la lance reste dans la plaie). — Voy. *Anatomie*, article γλήνη.

(12) XIII, 615-18. — (13) XVI, 739-42.

à expliquer, et je ne sache pas que nos chirurgiens civils ou militaires l'aient jamais relatée.

Voici encore quelques beaux coups, et cette fois ils sont conformes à toutes les règles : Idoménée enfonce sa lance dans la bouche d'Érymas ; le fer pénètre sous le cerveau, brise les os blancs et les dents ; les yeux s'injectent fortement ; le sang sort par les narines et par la bouche, le nuage noir de la mort se répand sur le blessé (1). Patrocle frappe avec sa lance la mâchoire droite de Thestor, traverse l'arcade dentaire et arrache le guerrier de son char comme un homme assis sur un rocher enlève du sein des flots un énorme poisson avec la ligne et l'airain brillant (2). Une telle blessure est mortelle, moins par elle-même que par les violences qui la suivent. La lance de Diomède, dirigée par Minerve, atteint Pandarus au nez, près de l'œil, traverse les dents, coupe la langue près de la racine et ressort à l'extrémité du menton. Pandarus, tombé de son char, perd à la fois ses forces et la vie (3).

Dans les jeux célébrés autour du bûcher de Patrocle (4), Euryale reçoit à la joue (*sur la mâchoire* — παρήιον — voy. le chap. *Anatomie*) un violent coup de poing, et aussitôt ses membres brillants se dérobent sous lui (ἐπήριπε φαίδιμα γυῖα) ; il vomit un sang épais, laisse sa tête se balancer à droite et à gauche, et semble avoir perdu l'esprit (ἀλλοφρονέοντα). Un chirurgien moderne ne peindrait pas mieux une telle blessure.

2. — Blessures au cou.

Après les blessures de la face viennent les blessures du cou. Homère a distingué deux régions dans le cou : l'une qui comprend surtout les parties postérieures et latérales, et qu'il appelle généralement αἰχλήν ; l'autre, antérieure, qui répond à ce que nous appelons *gorge* et *gosier*, et qui a reçu divers noms. C'est en cet endroit qu'on égorge les victimes (5) ; là aussi les blessures sont presque toujours immédiatement mortelles (6).

Je ne trouve dans toute l'*Iliade* que cinq blessures à la gorge et une dans l'*Odyssée*. Ulysse traverse avec une flèche la gorge d'Antinoüs, l'un des prétendants ; le trait sort en arrière, la tête s'incline du

(1) XVI, 345-350. — Érymas reparait cependant plus tard et il est tué par Patrocle, XVI, 415. — (2) XVI, 405-410 (l'esprit — θυμός — abandonne le guerrier).

(3) V, 291-96. — (4) XXIII, 689-99.

(5) III, 292 ; XIX, 266 : ἀπὸ στομάχους, ou στόμαχον τάμε. Voy. le chap. *Anatomie* aux mots λαιμός et στόμαχος.

(6) Voy. par ex. XXII, 325 : λαυκανίην, ἵνα τε ψυχῆς ὤκιστος δλεθρος.

côté opposé (ἐτέρας); un flot de sang s'échappe des narines; le blessé vomit les aliments qu'il vient de prendre, et glisse sous la table (1). Ménélas frappe Euphorbe au bas de la gorge, la lance traverse le cou et le sang souille la chevelure du Troyen (2). Idoménée enfonce sa lance dans le gosier d'Asius, au-dessous du menton, Asius tombe comme un chêne sous la hache du bûcheron, grince des dents, et saisit avec les mains la poussière sanglante (3). Énée atteint Apharée d'un coup de lance à la gorge; et, comme chez Antinoüs, la tête s'incline du côté opposé (4). Dans une autre observation qui suit immédiatement (5), Homère signale une des principales causes de la mort soudaine quand il dit: Antiloque voyant Thoas s'enfuir, lui coupe le vaisseau (φλέβα) qui, courant le long de l'épine, arrive au cou, et Thoas tombe sur le dos, en étendant les mains vers ses compagnons.

Le récit de la mort d'Hector (6) n'est pas moins remarquable. J'en emprunte la traduction à M. Personneaux, la rectifiant en un point seulement: « Le Troyen était entièrement garanti par les belles armes d'airain dont il dépouilla Patrocle immolé: un point seul était à jour, à l'endroit de la gorge où la clavicule sépare le cou des épaules et par où le souffle de la vie s'échappe le plus rapidement. C'est là que le divin Achille, fondant sur Hector plein d'ardeur, plongea sa lance; la pointe traversa de part en part le cou délicat, mais le frêne, armé d'un lourd airain, ne divisa pas la trachée-artère (7), jusqu'à ce qu'il pût adresser quelques mots en réponse à son vainqueur (8); il tomba dans la poussière, et le divin Achille se glorifia..... Comme Hector terminait ses imprécations contre Achille, la mort, fin de toutes choses, l'enveloppa; et l'âme, s'envolant du corps, descendit aux enfers, pleurant sa destinée et regrettant sa vigueur et sa jeunesse. »

Parmi les blessures des parties postérieures et latérales du cou (9),

(1) *Od.* XXII, 15. — (2) XVII, 45-49. — (3) XIII, 387-91. — (4) XIII, 541-43. — (5) XIII, 545-549. — (6) XXII, 306-330.

(7) Le mot ἀσφάραγος signifie ici *trachée-artère* et non pas *artère*, comme traduit M. Personneaux. — Voy. les chap. *Anatomie et Physiologie*.

(8) Cette phrase signifie-t-elle qu'Achille avait calculé son coup pour qu'Hector pût lui parler, ou que le sort dirigea son arme de façon qu'Hector conserva la voix? La seconde supposition me paraît la plus probable; car l'habileté d'Achille, quelque grande qu'elle fût, ne justifierait pas tant de précision.

(9) V, 657-59 (mort; la nuit ténébreuse voile les yeux); VII, 12 (mort; les genoux se dérobent); XI, 240-41 (mort; les genoux se dérobent et le héros dort un sommeil d'airain); XV, 451 (mort); XVI, 332-34 (une mort empourprée envahit les yeux); 339-41 (mort; la tête, presque séparée du tronc, ne tenait plus que par la peau; le

il en faut rapporter quatre seulement. Archéloque est blessé par Ajax au niveau de la dernière vertèbre (notez cette précision), à la jonction du cou et de la tête; les deux *tendons* sont divisés et la face vient frapper la terre avant les genoux et les jambes (1). Le fils de Philée, Mégès, se précipite sur Pedæus; de sa lance aiguë il le frappe près de la tête à la nuque; l'airain passant à travers les dents lui coupe la langue; il tombe dans la poussière et serre avec ses dents l'airain glacé (2). Ce mouvement convulsif des mâchoires doit avoir été indiqué d'après nature; de pareils faits ne se trouvent guère par le seul pouvoir de l'imagination; mais il me semble que l'imagination prend sa revanche dans l'observation suivante (3): Dolon se jette aux pieds de Diomède et implore la vie, mais Diomède lève son épée, le frappe au milieu du cou, coupe les deux tendons, et *il parlait encore* que sa tête roulait dans la poussière. On ne pourrait admettre cette continuité de la parole que dans le cas où la trachée n'aurait pas été ouverte, et ici Homère ne fait pas de restriction à cet égard, tandis qu'à propos d'Hector, il dit positivement que la parole avait été conservée au héros, parce que la trachée n'avait pas été ouverte (4).

Au vingt et unième chant de l'*Iliade*, les dieux descendent dans la mêlée et combattent les uns contre les autres. Minerve, attaquée par Mars, recule, saisit dans sa robuste main une pierre noire, raboteuse, énorme, qui servait de borne à un champ, et la lance sur le cou de l'impétueux Mars dont les genoux se dérobent; dans sa chute il couvre sept arpents. Pallas sourit et raille son adversaire (5).

M. Malgaigne (6) a signalé une blessure faite non sur un héros grec ou troyen, mais sur un des chevaux de Nestor (7); la flèche décochée par Pâris pénètre au sommet de la tête, là où naissent sur le crâne les premiers crins; or c'est là une des régions les plus dangereuses (8). L'animal bondit de douleur, car le trait avait pénétré jusqu'au cerveau (9), et jeta le trouble parmi les autres coursiers, en

coup avait porté au-dessous de l'oreille). Voy. aussi XX, 481-83, où Achille tranche le cou à Deucalion; 587-89 (mort; les *tendons* sont brisés — coup de pierre).

(1) XIV, 465-68. — (2) V, 73-75.

(3) X, 454-57; même observation, presque dans les mêmes termes, à propos d'un des prétendants: *Od.* XXII, 328-29. Ces passages ont été imités par Ennius, *Annal.* 508-9. éd. Wahlen, Lips. 1854.

(4) Voy. plus haut p. 63. — (5) XXI, 403-407.

(6) *Anatomie et Physiologie d'Homère*, p. 13.

(7) VIII, 81-86.

(8) *Kαίριον*. Ce mot est consacré dans le langage technique.

(9) Opinion fondée sur une théorie *a priori*; car les blessures de la substance cérébrale ne sont pas par elles-mêmes douloureuses.

se roulant autour de l'airain. On sait que des expériences tout à fait modernes ont établi une relation directe entre les mouvements de rotation et une lésion traumatique du cervelet. M. Malgaigne croit donc en droit de diagnostiquer une lésion de cette nature sur le cheval de Nestor; de sorte qu'Homère aurait le premier signalé un fait des plus curieux dont il ignorait la cause précise, mais qu'il avait parfaitement observé et qu'il rattachait non à une blessure quelconque, mais à une plaie de l'encéphale. Je crois que le diagnostic de M. Malgaigne est justifié (1); je diffère seulement avec lui sur un point: le cheval de Nestor n'a pas été blessé *au sommet du cou*, mais *au sommet de la tête* (2), et c'est probablement après avoir traversé une partie du cerveau que le trait, lancé de haut en bas, a pénétré dans le cervelet.

Notons, pour terminer ce qui regarde les blessures de la région cervicale, un cas remarquable de fracture, si on s'en tient au dire du poète, mais plus probablement de luxation des premières vertèbres, si on s'en rapporte à l'observation moderne; accident qui entraîne immédiatement la mort: Elpénor, allourdi par le vin, réveillé par un bruit soudain, se précipite au hasard pour échapper au danger, tombe du haut du toit et se brise les vertèbres du cou (3).

3. — Blessures à la poitrine.

L'étude des blessures du tronc n'est pas moins intéressante que celle des blessures de la tête ou du cou; j'y remarque même plus de précision et des divisions plus rigoureuses. Homère a distingué particulièrement, en avant, la région claviculaire près de l'épaule, là où la clavicule sépare le cou de la poitrine, région réputée des plus dangereuses (4), — la région mammaire, surtout la gauche, — la partie médiane de la poitrine; — en arrière l'entre-deux des épaules, enfin les épaules elles-mêmes, désignation qui comprend quelquefois les parties latérales de la poitrine. Il y a aussi pour l'abdomen plusieurs régions assez bien déterminées: en avant les hypochondres, surtout le gauche, — la région ombilicale, — les flancs, — le bas-ventre, où les atteintes de Mars sont si fatales (5), et par derrière, les lombes.

(1) Voy. Legouest, *Traité de chirurgie d'armée*. Paris, 1864; p. 318.

(2) ἀκρὴν καὶ κεφαλὴν.

(3) *Od.* X, 257-60.

(4) VIII, 325-7, cf. XXII, 325. — La présence des gros vaisseaux explique assez ce danger. Homère n'a pas manqué d'indiquer cette cause. Voy. aussi p. 60, l'Observation d'Hector: *plaie contuse*. — (5) XIII, 567-9.

Notons d'abord une blessure au niveau de la clavicule, à la naissance du cou : il est dit expressément que l'arme pénétra profondément, qu'il y eut hémorrhagie violente et que le blessé tomba en avant (1). Hector frappe Teucer avec une pierre raboteuse à la région claviculaire; l'arc échappe aussitôt des mains du héros grec, qui tombe sur les genoux. Homère ajoute un détail curieux : par suite de la violence du coup, la corde s'était rompue, et le poignet de Teucer avait été frappé d'engourdissement. La blessure était grave et très-douloureuse, mais elle ne fut pas mortelle (2); c'est là encore un détail qui nous révèle l'état avancé de la chirurgie, au temps d'Homère, dans le pronostic des blessures.

Les guerriers les plus braves, ceux qui résistent en face, reçoivent les coups soit à cette redoutable région de la clavicule, soit en pleine poitrine (3); soit à la région mammaire (4), soit enfin sur les côtés de la poitrine. Pour cette dernière région, je ne trouve qu'une observation, c'est un cas de blessure non pénétrante et qui est présentée par Homère comme n'ayant aucune gravité. Ulysse est atteint par Socus d'un coup de lance qui déchire la peau, mais n'arrive pas jusqu'aux viscères; le héros reconnaît lui-même que le fer n'a pas atteint un endroit dangereux (5).

Les fuyards sont atteints à l'épaule, en arrière (6), ou dans le dos

(1) XXI, 117-119. Cf. V, 579; XVII, 309-10 (la lance, pénétrant sous la clavicule à la partie médiane, ressort au bas de l'épaule). — (2) VIII, 324-334.

(3) XIII, 186; XV, 420; 523 (στήθος μέσον); 650; XVI, 312 (οὐτα στέφνον); 400 (βάλε στέφνον); 597 (στήθος μέσον); 624 (βάλομι μέσον) XX, 486 (ἐν πνεύμονι.) — C'est par inadvertance sans doute que M. Personneaux traduit : *dans le ventre*. Je relève en passant ces inexactitudes pour montrer combien il importe, en traduisant Homère, d'être un peu familiarisé avec les sciences médicales. Cf. *Od.* XXII, 285-86. — Considéré en lui-même, le pronostic des plaies pénétrantes de poitrine est trop absolu dans Homère; les chirurgiens anciens ont admis, comme les chirurgiens modernes, des chances de salut et rapporté des observations à l'appui. Ainsi on lit dans Cœlius Aurelianus, traducteur de Soranus (*Chronic.* II, 12, p. 399, éd. Almel.) : « Chirurgi memorant in bello quendam sagittatum, penetrato pulmone convaluisse, sanguinemque a sagitta vomuisse, nec tamen mortem fuisse consequutam. »

(4) IV, 480-81 (la lance pénètre près de la mamelle droite et sort par l'épaule); 528 (au-dessus de la mamelle, le poumon est atteint. Thoas achève Piroüs en lui plongeant son épée au milieu du ventre, v, 531); 392-94 (Juno blessée à la mamelle droite avec une flèche à trois pointes dans la guerre d'Hercule contre Pylös); V, 19 (entre les deux mamelles); 145 (au-dessus de la mamelle); VIII, 313 (près de la mamelle); XI, 108 (au-dessus de la mamelle); 321 (à la mamelle gauche); XV, 577 (près de la mamelle). — Voy. p. 70, note 5. — (5) XI, 437-439.

(6) XV, 341 (au bas de l'épaule, le fer pénétra profondément); XVI, 343 (à l'épaule droite).

entre les deux épaules (1). Patrocle est aussi atteint dans le dos entre les deux épaules par Euphorbe, mais ce n'est pas en fuyant; le Troyen l'avait surpris par derrière. Ce coup vigoureux ne suffit même pas pour tuer le compagnon d'Achille; il fallut pour l'achever le bras d'Hector, qui lui plonge son épée à la partie inférieure du flanc (2). C'est également par surprise que Dolops est frappé par Ménélas d'un coup de lance qui, pénétrant à la partie postérieure de l'épaule, traverse la poitrine (3).

Achille transperce Polydore en passant derrière lui: le fer pénètre au bas du dos, là où l'on attache la *ceinture*, et sort à travers l'ombilic; Polydore tombe sur les genoux, et, par un mouvement très-naturel, il retient ses entrailles avec les mains (4).

Il y a aussi des blessures à la partie saillante et antérieure de l'épaule, mais ces blessures ne sont pas mortelles; ainsi le fils de Lycaon, Pandarus, atteint Diomède avec une flèche ailée qui traverse l'épaule droite; Sthénéus arrache le trait, et à quelque temps de là le fils de Lycaon, apercevant de nouveau Diomède dans la mêlée, se plaint qu'une divinité jalouse lui ait ravi sa proie (5); il ne devait accuser que lui-même, car il avait mal visé, ou ne connaissait pas les endroits dangereux que tant de guerriers dans l'*Iliade* savent si bien distinguer. Quand les Grecs, abandonnés par Jupiter, plient devant les Troyens, ils reculent, mais en faisant face à l'ennemi; c'est alors que Penéleus est légèrement blessé, au sommet de l'épaule droite, d'un coup de lance qui effleura l'os (6). Le dard à trois pointes qui atteint Machaon à l'épaule droite ne produit non plus qu'une blessure légère (7), mais il y a des blessures plus graves par la vio-

(1) V, 40-41 (l'arme traversa la poitrine); XI, 447-49 (l'arme traverse la poitrine); XVI, 806-7; XX, 402; 488 (un serviteur, un cocher, *θεράπωντα*).

(2) XVI, 806-7; 820-21. — Dans *Od.* XXII, 89-93, le prétendant Amphymonius périt d'un coup de lance entre les deux épaules; l'arme maniée avec vigueur par Télémaque traverse la poitrine, et la mort est à peu près instantanée. Ailleurs, *Od.* X, 161-62, un cerf est tué par un coup de lance qui pénètre au milieu du dos (*μέσα ὥσται*) et traverse de part en part.

(3) XV, 540-43 (Dolops tombe en avant).

(4) XX, 413-418.

(5) V, 98-110; 188-89; — 399-400 (Pluton blessé dans la guerre d'Hercule contre Pylos); XI, 420 (blessure à la partie supérieure de l'épaule; il n'est rien dit ni de la gravité de la blessure, ni du côté où elle a eu lieu); *Od.* XVIII, 95-96 (violent coup de poing donné à Ulysse par Irus sur l'épaule droite, dans un assaut de pugilat); *Od.* XVII, 462-63 (coup d'escabeau donné à Ulysse par Antinoüs sur l'épaule droite, à la partie inférieure du dos).

(6) XVII, 598-600 (*γράφεν δέ οἱ ὀστέον*); — Voy. *Od.* XXII, 280 (*ὥμον ἐπέγραψεν*).

(7) XI, 504-6. — On remarquera cette mention particulière de l'épaule droite.

lence du choc (1). Toutes ces distinctions sont encore à l'honneur du génie d'observation dont Homère fait preuve dans cette clinique chirurgicale qui se déroule d'un bout à l'autre de l'*Iliade*.

Pour terminer ce qui regarde les blessures de la poitrine, rapportons deux faits curieux et qu'Homère lui-même raconte avec complaisance: le premier se rapporte à une plaie du cœur (2), le second à un coup de lance aux confins de l'abdomen et de la poitrine (3). J'emprunte la traduction de M. Personneaux: « Alors périt le héros Alcatheüs... Neptune le fit tomber sous les coups d'Idoménée; il fascina ses yeux brillants, et enchaîna ses membres brillants, car il ne put ni fuir en arrière ni se détourner; mais il se tenait immobile comme une colonne ou comme un arbre à haute chevelure, lorsque le héros Idoménée le blessa avec sa lance au milieu de la poitrine... Il tomba sur le sol avec bruit, l'arme resta enfoncée dans le cœur, qui palpitait et faisait vibrer la pointe d'airain, jusqu'à ce qu'enfin l'impétueux Mars en arrêta la furie. » — « Sarpédon visa, mais en vain, Patrocle avec sa lance brillante: la pointe de l'arme passa au-dessus de l'épaule gauche, sans l'atteindre. Patrocle, à son tour, s'élança armé de l'airain, et le coup parti de sa main ne fut pas inutile; Sarpédon fut atteint à l'endroit où le diaphragme se resserre autour du cœur à l'épaisse structure. Il tomba comme tombe le chêne..... que des charpentiers ont coupé sur les montagnes avec des haches fraîchement émoulues, pour en faire un navire ».

Quand il y a un côté désigné, c'est toujours le droit, du moins pour la région antérieure. Le port du bouclier et le maniement des armes devaient, en effet, laisser ce côté plus à découvert que le gauche; une explication analogue semble se trouver dans le grammairien Diomède (lib. III, p. 477, l. 7-12, éd. Keil, dans *Gramm. lat. t. I*): « Hi qui jaculantur ex brevi accessu in extensum passum proferuntur, ut promptiore nisu teli ictum confirment. Auctor hujus librationis Arctinus :

Ἐξ ὀλίγου διαβάς προφύρω ποδὶ, ὅφρ' οἱ γυῖα
Τεινόμενα ῥώοιτο καὶ εὐσθενὲς εἶδος ἔχῃσι. »

Mais il est également question du côté droit pour le cheval, XVI, 467-68, et même pour un sanglier, *Odyss.* XIX, 452. Voy. aussi p. 67, note 5 : pugilat d'Ulysse et d'Irus, et le coup d'escabeau reçu par Ulysse.

(1) XIII, 519-20; XIV, 450-52; XVI, 289 (blessure à l'épaule droite. Les blessés tombent en avant). La règle n'est pas aussi générale pour le membre inférieur (voy. plus bas § 6). Ajoutez cependant qu'il y a dans les Cycliques (*Fragm. sedis incertæ*, I, p. 601, éd. Didot) un souvenir de cette prédilection pour le côté droit, car il est dit que Castor fut blessé à la cuisse droite par Aphidnus. — Voy. aussi *Batrach.*, 244-45.

(2) XIII, 438-445.

(3) XVI, 480-486 et 660.

. Ce cœur qui palpite et dont les mouvements agitent la lance est un tableau saisissant. Nous devons tenir cette observation pour très-exacte, bien que les armes employées aujourd'hui ne laissent guère le moyen de la vérifier; il faudrait pour cela assister à quelques combats de sauvages, ou bien encore être appelé auprès d'un blessé qui a reçu ou qui s'est donné soit un coup de couteau, soit un coup de poignard, l'arme restant encore dans la plaie. J'ai parcouru l'excellent Mémoire de M. Jamin (1) *Sur les plaies du cœur*, mais je n'y ai remarqué aucune observation où le phénomène décrit par Homère soit relaté. M. Jamin n'a indiqué que le passage suivant de Paul d'Égine (2): « Quand le cœur est blessé, le trait... marque quelquefois le mouvement des pulsations. »

4. — Blessures à l'abdomen.

Toutes les blessures pénétrantes de l'abdomen sont également redoutables. Homère note toutefois le bas-ventre, entre les organes génitaux et le nombril, comme la région où les atteintes de Mars sont le plus dangereuses pour les misérables mortels (3). Mérion frappe Adamas en cette région; le malheureux Troyen se débat autour du fer (4), comme fait un bœuf que des bouviers entraînent par force à travers la campagne, et les ténèbres de la mort voilent ses yeux aussitôt que Mérion a retiré sa lance. Si on compare ce mouvement convulsif des membres, peut-être même des chairs, rendu par le mot ἥσπαιρε, avec le mouvement de rotation (κυλινδόμενος) que fait le cheval de Nestor blessé au sommet du crâne, on reconnaîtra de suite avec quelle justesse Homère sait caractériser les symptômes des diverses espèces de blessures.

Les blessures pénétrantes du milieu du ventre (μέσσην γαστέρα) entraînent une mort presque immédiate après quelques mouvements d'une respiration haletante (ἄσθμαίνων); quelquefois les entrailles s'échappent à travers la plaie (5). Il me suffit d'indiquer ces particularités, les seules qui soient du reste rapportées par Homère. Il en

(1) Thèse pour le concours d'agrégation en chirurgie. Paris, 1857.

(2) VI, 88, p. 359, éd. R. Briau.

(3) XIII, 567-75 : αἰδοῖων τε μεσσηγὺ καὶ ὀμφαλοῦ.

(4) περὶ δουρὶ ἥσπαιρε. Ce mot fait image.

(5) IV, 530-1 (voy. p. 66, plaies pénétrantes de poitrine); XIII, 398-9; 506-8 (l'arme déchire les intestins; le blessé tombe en avant); XVII, 313-15 (mêmes remarques); XXI, 180-181 (le blessé tombe en arrière. Voy. v. 182, les entrailles se répandent à terre).

est de même pour les blessures faites aux flancs ou au bas-ventre (1), au nombril (2), aux aines (3). Mais les blessures de ces régions, pour être dangereuses, doivent pénétrer jusqu'à la cavité abdominale : ainsi Ménélas est atteint par une flèche vers les flancs, là où s'attache la *ceinture*; le trait lancé par Pandarus, mais détourné par Minerve, ne fait qu'égratigner (*ἐπ'ἐγράψε*) la peau, et le guerrier reprend bien vite courage quand il voit que les crocs sont re-tés en dehors (4).

Homère signale aussi en plusieurs endroits les blessures du foie comme particulièrement mortelles, et dans les observations qu'il rapporte la formule pour exprimer la mort ou la défaillance qui précède la mort est toujours la même : *les genoux se dérobent* (5). Dans un autre passage (6) le poète entre dans plus de détails : Tros saisit les genoux d'Achille et implore la vie; mais Achille, qui n'a ni l'âme douce ni le cœur tendre, lui tranche le foie d'un coup d'épée : un sang noir jaillit et inonde le malheureux Troyen. M. Legouest, en son *Traité de Chirurgie d'Armée*, p. 552, remarque que dans un cas où un fleuret avait traversé le corps et le foie, le sang s'échappait par les deux piqûres en un jet continu de la grosseur d'une plume. Ailleurs (p. 551) il dit que les coupures sont quelquefois assez larges pour permettre d'apercevoir l'organe à travers la plaie. Ni toutes les plaies du foie, ni toutes les plaies du cœur ne sont aussi nécessairement mortelles qu'Homère semble le croire.

5. — Blessures aux membres. — Membre thoracique.

Les blessures des membres ne sont guère moins nombreuses que celles du tronc, et pour procéder par ordre, rappelons d'abord

(1) V, 539-40 : 615-17; VI, 64 (le blessé tombe en arrière. — Voy. v. 65); XIV, 447 (même remarque); 517-19; XVI, 317-19; 465; 820-21 (mort de Patrocle); XVII, 519-24 (le blessé bondit, tombe en arrière, et la lance s'agite dans les entrailles); *Od.* XXII, 294-96 (blessure pénétrante au milieu du flanc ou entre les deux flancs, μέσον κενῶνα).

(2) IV, 525-26 (les entrailles tombent à terre); — XI, 424-25 (le blessé tombe en avant; il sautait de cheval au moment où le fer l'atteignit). — Voy. aussi XI, 250-60, où il s'agit également d'une blessure de la région ombilicale, faite d'un coup de lance par Agamemnon à Coon. Cela ressort de la comparaison des deux passages.

(3) IV, 492. — (4) IV, 139 sqq. Cependant quelque vaisseau assez volumineux paraît avoir été ouvert.

(5) XI, 578-79; XIII, 411-12; XVII, 348-49. Voy. aussi dans *Od.* XXII, 81 sqq., une plaie de la poitrine au-dessous de la mamelle et pénétrant jusqu'au foie. Ici le blessé roule autour de la table, tournoie sur lui-même et tombe : περιβήτης δὲ τραπέζῃ κάππεσε δινηθείς.

(6) XX, 463-472.

un vigoureux coup d'épée qui sépare l'épaule de la clavicule et du cou (1) ou le bras de l'épaule, espèce de blessure dont le poète rapporte deux cas (2). Pour le premier de ces cas, Homère note l'hémorrhagie et se sert de l'expression *mort empourprée* qui se répand sur les yeux; pour le second il dit que le glaive dépouilla le bras des parties musculuses, de ceux, sans doute, qui l'attachaient à l'épaule, et divisa l'os tout entier. Les yeux furent aussitôt voilés par la mort. Toutes les blessures du membre supérieur ne sont pas aussi graves; ainsi Glaucus, blessé par Teucer au bras, implore Apollon, qui d'un signe calme les douleurs intenses, étanche le sang et fait disparaître le sentiment de pesanteur qui avait envahi le membre blessé, si bien que le héros troyen, reprenant courage, peut se livrer aussitôt à de nouveaux exploits (3).

Homère rapporte plusieurs cas de blessures de l'avant-bras (4). Un seul offre quelque intérêt: Agamemnon est atteint au-dessous du coude d'un coup de lance qui traverse les chairs de l'avant-bras. Cette blessure ne l'empêche pas de tuer d'abord son agresseur Coon, en lui enfonçant sa lance au-dessous du bouclier, c'est-à-dire vers le nombril (5), puis de poursuivre les Troyens à coups de lance, d'épée et de pierres; mais quand le sang cesse de couler, et que la plaie commence à se sécher, Agamemnon ressent des douleurs si vives que le poète les compare à celles de l'enfantement, et que le fils d'Atrée est obligé de se réfugier vers les vaisseaux. C'est là un phénomène très-bien observé; car dans l'ardeur de la lutte, et,

(1) V, 146-47.

(2) V, 80-83; XVI, 323-25 : *πρυμνὸν δὲ βραχίονα δουρὸς ἀκωκῇ δρύψ' ἀπὸ μύωνων, ἀπὸ δ' ὁστέον ἄχρις ἄραξεν*. Il est difficile de savoir s'il s'agit ici d'une désarticulation ou d'une section dans la continuité avec brisure de l'os.

(3) XII, 387-389; XVI, 510 sqq. C'est un des rares exemples où les dieux interviennent pour secourir les héros blessés; mais on ne peut vraiment pas appeler cela une cure merveilleuse; la plaie est de peu de conséquence et l'imagination peut faire tous les frais de la cure. Remarquez que cette *observation* est suivie à travers cinq chants, du livre XII au livre XVI. — Voy. aussi, pour une autre blessure légère du bras (Déiphobe), XIII, 529-30. La lance s'échappe de la main du blessé.

(4) XVII, 601 (blessure au-dessus du poignet).

(5) XI, 252-59, et XIX, 51-53. — Voy. p. 70, note 2. — XXI, 166-68 (Achille, blessé à l'avant-bras, n'en continue pas moins à massacrer les Troyens); XX, 478-79 (Deucalion, blessé à l'avant-bras, au niveau du poignet, là où se réunissent les tendons qui viennent du coude — le bras est engourdi. — Achille achève le héros troyen en lui tranchant le cou avec son épée); V, 582 (coup de pierre sur le coude — ou peut-être l'avant-bras — *ἀγκῶνα τυχὼν μέσθον*); — les rênes échappent des mains de Mydon, conducteur du char; un coup d'épée sur la tempe l'achève. (Voy. plus haut, p. 61, note 9, blessures de la tête.)

comme dit le vulgaire, quand le sang est encore *échauffé*, la douleur ne se fait pas sentir (1).

Vénus, pour arracher son fils Énée à une mort certaine, ne craint pas de descendre dans la mêlée; mais le farouche Diomède, qui ne se soucie guère ni des grâces ni de l'amour maternel, fond sur la déesse et blesse sa main délicate (2). A ce propos, Homère fait une remarque importante sur les plaies de la région carpienne: il s'en échappe peu de sang, mais il s'y forme des ecchymoses (3), et les douleurs y sont intolérables et gravatives (4). La cause en est manifeste: le carpe est une région non pas charnue, mais fibreuse et tendineuse. Hélénus est aussi atteint à la main par une flèche que lui décoche Ménélas et qui paraît avoir traversé de part en part; le héros soutient sa main à laquelle le fer est encore attaché et paraît en proie à de vives douleurs (5).

6. — Blessures aux membres. — Membre abdominal.

J'ai relevé dans l'*Iliade* deux faits curieux de blessures de la vessie, ou, du moins, de la région vésicale (κατὰ κύστιν), sur des fuyards (6). Le fer pénétra par la fesse droite sous l'os (*os des iles*) et arriva vers la vessie; la mort fut prompte. Dans le second cas, Homère indique une hémorrhagie abondante, justifiée par le passage des gros vaisseaux à travers le bassin.

C'est le Grec Mérion qui porte ces deux beaux coups. Peut-être faut-il rapprocher de ces observations le coup de lance qu'Agastrophus reçoit de Diomède à la hanche et qui entraîne sa mort (7), mais le poète ne donne sur ce point aucun détail.

Énée est atteint par une pierre à la hanche, là où la cuisse tourne dans l'ischion; les bords du cotyle (*cavité cotyloïde*) sont froissés ou peut-être brisés, et les deux *nerfs* qui attachent la cuisse à la hanche sont rompus; le héros tombe sur les genoux et s'appuie

(1) XI, 252 sqq. Il est également dit (XI, 477-78) du cerf blessé, qu'il peut se dérober au chasseur tant que son sang est encore chaud et que le trait ne l'a pas dompté.

(2) V, 335-354. (ἀκρὴν χεῖρα)... πρυμνὸν ὑπὲρ θέναντος

(3) μελαίνετο ἡ χροά, v. 354.

(4) ὀδύναί βαρεῖται, vers. 417.

(5) XIII, 593-600: ἀντικρὺ διὰ χειρὸς ἐλήλατο χάλκεον ἔγχος. — Cf. XVII. 601 (οὕτως χεῖρ' ἐπὶ καρπῷ); Od. XXII, 278-79: blessure légère au carpe. — Voy. aussi les chap. *Physiologie et Traitement des blessures*, p. 58 et p. 78, note 2.

(6) V, 66-68; XIII, 651-55.

(7) XI, 339-42.

sur la terre avec sa robuste main ; la nuit ténébreuse se répand sur ses yeux, et il aurait sans doute succombé à cette grave blessure si Vénus et Apollon ne l'avaient arraché à la mêlée malgré les efforts de Diomède (1).

Les blessures de la cuisse ne sont pas données comme très-graves ou du moins comme mortelles ; il y en a trois observations (2). J'ai eu occasion de parler ailleurs avec détails de la seconde (3). Pour la première, il est dit que le fer pénétra jusqu'à l'os de la cuisse gauche de Sarpédon, et y resta fixé (ὄστέω ἐγχυμμεφθεῖσα) ; dans leur empressement à sauver le blessé d'une mort certaine, aucun de ses compagnons, comme le poète le remarque expressément, ne songea à arracher l'arme de la plaie ; c'est plus tard que Pélagon lui rend ce service. La violence de la douleur fait évanouir le blessé, mais il reprend bientôt ses sens (4). Dans la dernière observation, la lance brise le fémur et le blessé tombe sur le dos. Les observations de fractures sont rares dans l'*Iliade* ; celle-ci est nettement caractérisée.

Démuchus est blessé au genou d'un coup de lance par Achille (5) ; c'est le seul cas de cette espèce de blessure par une arme de guerre (6), et l'on n'en peut rien dire, sinon qu'Achille, ne le jugeant pas assez grave, achève aussitôt son ennemi à coups d'épée (7). Il n'est question qu'en passant d'une blessure au jarret, pour laquelle Idoménée confie son compagnon aux médecins (8) ; on ne dit pas dans quelle circonstance cette blessure a été reçue. A propos d'un coup de lance au mollet, Homère nous fournit quelques détails anatomiques dont j'ai parlé plus haut (p. 28-29). Le fer pénétra au plus épais des chairs du mollet et déchira les *nerfs* ; un brouillard se répandit sur les yeux d'Amphiplus (9) ; mais cela ne signifie pas nécessairement que le blessé mourut. Il est aussi parlé d'une blessure grave produite par une pierre à la jambe *droite*, près de la cheville ; les os et les tendons furent broyés, Diorée tomba le dos dans la poussière et il rendit l'âme : θυμὸν ἀποπνείων (10). Ici la mort semblerait devoir

(1) V, 305-10.

(2) V, 660-62 ; XI, 584 et 809-811. Cf. XVI, 27 (coup de flèche à la cuisse droite) ; l'arme est brisée, le membre devient pesant. Observation d'Euryppyle. Voy. plus haut p. 67, note 7, p. 68, note 1, et p. 78, note 1 ; XVI, 308-11. Le côté n'est pas désigné.

(3) Voy. p. 78, notes 1-3. — (4) V, 665-67 ; 694-98. — Cf. *Traitement des blessures*, p. 77-78. — (5) XX, 457-59.

(6) Ulysse est blessé par la dent d'un sanglier qui laboure les chairs du genou, mais sans atteindre l'os : *Odyssée*, XIX, 449-51.

(7) Sans doute il lui coupa la tête. — (8) XIII, 210-14. Voy. p. 6.

(9) XVI, 313-16. — 24. — (10) IV, 518-24.

être attribuée au manque de soins plutôt encore qu'à la blessure elle-même. En quelques circonstances rares, il est vrai, le pronostic est trop absolu, ou hors de proportion avec la blessure. Il est incontestable, par exemple, que des blessures, même pénétrantes des cavités, n'entraînent pas toujours fatalement la mort; mais cela est au prix de soins que ne pouvaient pas recevoir les héros d'Homère. On peut admettre aussi que pour certaines blessures plus douloureuses que graves, et c'est le cas dans l'observation de Diorée, le poète a pris les apparences pour la réalité, c'est-à-dire la défaillance pour la mort, et qu'il a abandonné son malade sans y regarder davantage. Parfois enfin quelques blessés reparaissent un peu vite sur la scène.

Diomède est le sujet de la dernière observation que j'aie à relater : une flèche lancée par le lâche Paris, qui s'était caché derrière une colonne, lui traverse le pied droit (*tarse*) de part en part et s'enfonce dans la terre; le héros n'en est d'abord pas ému et retire lui-même le fer de la plaie, mais il ressent bientôt une douleur amère et se hâte, grâce à la protection d'Ulysse, de se réfugier vers les vaisseaux creux (1). Le tarse est, comme le carpe, une région fibreuse où les blessures éveillent une extrême sensibilité; si Diomède ressent si vivement la douleur, il n'est pas étonnant que Vénus, blessée au carpe, ait poussé de profonds gémissements (2).

A côté de ces observations de blessures par armes de guerre, il ne faut pas oublier de rappeler l'observation de Philoctète (3), piqué pendant un repas par un serpent venimeux (4) et laissé par les Grecs dans l'île sacrée de Lemnos, en proie aux plus cruelles souffrances et répandant une odeur insupportable (5). Quelle était cette espèce de plaie si rebelle, qu'Euripide et Sophocle (6) appellent *rongeante*, et de quel reptile s'agit-il (7)? C'est ce que le poète ne dit pas; mais le fait est curieux à noter, car il prouve qu'Homère faisait une grande différence entre les blessures produites par le fer et celles

(1) XI, 377 στῆ. — (2) Voy. plus haut p. 72. — (3) II, 721-24.

(4) ἔλατ' μοχθίζοντα κακῶ ὀλοόφρονος ὕδρου.

(5) Cf. Phot. *Bibl.* cod. 239 (d'après Stasinus et d'autres Cycliques), où l'on voit aussi que, suivant la *Petite Iliade*, Philoctète, ramené sur un vaisseau par Diomède, fut si bien guéri par Machaon, après plus de dix ans de souffrances, qu'il tua Paris dans un combat singulier.

(6) Eurip. Frag. 8 du *Philoct.* (φαγέδαινα, ἥ μοι σάρκας θοινᾶται ποδός). Voy. aussi le fragm. 4 sur le mauvais état de cette plaie toute couverte de sanie, et *Æschyl.*, *Philoct.*, fr. 100 et 101. — Sophocle, *Phil.*, v. 313 : ἀθηπάγος νόσος et 742, 783, 823, 867, 876.

(7) Le mot ὕδρος est bien vague, et le sens d'ἐχίδνα qui se trouve dans Sophocle n'est pas plus certain.

qu'infligeaient des animaux malfaisants. Il regardait aussi comme très-difficiles à guérir les plaies produites par la foudre (1).

7. — *Diagnostic des régions dangereuses.*

Aucun des coups rapportés par Homère n'est donné au hasard, aucun ne dépasse ni la portée des armes, ni les forces humaines. Ce ne sont pas des blessures de géant comme dans nos chansons de gestes ou dans nos romans du moyen âge, mais des blessures de héros qui, visant aux bons endroits, savent qu'il n'est pas besoin de couper un homme en deux pour lui arracher la vie, et que tous les coups n'entraînent pas fatalement la mort (2). Hector reconnaît bien qu'un coup de lance dans le dos ne suffit pas pour tuer Patrocle, et il lui plonge son épée dans le bas-ventre (3). De même le divin Achille, l'élève de Chiron, cherche avec attention une région mortelle pour en finir plus sûrement avec Hector (4); il sait qu'une blessure au genou ou à la main (5) n'est pas mortelle, et il tranche le cou de Démuchus et de Deucalion. Après la mort de Patrocle, Antiloque ne craint rien tant que de voir Achille dans sa douleur attenter à ses jours en se coupant la gorge (6). Ulysse renfermé dans la caverne du Cyclope et méditant sa mort, songe à le frapper en pleine poitrine, afin de ne pas manquer son coup (7).

Les guerriers de l'*Iliade* apprécient eux-mêmes le degré de gravité de leurs blessures. Ainsi Ménélas, atteint au flanc, rassure Agamemnon en lui affirmant que le fer n'a pas atteint une région dangereuse (οὐκ ἐν καίρῳ), mais seulement la peau (8). Une remarque toute semblable est faite par Ulysse (9); Pandarus, qui vient de porter un coup dans le flanc de Diomède, s'écrie : Cette fois tu n'en reviendras pas, car je t'ai touché au flanc! Mais Diomède lui répond ironiquement qu'il a mal visé et qu'il va payer sa maladresse (10). Pâris, qui a blessé le même Diomède au pied, gémit de ne

(1) VIII, 405 : οὐδέ κεν... ἔλχ' ἀπαλθήσεσθον, ἃ κεν μάρπηται κεραυνός.

(2) Homère, par les expressions mêmes dont il se sert, distingue souvent les blessures mortelles de celles qui ne le sont pas. Voy. par exemple XI, 489-90 (εἴλε Δόρυκλον. — Πάνδοκον οὔτα). — Voy. aussi XVI, 812-13 (οὐδὲ δάμασσε). — Notez aussi l'emploi des verbes δάπτω *déchirer*, V, 858; et ἐπιγράφω pour désigner de simples égratignures, IV, 139; XI, 388; XIII, 553; *Od.* X, 280.

(3) XVI, 818-20. — (4) XXII, 320-27. — (5) XX, 457-59; XX, 480-83. — (6) XVIII, 32-34. — (7) *Od.* IX, 300-302. — (8) IV, 185-87. — (9) XI, 439.

(10) V, 280 sqq. — C'est un des exemples le plus justement invoqués par J. Piczkowski, *De ironia Iliadis* (Mosquæ, 1856, in-8, p. 82), pour montrer avec quelle finesse et quel à propos Homère sait manier l'ironie. Les discours que s'adressent les

l'avoir pas atteint au flanc, car la mort ne se serait pas fait attendre (1). — Sur ce point les dieux ne sont pas moins instruits que les hommes : Minerve, qui rencontre Mars au bout de sa lance, ne manque pas d'en diriger la pointe vers le flanc, mais elle ne fait qu'effleurer la peau (2); Vénus et Apollon redoutent par-dessus tout pour Énée un coup de lance dans la poitrine (3).

Pour peu qu'on lise l'*Iliade* avec quelque attention, on remarquera que les mêmes formules descriptives reviennent pour un certain nombre de blessures; mais c'est là un procédé familier au poète, et qui n'infirmes en rien la valeur des descriptions dont la chirurgie nous garantit l'exactitude. D'ailleurs ces formules s'appliquent ordinairement aux blessures les plus simples ou les plus ordinaires; Homère distingue parfaitement les cas rares des cas vulgaires; il y insiste par des tours particuliers, prouvant ainsi qu'il a très-bien vu comment les choses se passent sur un champ de bataille. De sorte que s'il me fallait apporter de nouveaux arguments en faveur de l'unité de composition de l'*Iliade*, je les trouverais dans l'unité des principes chirurgicaux et aussi dans les *observations* régulièrement suivies à travers plusieurs chants, comme sont, par exemple, ou celle d'Hector, ou celle de Machaon.

Maintenant récapitulons brièvement les nombreuses *observations* dont il est fait mention dans l'*Iliade* et dans l'*Odyssée* : nous trouverons six blessures du crâne; — sept au front; — trois à la tempe; — huit à la région auriculaire; — une à la région orbitaire; — une à la région du nez : le fer coupe la langue; — une à la bouche; — deux aux mâchoires; — six à la gorge; — dix aux parties postérieures et latérales du cou; — une à la nuque sur un cheval; — une et peut-être deux détruncations; — quatre à la région claviculaire; — une aux parties latérales de la poitrine; — neuf en pleine poitrine; — une à la partie supérieure de la poitrine; — dix à la région mammaire; — une au cœur; — une aux hypochondres au niveau du diaphragme; — cinq au milieu du ventre sans autre désignation; — dix aux flancs et au bas-ventre; — deux à la région ombilicale; — une à l'aîne; — quatre au foie; — neuf dans le dos; — trois à l'épaule en arrière; — neuf à l'épaule en avant; — une ablation de l'épaule; — une ablation du bras; — deux blessures au bras;

héros ou les dieux au milieu des combats singuliers sont tous remplis de cette humeur railleuse qui s'explique par le génie grec et par la nécessité où l'on était de combattre très-souvent corps à corps.

(1) XI, 380-1. — (2) V, 857-58. — (3) V, 317 et 345-46.

— cinq à l'avant-bras; — deux au carpe; — deux et peut-être trois à la fesse (l'arme pénètre dans la vessie); — une à la hanche; — trois à la cuisse; — deux au genou; — une au jarret; — une au mollet; — une au tarse.

Outre les blessures, au nombre de cent quarante et une, dont la région est indiquée et dont plusieurs sont compliquées, il y en a quelques-unes pour lesquelles Homère ne fournit aucun renseignement et dont nous ignorons par conséquent le siège et la nature (4).

Il faudrait assister à de sanglantes journées d'émeutes ou suivre les grandes armées sur le champ de bataille pour trouver une clinique chirurgicale aussi variée et aussi active.

V. — TRAITEMENT DES BLESSURES.

Nous avons vu plus haut que l'armée des Grecs était pourvue de médecins chargés du pansement des blessés, et que les guerriers eux-mêmes remplissaient cet office, au moins en partie, quand l'occasion était pressante ou quand le blessé était de grande conséquence. Les cas où Homère nous montre les médecins à l'œuvre sont très-rare, mais il n'entre pas dans l'ordonnance d'un poème épique de rappeler à chaque instant de pareils détails; ceux que nous rencontrons dans l'*Iliade* suffisent à nous montrer où en était à cette époque la thérapeutique des plaies par armes de guerre. On doit supposer aussi que tous les blessés ne recevaient pas les soins que réclamait leur état (2); combien sont aujourd'hui abandonnés sur le champ de

(1) Voy., par exemple, XI, 738-39; 489-491 (le poète note un cas de mort et trois blessures); XIII, 518; XV, 329 sqq. et 515 sqq.; XVI, 415 sqq. XX, 460-61. — Dans la *Batrachomyomachie*, qui évidemment n'est qu'une parodie de l'*Iliade*, on trouve des blessures de la poitrine (210), du cœur (212), du ventre (214, 225, 247-48), du cou (218), du foie (220), de la tête, avec sortie de l'encéphale par le nez (231-32), de la jambe droite, avec fracture (244-45), du pied (253), etc. Remarquez aussi (vers 295-301), à propos des crustacés (*καρκίνοι*) qui viennent au secours des grenouilles, les noms de toutes sortes de difformités, noms qui apparaissent pour la première fois : *νωτάκιμονες*, *ἀγκυλογῆλαι*, *λοξοβάται*, *στρεβλοί*, *ψαλιδόστομοι*, *δοτρακιδερμοί*, *δοσφορεῖς*, *πλατύνωντοι*, *ἀποστίλλοντες ἐν ὤμοις*, *βλαιοί*, *χειροτένοντες*, *ἀπὸ στέρων ἐξορῶντες*, *ὀκτάποδες*, *δικάρηνοι*, *ἀχειρέες* (*tergis incudum instar, curvis ungulis, oblique gradientes, tortuosi, forcipibus circa ora, pellibus testaceis, ossa natura, lati-dorso renitentes in humeris, rari, longinani, a pectoribus intuentes, octipedes, bicipites, manci*). Voy. aussi II, II, 217 sqq. le portrait de Thersite, où l'on remarque les mots *φορκός*, *χωλός*, *ὤμοι κυρτοί* (τὼ δὲ οἱ ὤμω κυρτῶ ἐπὶ στήθος συνοχωκότε, *uulgus, claudus, humeri gibbi*). De plus, ce bavard impudent avait la tête pointue : *ὑπερθεν φοδὸς ἔην κεφαλῇν*.

(2) Voy. cependant p. 73 et note 4 de cette page.

bataille et, à plus forte raison, combien dans ces temps reculés, devaient mourir sans avoir été pansés, malgré l'ardeur que l'on mettait des deux côtés à ne pas laisser entre les mains ennemies les guerriers qu'un fer meurtrier venait d'atteindre.

1. — Opérations et pansements.

Le traitement, très-simple, et qui se pratiquait tantôt sur le champ de bataille, tantôt sous la tente (par ex. ce qui concerne Machaon), se bornait aux pratiques suivantes : extraire la flèche ou la lance quand le fer était resté dans la plaie (1); exprimer ou absterger le sang (2); appliquer des médicaments propres à apaiser les noires douleurs (3); enfin mettre un bandage contentif (4). On remarquera aussi cette expression : *ἔλκος δ' ἱγτὴρ ἐπιμάσσεται* (5), qui prouve l'intervention active du médecin dans le traitement des plaies; en effet, *ἐπιμάσσομαι* signifie toujours dans Homère, ainsi qu'on le voit ici et par plusieurs passages de l'*Odysée*, une action directe de la main. — Eustathe, dans son commentaire sur l'*Iliade* (IV, 214), en se fondant

(1) IV, 213 (*ἐκ ζωστήρος ἔλκεν ὀϊστόν* — *Observation* de Ménélas; l'arme n'avait qu'effleuré la peau); V, 113 (*βέλος διαμπερές ἐξέρυσσε* — *Observ.* de Diomède; — jet de sang après l'extraction); 694-97 (*δόρυ ὥς* — *Observ.* de Sarpédon; — défaillance après l'extraction); XI, 397-98 (*βέλος ἔλκεν* — Autre *observ.* de Diomède, qui arrache lui-même un trait que Paris lui a enfoncé dans le pied); XI, 829 (*μηροῦ δ' ἔκταμ' ὀϊστόν* — *Observ.* d'Eurypyle); XIII, 598 (*ἔγχος ἔρυσεν* — *Observ.* d'Hélénus).

(2) IV, 218 (*ἐκμυζήσας*; — *Observ.* de Ménélas); XI, 829-30; 845-6. (C'est le blessé, Eurypyle, qui indique à Patrocle quel pansement il doit faire. — On se sert d'eau tiède, *ἀπ' αὐτοῦ δ' αἶμα καλαινὸν νίξ' ὕδατι λιαρῷ*); XIV, 6-7 (*Observ.* de Machaon. — On se sert encore d'eau tiède); V, 116 (*Observ.* de Vénus. Dionée essuie avec ses mains). — Il est assez difficile de savoir quel est le sens précis de *ἐκμυζήσας* (IV, 218); je crois, avec le scoliaste Eustathe, qu'il s'agit non de *sucer* avec les lèvres, mais d'exprimer le sang avec les mains. Voy. le *Trésor grec*, v. *ἐκμυζέω*. — Dans l'*Iliade*, le sang est toujours arrêté par des moyens naturels; c'est seulement dans l'*Odysée* (XIX, 457-58, — encore ce passage passe pour interpolé) qu'il est dit, à propos de la blessure qu'Ulysse avait reçue d'un sanglier, que l'hémorragie fut arrêtée par un *charme*, une *incantation*, *ἐπαοιδή*. Ce mot ne se trouve qu'une fois dans les poèmes homériques.

(3) IV, 190-1, 218-19 (*ἐπιθήσει φάρμακ' ἃ κεν παύσῃσι μελαινῶν ὀδυνῶν, οὐ ἦκα φάρμακα πάσσι* — *Observ.* de Ménélas); XI, 830-32; XV, 394 (*φάρμακ' ἀκῆματ' ἐπάσσει μελαινῶν ὀδυνῶν*); XVI, 27-28 (*Observ.* d'Eurypyle).

(4) XIII, 595-600 : Le héros troyen Agénor enveloppe (*ἐνυδῆσεν*) la main d'Hélénus, traversée par une flèche, avec une fronde de laine. — Nous retrouvons l'usage de la laine pour les pansements dans Hippocrate; par exemple : *Fractures*, § 31, t. III, p. 524, éd. Littré. — *Odys.* XIX, 455-57 : Les fils d'Antiloche bandent savamment (*δῆλον ἐπισταμένως*) le genou d'Ulysse, blessé par la dent d'un sanglier.

(5) IV, 190. Dans un passage (XVI, 523), Homère se sert du verbe *ἐκμασσαι*, *traiter*, *guérir* les plaies; et ailleurs (*Od.* X, 69) ce mot est employé au sens moral.

sur les expressions mêmes d'Homère, a distingué trois procédés pour l'extraction des armes laissées dans la plaie : le débridement (*ἐκτομή*), employé par Patrocle pour Eurypyle (1); l'extraction simple et directe par l'ouverture que l'arme a produite en entrant (*ἐξολκή*). Voyez la seconde observation de Diomède, celles de Ménélas et d'Hélénus), comme cela se pratique en tant de circonstances pour les guerriers grecs ou troyens (2); enfin le *διωσμός* (3), qui consiste à faire sortir le trait par le point opposé à celui où il s'est frayé une route dans les chairs. Ce procédé, très-obscurément indiqué par Homère (4), convient particulièrement quand l'arme est terminée en forme de flèche (5).

Pæon, le médecin des dieux et le chef de l'école médicale d'Égypte vantée dans l'*Odyssée* (6), use, comme les médecins des hommes, comme les élèves de Chiron, de médicaments adoucissants pour traiter Pluton d'une blessure qu'un trait rapide lui avait faite à l'épaule (7), ou Mars, que Diomède avait atteint au flanc avec sa lance d'airain (8). Homère remarque ingénieusement que le sang se figea comme se prend en caillot le lait dans lequel on met du suc de figuier; puis il ajoute que Mars prit ensuite un bain préparé par Hébé et qu'il se revêtit d'habits élégants.

2. — Médicaments.

Quelle était la forme sous laquelle ces médicaments étaient appliqués? Nous pouvons le déterminer par le sens même des verbes dont Homère se sert pour désigner l'emploi des topiques. Sur sept cas il emploie cinq fois le verbe *πάσσω* ou *ἐπιπάσσω* (9), et pour les deux autres les verbes *ἰπιτρίθῃμι*, et *ἰπιβάλλω* (10). Ces deux derniers mots

(1) XI, 829; 844 : *ἐκ μηροῦ τάμνε μαχαίρη*. — Dans les autres passages où se trouve *μαχαίρη*, ce mot signifie toujours un couteau ordinaire, et c'est proprement dans ce sens qu'il faut le prendre dans l'observation d'Eurypyle.

(2) Voy. par ex. V, 859 : *ἐκ δὲ δόρυ σπάσεν*.

(3) Voy. Geist, *Disquis. Homericæ*. Gissæ, 1832, p. 7, et Paul d'Egine, VI, 88, p. 250 de l'édition de M. Briau.

(4) Voy. cependant V, 694, observation de Sarpédon, et peut-être V, 112, la première observation de Diomède; le mot *διαμπερές* me le ferait supposer. Je vois que c'est aussi l'opinion de Geist, *l. l.*, p. 8. Cf. aussi XI, 377, pour le sens de *διαμπερές*.

(5) Il est dit dans le scoliaste de Pindare. *Ad Nem.* IV, 85, d'après la *Petite Iliade*, que la lance d'Achille avait deux pointes et faisait deux blessures à la fois. Quand le fer de telles armes restait dans la plaie on ne pouvait le retirer que *directement*, et sans doute après débridement. — (6) *Odyss.* IV, 231-4.

(7) V, 395-402 (*ἰδυνήματα φάρμακα πάσσω*). — (8) V, 899-904.

(9) V, 401; 900; IV, 219; XI, 513; 830. — (10) IV, 490; XI, 864.

signifient simplement *appliquer*, mais ἐπιτάσσω a un sens plus précis, celui de *saupoudrer*, comme on le voit par de nombreux exemples rassemblés dans le *Trésor grec*, et aussi par un passage de l'*Iliade* où il n'est plus question de chirurgie (1). Il y a donc lieu de supposer que les médicaments anodins n'étaient ni des emplâtres, ni des liquides, mais des substances à l'état pulvérulent, destinées à arrêter l'écoulement du sang, et en même temps à calmer les douleurs (2). Quant à la nature même des substances, nous ne trouvons à cet égard aucun renseignement dans Homère.

Les médecins sont désignés comme très-versés dans la science des remèdes (3), mais on ne dit pas quelles espèces de remèdes ils mettaient en usage; de même la blonde Agamède d'Élis est célébrée (4) pour ses vastes connaissances botaniques, qui embrassent toutes les productions de la terre; mais le poète n'entre pas dans plus de détails. Ailleurs (5), à propos du breuvage magique (*népenthès*) préparé par Hélène pour calmer les soucis de Télémaque, Homère vante la fertilité de l'Égypte, qui produit toutes sortes de plantes bienfaisantes ou vénéneuses, mais il n'en nomme aucune et ne parle pas non plus de leurs propriétés. Enfin dans l'*Iliade* (6), on lit que Patrocle mit sur la plaie d'Eurypyle une racine amère qu'il avait *broyée* dans ses mains; cette racine anonyme avait la triple propriété de calmer la douleur, de dessécher la plaie et d'arrêter l'écoulement du sang.

..... ἐπὶ δὲ ῥίζαν βάλε πικρὴν
 Χερσὶ διατρίψας, ὀδυνήφατον, ἥ οἱ ἀπάσας
 Ἔσχ' ὀδύνας · τὸ μὲν ἔλκος ἐτέρσεται, παύσεται δ' αἷμα.

Je ne trouve pas d'indication positive pour le traitement interne des blessés; je vois seulement, à propos de Machaon, que, pour réconforter le fils d'Esculape quand il arrive sous la tente de Nestor, Hécamède prépare pour les deux héros un étrange breuvage qui ne serait pas très-bien accueilli dans nos ambulances ou dans nos hôpitaux; en voici la composition : du vin de Pramne avec de l'oignon, du miel

(1) IX, 214.

(2) XI, 846-47. — Galien (*De Antidot.* I, 5, t. XIV, p. 30) pense qu'il s'agit de plantes amères, lesquelles ont la propriété de calmer les douleurs; et dans un livre, malheureusement perdu, *Sur la médecine d'Homère*, il s'agirait, si on peut s'en rapporter à une scolie sur Oribase (t. II, p. 496 de notre édition, et note p. 897), du *Rhapontic*; mais les autres auteurs veulent qu'Homère ait en vue l'*Achillée* ou l'*Aristoloché*. On discuterait longtemps sur de pareilles questions. — L'onguent dont Circé recouvre les compagnons d'Ulysse (*Od.* X, 392) ne saurait être rangé au nombre des médicaments.

(3) XVI, 28 (πολυφάρμακοι).

(4) XI, 740-41. — (5) *Od.* IV, 219 sqq. — (6) XI, 846-49.

verdâtre, du fromage de chèvre râpé et de la blanche farine (1). On ne rencontre nulle part aucune mention ni d'instruments particuliers (2), ni d'opération quelconque. On ne peut pas en tirer la conclusion rigoureuse que les médecins de ce temps n'avaient aucun arsenal chirurgical et qu'ils ne pratiquaient jamais d'opérations; en tout cas la trousse devait être peu garnie et les opérations devaient être fort rares.

VI. — REPRÉSENTATIONS DES SCÈNES CHIRURGICALES D'APRÈS HOMÈRE ET D'APRÈS LE CYCLE HOMÉRIQUE.

Dès la plus haute antiquité, jusqu'aux premiers siècles de l'ère chrétienne (pour rester dans le domaine de l'archéologie), l'*Illiade*, l'*Odyssée* et les poèmes homériques, ont fourni de nombreux sujets aux artistes peintres ou sculpteurs, et parmi ces sujets on en rencontre plusieurs qui représentent des scènes chirurgicales (3). Welcker (4) en a signalé brièvement quelques-uns; je vais compléter ses renseignements, et ajouter de nouvelles indications.

Le plus ancien de ces monuments est une coupe dite *Coupe de Sosias*, du nom de l'artiste qui l'a décorée; découverte, il y a environ quarante ans, dans un tombeau étrusque à Volci, elle appartient maintenant au Musée de Berlin. C'est une des plus fines peintures de vases que l'on connaisse; les détails, surtout ceux qui nous inté-

(1) XI, 624 sqq. — Au commencement du livre XIV, Nestor quitte Machaon pour rentrer dans la mêlée, et il lui recommande de boire du vin noir (vers 5 : αἶθρα οἶνον) : je ne sais si ce vin est un supplément au breuvage d'Hécamède, ou si c'est du même breuvage qu'il s'agit. Du reste, Nestor buvait à la même coupe. — On remarquera de plus que le breuvage préparé par Circé pour les compagnons d'Ulysse (*Od.* X, 234-36; 290, 316) est, sauf les oignons qui manquent et les *drogues pernicieuses* qu'elle ajoute, le même que celui d'Hécamède, d'où l'on peut conclure que c'était tout simplement un des *raffraîchissements* usités de ce temps. C'est le *Cycéon* (XI, 624 et 641) dont la composition a beaucoup varié depuis. — M. Malgaigne (*l. l.* p. 306) rapproche d'un peu loin le breuvage d'Hécamède de la potion vineuse de Larrey. De tout temps on a administré des cordiaux aux blessés avec plus ou moins de discernement, mais dans Homère ce breuvage est d'un usage plus général. On le donne aussi aux voyageurs et à ses hôtes. Cf. Platon, *Resp.* p. 408 a.

(2) Voy. plus haut p. 7, note 4, et p. 79, note 1.

(3) *Zu den Alterthümer der Heilkunde bei den Griechen* (tiré de ses *Kleine Schriften*). Bonn, 1850, p. 29 et 31. — Cf. Pausanias, X, 25, 3-4, où l'on voit que le peintre Polygnote, s'inspirant des récits de la *Petite Illiade*, avait représenté diverses espèces de blessures.

(4) J'ai négligé, bien entendu, tous les monuments où ne figurent que les blessures; la précision de l'artiste n'ajouterait rien à la précision du poète, et parfois même l'art est inférieur à la poésie.

ressent, sont traités avec une rare perfection ; cette coupe ne peut pas être postérieure au iv^e siècle avant Jésus-Christ ; le fonds (c'est la seule partie dont nous ayons à nous occuper) représente Achille mettant un bandage autour du bras de Patrocle blessé au coude.

Ainsi que l'a fait remarquer M. le duc de Luynes (1), on ne trouve dans l'*Iliade* aucune allusion à une blessure reçue par Patrocle et pansée par Achille ; l'artiste a donc suivi quelque tradition de Rhapsodes dont les poèmes ne nous ont pas été conservés ; du reste on sait par Homère lui-même (2) qu'Achille était un élève de Chiron. M. le duc de Luynes ajoute : « Patrocle a été frappé au bras gauche par la flèche ennemie, son bouclier a dû être traversé, puisqu'il le portait de ce côté, la pointe du trait a été tordue par la résistance qu'il a éprouvée dans sa course. Le bandage qu'Achille applique sur la blessure de son ami montre la dextérité du héros, et surtout celle des chirurgiens contemporains de l'artiste ; il est tel qu'on les emploie encore aujourd'hui. » C'est, en effet, un *bandage en 8 de chiffre*, analogue à celui qu'on fait après la saignée ; il est appliqué avec beaucoup de soin, non pas précisément d'après les règles actuelles, mais en partie d'après celles qu'on lit dans Hippocrate ; on voit qu'Achille ne s'est pas servi d'une bande roulée, qu'il a commencé la déligation par le milieu de la bande et qu'il a croisé successivement les deux chefs l'un sur l'autre. Nous avons fait représenter cette scène (voy. notre pl. n° 4) d'après Gerhard : *Coupes du musée de Berlin*, pl. VI. Le dessin en est beaucoup plus pur que dans la pl. XXV, des *Monuments inéd. de l'Institut. archéologique*.

Une autre coupe également trouvée dans un tombeau étrusque à Volci (3), n'est pas moins précieuse pour nous, quoique le travail en soit moins parfait, et que le pansement soit moins compliqué, car il ne s'agit que d'un bandage roulé de plus simples. Le dessin représente un combat livré autour du corps d'Achille ; derrière le groupe de ces combattants, Diomède, armé de pied en cap, se fait panser l'index de la main droite par son ami Sthélénus. Sthélénus a déposé son casque et son bouclier pour n'être point gêné dans l'opération de chirurgie qui l'occupe. Ici encore l'artiste a suivi une tradition dont nous ne rencontrons aucune trace dans Homère, qui ne parle jamais de blessure aux doigts et qui mentionne seulement pour Dio-

(1) *Annali del Instit. di corrispond. archeologica*, t. II, 1830, p. 239. Article : *Achille et Patrocle*. — (2) Voy. plus haut, p. 7.

(3) *Monuments inédits de l'Institut. archéol.* pl. LI. Voy. aussi l'article de Hirt dans *Annali, ecc.*, t. V, 1833, p. 224 suiv.

mède une blessure à l'épaule droite et une au pied (1). Après la première blessure, c'est Sthélénus qui arrache le fer, d'où l'on voit que notre artiste est resté en partie fidèle aux données homériques.

Nous relevons encore dans le *Bulletin de l'Institut de correspondance archéologique* (2) la mention d'une *pâte de verre* qui représente Machaon pansant Ménélas blessé légèrement au flanc ou à l'aîne (3). Ce petit monument, qui appartient à la belle époque, a été reproduit par T. Cades dans ses *Impronte gemmarie* (4).

La légende de Philoctète (5) a fourni aux artistes l'occasion de représenter diverses circonstances relatives à sa blessure; nous signalerons, en particulier, un miroir étrusque (6) d'une grande importance pour l'histoire de la chirurgie. Ce monument, d'un travail fort délicat, appartient à une très-bonne époque; malheureusement il est mutilé. Le bandage roulé qui entoure le pied de Philoctète est posé avec un art que ne désavoueraient pas nos chirurgiens modernes. On remarquera aussi que la jambe malade est suspendue et que la table supporte deux vases dont l'un était sans doute rempli de médicaments, et dont l'autre pourrait bien n'être autre chose qu'une vessie surmontée d'un tube et destinée à faire des injections. — Le fragment de bas-relief, reproduit par Inghirami dans la pl. XLIX (7), nous présente encore un bandage fort bien appliqué. Le personnage placé en face de Philoctète, mais que nous avons supprimé faute de place, est l'artificieux Ulysse, que la légende fait venir à Lemnos pour fléchir la colère du héros traitreusement abandonné dans l'île, et le ramener au camp des Grecs.

Le catalogue Pourtalès (8) renferme le dessin d'une anse de vase ornée du haut par une tête de béliér, et du bas par un petit bas-relief, représentant un homme qui met un bandage à son pied. On croit généralement qu'il s'agit de Philoctète. On trouvera aussi d'autres scènes qui se rapportent à la blessure de Philoctète dans le

(1) Voy. plus haut, p. 67 et p. 74. — (2) Année 1830, p. 62. — (3) Voy. plus haut, p. 70. — Notre fig. 4, tirée d'Inghirami, *Galleria omerica*, t. I, pl. 65, et p. 133 du texte, représente le pensement de Ménélas par Machaon, mais aussi peu exactement que le ms. d'Homère (Voy. plus loin p. 84, lig. 10). — (4) Cent., V, n° 37, dans le *Bullet. de l'Inst. archéol.*, année 1839; Cf. sur le même sujet; Cent., I, n° 83, année 1831. — Voy. aussi années 1831 et 1839, Cent., III, nos 40, 78, et Cent., V, n° 41 (Achille blessé retirant la flèche). — (5) Voy. plus haut, p. 74. — (6) Inghirami, t. I, pl. 50, et p. 106 du texte. — Voy. le n° 2 de notre planche. — (7) Voy. n° 3 de notre planche. — (8) *Objets d'arts*, 1865, p. 108. — Panofka, *Bilder antiken Lebens*, pl. VII, fig. 8, reproduit un petit monument sur lequel un médecin s'apprête à panser un jeune homme blessé au pied par un serpent.

Voyage en Grèce de Choiseul-Gouffier (t. II, pl. XVI), dans la *Galerie mythologique* de Millin (pl. CXV, n° 603-604), dans la *Gazette archéologique* de Gerhard, 1846, n° 42, et pl. XXXV de l'année 1845 (1).

Nous devons signaler aussi toute une *galerie homérique* dans un manuscrit grec en lettres onciales dont les signatures ont été publiées par le cardinal Mai (2). Bien que ces monuments n'aient ni la même importance ni la même autorité que ceux que nous venons d'étudier, il est bon de les rappeler pour bien marquer la tradition. Les scènes médicales qui nous intéressent surtout dans le manuscrit de Milan se trouvent sous les n° XV, XIX, XXXVII. — La pl. XV représente, entre autres objets, Machaon pansant Ménélas blessé par Pandarus, seulement l'artiste a placé la blessure au-dessus du genou, tandis que, d'après le texte d'Homère, elle a dû avoir lieu vers la région des flancs ou de l'aîne (3); un jeune homme, placé du côté de Ménélas, tient un vase. — Le sujet de la fig. XIX est Vénus montrant sa main blessée à Jupiter; ce qui est encore une inexactitude, car c'est à Dionée que la mère d'Énée donne sa main à panser (4). — Enfin, sur la fig. XXXVII, on voit d'un côté Machaon blessé et Nestor qui boivent la liqueur préparée par Hécamède, et de l'autre, Patrocle pansant son ami Eurypyle blessé au-dessus du genou. Le sang qui s'échappe de la plaie est reçu dans un vase (5).

VI. — MÉDECINE.

L'opinion la plus générale, c'est que les origines de la médecine interne se confondent avec les origines de la médecine externe ou chirurgie. et que l'une et l'autre branche de l'art de guérir sont restées intimement unies jusqu'à une époque comparativement récente. Quand on s'en tient aux données de l'histoire positive et

(1) Voy. encore les *Impronte gemmarie* de Cades, année 1834; Cent., III, n° 32 (Phil. traité par un médecin, 83; c'est le sujet très-bien reproduit par Choiseul-Gouffier, l. I. t. II, pl. XVI); année 1839, Cent., V, n° 48 (Phil. avec un bandage au pied). — On lira aussi avec fruit la Dissert. de Winckelmann dans ses *Monumenti antichi inedit.*, t. II, p. 159 et suivantes.

(2) *Homeri Iliados picturae antiquae ex cod. Mediol.* [ed. Maius]; Romæ, 1835.

(3) Voy. plus haut, p. 70. — (4) Voy. plus haut, p. 72.

(5) Voy. plus haut, p. 80, et p. 73. — La scène de Machaon et de Nestor se voit aussi sur une terre cuite du Musée du Louvre et sur d'autres monuments. Cf. Winckelmann, *Monumenti antichi inediti*, t. I, pl. n° 127, et texte t. II, p. 169, et Panofka, *Bilder*, u. s. w., pl. VII, fig. 3.

qu'on ne dépasse pas, dans ces recherches, les poèmes homériques, on reconnaît que la chirurgie prédomine dans Homère, mais on y trouve également au moins une trace non équivoque de la médecine interne. M. Malgaigne (1) est, au contraire, d'avis « qu'Homère ne connaissait ni la médecine interne ni les médecins, » et il ajoute, ce qui est encore plus hardi : « Non-seulement il n'y avait pas de médecine interne, mais il ne pouvait pas y en avoir, » attendu que l'on attribuait les maladies, non à des causes naturelles, mais à l'intervention des dieux, et que par conséquent on n'admettait pas qu'un homme pût les guérir. Je pense que ni l'une ni l'autre de ces propositions n'est fondée.

Il est certain que dans l'*Iliade* on ne rencontre aucune allusion à la thérapeutique médicale, car le breuvage que prend Machaon ne saurait passer pour un médicament interne; d'ailleurs Machaon est un *blessé* et non pas un *malade* (2). Mais Homère n'est pas un poète didactique chargé de nous instruire sur l'histoire primitive des sciences, et en particulier des sciences médicales (3); l'*Iliade* n'est pas une *clinique*, mais le récit d'une lutte acharnée entre deux nations rivales; chaque page est marquée par des combats sanglants; en décrivant les coups furieux que se portent les héros de la Grèce et de Troie, Homère, observateur attentif et scrupuleux, poète réaliste dans le vrai sens de ce mot, nous a fourni toutes sortes de notions anatomiques et chirurgicales; il aurait pu les omettre pour la plupart sans que son œuvre en souffrît; c'est un témoin que le hasard nous fournit et qui n'est tenu en aucune façon de satisfaire notre curiosité sur tous les points de la cause que nous instruisons; son silence sur telle ou telle question n'inflrme en rien les conclusions qu'on peut tirer d'autres témoignages (4). Homère a parlé des médecins et du traitement des blessés; s'il ne l'eût pas fait, nous ne serions pas en droit d'en conclure que les héros et les soldats étaient aban-

(1) *Etudes sur l'anatomie et la physiologie d'Homère*, p. 25-30, et *Organisation de la chirurgie et de la médecine grecques avant Hippocrate*, p. 304.

(2) Voy. p. 80. — Les breuvages dont il est question dans l'*Odyssée* (IV, 219 suiv. et X, 326), sont des charmes ou plutôt des stupéfiants et non des remèdes.

(3) Platon, *Respubl.*, X, p. 599 c.

(4) Si nous n'avions, par exemple, sur l'organisation du service de santé militaire, durant les guerres de l'Empire, que l'ouvrage de M. Thiers, nous ne serions pas suffisamment renseignés. De même quand Hérodote écrivait, la Grèce était remplie de médecins : les armées en avaient comme les villes; cependant l'historien n'y fait que de très-rares et très-vagues allusions, et il se tait là où l'intervention médicale paraît la plus urgente. Comparant des époques différentes, j'aurais précisément les mêmes remarques à faire touchant l'*Histoire de saint Louis* par Joinvil'e.

donnés sur le champ de bataille. De tels détails ne font point partie intégrante d'une composition épique; à plus forte raison le tableau d'un malade dans son lit, entouré de médecins et buvant des potions, n'entraient guère dans le plan de l'*Iliade*; les héros ne prennent pas le temps d'attendre une fluxion de poitrine ou d'avoir la colique. Une grande peste, à la bonne heure! cela fait excellente figure dans un poème, et de tout temps les pestes ont eu le privilège (excepté dans Lucrèce) de nous venir en droite ligne du ciel et non de la terre. Il est bien question quelque part d'une maladie longue, cruelle et qui cause l'épuisement (νόσος στυγερή); mais il n'y avait pas lieu de parler du traitement, puisqu'Euchénor, riche et noble habitant de Corinthe, en est seulement menacé et qu'il s'expose volontairement à une mort violente pour échapper à une mort lente et pleine d'angoisses (1). Supposons que le hasard nous ait laissé comme premier monument de nos origines médicales, non pas un poème épique, mais une comédie, un *mystère*, il est probable que si nos confrères y avaient joué un rôle, ce serait plutôt comme *médecins* que comme *chirurgiens*. Que pourrions-nous en conclure contre la chirurgie? Hésiode, presque aussi vieux qu'Homère, a écrit un poème intitulé : *Les Œuvres et les Jours*; c'était le cas de parler des médecins et de la médecine, de la chirurgie et des chirurgiens; ces mots ne s'y trouvent même pas! Si nous n'avions pas un témoin antérieur, Homère, faudrait-il admettre que les Grecs au temps d'Hésiode vivaient et mouraient sans être assistés par des hommes du métier dans leurs maladies ou, au moins, dans leurs accidents? Ne demandons aux témoins que ce qu'ils peuvent ou doivent nous donner; mais ne tirons pas non plus de leur silence des conclusions précipitées et que démentiraient d'autres sources d'informations.

(1) *Iliad.*, XIII, 663-672. — Ces mots νόσος στυγερή ne paraissent pas se rapporter à une maladie déterminée, mais à quelque affection aiguë ou chronique; et l'on peut même conclure de ce passage que les héros d'Homère, comme les héros germaniques et comme les peuples primitifs de race essentiellement guerrière, préféraient de beaucoup une mort glorieuse et prompte à la maladie qui vous détruit peu à peu, anéantit toute la puissance virile et laisse dans une cruelle incertitude sur les chances de salut. Στυγερός désigne toujours dans l'*Iliade* et dans l'*Odyssée* soit quelque chose ou quelque être dangereux, horrible, odieux, repoussant, soit la crainte, ou l'angoisse, ou l'inconnu qui cause la terreur; par ex. : les furies (IX, 454), le sort (XXIII, 79), les ténèbres (V, 47; XIII, 672), Jupiter (XIV, 158), un génie (*Od.* V, 369). — Cf. aussi *Od.* XV, 408, où νόσος στυγερή semble désigner une *maladie épidémique*; *ibid.* V, 395, mention d'une *maladie douloureuse*; *ibid.* XI, 200-201, où il s'agit de quelque *affection chronique* entraînant une sorte de *consommation*; *ibid.*, 171-72, δολιχὴ νόσος, *maladie lente*. Tout cela prouve certaines habitudes médicales.

La médecine interne ne figure pas dans l'*Illiade* ; affirmons le fait, mais jusqu'à plus ample informé, n'affirmons rien d'absolu contre l'existence de cette médecine dans les temps homériques. M. Malgaigne est chirurgien, c'est un habile historien de la chirurgie ; sa préoccupation est naturelle ; je voudrais être moins prévenu et plus impartial.

« Non-seulement, continue M. Malgaigne, il n'y a pas de médecine interne dans Homère, mais il ne pouvait pas y en avoir puisque les maladies y sont attribuées à la vengeance divine (1). » A cela on peut répondre d'abord que la seule maladie qui soit décrite avec quelques détails chez Homère, et encore c'est dans l'*Illiade*, est une peste, et que de tout temps les pestes ont été attribuées à la colère divine par le vulgaire et souvent par les médecins les plus illustres ; en second lieu qu'après Homère, à une époque où la médecine et la chirurgie étaient également florissantes, un auteur hippocratique croyait au *divin* dans les maladies, tandis qu'un autre écrivain de la même école ne reconnaissait que des causes naturelles. Il n'y aurait donc rien d'étonnant qu'un poète ami du merveilleux, que le chanteur de la guerre de Troie et que le narrateur complaisant des malheurs d'Ulysse aient attribué toutes les maladies aux dieux ; les autres poètes épiques (Virgile, par exemple, pour tous ses blessés) déchargent leur responsabilité médicale sur les habitants de l'Olympe ; cependant Virgile écrivait en un siècle où les médecins et les chirurgiens de la Grèce s'étaient donné rendez-vous à Rome. De plus, il y a contre l'opinion de M. Malgaigne un argument considérable, car il serait précisément de même nature contre la chirurgie que celui qu'il

(1) Celse est exactement du même sentiment : « Homère, dit-il (*De medic. Proœm. init.*), ne donne pas à Machaon et à Podalière le pouvoir de combattre les affections pestilentielles et les diverses espèces de maladies, mais il nous les représente appliqués seulement à traiter les blessures par le fer et par les médicaments. Il suit de là que cette branche de la médecine était seule l'objet de leurs recherches et qu'elle est dès lors la plus ancienne. » (Trad. de Des Étangs.) Quelque grave que soit l'opinion de Celse, elle ne saurait prévaloir, puisqu'elle ne repose pas sur une exacte information. — Galien dit aussi (*Utrum medicinae sit an Gymn. hygien.*, § 32 et 33, t. V, p. 869) qu'on trouve dans Homère deux des trois parties en lesquelles se divise la médecine : la *pharmaceutique*, la *chirurgie*, mais non pas la diététique ou traitement des maladies internes. On voit que Galien se contente d'affirmer un fait sans en tirer une conclusion aussi absolue que Celse. On peut même constater une espèce de contradiction entre ce passage de Galien et cet autre (*In Hipp. Progn.*, I, 4, t. XVIII b, p. 8) où il veut presque nous faire croire qu'Homère a le premier imaginé le *pronostic* par l'emploi des mots caractéristiques *προνοῆσαι* et *προνοήσαν*. Mais ces mots n'ont pas ici le sens médical ; il s'agit de la divination dont il est question, avec d'autres formes de langage, dans beaucoup de passages. Voy. p. ex. I, 70.

invoque contre la médecine au temps d'Homère : en effet, si les *douces* flèches de Diane et d'Apollon envoient aux mortels les maladies et la mort, celles-ci aux hommes, celles-là aux femmes, c'est également l'impétueux Mars (1), la *perte des hommes* (βροτολοιγός) qui frappe les héros tantôt par la main d'Achille ou de Patrocle, et tantôt par celle de Paris ou d'Hector; ce sont Jupiter, Apollon, Minerve, ou d'autres dieux ou déesses visibles et invisibles qui dirigent les coups (2), ou, au besoin, les écartent ou les affaiblissent (3), comme ils envoient ou guérissent les maladies (4). De plus la mort violente est appelée, comme la mort ordinaire, un *destin auquel on ne peut résister* (5); d'où il suit qu'on ne devrait rencontrer dans Homère pas plus de chirurgie que de médecine; mais le poète n'a pas cette logique inflexible des modernes : il fait panser ses blessés et l'on peut croire qu'au besoin il eût fait soigner ses malades. L'intervention des dieux pour les maladies et la mort naturelle n'est pas plus un obstacle à la présence du médecin qu'elle ne l'est pour les blessures et la mort violente; ni les mêmes croyances qui se perpétuent durant tout le paganisme, ni plus tard la foi des chrétiens et le fatalisme des musulmans, n'ont empêché l'accès des médecins auprès des malades. Il faut d'ailleurs remarquer que dans la plupart des passages allégués sur la puissance de Diane et d'Apollon, il s'agit de mort prompte, ou subite, ou miraculeuse, et infligée par un dieu pour des causes déterminées (6). Il y a même deux textes de l'*Odyssée* (7) où les maladies lentes qui entraînent une mort naturelle sont nettement distinguées de ces maladies aiguës et foudroyantes où l'on a pu imaginer l'intervention d'un dieu. Nous retrouvons dans la collection hippocratique des traces de cette antique croyance. Dans Homère les dieux se mêlent à tous les événements de la vie (8), sans que le cours naturel des choses en soit sensiblement troublé, ni que les hommes fassent abné-

(1) Voy. par ex. V, 717. — (2) Voy., par exemple, II, 385; 699; 824; XIII, 568-69; XVI, 787-793; XVIII, 209; XIX, 224. — (3) Voy. par ex. V, 662. — (4) *Od.* V, 397; IX, 411. — (5) *Μοῖρα κραταιή*, V, 83; *Od.* II, 100 et *passim*.

(6) *Od.* III, 279-282; XI, 411, XV, 478-79; XVII, 251-53; XX, 61-63. *Il.* VI, 421-423; 428; XIX, 59; XXIV, 605-609.

(7) *Od.* XI, 171-73; 197-201; XV, 407-411. Lorsque dans ce dernier passage le poète veut donner une idée du climat merveilleux de l'île d'Ogygie, il dit qu'il n'y a point de ces maladies odieuses (οὐδέ τις νοῦσος ἐπὶ στυγερῇ πέλεται) qui tuent les mortels, c'est Apollon et Diane qui envoient la mort dans l'extrême vieillesse; d'où l'on voit manifestement que la maladie est considérée comme le cas ordinaire, et l'intervention divine comme une espèce de *miracle*. De même, XI, 171 suiv., les *maladies longues* sont opposées aux flèches d'Apollon et de Diane.

(8) Voy. Friedreich, *Realien u. s. w.*, § 198, p. 669 suiv.

gation de leur libre arbitre pour s'abandonner aveuglément à l'influence divine ou à la destinée. C'est le cas d'appliquer ici l'apophthegme *e longinquo reverentia*. On voit bien que dans Homère il n'y a pas longtemps que les dieux se sont séparés des hommes. Les dieux eux-mêmes, sauf peut-être le grand Jupiter (1), sont sous la dépendance les uns des autres, sans que cela, non plus, paraisse gêner beaucoup la liberté de leurs mouvements.

Maintenant que je crois avoir montré la faiblesse des arguments négatifs mis en avant pour établir qu'il n'y avait pas et qu'il ne pouvait pas y avoir de médecine au temps d'Homère, je vais alléguer à mon tour une preuve positive de son existence tirée d'un poème homérique; cette preuve, je la trouve dans un passage que M. Malgaigne a cité (2) sans y avoir remarqué un petit mot caractéristique. Lorsque, dans l'*Odyssée* (3), Antinoüs, l'un des prétendants à la main de Pénélope, reproche au porcher Eumée d'avoir introduit dans le palais Ulysse, qui avait pris la figure d'un mendiant, Eumée lui répond : « Antinoüs, tu ne parles pas comme il faut, tout sensé que tu es. Qui va-t-on chercher au dehors si ce n'est un de ces hommes dont l'industrie profite au public (οἱ δημιοεργοὶ ἔασιν), un devin, un médecin des maux (ιη-τήρα κακῶν), un menuisier ou un devin aède qui charme par ses accents. Voilà les mortels qu'on appelle chez soi dans toute l'étendue de la terre immense. »

Quel est donc ce médecin? Est-ce un guérisseur de blessures, un chirurgien ou un rebouteur? Non, c'est un *médecin des maux* (4), un *médecin des maladies*, un de ces hommes dont l'industrie profite au public et qu'on reçoit volontiers dans sa maison (5). C'est là un texte unique, il est vrai, mais si je ne me trompe, c'est un texte dans lequel il est difficile de ne pas reconnaître une allusion directe à la

(1) Æsch., *Prom.*, 50 : ἐλεύθερος γὰρ οὗτις ἐστὶ πλὴν Διός.

(2) *Organis.*, etc., p. 304. — (3) *Od.* XVII, 374 sqq.

(4) Dans un autre passage de l'*Odyssée*, V, 397, κακότης est également pris dans le sens de *maladie*, comme synonyme de νόσος. Notez que dans le 1^{er} vers de l'*Hymne* XV, Asclépiade est appelé médecin des maladies (νόσων), mot qui correspond évidemment à κακῶν. — Cf. Empédocle, v. 462 : φάρμακα κακῶν. Soph. *Trach.* 1209 : ἰατῆρα ἐμῶν κακῶν. Plat. *Asiarch.* 366 A : αἱ ἐντὸς κακότητες (les maladies internes), d'où l'épithète, ἀλεξίκακος, qui chasse les maladies ou les maux. — Voy. dans ce dernier sens *Il.* X, 20. — On lit aussi dans Coelius Aurelianus (*Præf. Chronic. morb.*) : « Graeci *Asclepium* [ἡπίως ἀσκαεὶ τοὺς νοσοῦντας. *Etymologie des Scholiastes*], nomen sumpsisse dixerunt, quod dura primus superaverit vitia. » D'où l'on voit que Soranus (traduit par Coelius) n'est pas tout à fait du sentiment de Celse ou de Galien.

(5) Peut-être faut-il voir ici la première mention de ces médecins *périodeutes* (voyageurs), que nous voyons plus tard parcourir la Grèce et l'Asie Mineure.

médecine interne (1). Ainsi je crois avoir démontré d'abord que si la médecine interne n'est pas mentionnée dans l'*Iliade*, il n'y a pas de raison décisive pour soutenir qu'elle n'existait pas au temps d'Homère; en second lieu, que cette médecine interne est clairement désignée dans l'*Odyssée*. Par conséquent, on ne saurait dire d'une manière absolue qu'elle est complètement absente des *poèmes homériques*.

Je puis encore opposer à M. Malgaigne d'autres arguments, moins directs peut-être, mais non moins probants. Ἱατρός, ou, dans le dialecte d'Homère, ἱητρός (ἱητήρ, ἱήτωρ), signifie proprement *guérisseur* (*médecin*), sans distinction de maladies internes ou externes; on le voit par Homère lui-même, puisque le *guérisseur de maux* et le *guérisseur de blessures* sont également appelés ἱητρός. Je regarde donc comme un anachronisme de traduire ἱητρός par *chirurgien*. Χειρουργός, dans le sens où nous le prenons, est d'une époque comparativement récente; j'aurai occasion de revenir sur ce point quand je traiterai ailleurs de l'histoire de la médecine à Alexandrie.

La plus ancienne tradition connue distingue dans Homère, mais sous la dénomination commune de ἱατρός, deux ordres de praticiens : les médecins et les chirurgiens. Arctinus, qui florissait vers 775-740 (2), dans son poème *Sur la ruine de Troie* (3), s'exprimait ainsi : « Le dieu puissant qui ébranle la terre, Neptune enrichit Machaon et Podalire de dons précieux, mais il rendit l'un plus illustre que l'autre : au premier il a donné des mains légères, propres à tirer les traits des chairs, à pratiquer les incisions, et à guérir toutes les blessures; au second il a mis dans la poitrine (voy. p. 54-55) une merveilleuse sagacité pour reconnaître les maladies cachées et pour guérir les maux incurables. C'est Podalire qui le premier découvrit la fureur d'Ajax à ses yeux étincelants et à l'appesantissement de son esprit. » Le Scholiaste d'Homère ajoute comme preuve de cette distinction qu'Agamemnon ne fait pas venir Podalire, mais Machaon, pour soigner Ménélas; cette preuve ne prouve rien, puisque nous savons à propos d'Eurypyle (voy. p. 6) que ce héros aurait fait demander Podalire pour le panser si Podalire n'avait pas été engagé lui-même dans la mêlée. Tout ce qu'on peut tirer du texte d'Arctinus, c'est que

(1) Cf. Welcker, *l. l.*, p. 46 sqq., le chapitre intitulé : *Innere Heilkunde. Podalirios*.

(2) Homère, vers 962-927; Hésiode, vers 859-824.

(3) *Schol. Hom. ad Il. XI*, 515, et *Cycli fragmenta*, éd. Didot, à la suite d'Homère, XIII, 2, p. 590.

la tradition n'est pas de l'avis de M. Malgaigne, que le poète place la médecine au-dessus de la chirurgie et qu'il les tient toutes deux pour contemporaines. Je n'aurais pas attaché une grande importance à cette tradition, tout ancienne qu'elle est, si elle n'était appuyée par des arguments plus décisifs, car notre savant confrère n'entend pas raillerie quand il s'agit de témoins et de témoignages; il veut des témoins oculaires, ou, tout au moins, des écrivains de la génération suivante (1).

Maladies internes et peste.

Les seules maladies décrites dans les poèmes homériques sont : la grande peste, la folie accidentelle des compagnons d'Ulysse, dont j'ai parlé plus haut (2), et celle de Bellérophon (*espèce de mélancolie*), qui est dépeinte en ces termes caractéristiques : « Lorsque Bellérophon eut encouru la haine de tous les dieux, il erra seul dans les plaines d'Alium (en Cilicie), rongéant son cœur (*ὄν θυμὸν κατέδων*) et fuyant la trace des hommes (3). » On ne s'étonne pas que l'*excellent*, le *sage* Bellérophon devienne fou quand on se rappelle qu'il a résisté aux pressantes séductions de la noble Antéa et triomphé des terribles embûches qu'Iobatès, roi de Lycie, avait dressées sur ses pas pour venger l'injuste ressentiment de Prétus, l'époux d'Antéa. C'est l'histoire de Joseph et de Putiphar.

Les anciens (4) ont pensé qu'Homère avait connu la rage, car, en parlant d'Hector, Teucer l'appelle un *chien enragé* (5), et on a pensé que le supplice de Tantale était aussi une image de la rage. Ce dernier rapprochement est plus que hasardé, mais il semble que la qualification donnée à Hector a été inspirée par l'observation de la maladie du chien. On sait qu'il y a eu dans l'antiquité de grandes discussions sur la question de savoir si la rage humaine a toujours existé, ou si c'est une maladie nouvelle; ce n'est pas ici le lieu de fournir les arguments des deux parties.

Brendel (6) veut trouver la mention de la fièvre dans ce passage (7)

(1) Voy., par exemple, *Organisation de la méd. et de la chir. avant Hipp.*, etc., p. 304. — La règle posée par M. Malgaigne souffre des exceptions, car les intermédiaires peuvent nous manquer sans que pour cela le fil de la tradition soit rompu quand nous savons sur quelles autorités repose le dire de l'écrivain que nous interrogeons. — (2) Voy. p. 9 et p. 81, note 1. — (3) VI, 200-203.

(4) Voy. par ex. Soranus (Cœlius Aurel. *Acut.* III, 15, p. 228, éd. Almel).

(5) VIII, 299. *κύνα λυσσητήρα*. Dans d'autres passages, le poète trouve encore l'occasion de comparer la fureur d'Hector à la rage.

(6) *De Homero medico*. — (7) XXII, 29-31.

où, en parlant de la canicule, le poète dit : φέρει πολλὸν πυρετόν (*immittit magnum æstum*); mais il est difficile de croire que πυρετός soit pris ici dans le sens médical; il s'agit, je crois, tout simplement de la très-grande chaleur qui fatigue de toutes façons les malheureux mortels. Les autres passages invoqués par Brendel sont encore bien plus éloignés de l'interprétation qu'il voudrait leur donner. C'est négliger la réalité pour courir après l'ombre, et c'est la coutume de presque tous les savants qui se sont jusqu'ici occupés de la médecine d'Homère.

La *peste* qui ravagea l'armée des Grecs et dont il est question au premier livre de l'*Iliade* (1) ne répond à aucune réalité pathologique et historique; le peu de détails que donne le poète ne suffisent pas à caractériser cette maladie (2); il est dit seulement qu'elle sévit pendant au moins dix jours, d'abord sur les mulets et sur les chevaux, puis, qu'elle s'étendit aux hommes, et que de continuels bûchers dévoraient les cadavres amoncelés. Nous devons seulement faire remarquer avec Friedreich (3), que l'histoire rapporte plusieurs exemples de pestes ou maladies épidémiques qui ont sévi à la fois sur les animaux et sur l'homme; mais ces relations ne sont peut-être pas très-authentiques; l'observation moderne constate, il est vrai, la coexistence d'*épidémies* et d'*épizooties*, mais on ne voit pas qu'une *même affection épidémique* ait à la fois décimé les animaux et les hommes. D'ailleurs il est à peu près impossible qu'une peste aussi terrible ait épuisé sa fureur en une douzaine de jours. Aussi Homère attribue-t-il à Agamemnon tout l'honneur de la disparition du *fléau*; le Roi des hommes rendit Chryséis à son père Chrysès, prêtre d'Apollon, immola des hécatombes parfaites et fit purifier toute l'armée par des ablutions (4). De son côté Chrysès, satisfait, implora en termes magnifiques le dieu à l'arc d'argent, et les flèches meurtrières d'Apollon furent détournées des enfants de Danaüs (5). On a voulu voir dans les purifications prescrites par Agamemnon la vraie cause de la cessation de la peste, mais il s'agit ici d'une cérémonie religieuse avec l'eau lustrale qu'on jeta à la mer après les ablutions, et non pas d'une mesure d'hygiène; à plus forte raison, il n'est dit nulle part, comme le fait entendre M. Malgaigne, que « les soldats jetèrent toutes les ordures du camp à la mer (6). »

(1) I, 9-10; 48-53; 61; 97; 373-74. — (2) Il l'appelle tantôt νοῦσος κακή (*la mauvaise maladie*, v. 10; tantôt λοιμός (*peste*, v. 61); tantôt ἀεικέα λοιγόν (*triste fléau*, v. 456).

(3) *Die Realien in Iliad. und Od.*, 2^e édit., p. 170, note. — (4) I, 313-17. — (5) I, 456.

(6) ἀπολυμαίνεισθαι et λύματα sont des mots consacrés dans les rites anciens. Voy. *Le Trésor grec* à ces deux mots. — Cf. aussi Tzetzes, *Chil.*, X, 378. — L'habitude de

Quelques auteurs ont prétendu retrouver des traces de magnétisme dans Homère (1); on allègue, à l'appui de cette opinion, des caresses avec les mains qui charment les ennuis (2), la baguette de Mercure, qui dissipe ou procure le sommeil (3), ou encore la baguette avec laquelle Minerve dessèche la belle peau qui couvrait les membres flexibles d'Ulysse, dépouille sa tête de sa blonde chevelure, rougit ses yeux naguère si charmants, et donne à toute sa personne l'apparence d'un vieillard accablé d'années (4); mais il s'agit ou, dans le premier cas, d'effets purement naturels, ou, dans les deux autres, d'une puissance magique imaginaire qui n'ont aucun rapport avec les opérations magnétiques.

Un dernier fait médical reste à signaler, c'est l'accouchement à sept mois de la noble épouse de Sthénélus; l'enfant, Eurysthée, naquit viable, au grand désespoir de Jupiter, à la vive satisfaction de Junon, qui, suivant le poète, avait précipité la naissance d'Eurysthée et retardé de quelques instants les couches d'Alcmène, enceinte d'Hercule (5). Laissant de côté l'ingénieuse mythologie, nous retrouvons dans ce passage l'origine de l'opinion qui fixe à sept mois le premier terme de la viabilité.

Ce coup d'œil que nous venons de jeter vers l'horizon le plus lointain de l'histoire de la médecine, n'a été, ce me semble, ni sans profit, ni sans intérêt. Nous avons vu commencer l'organisation de la médecine, nous avons assisté à la naissance de l'anatomie, à l'éclosion des systèmes de physiologie; en parcourant les champs de bataille à la suite d'Homère nous avons pu refaire toute une clinique chirurgicale, et reconnaître déjà des principes rationnels dans le traitement des blessures; enfin nous avons retrouvé les traces de la médecine interne dans les poèmes homériques. Les premières assises de la médecine sont désormais posées; que maintenant interviennent, pour mettre la main à l'œuvre soit les philosophes soit les vrais médecins, et le monument, dû tout entier aux efforts de la Grèce, prendra bien vite des proportions de plus en plus régulières.

brûler les cadavres pourrait, à la rigueur, entrer pour quelque chose dans la disparition plus rapide d'une épidémie, en détruisant les causes d'infection. — *Les fumigations de soufre* qu'Ulysse prescrit après le massacre des prétendants (*Od.* XXII, 481-494) est une mesure hygiénique en même temps qu'elle est peut-être une cérémonie religieuse. — On remarque cette expression : *le soufre, remède des maladies*: θέειον κακῶν ἀνός. Ici l'*Odyssée* est médicalement en avance sur l'*Illiade*.

(1) Voy. Friedreich, *Realien u. s. w.*, p. 151. — (2) *χεῖρὶ κατέπεσεν*, I, 361; V, 372; VI, 485. — (3) XXIV, 343-44; *Od.* V, 47-48; XXIV, 1-4. — (4) *Od.* XIII, 429-33. 5) XIX, 115-124.

NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES

Il existe plusieurs dissertations sur l'état de la médecine au temps d'Homère. La plus ancienne et la plus insignifiante a pour titre :

ANTON. VALETHI *oratio in scholis medicorum ante licentiatum habita qua medicinae antiquitas ex antiquissimo postarum Homero obiter et allegorice describitur...*; Parisiis apud J. de Bordeaux, 1670; 32 p. in-8.

La seconde en date est due à J.-B. PERSONA, médecin de Bergame; en voici le titre :

Noctes solitariae, sive de iis quae scientificè scripta sunt ab Homero in Odyssea, liber singularis in LXX colloquia distributus, in quo praeter non pauca theologica, multa etiam physica, multa metaphysica, ethica, medica, geometrica, astronomica demum et physiognomonica tractantur; Venetiis, 1613, in-4, de xxvi-464 p.

La partie médicale, y compris le dialogue sur le népenthes, occupe les pages 62-102. On chercherait vainement dans ce livre des notions précises sur l'état de la médecine dans Homère; l'auteur, qui borne ses études presque exclusivement à l'*Odyssée*, n'a pas d'autre dessein que de prouver avec un grand appareil scolastique que la médecine est une science aussi bien qu'un art. — Les *Noctes solitariae* n'ont d'autre mérite que d'être le premier essai d'une étude des *Realia* dans Homère. Persona est donc l'un des précurseurs de Friedreich, dont les *Realien in der Iliade und Odyssee*, 2^e édit., Erlangen, 1856, grand in-8, sont remplies de renseignements sexacts et fort utiles sur l'ensemble des connaissances positives qu'on rencontre dans l'*Iliade* et dans l'*Odyssée*; mais aucun sujet n'y est épuisé, ni même traité avec tous les développements qu'il comporte. Chacun de ces sujets, étudié à part, jetterait certainement de nouvelles lumières sur toutes les diverses questions qui s'agitent autour des poèmes homériques. Mais déjà l'ouvrage de M. Friedreich peut rendre de très-grands services, et il serait à souhaiter qu'il trouvât des imitateurs en France.

LICHTENSTAEDT a inséré dans les *Annales de médecine* de Hecker (année 1827, t. IX, p. 257 et 385) un mémoire intitulé :

Darstellung, u. s. w., c'est-à-dire Exposition des opinions qui se rencontrent sur la nature et sur la médecine dans les poésies homériques.

L'auteur a remarqué que dans le monde homérique il y a un mouvement continu qui ne cesse même pas, mais se transforme seulement par la mort; la puissance matérielle de l'homme y est constamment célébrée; et, sous ce double rapport, il importait de distinguer mieux que ne l'a fait Lichtenstaedt entre l'*Iliade* et l'*Odyssée*; ni l'homme ni la nature n'y ont le même aspect. La liberté humaine et la spontanéité de la nature sont bien plus enchaînées par la théologie et la magie dans l'*Odyssée* que dans l'*Iliade*. Sur tous les autres points, ce mémoire est très-bref, reste dans les généralités, ne fournit que de rares exemples, ou donne soit de l'importance aux questions secondaires, soit de la précision aux textes les plus vagues.

WELCKER a réuni dans ses *Kleine Schriften*, et a même publié à part ses dissertations sur l'archéologie médicale, sous ce titre : *Zu den Alterthümern der Heilkunde bei den Griechen* (Bonn, 1850, in-8). Quelques-unes (et leur date est déjà ancienne) se rapportent de loin ou de près à Homère; comme tous les travaux du célèbre professeur de Bonn, ces dissertations abondent en renseignements utiles, en rapprochements ingénieux; l'érudition y est très-pénétrante, et l'étude des monuments figurés

vient très-souvent éclaircir ou confirmer les textes. Les recherches de M. Welcker sur les antiquités médicales dépassent de beaucoup le cadre que je me suis tracé, et à mon tour j'ai dû aborder, relativement à Homère, plusieurs questions complètement négligées par le savant archéologue, et donner à celles dont il s'est occupé tous les développements qu'elles comportent, mais qui étaient étrangers à son plan.

En 1842, M. MALGAIGNE a lu à l'Académie de médecine un mémoire intitulé : *Études sur l'anatomie et la physiologie d'Homère* (*Bulletin de l'Acad.*, t. VII, p. 985 et suiv. et publiées à part en une brochure in-8, Paris, 1842, 30 pages). — En 1846, il lisait devant la même compagnie un autre mémoire : *Sur l'organisation de la médecine et de la chirurgie avant Hippocrate* (Voy. plus haut, p. 7, note 1), où Homère tient une grande place. Nous trouvons dans ces deux mémoires l'impression toute personnelle qu'un chirurgien sagace, spirituel et des plus instruit, a ressentie à la lecture des poèmes homériques; car M. Malgaigne ou n'a pas connu ou a négligé les travaux de ses devanciers, et en particulier ceux de Welcker. C'est pour la première fois, du reste, qu'un homme du métier, ayant autorité, intervenait dans ce débat depuis si longtemps soulevé sur les connaissances médicales d'Homère. Malheureusement M. Malgaigne n'a fait qu'ouvrir la voie; et sur plusieurs points ses conclusions outre-passent, à mon sens, les droits de la critique. En revenant après lui sur un sujet aussi compliqué, je ne veux pas oublier que les études du savant professeur ont été le point de départ des miennes,

AD. BRENDÉL (*Respondit J. G. Oertel*), *De Homero medico*; Viteb., 1700; 24 p. in-4.

L'auteur cherche les preuves de la science médicale d'Homère plutôt dans les témoignages extérieurs que dans le texte même de l'*Illiade* ou de l'*Odyssée*; il s'arrête longuement sur de prétendues connaissances en hygiène, il s'imagine trouver la mention de la fièvre, et n'a plus qu'une page à consacrer à la chirurgie.

J. G. DAHN, *Epistola qua... disseritur de medicina Homeri*; Lipsiae, 1776, 12 p. in-4.

L'auteursuit les mêmes errements que Brendel et s'arrête longuement sur les médicaments des sorcières nommées dans les poèmes homériques; il admet, sans toutefois le démontrer, l'existence de la médecine interne dans Homère. On ne trouve presque rien dans sa dissertation sur les observations chirurgicales; mais l'auteur a fait quelques remarques intéressantes sur le sommeil et sur les divers genres de mort.

J. F. FACIUS, *De fabula quadam homerica*; Coburgi, 1784, 16 p. in-4.

Cette dissertation est consacrée à l'étude du mythe qui accorde à Apollon et à Diane le pouvoir de disposer à leur gré de la vie des hommes et de celle des femmes. (Voy. ce que je dis à ce propos au chap. *Médecine*, p. 87 suiv.)

Specimen artificii homerici in exprimendis animae adfectionibus. Examini offert Car. van ROSENSTEIN; Upsalae, 1788 et 1789, in-4, de iv-40 p.

Cette dissertation, divisée en deux sections, est purement psychologique; on n'y rencontre aucune allusion à la physiologie ni à la médecine. — Elle est, du reste, très-rare; je ne l'ai rencontrée qu'à la bibliothèque de l'Institut, et il m'a été impossible de me la procurer par la voie de la librairie.

MILLIN, à propos de la blessure de Machaon, a aussi touché quelques points de la chirurgie homérique dans ses *Monuments antiques*, t. II, p. 245 suiv. Cette dissertation ne méritoit pas l'oubli où elle est tombée.

Je n'ai pu, jusqu'à présent, ni trouver dans les bibliothèques publiques, ni me procurer en Allemagne les dissertations suivantes : J. Chr. HAYNISCH, *Homerum artis medendi peritum fuisse*; Schleiz, 1736, in-fol.; — David G. WOLFUS, *De rebus in Homero medicis epistola*; Viteb., 1791, in-4. — HELBIG, *De vi et usu vocabul. ὀπείας, θυμός*, etc., *apud Homerum*; Dresdae, 1840, in-8.

Rosenbaum signale dans ses premiers *Addimenta ad Lud. Choulanti Bibliothecam medico-historicam*. Halis, 1842, p. 10, les dissertations suivantes :

TASKER (Williams). *Letters illustrating the anatomical and medical knowledge of Homer*, in Ejusdem *Select odes*. London, 1792, 4°. — Ejusdem. *A conservation of the question whether Homer understand anatomy*, in Ejusdem, *Series of letters*, II^e éd. Lond. 1798, 12°. (Letter I-VII, IX, XI, LXXX-LXXXI.)

Malgré toutes les recherches que j'ai faites moi-même à Paris, à Londres et à Oxford, il m'a été impossible de trouver ni ces dissertations (elles ne figurent pas dans le *Select odes*, de 1792), ni même aucune mention bibliographique qui s'y rapporte. Je ne sais où M. Rosenbaum a pris ces renseignements.

Je me suis beaucoup servi, comme moyen de vérification, pour tous les passages techniques que j'avais relevés dans Homère, du volume qui a pour titre : *Index vocabulorum in Homeri Iliade atque Odyssea caeterisque quotquot exstant poematis, studio M. W. Seheri Sulani; Oxonii, 1780*, in-8; c'est un secours fort précieux; mais ce n'est pas un guide toujours absolument sûr : les renvois sont parfois inexacts, ce qui est bien pardonnable en un tel travail, et plusieurs passages ont été omis, soit par le fait de l'auteur, soit, plus probablement, par celui de l'éditeur. — Mais personne n'est plus disposé que moi à excuser de pareilles erreurs; car après avoir lu et relu Homère, après avoir vérifié, souvent à diverses reprises, tous les textes cités, je n'oserais pas affirmer qu'il ne s'est pas glissé quelque faute dans ces citations, et que je n'ai pas laissé de côté plus d'un passage que j'aurais dû relever. — Une édition de l'*Index* de Seberus, plus méthodique, moins compliquée que l'ancienne, devenue rare, une édition revue sur les meilleurs textes, serait un des services les plus importants qu'on puisse rendre pour faciliter l'étude des poèmes homériques.

ERRATA.

Pag. 48, note 1, lisez στόμαχος.

Pag. 64, note 8, lisez καίριον.

Pag. 72, note 2, fermez la parenthèse après θάνατος, non après χεῖρα.

Pag. 77, fin de la note, au lieu de κυρτοί, lisez κυρτοί.

ÉTAT DE LA MÉDECINE
ENTRE
HOMÈRE ET HIPPOCRATE

PRINCIPAUX OUVRAGES DE M. DAREMBERG

EXPOSITION DES CONNAISSANCES DE GALIEN sur l'anatomie, la physiologie et la pathologie du système nerveux. Paris, 1841 (Thèse).

TRAITÉ SUR LE POULS ATTRIBUÉ A RUFUS D'ÉPHESE, publié pour la première fois en grec et en français, avec une Introduction et des notes. Paris, 1846, in-8. J.-B. Baillièrè et fils.

FRAGMENTS DU COMMENTAIRE DE GALIEN SUR LE TIMÉE DE PLATON, publiés pour la première fois en grec et en français, avec une Introduction et des notes. Paris, 1848, in-8. J.-B. Baillièrè et fils.

ESSAI SUR LA DÉTERMINATION ET LES CARACTÈRES DES PÉRIODES DE L'HISTOIRE DE LA MÉDECINE. Paris, 1851, in-8.

ŒUVRES D'ORIBASE, texte grec et traduction française, avec une Introduction et des notes, par MM. BUSSEMAKER et DAREMBERG. Paris, 1851-1862, 4 vol. in-8 grand papier. J. B. Baillièrè et fils. (Le tome V est sous presse pour paraître prochainement.)

NOTICES ET EXTRAITS DES MANUSCRITS MÉDICAUX des principales Bibliothèques d'Europe. Première partie : Angleterre. Paris, 1853, gr. in-8. J. B. Baillièrè et fils.

GLOSSULÆ QUATUOR MAGISTRO RUM SUPER CHIRURGIAM ROGERII ET ROLANDI, nunc primum ad fidem codicis Mazarinei edidit. Neapoli, 1854, in-8. J. B. Baillièrè et fils.

ŒUVRES CHOISIES D'HIPPOCRATE, accompagnées d'arguments, de notes, et précédées d'une Introduction générale. 2^e édition. Paris, 1853. in-8° Labé-Asselin.

ANONYMI DE SECRETIS MULIERUM, DE CHIRURGIA, DE MODO MEDENDI, poema medicum nunc primum edidit. Neapoli, 1855, in-8. J. B. Baillièrè et fils.

GALIEN. Œuvres anatomiques, physiologiques et médicales, traduites pour la première fois en français ; avec notes. Paris, 1854-1856. 2 vol. gr. in-8, avec figures. J. B. Baillièrè et fils.

A. C. CELSI DE MEDICINA, libri octo, ad fidem optimorum librorum de novo recensuit, adnotatione critica indicibusque instruxit. Leipzig, 1859, in-12. Teubner. A Paris, chez Haar et Steinert.

LA MÉDECINE. Histoire et doctrines. 2^e édition. Ouvrage couronné par l'Académie française. In-8. Didier et Cie.

LA MÉDECINE DANS HOMÈRE, ou Études d'archéologie sur les médecins, l'anatomie, la physiologie, la chirurgie et la médecine dans les poèmes homériques. Paris, 1865, in-8. Didier et Cie.

RECHERCHES SUR L'ÉTAT DE LA MÉDECINE DURANT LA PÉRIODE PRIMITIVE DE L'HISTOIRE DES INDOUS. Paris, 1867. J. B. Baillièrè et fils.

HISTOIRE DES SCIENCES MÉDICALES. 1 vol. in-8 d'environ 800 pages. J. B. Baillièrè et fils. Pour paraître en septembre.

Paris. — Imp. PILLET fils aîné, rue des Grands-Augustins 5.

ÉTAT DE LA MÉDECINE

ENTRE

HOMÈRE & HIPPOCRATE

ANATOMIE, PHYSIOLOGIE, PATHOLOGIE,
MÉDECINE MILITAIRE, HISTOIRE DES ÉCOLES MÉDICALES

pour faire suite à

LA MÉDECINE DANS HOMÈRE

PAR

CH. DAREMBERG

Membre de l'Académie impériale de médecine,
Bibliothécaire de la Bibliothèque Mazarine,
Professeur chargé du cours d'*Histoire de la médecine* au Collège de France.



PARIS

LIBRAIRIE ACADEMIQUE, DIDIER ET C^e

35, QUAI DES AUGUSTINS, 35

1869

151 - m. 461.

(Cet ouvrage a paru en partie dans la *REVUE ARCHÉOLOGIQUE*)

A M. LE D^R BROECKX

MÉDECIN A ANVERS

CHER ET SAVANT CONFRERE,

M. Littré, annonçant, dans le *Journal des savants* (année 1865, n° de novembre, *Notices*, p. 718), mon *Mémoire sur la Médecine dans Homère*, s'exprime en ces termes : « M. Daremberg s'est proposé, dans ses études sur la médecine homérique, non de satisfaire une pure curiosité d'archéologue, mais de défendre une thèse d'histoire ; il a voulu prouver que les origines de la médecine grecque sont dans les écrivains grecs et nulle part ailleurs ; que la médecine scientifique est autochthone en Grèce et n'a rien à faire avec la médecine orientale, enfin que les poèmes et le cycle homériques contiennent des éléments médicaux que les temps suivants ont développés.... La médecine scientifique est préparée dans les temps antéhippocratiques ; Hippocrate en est le premier représentant illustre, et à partir de cette époque, elle se transmet sans interruption de main en main jusqu'à nous. Voilà l'histoire dont M. Daremberg vient d'écrire le premier chapitre, et, en toutes choses, un premier chapitre est un chapitre important. »

J'ai voulu donner le second chapitre de cette histoire et montrer comment les « éléments médicaux contenus dans les poèmes homériques » se sont développés et multipliés, jusqu'au moment où les écoles médicales, et particulièrement celles de Cos et de Cnide, rassemblent ces éléments épars pour en former un corps de doctrines qui est arrivé jusqu'à nous sous le nom d'Hippocrate.

Vous, l'historien infatigable et si bien informé de la médecine

belge, vous, le promoteur et le patron de tant de publications historiques recommandables faites en Belgique, vous avez daigné agréer l'hommage de ce nouveau Mémoire sur la médecine grecque. C'est un honneur auquel je suis profondément sensible et dont j'ose me prévaloir auprès de mes lecteurs. En maintes occasions vous avez prouvé par votre exemple qu'on ne saurait écrire l'histoire qu'avec les textes originaux sous les yeux; j'appartiens à cette école positive; en inscrivant votre nom en tête de ce travail, je rends hommage à l'écrivain qui pratique la véritable méthode historique avec autant d'érudition que de persévérance, au milieu d'une vie traversée cependant par tous les devoirs qu'imposent une grande clientèle et des charges publiques.

CH. DAREMBERG.

Paris, 5 juillet 1869.

TABLE DES MATIÈRES

DÉDICACE..	vi
CHAP. I. — Des sciences médicales d'Hésiode à Solon.....	1
CHAP. II. — Anatomie et physiologie depuis Solon jusqu'à Hippocrate.	12
CHAP. III. — Pathologie depuis Solon jusqu'à Hippocrate (généralités).	22
CHAP. IV. — Pathologie spéciale et thérapeutique.....	32
CHAP. V. — Épidémies et médecine d'armée.....	42
CHAP. VI. — Écoles médicales de la Grèce, de la Sicile et de la Grande-Grèce	46

DE L'ÉTAT DE LA MÉDECINE

ENTRE

HOMÈRE ET HIPPOCRATE

(960 ENVIRON — 460)

D'APRÈS LES POÈTES ET LES HISTORIENS GRECS

I

DES SCIENCES MÉDICALES D'HÉSIODE A SOLON.

Il n'est pas aisé de renouer le fil de la tradition entre Homère (1) et Hippocrate; tous les ouvrages des médecins ont péri; c'est à peine s'il nous reste quelques noms et quelques fragments; nous devons nous adresser aux poètes, aux philosophes, aux historiens, pour nous faire une idée de l'état de la médecine entre ses brillantes origines dans Homère et le moment de sa plus vive splendeur à Cos et à Cnide. Les poètes et les historiens nous fournissent surtout des détails de mœurs et des faits de l'histoire extérieure; les philosophes nous initient aux idées spéculatives qui constituent la plus antique physiologie et la plus vieille pathologie générale. Mais les œuvres de ces poètes, de ces philosophes et de ces historiens ont été elles-mêmes mutilées par le temps; pour beaucoup d'écrivains nous ne possédons que des fragments, de sorte que c'est avec les débris de la littérature classique (2) que nous devons tâcher de relever, au moins en partie, les ruines de la littérature médicale. La tâche est difficile

(1) Voyez mon Mémoire intitulé : *la Médecine dans Homère*, dont une partie a été publiée dans la *Revue archéologique*, année 1865.

(2) A moins d'indications contraires, je cite toujours d'après les éditions de la *Bibliotheca græca* de Didot.

et délicate; les textes sont parfois très-obscurs à force de brièveté ou d'incorrection et à cause de l'isolement où ils se trouvent; aussi, pour éviter les méprises et les jugements hasardés, le premier soin qu'on doive prendre à l'égard de ces textes est d'en user avec une extrême prudence, de s'en tenir le plus possible au sens littéral, et de ne pas étendre les conclusions au delà du cercle étroit que trace une critique scrupuleuse (1).

HÉSIODE.

Deux siècles environ séparent Homère, qui nous instruit particulièrement sur la chirurgie, et Arctinus (vers 775-740), qui reconnaît expressément l'existence de la médecine et de la chirurgie à propos de Podalire et de Machaon (2); dans ce long espace de temps nous ne trouvons qu'un seul nom, celui d'Hésiode (vers l'an 850); mais ce nom n'est pas tout à fait stérile pour l'historien de la médecine. Quoique ni le mot médecine ni le mot médecin ne se rencontrent dans *les Travaux et les Jours*, composition à la fois théologique, morale, didactique et qui passe pour le plus légitime des poèmes qu'on attribue à Hésiode, quelques passages méritent néanmoins une attention spéciale. Après les témérités de Prométhée, et quand il ne reste plus que l'Espérance au fond du vase que Pandore vient de découvrir, c'est alors seulement « que les Maladies commencent à assiéger les hommes le jour et la nuit; elles viennent d'elles-mêmes, sans qu'on les appelle, et frappent en silence, sans prévenir, parce que le prudent Jupiter leur a retiré la voix (3). »

Une telle doctrine ne laisse pas, il est vrai, beaucoup de place pour l'étiologie, mais elle n'exclut pas absolument la thérapeutique. On ne voit pas que le Destin ou les dieux aient suffi à tout, à guérir comme à envoyer les maladies. Il y a au moins autant de naturel que de divin dans cette manière de considérer la pathologie.

Ailleurs (4) c'est Saturne et Jupiter qui infligent la famine et la peste pour punir une ville de la faute d'un seul homme (5); mais,

(1) C'est précisément pour cela que je ne parle ni des *guérisons par conjurations des maladies* (ἐξαίσεις τε νόσων καὶ χρησμοί) de Musée (Aristoph. *Ranæ*, 1033), ni des *remèdes tracés par la main d'Orphée* sur les tablettes de Thrace (Eurip., *Alc.* 966-971).

(2) *Cycli fragm.*, à la suite d'Homère, XIII, 2, p. 599. — Voy. p. 90 de mon *Mémoire* précité. — (3) *Opera et Dies*, 102-105 : νοῦσοι αὐτόματοι. Rapprochez de ce passage le frag. 300 d'Euripide : « Parmi les maladies, les unes sont *spontanées* et les autres viennent des dieux; ces dernières nous les *guérissions νόμῳ*; » probablement par les rites, par les incantations ou par les chants. — (4) Vers 40 et 41.

(5) Vers 240-245. — C'est la même donnée que pour la peste de l'*Iliade*. — *Quidquid*

j'en ai fait la remarque à propos d'Homère, les pestes ont toujours passé pour des inflexions divines, sans qu'on ait pour cela toujours et complètement négligé de joindre l'emploi des moyens naturels à celui des pratiques religieuses ou magiques.

On pourrait surprendre même dans *les Travaux et les Jours* l'idée d'une hygiène simple et régulière, puisqu'au début de ce poème, l'auteur, célébrant la noble et industrieuse émulation qui excite au travail, s'écrie : « Insensés ...qui ne savez pas quelle grande utilité on peut retirer de la mauve et de l'asphodèle (1)! »

Un autre renseignement, et ce n'est pas le moins curieux, puisqu'il trahit certaines connaissances de pathologie spéciale que nous n'avons pas rencontrées dans Homère, nous est fourni par Hésiode, ou du moins par un poète de son école, à propos des filles de Prætus. Dans les *Généalogies héroïques* (2), nous voyons ces victimes de la luxure, de la *nymphomanie* (3), en proie à d'horribles maladies; une affection que le poète appelle *κνός* (4) ravage leur tête, en fait tomber les cheveux et ronge le cuir chevelu; leur corps est entièrement couvert d'une lèpre blanche (*ἀλφος*), maladie dont la détermi-

delirant reges, plectuntur Achivi, » comme disait Horace au vers 14 de la seconde *Épître* du premier livre. — Notez que dans la peste d'Hésiode les femmes n'enfantent pas (*οὐδὲ τίξουσιν* — *sont stériles*; ou plutôt, *avortent*). C'est une observation qui est souvent faite à propos des pestes (voy. par ex. Sophocle, *Œd. rex*, 26-27, 171-172), et sur laquelle nous aurons à revenir en étudiant la pathologie d'Hippocrate.

(1) Dans le *Banquet des sept Sages*, Plutarque (chap. 14) fait tenir à Cléodème le langage suivant : « Il y a apparence qu'Hésiode était médecin, car il a parlé avec exactitude et un homme expérimenté du régime, du mélange de l'eau et du vin, de la vertu de l'eau (bains?), du temps propice pour les rapprochements sexuels, enfin de la manière de placer les enfants. » On ajoute que c'est à lui qu'Épiménide de Crète a emprunté la connaissance de l'hygiène ou du moins de certaines préparations nutritives, et que la mauve et l'asphodèle entraient dans ces préparations presque autant comme médicaments que comme aliments. Les traces de ces connaissances hygiéniques attribuées à Hésiode, nous ne les trouvons qu'au II^e livre des *Travaux et des Jours*, à propos du régime durant l'été.

(2) Frag. 27 et 28. — (3) *μαγλοσύνη*, mot qui se trouve déjà chez Homère (*Il.*, XXIV, 36), mais dans un sens moins pathologique.

(4) C'est-à-dire, d'après l'étymologie, *mal rougeant*. C'est peut-être une allusion à quelque espèce d'eczéma du cuir chevelu ou à quelque forme de la lèpre. Qui oserait voir dans ce mot la première mention de la syphilis? — Dans le frag. 21 du *Maricas* d'Eupolis (vers l'an 446), un dieu irrité envoie aux soldats la peste et la psore, c'est-à-dire une maladie de peau avec démangeaison, ou, suivant la leçon qu'on adopte, avec mauvaise odeur. Notez que la pièce est dirigée contre un pédéraste. Vers l'an 424, Téléclède (*Incert. fab.* 5), faisant peut-être allusion à Périclès, parle des boutons farouches (*δοθίην*) au visage, et Aristoph. (*Vespe*, 1172) traite ces boutons par de l'ail. — *Δοθίην* se trouve plusieurs fois dans Hippocrate.

nation est fort incertaine. Le tableau de cette nymphomanie, de cette luxure, de ces éruptions cutanées qui semblent en être la conséquence, n'est sans doute pas un simple produit de l'imagination, mais le souvenir de quelque observation médicale.

Il semblerait aussi, à en croire Suidas, que le nom de la *fièvre Éphialte* se trouvait dans Hésiode (1); mais il ne s'agit probablement, comme dans Homère (2), que du mauvais génie dont on a emprunté plus tard le nom pour désigner une des formes les plus graves de la fièvre intermittente ou de la fièvre rémittente, si communes en Grèce. Les jours sacrés ou réservés pour certaines opérations d'agriculture sont soigneusement notés dans Hésiode (3). C'est peut-être la plus lointaine origine de la théorie des jours critiques pour les médecins. Enfin, c'est dans le même poète (4) qu'on rencontre pour la première fois la dénomination de *mucus nasal*.

CYCLE ÉPIQUE.

Entre Arctinus, dont il a été question plus haut, et Solon (394), près de deux siècles s'écoulent encore, où nous pouvons de nouveau ressaisir quelques-uns des fils dispersés de la tradition médicale; mais ce n'est pas dans les restes mutilés du *Cycle épique* qu'il faut les chercher : avec quelque soin qu'on étudie ces fragments des continuateurs et imitateurs d'Homère, on n'y rencontre aucun texte dont nous puissions faire ici notre profit. Après le passage déjà cité d'Arctinus (5), après les détails sur la plaie de Philoctète (6) et la mention d'une blessure reçue par Castor à la cuisse droite (7), il n'y a plus rien à signaler, si ce n'est quelques termes anatomiques qui sont pris dans le même sens que chez Homère. Il n'est pas douteux que ces vastes compositions, où se trouvaient relatés les événements qui ont précédé ou suivi la prise de Troie, ne nous eussent fourni une plus ample moisson si le temps les avait respectées; l'analyse que nous en a laissée Photius (8), et la description que donne Pausanias (9) des peintures qui représentaient quelques-unes des scènes médicales du *Cycle épique*, le font supposer. Toutefois cette lacune n'est peut-être pas aussi regrettable qu'il semble au premier abord, puisque, d'un commun accord, la poésie cyclique passe pour un écho affaibli de la lyre d'Homère, comme déjà l'*Odyssée* est une

(1) *Fragm.* 80. — (2) *Iliad.*, V, 385; *Od.*, XI, 308. — (3) *Op. et Dies*, 765 et suiv. *Voy.* p. 9, note 3. — (4) *Scut. Herc.*, 267 : ἐκ πινῶν μύξαι. Cf. Hipponax, *fragm.* 60.

(5) *Voy.* p. 2. — (6) *Voy. mon Mémoire sur Homère*, p. 83. — (7) *Fragm. incerta sedis*, 1. — (8) *Biblioth.*, cod. 239. — (9) X, 25, 3-4.

imitation de l'*Illiade*, et la *Batrachomyomachie* une parodie de ce dernier poème. Homère est resté le modèle désespérant d'une école dont on trouve les derniers représentants jusque dans l'empire de Byzance, si toutefois il est permis de rapprocher l'œuvre d'un génie immortel des productions dégradées d'une époque de décadence.

POÈTES LYRIQUES.

Il est digne de remarque que la plus ancienne poésie lyrique est, comme la poésie épique d'Homère, tout empreinte de l'observation des choses sensibles, de telle sorte que si je voulais comparer l'époque primitive à celle qui commence après les sept Sages, je dirais que les poètes lyriques de la première époque sont des *physiologues*, ceux de la seconde des *psychologues*, car ils s'occupent plus du monde intérieur que du monde extérieur. On pourrait même ajouter que les premiers poètes lyriques sont les vrais précurseurs des philosophes antésocratiques qui ont chanté la naissance du monde et la formation des êtres, tandis que les lyriques de la seconde époque donnent la main à Socrate. Ces considérations se présentent naturellement à l'esprit pour peu qu'on lise avec attention et en suivant un ordre à peu près chronologique les fragments des poètes lyriques réunis dans la belle et excellente édition de Théod. Bergk (1).

Archiloque (719-663), Alcée (vers 603), Hipponax (vers 546), par exemple, n'ont peut-être jamais été interrogés par les historiens de la médecine; cependant ils donnent des réponses, très-brèves, il est vrai, mais plus satisfaisantes que ne peuvent le faire tous ces auteurs, comparativement récents, dont on invoque complaisamment le témoignage pour faire l'histoire de la médecine primitive des Grecs.

A propos d'Homère, j'ai mentionné les termes d'anatomie disséminés dans les fragments d'Archiloque; voici maintenant des remarques d'un autre genre. Le poète sait que la bile est dans le foie (2), ce qui est une notion anatomique que nous n'avions pas encore rencontrée, et qu'on ne s'étonnera pas dès lors de retrouver dans Eschyle (3); — il parle d'une tumeur, d'un abcès (φύμα) qui se développe entre les deux cuisses (4), et d'une ablation des parties géné-

(1) *Poetae Lyrici Graeci*, ed. tertia, emend. et auctior. Lipsiae, 1865-68, in-8. C'est toujours l'édition que je cite pour les lyriques, à moins d'indication contraire.

(2) *Fragm.* 130. — (3) *Prom.*, 495. Voy. plus loin p. 13. — (4) *Fragm.* 135.

tales (1); — peut-être a-t-il connu la maladie pédiculaire (2); — enfin il a observé que dans les grandes douleurs morales le poumon semble se gonfler dans la poitrine (3), et que dans les violentes passions une sensation douloureuse pénètre jusqu'aux os (4).

Trois mots d'Alcée ont une grande importance pour l'histoire de l'ancienne physiologie. En étudiant la Collection hippocratique, nous trouverons de vives attaques et une réfutation décisive dirigées contre ceux qui font passer une partie de la boisson par la trachée-artère pour arriver au poumon; eh bien ! cette opinion est formellement exprimée dans Alcée, qui s'écrie : « *Humectez le poumon avec le vin*, car tout a soif à cause de l'excès de la chaleur (5). »

Un peu plus tard, dans Hipponax, nous rencontrons plusieurs passages qui intéressent plus ou moins directement l'histoire de la diététique et celle de l'emploi des charmes pour purifier les villes empestées ou pour d'autres usages (6); un autre où il est question des engelures (7); enfin l'observation d'un inconnu qui rendait du sang avec les urines et de la bile par le fondement (8). — Deux mots glanés dans les fragments d'Archiloque (9) et d'Hipponax (10) suffi-

(1) Fragm. 137. Il s'agit probablement de quelque châtement ou de quelque crime. Dans Eschyle (*Eumen.*, 187-188), il est question de la castration en même temps que des avortements (σπέρματος ἀποβολαί et χλοῦνις) comme d'un crime fréquent, et non comme d'une opération chirurgicale. — Suivant l'historien Xanthus (vers 500 avant J.-C.), fragm. 19, ce sont les Lydiens qui ont les premiers *châtiré* les femmes εὐνούχισαν; mais il n'est pas dit en quoi consistait cette opération. — (2) Fragm. 138. — (3) Fragm. 9.—(4) Fragm. 84.—(5) Fragm. 39 : τέγγε πνεύμονας οἶνον. C'est encore à cette théorie, consacrée aussi dans le *Timée* de Platon (78*), qu'Eupolis (fragm. 11 des *Adulat.*) fait allusion. Cf. mon *Mémoire sur Homère*, note 5 de la p. 58, et ici, plus loin, p. 13, note 5. — (6) Frag. 4-9 (φαρμάκοις πόλιν καθάρειν); 34, 35, 42 (φάρμακον avec le sens de remède). Notex au fragm. 35 l'emploi de φαρμάσσω avec la signification de *mettre des condiments*. — Le même mot se trouve dans Eschyle, *Agam.*, 94, à propos de l'huile qui ranime la flamme; tandis que dans un autre passage (*Agam.*, 848), dans Pindare (*Olymp.*, IX, 97) et dans le frag. 27 d'Ibycus (vers l'an 539) φάρμακον a le sens de *remède*. Cf. Eurip., frag. 418, *Alcest.*, 966-971; et *Phaeniss.*, 472 (où le sens est équivoque); Aristoph., *Vespe*, 807-810; *Equit.*, 906. — Eschyle (fragm. 452) appelle les Tyrrhéniens φαρμακοποιὸν ἔθνος, ce qui se rapporte plutôt aux drogues malfaisantes qu'aux remèdes. — Les philtres, les incantations, φάρμα, ἐπάρμαι καὶ λόγοι, sont aussi des remèdes d'amour dans Eurip. *Hipp.* 477, 479, 509 (*philtres inoffensifs*), 516 (*pour onction ou pour boisson*). Cf. Aristoph. *Equit.*, 1405 (*φαρμακός, empoisonneur*); Soph., fragm. 980; Eurip., *Andr.*, 355. — L'historien Phérécyde, qui florissait vers l'an 480, donne (fragm. 7) aux Cabires l'épithète de φαρμακῆς (*præstigiatores*). D'où l'on voit que le mot φάρμακος a une signification très-étendue à l'origine; elle finit, dans les temps postérieurs, par se restreindre presque uniquement au sens médical. — (7) Fragm. 19 (χίμαλα). Voy. Aristoph. *Vespe*, 1167. — (8) Fragm. 55 (*Artule vésico-rectale?*). — (9) Fragm. 194 : τράμας. — (10) Fragm. 84, τράμας; 128 : μυλῆσις (*petite meule*).

sont pour montrer que l'étude du corps humain a fait quelques progrès depuis Homère; l'attention s'est fixée sur des parties de moindre importance que celles qui sont dénommées dans l'*Iliade* ou dans l'*Odyssée*. Nous trouvons d'abord la première mention du *raphé* qui sépare en deux moitiés latérales le périnée et le scrotum; puis, pour la première fois aussi, un des noms de la rotule.

SOLON.

Idee que Solon se faisait de la médecine. — Dans les temps anciens la médecine, quoiqu'elle ait été exercée par d'illustres personnages, est considérée non comme une science, mais comme un *art* (1) : cette conception, que nous voyons en germe dans Solon, se trouve nettement exprimée dans quelques-uns des écrits de la Collection hippocratique, et il faut arriver jusqu'à Galien pour que la double notion de science et d'art commence à se faire pleinement jour. Dans la première antiquité il n'y a guère que la philosophie qui reçoive le nom de science, et l'habitude, une fois prise, s'est conservée pour la médecine lorsque déjà cette branche des connaissances humaines possédait ses théories, ses principes et ses lois, en un mot, lorsqu'elle remplissait ou du moins qu'elle passait pour remplir la plupart des conditions qui constituent une science.

Dans un long fragment, conservé par Stobée (2), Solon, énumérant en très-beaux vers, mais empreints de mélancolie et d'un peu de scepticisme ou de découragement, les différentes conditions sociales, et l'utilité qu'on en retire pour la fortune ou pour la réputation, consacre huit de ces vers à la médecine, qu'il rapproche de la divination : « Les médecins, dit-il, font le métier (ἔργον) de Pæon, versé dans la connaissance des médicaments; mais le succès ne répond pas

(1) Elle est même rangée parmi les arts mécaniques ou illibéraux (βάναυστοι). Il semble bien que Platon (*Alciob.* I, p. 131 a) partage cet avis; car, malgré l'importance qu'il accorde à la médecine et le respect qu'il marque pour Hippocrate, lorsqu'il parle de *médecine pratique*, d'agriculture et d'autres métiers, et quoiqu'il admette peut-être des nuances, il dit que ce ne sont pas les occupations d'un homme comme il faut (ἀνδρὸς ἀγαθοῦ). — Voy. aussi Druhmann, *Die Arbeiter*, u. s. w. (*les Travailleurs et le communisme en Grèce et à Rome*), Königsb., 1860, in-8, p. 60 et 108. — L'idée de science est inconnue dans la haute antiquité, et la pratique des arts et métiers, des professions utiles, n'avait rien cependant que d'honorable. Homère nomme les médecins des *ouvriers*, et il les place à côté des menuisiers et des chantres; mais en dépit de l'épithète *illibéraux*, les arts et les artistes ont été honorés dans les plus beaux temps de la civilisation hellénique. Voy. sur le travail libre en Grèce, Wallon, *Hist. de l'escl. dans l'antiq.*, t. I, p. 139 et suiv.; et pour Rome, t. II, p. 1 et suiv.

(2) Fragm. 13 dans Bergk.

toujours à leurs efforts ; souvent d'une petite douleur naît un grand mal qui ne cède pas à l'emploi des remèdes adoucissants ; d'autres fois l'attouchement des mains rétablit promptement la santé chez un homme plongé dans des maladies dangereuses et pénibles. Le Destin distribue aux mortels tantôt le bien et tantôt le mal ; les dons (heureux ou funestes) que les dieux immortels nous envoient ne peuvent pas être évités (1). Toute œuvre est pleine de dangers, et nul ne sait où aboutira le travail commencé... »

C'est donc parmi les métiers, ou, si l'on trouve le mot trop dur, parmi les arts que Solon range la médecine ; loin de lui accorder une très-grande puissance, il voudrait la soumettre à la décision aveugle du Destin ou à la volonté plus éclairée des dieux ; il réserve même une partie de sa confiance pour ces attouchements magiques auxquels les anciens attribuaient tant d'efficacité dans la guérison des maladies (2). De sorte qu'au temps de Solon on reconnaît bien l'existence d'une médecine interne, mais d'une médecine qui n'a pas la parfaite conscience ni d'elle-même ni de sa force, et qui cependant ne semble pas tout entière enveloppée par les superstitions populaires. Si la croyance à l'intervention directe et incessante de la Divinité pour le maintien de la santé ou pour la production des maladies, croyance qui nous vient surtout des poètes, que les philosophes ont accréditée et qui a été partagée par plus d'un médecin dans l'antiquité ou dans les temps modernes, venait jamais à prendre le dessus, c'en serait fait de toute science et de tout art.

La médecine ne relève que de la nature et ne repose que sur des moyens naturels ; elle doit, sauf à se renier elle-même, avoir pleine confiance en sa propre efficacité, sans oublier, néanmoins, que la mort est ce qu'il y a au monde de plus fort, et que le mouvement même de la vie est un acheminement vers une inévitable destruction. La foi en la science est indépendante de la foi religieuse des savants ; la croyance en la physiologie n'exclut pas la croyance aux dogmes proclamés par la théologie ; les deux domaines sont complètement distincts, n'en déplaise à certains esprits plus zélés que clairvoyants.

Heureusement le législateur d'Athènes n'était pas le législateur de l'art de guérir, et d'autres poètes se montrent mieux instruits des salutaires effets que produit l'intervention de la médecine entre des mains habiles.

(1) Ces vers sont une réminiscence d'Homère. Voy. *Od.*, V, 397, et surtout IX, 411.

(2) A bien considérer l'ensemble des passages où Solon parle de la médecine, on peut croire cependant que dans sa pensée le Destin agit plutôt pour produire les maladies que pour les guérir.

Le passage que je viens de citer n'est pas non plus le seul qui nous intéresse dans les fragments de Solon; il a placé la vraie richesse, je veux dire la vraie santé, dans un bon estomac, dans une robuste poitrine et dans des pieds agiles (1); s'il ne dit rien de la tête, c'est que dans l'antique médecine cette partie, dont la poitrine avait usurpé les fonctions, ne jouait pas encore le rôle important que lui accordent la physiologie et la pathologie modernes. On ne doit pas oublier non plus de signaler le vingt-septième fragment, où nous trouvons pour la première fois une distribution physiologique des périodes de la vie humaine, et où nous voyons déjà apparaître la puissance du nombre *sept* combinée avec celle du nombre *dix* (2).

« A sept ans, quand l'enfant est impubère et dans le premier âge, on voit pousser et apparaître la rangée des dents; lorsque le Dieu ajoute sept autres années, alors apparaissent les signes de la puberté; à la troisième semaine d'années, lorsque les membres sont encore en train de se former, le menton se recouvre d'un léger duvet, et la peau offre une teinte fleurie; à la quatrième semaine, l'homme possède toute la force qui caractérise la virilité; la cinquième avertit l'homme mûr qu'il faut songer à prendre une femme et assurer sa postérité; à la sixième l'esprit de l'homme est propre à toutes choses, mais il ne veut pas faire des travaux inutiles (ou *vils*); la septième et la huitième lui donnent la plénitude de la sagesse et l'art de bien dire; dans la neuvième l'homme conserve encore quelque puissance, mais déjà son intelligence et sa parole ne suffisent plus aux grandes choses; enfin, quand Dieu aura ajouté une dixième période de sept ans, l'homme doit subir sans surprise le destin non précoce de la mort (3). »

Ce n'est pas une chose indifférente que de marquer ainsi, chemin faisant, l'origine de doctrines que nous rencontrerons plus tard dans Hippocrate et dans d'autres auteurs; de cette façon, tout se tient dans le développement historique, et la Collection hippocratique n'est plus, comme elle apparaît ordinairement, un oasis à l'extrémité du désert.

Cette moisson, déjà riche, à travers les débris des *Élégies* de Solon, pourrait encore s'accroître de trois passages (4) où le poète nous fournit quelques renseignements précieux sur les aliments en usage

(1) *Fragm.* 24.—(2) Voy. aussi le *fragm.* 20.—(3) Voy. en particulier, sur les noms des différents âges de l'homme, Nauck, *Aristophanis Byzant. Fragm.*, Halæ, 1848, in-8, p. 87-127; Boissonade, *Anecdota*, t. II, p. 454; les notes sur Oribase, t. I, p. 653-54; mes *Notices et extraits des mss.*, p. 141-142; et pour les jours réservés, cf. plus haut le paragraphe relatif à Hésiode, p. 4. — (4) *Fragm.* 38-40.

de son temps ; mais je me contente de les indiquer ici aux personnes qui voudraient s'occuper d'une histoire particulière de l'hygiène, ou du moins de l'alimentation (1).

C'est à cette époque reculée que se trouve la plus ancienne mention des sources d'eaux minérales (elles étaient consacrées à Hercule) et des bains qu'on y prenait (2). Sophocle (3) parle aussi des bains chauds du mont Oëta, bains qui paraissent avoir été fréquentés ; le poète Cratès (vers l'an 449-424), à propos des bains chauds où il veut conduire ses amis (4), mentionne une espèce de maison de santé ou d'hôpital (*nosocomeion*), placé près de la mer, sous l'invocation de Pæon, médecin des dieux, et désigné par le mot *pæontion*, comme les temples d'Esculape s'appelaient *asclépiéions*. Ce passage de Cratès est d'autant plus important à signaler qu'il est unique et qu'il se rapporte à un établissement médical dirigé peut-être par des laïques et différent des temples d'Esculape.

Ce premier regard que nous venons de jeter vers l'horizon le plus reculé de notre histoire n'a pas été sans profit ni sans intérêt. Les profondes assises sont désormais posées ; nous verrons maintenant le monument s'élever peu à peu et prendre des proportions de plus en plus régulières. Les théories vont intervenir pour expliquer et rassembler sous certaines lois les faits que l'expérience a multipliés ; imaginées en partie par des médecins et en partie par des philosophes, ou, si vous voulez, par des *physiciens* qui avaient la prétention, mal justifiée, de connaître la nature, ces théories sont ce qu'elles pouvaient être en dehors de toute notion positive de physiologie, c'est-à-dire très-vagues, et n'ayant d'autre soutien que les manifestations les plus grossières de la vie normale et de la vie pathologique.

Après Solon, la scène médicale s'agrandit, les renseignements deviennent plus nombreux et plus précis ; deux voies parallèles, mais

(1) Les Comiques (je ne parle ici que de ceux qui sont antérieurs à Hippocrate ou, à peu près, ses contemporains) sont remplis de détails sur l'alimentation ; je mentionne particulièrement dans cette note Chionide, Cratinus, Cratès, Phérécrate, Télécide, Eupolis, dont presque tous les fragments contiennent quelques renseignements. Voy. Aristoph. *Ranæ*, 338 (*usage du porc*) ; Soph., fragm. 743 ; *Pax*, 712 (*χρησών*) ; *Vespæ*, 491, suiv. ; 810 (*suc de ptisane*) ; *Equit.*, 1166, suiv. ; *Acharn.*, 873, suiv., et 1098, suiv. *Fragm.* 10, 180, 190, 200, 201, 205, 249, 252, 267, 301, 392, 344, 345, 350, 364, 365, 366, 367, 379, 380, 421, 476, 529, enfin 610. Voy. encore l'historien Hecataeus (vers l'an 549), frag. 299, sur le régime des Égyptiens. Sur le même sujet, il ne faut pas non plus oublier Hérodote. — (2) Ibycus (vers l'an 530 av. J.-C.), fragm. 46. — Cf. aussi Oribase, t. II, p. 875, la note de chap. 3, liv. X, sur l'histoire des bains minéraux. — (3) *Trachin.*, 634. — (4) *Bellæ*, fragm. 2, *κασιών*.

dissemblables, nous conduisent jusqu'à Hippocrate : l'une plus large, plus droite et non interrompue; l'autre plus étroite, plus tortueuse et fréquemment entrecoupée. La première nous est ouverte par l'histoire de la philosophie naturelle ou cosmogonique, de laquelle procèdent une notable partie des théories biologiques; nous nous engageons dans la seconde à la suite des historiens, des auteurs dramatiques et de quelques autres écrivains qui nous permettent de fixer des dates, de rassembler des faits, de recueillir des noms. La médecine et les médecins sont dès lors mêlés aux circonstances les plus diverses de la vie publique ou privée; quoique la série des témoignages ne soit pas continue, que ces témoignages ne soient pas toujours très-explicites, et qu'ils se rapportent surtout à l'histoire extérieure, ils concourent néanmoins à démontrer que l'école de Cos et l'école de Cnide, pour ne rappeler que les deux écoles les plus connues, ont de profondes racines dans le passé (1).

Ce n'est pas chez les philosophes, nous le savons pertinemment (2), qu'il faut chercher la vraie tradition médicale; avant Thalès nous l'avons suivie, depuis Homère jusqu'à Solon, dans les fragments des poètes; entre Thalès et Hippocrate ce sont encore les poètes, auxquels nous pouvons cette fois ajouter les historiens, qu'il faut, en l'absence de textes médicaux, interroger, si nous voulons mettre en lumière soit les traces d'une pratique naturelle, soit les preuves d'un progrès réel, quoique peu sensible, dans la connaissance des détails anatomiques et dans les notions de pathologie.

Cette exposition comprend deux grandes sections : dans la première, on a rassemblé les divers renseignements puisés jusque parmi les contemporains d'Hippocrate, renseignements qui permettent de contrôler l'état des sciences médicales depuis Solon jusqu'aux dernières années du ^v^e siècle, mais sans qu'on puisse cependant les rattacher à quelque nom propre de médecin, de ville, de secte ou d'école. — Dans la seconde, on a rangé et commenté les textes qui concernent les écoles médicales et les médecins de la Grande-Grèce

(1) Dans mon cours au Collège de France, j'ai d'abord suivi la première voie, en donnant l'exposition des connaissances médicales, anatomiques et physiologiques des philosophes. — Pour le moment je laisse ce sujet de côté, et j'arrive de suite aux auteurs qui ne sont ni médecins, ni philosophes.

(2) Je crois avoir démontré, dans les leçons auxquelles la note précédente fait allusion, que les philosophes n'ont exercé sur la pratique médicale aucune influence, si ce n'est, de la part de quelques-uns, une très-mauvaise, par leur charlatanisme éhonté. Je publierai prochainement une étude spéciale sur les connaissances de Platon touchant l'anatomie, la physiologie et la médecine.

(y compris la Sicile), de Cyrène, de Rhodes, de Cnide, enfin de Cos. L'histoire de ces écoles nous ramène encore à des temps fort voisins d'Hippocrate. Chemin faisant, on a réuni quelques remarques sur la médecine militaire et sur les médecins publics.

II

ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE DEPUIS SOLON JUSQU'A HIPPOCRATE.

ANATOMIE. — Durant l'espace de temps qui s'écoule entre Solon et Hippocrate, ni l'anatomie ni la physiologie ne font de véritables conquêtes, pas plus dans les écoles de philosophie qu'en dehors de ces écoles (1); car alors on ne pratiquait pas plus les dissections et on ne connaissait pas mieux la méthode expérimentale qu'entre Homère et le législateur d'Athènes. Cependant, la nomenclature anatomique prend des accroissements tels qu'Hippocrate n'a presque plus rien à y ajouter; on voit apparaître des mots nouveaux, qui répondent parfois à des connaissances nouvelles (2). Quelques pages serviront à faire connaître ces expressions et les notions anatomiques qui y correspondent (3).

Poumons. — Nous avons vu quelle était l'ignorance des philosophes touchant le siège et le rôle de la respiration; un poète, Sophocle (4), nous fournit, l'un des premiers, une notion plus précise

(1) On a rapproché des poèmes homériques (voy. le *Lexique anatomique* dans mon *Mémoire sur Homère*) les principaux textes des poètes et des prosateurs qui ont écrit entre Solon et Hippocrate et qui se sont servis des mêmes termes qu'Homère et à peu près dans le même sens; on a aussi renvoyé, dans le chapitre relatif à la physiologie chez les philosophes, aux passages des autres auteurs anciens où l'on peut reconnaître un écho des doctrines professées dans les écoles antésocratiques. On a réuni dans le présent chapitre tous les mots dont l'étude offre quelque particularité et qui sont tirés soit des auteurs qui précèdent Hippocrate, soit de ses contemporains, à l'exception de Platon, auquel nous avons consacré une étude spéciale. On a, autant qu'il était possible, groupé ces mots comme pour Homère, en suivant un ordre anatomique. — La physiologie n'a pas pu être toujours nettement séparée de l'anatomie.

(2) On trouve dans Simonide, fragm. 7, vers 71 et suiv., une comparaison du singe et de l'homme, mais c'est plutôt une comparaison morale qu'anatomique.

(3) Tous ces textes réunis permettent d'établir les rapports du langage littéraire et du langage technique, qui sont parfois fort distincts dans les temps postérieurs, tandis que la désignation des parties du corps est la même à peu près dans Homère et dans les médecins hippocratiques pour celles de ces parties qui étaient connues du poète.

(4) Fragm. 416 : ἐκπνέουσι πνευμόνων ἀπό.

à ce sujet ; en parlant des bœufs d'airain forgés par Vulcain, il dit « qu'ils expirent l'air par le poumon et le feu à travers les narines. » De ce fragment on en peut rapprocher un autre de l'*Ajax Locrien*, où il est dit « que l'homme n'est qu'air et ombre (1). » C'est un nouveau témoignage de l'importance que les anciens attribuaient à l'air dans la constitution humaine. — Le même poète (2) nous fait connaître aussi un détail nouveau sur la structure des poumons, lorsqu'il montre Hercule en proie au feu intérieur qui dévore ses chairs et les *artères* (c'est-à-dire les *bronches*) du poumon. D'un autre côté, Euripide fait allusion à la trachée-artère, quand il parle des routes de l'air (3) qui descendent le long du cou (λαιμός) et que tranche l'épée en même temps qu'elle divise les vaisseaux d'où s'échappent des fontaines de sang (4). C'est ici le lieu de rappeler que ce poète, tout en admettant que nous respirons à l'aide du poumon, admet aussi que la boisson pénètre également dans ce viscère (5).

Foie. — Dans le beau passage d'Eschyle où Prométhée se donne pour l'inventeur de la divination d'après l'inspection des entrailles des victimes (6), le foie est considéré comme l'organe de la bile, ainsi que je l'ai déjà dit à propos d'Archiloque (7) ; de plus, on remarque la mention détournée, mais cependant manifeste, d'un des lobes du foie (λοβός), celui qui loge la *vésicule du fiel* (8). Euripide (9) entre encore dans plus de détails : outre la mention expresse du lobe, il parle des *veines portes* et des *réservoirs du fiel*. Il semble aussi qu'en un passage Aristophane (10) ait fait allusion aux sacrificateurs chargés d'inspecter les *portes du foie*.

Vaisseaux. — De divers passages d'Homère, que j'ai indiqués en leur lieu, on peut conclure que le poète avait placé le sang

(1) Fragm. 150 : πνεῦμα καὶ σκιά μόνον. Socrate (Aristoph., *Nubes* 627) jure par la respiration : Μὰ τὴν ἀναπνοήν. — (2) *Truch.*, 1054.

(3) *Hec.*, 567 : πνεύματος διαβροαί. Voy. sur ce passage le Scholiaste où l'on a eu la prétention de trouver la *circulation*, tandis qu'il ne s'agit que d'un lambeau de la théorie galénique. — Cf. *Heracl.*, 821-822. — (4) *Ibid.*, 568 : χρονοὶ δ' ἐχώρου.

(5) Fragm. 952 : οἶνος περὰσας πνευμόνων διαβροάς. Voy. plus haut p. 6, note 5. Il semble qu'on trouve aussi un souvenir de cette opinion dans les fragments du poète comique Phérécrate (*Metall. effoss.*, fragm. 1, vers 1), à moins que λάρυγξ ne soit pris dans le sens de φάρυγξ.

(6) *Prom.*, 495. Cf. *Eumen.*, 158, où le lobe est peut-être pris, par abus de langage, pour la totalité du foie. — (7) Voy. p. 5.

(8) Voy. Cuvier, *Anat. comp.*, t. IV, 1^{re} part., p. 432.

(9) *Elect.*, 827-29 : πύλαι δὲ καὶ δοχαὶ χολῆς.

(10) Frag. 454 : πυλαοροί.

dans des vaisseaux; mais Eschyle, plus explicite, se sert pour la première fois d'une épithète caractéristique : *vaisseaux qui versent le sang* (1). Ce texte intéresse même jusqu'à un certain point la médecine légale; car il y est dit que les vaisseaux, ou paraissent vides de sang, ou n'en laissent plus échapper dans les grandes émotions morales, comme après la mort, quand on les divise. Nous ne constatons, du reste, presque aucun progrès dans la connaissance détaillée des vaisseaux; nous n'avons guère à signaler sous ce rapport qu'un passage où Hérodote (2) parle des vaisseaux des tempes.

Cerveau. — Le cerveau est un des viscères sur la structure desquels nous avons le moins de renseignements jusqu'aux temps hippocratiques; enregistrons donc un passage où Aristophane (3) mentionne soit les deux membranes qui revêtent l'encéphale et qui seules ont été connues dans l'antiquité, soit les deux hémisphères. Cette dernière interprétation, vers laquelle je penche, appartient au plus ancien scholiaste, l'autre au plus récent; elle est acceptée sans discussion par les auteurs du *Trésor grec* et par les traducteurs. Si on se rappelle cependant que la comparaison est tirée de la forme d'une feuille de figuier (θρίων), et si on se représente l'apparence de chaque hémisphère, soit par leur surface externe, soit par l'interne, quand ils ont été séparés et qu'on a divisé le corps calleux, y compris les parties latérales du cervelet avec la moelle allongée, on comprendra qu'une telle comparaison ne manque pas d'une certaine exactitude. Notre poète a voulu faire dire à Bacchus : Je perdrais les deux côtés de la cervelle, en d'autres termes, je me briserais la tête, si je me jetais du haut du Céramique en bas.

Face. — Euripide (4) est, je crois, le premier auteur où l'on rencontre le mot *μυκτήρ*, *narines*, ou *nez*; il semble aussi que Sophocle (5) et surtout Aristophane (6) appelaient soit les narines, soit le nez du nom (μύξα) qu'on donnait habituellement au mucus qui s'en échappe (7).

(1) *Fragm.* 249 : ἀπόρρυον φλέεσ. Cf. *Soph., Phil.*, 824-25. — Euripide (*Ion.*, 1011) sait aussi qu'il y a des vaisseaux creux qui versent le sang lorsqu'ils sont divisés. — Dans Aristoph., *Thesmoph.*, 694, on trouve l'expression φοίνια φλέεσ, les vaisseaux empoûvrés. — (2) IV, 187. Voy. plus haut p. 13.

(3) *Ranæ*, 134 : ἀπολέσαιμ' ἂν ἐγκεφάλου θρίω δύο.

(4) *Fragm.* 1044. — Voy. Aristoph., *Vesp.*, 1496. — (5) *Fragm.* 581.

(6) *Fragm.* 650. Du reste on ne doit pas oublier qu'Hérodote, II, 86, appelle les narines μυζωτῆρες.

(7) Cependant, *Equit.*, 910, ἀπομυζήμενος signifie s'étant mouché. Il est dit aussi : οἶον μυκτήρ μυκάται, *Vesp.*, 1488.

Canal intestinal. — Quelques mots désignant soit la cavité ou les parois de l'abdomen, soit une partie du canal intestinal, surtout chez les animaux, se lisent aussi pour la première fois dans Aristophane (1).

On a vu, à propos d'Homère (2), combien étaient vagues et étendus les sens de γαστήρ; il en est de même de ceux de κοιλία qu'on trouve chez Hellanicus (3), plusieurs fois chez Hérodote (4) et chez Aristophane (5); dans le premier passage d'Hérodote, l'opposition entre κοιλία, *tube intestinal*, et νηδύς, *cavité abdominale*, est manifeste; mais précisément dans le second l'opposition est retournée, pour ainsi parler : νηδύς est devenu l'intestin, et κοιλία semble désigner la cavité de l'abdomen. Chez Aristophane, κοιλία est le *ventre* dans son sens le plus général, seulement dans les *Gucpes* il s'agit peut-être plus spécialement du gésier du coq; ailleurs (6) il appelle le jabot προγορεών.

Euripide, en parlant de la gestation (7), indique, mais assez vaguement, la place de l'utérus, car il dit : « Je t'ai nourri, je t'ai porté sous le foie. » C'est au *foie*, c'est-à-dire, sans doute, à la région précordiale et non au *cœur*, comme on traduit, que retentit la douleur (8); cependant, ailleurs (9) les émotions morales se font sentir à l'extrémité du cœur, c'est-à-dire au sommet de la poitrine.

Le mot ἐπίπλοος se lit pour la première fois dans Épicharme (10), mais plutôt pour désigner la cavité du ventre (comme nous dirions la *panse*) que la membrane graisseuse qui porte spécialement le nom d'*épiploon*; c'est chez Hérodote (11) qu'on trouve ce mot avec son sens anatomique.

(1) Par exemple, ὑπογάστριον, fragm. 333; *Vespæ*, 195; κέλον, *Equit.*, 455 (où ce mot est distingué d'έντερον); ἥνυστρον, *Equit.*, 1179; νῆστις, ἡτριαία, fragm. 421; mais le sens de ces mots est trop indéterminé pour que nous nous y arrétions; nous les retrouverons plus tard dans de meilleures conditions.

(2) P. 17 de mon *Mémoire*.

(3) Fragm. 125. Il s'agit d'une eau près de Magnésie, qui semblait pétrifier la κοιλία (estomac ou ventre). — Voy. aussi fragm. 136.

(4) Par exemple, II, 86 et 87.

(5) *Equit.*, 280 (ventre vide); *Vespæ*, 794 (estomac); *Ranæ*, 485 (bas-ventre). Un contemporain d'Aristophane, le comique Théopompe (*Phia.*, 1), a une expression tout à fait hippocratique : Tu es constipé, tu as le ventre dur (κοιλίαν σκληρὰν ἔχεις), mange des bettes. — (6) *Equit.*, 374.

(7) *Suppl.* 919. Dans cette phrase d'*Andromaque*, 356 : νηδὺν ἔξαμβλούμεν (ventri abortum facio), νηδύς est pris dans la même acception que chez Homère : porter un enfant dans son ventre. Voy. mon *Mémoire* précité, p. 19.

(8) *Rheus*, 425. — (9) *Hec.*, 242 : ἐκρας καρδίας.

(10) A. *Bacchæ*, 1. Cf. aussi *Theari*, 1. — J'ai toujours cité cet auteur d'après l'édition de Lorenz, Berlin, 1864. — (11) II, 47, où se lit aussi le mot σκλήν.

Organes génitaux. — La langue d'argot a été souvent mise à contribution par Aristophane pour désigner soit l'ensemble des organes génitaux, soit leurs diverses parties, soit enfin les régions voisines ; mais le sel de ces *grossières finesses* nous échappe ordinairement, faute d'une connaissance suffisante tantôt de l'étymologie, tantôt du sens primitif. On peut signaler aussi l'emploi de termes qui, probablement, avaient déjà cours et qui sont restés dans le langage anatomique. Le membre viril est nommé tour à tour *πόσθη* (1), *πόσθιον* (2), *κωλή* (3), c'est-à-dire la cuisse (qui est le sens ordinaire), le *membre de devant* ; tantôt, jouant sur les mots et sur des allusions ou des similitudes connues du public, le poète appelle le pénis *κριθή* (4), *grain d'orge* ; *σῆλον* (5), *figue*, sans doute en considérant surtout le *gland*, qui a quelque ressemblance avec le fruit du figuier, et à cause d'usages immondes ; *ἐρέβινθος* (6), *pois chiche* ; *φηγός* (7), *chêne*, parce que cet arbre produit des glands ; ce qui semblerait prouver que déjà du temps d'Aristophane le gland du pénis avait été dénommé *βαλανος* par comparaison avec le gland du chêne ; *κέρκος* (8), *queue*, par une analogie facile à comprendre et que ni les Latins ni les modernes n'ont oubliée ; *ψωλή* (9), mot dont le sens est d'ailleurs inconnu. Il en est de même de *πέος* (10), à propos duquel le scholiaste (11) dit que ce mot s'emploie dans le langage obscène ; du reste il est plus ancien qu'Aristophane, puisqu'il se trouve déjà dans Eschyle (12). *Νεῦρον*, *nerf*, dans le sens de *pénis*, serait encore un mot aristophanien d'après le *Trésor grec*, qui renvoie à *Aves*

(1) *Nub.*, 1014. Ce mot désigne ordinairement le prépuce ; mais ici c'est bien du pénis qu'il s'agit. Voy. le scholiaste sur ce passage.

(2) *Thesm.*, 254, 515, 1188 ; se retrouve dans Hippocrate et n'a pas d'autre emploi ; c'est probablement un diminutif de *πόσθη*.

(3) *Nub.*, 1019.

(4) *Pax*, 962, 965, 967. Donner l'orge, c'est-à-dire satisfaire ses appétits vénériens. C'est encore ainsi qu'on comparait dans le Bas-Empire les parties génitales de la femme à une bourse de cuir. Voy. le scholiaste in *Nubes*, 965.

(5) *Pax*, 1348-49.

(6) *Acharn.*, 801 (*les pois chiches au cochon*, c'est-à-dire, copulation) ; *Ranæ*, 545, et le scholiaste sur ces vers.

(7) *Pax*, 1136-37, et le scholiaste.

(8) *Thesm.*, 239 ; *Ach.*, 785 et 787.

(9) *Aves*, 560 ; *Lys.*, 143, 979. D'après les grammairiens *ψωλή* est synonyme de *δέμας*, qui signifie quelquefois le pénis. Voy. par exemple Platon le Comique dans *Phaon*, fragm. 1, vers 10.

(10) Par exemple, *Ach.*, 158 (*amputer le pénis*) ; cf. 1216 ; *Equit.*, 1010 (*mordre le pénis*). Voyez plus haut la note 5 au mot *σῆλον*.

(11) *Nub.*, 965. — (12) *Fragm.* 8.

avec un point d'interrogation. Je n'ai point trouvé ce terme avec un tel sens, ni dans les *Oiseaux*, ni dans les autres pièces, mais bien dans Platon le Comique (1); c'est seulement un mot dérivé que l'on rencontre dans Aristophane, car l'érection est indiquée par le verbe *νευέρωται* (2). On peut de ces textes rapprocher ceux où Epicharme (3) appelle le pénis *ἄγκυρα*, une *ancree*, un *croc*, et où Eupolis (4) l'assimile à un pieu, à une rame, *κόντιλος*.

Le vocabulaire d'Aristophane n'est pas moins riche pour les organes génitaux de la femme que pour ceux de l'homme. On peut signaler les mots *δόρυλλος* (5), mot probablement forgé en dérision du poète tragique Dorillus (6); *κύσθος* et *χοῖρος* (7), deux mots qui paraissent synonymes et dont le second signifie primitivement *cochon*; *χοῖρος* serait le petit cochon, *κύσθος* le cochon adulte : c'est-à-dire, *χοῖρος* désignerait les *genitalia* de la jeune fille, et *κύσθος* ceux de la femme; du moins c'est ce qui semble ressortir du passage des *Acharniens* (8); *σάκωνδρος* (9), dont la dérivation et la signification sont également inconnues. Le *clitoris*, comparé à une baie de myrte, est nommé *μύρτον* (10); et je pense que le mot *ὑσσακος* (11) désigne le même organe, puisque le sens primitif en est petit bâtonnet ou *courroie*.

Le fondement, l'anus, a reçu le nom de *πρωκτός*. C'est, en raison des pratiques infâmes fort répandues en Grèce, un mot familier aux comiques et en particulier à Aristophane (12). Je ne l'ai pas retrouvé jusqu'ici dans les auteurs médicaux. Les scholiastes ont étendu, mais par abus, sa signification aux fesses; ils regardent aussi

(1) *Phaon*, fragm. 1, vers 19-21. Juvénal (IX, 34; X, 205) n'a pas oublié cette expression. — *Κέρα* qu'Hésychius interprète par *νευρά*, ne serait-il pas pris dans le même sens chez Euripide, fragm. 279.

(2) *Lys.*, 1078 : *νευέρωται μὲν ἦδε συμφορὰ δεινῶς* (véritable *priapisme*).

(3) B. 102. — (4) *Inc. fab.*, 43.

(5) *Fragm.* 336.

(6) C'est contrairement aux règles de l'étymologie que les *Étymologiques* veulent tirer ce mot de *δείρειν* (*écorcher*), par allusion à l'épilage des parties sexuelles auquel se livraient les femmes.

(7) *Lys.*, 1158; *Ach.*, 781, et le scholiaste, 788, 789; *Ranæ*, 430; *Ecclez.*, 724. Voyez le scholiaste sur *Pax*, 1176.

(8) Voy. aussi le *Trésor* au mot *χοῖρος*. — Eupolis (*Civit.*, 5) se sert également du mot *κύσθος*. Le comique Théopompe (*Callaeschr.*, 3) appelle la vulve les parties centrales (*αἱ μέσαι*). *Σαβαρίχη*, dans le poète comique Téléclydes (*Inc. fab.*, 21), désigne encore les organes génitaux de la femme; de même, d'après les scholiastes, *σάβυρος* (*quædam tonsuræ forma*) et *σάραβος*.

(9) *Lys.*, 824. — (10) *Lys.*, 1004. — (11) *Lys.*, 1001.

(12) Voy. par exemple *Ach.*, 83; *Thesm.*, 248; *Vesp.*, 604, et le scholiaste; *Ecclez.*, 368.

τράμης (1) comme un synonyme de πρωκτός ; mais τράμης semble plutôt, d'après les témoignages anciens, et en particulier d'après celui d'Érotien (2) et de Rufus (3), désigner la partie antérieure du périnée et surtout le raphé médian qui se dirige sur le scrotum ; le passage d'Aristophane ne fait point obstacle à cette interprétation.

Je ne crois pas que le nom des testicules, *orchis*, se lise dans les auteurs avant Sophocle (4).

Ostéologie et régions. — Après avoir à peu près épuisé tout ce que les prédécesseurs et les contemporains d'Hippocrate peuvent nous apprendre touchant la nomenclature des viscères et des organes génitaux, nous avons à enregistrer plusieurs termes nouveaux pour les os et pour quelques régions. Après avoir mentionné le mot *αράμιον* (primitivement *boîte*, *vasa hémisphérique*), par lequel, en son style particulier, Aristophane (5) désigne la tête, comme nous dirions *casser* ou *perdre la boule*, on peut rappeler aussi qu'Hérodote mentionne les *sutures* (ῥαφαί) de la tête ; il rapporte même (6) comme un phénomène que ces sutures aient été trouvées soudées complètement et effacées sur un cadavre, et que toutes les dents également soudées ensemble ne paraissent faire qu'un seul os pour la mâchoire inférieure et un seul pour la mâchoire supérieure.

C'est dans les poètes comiques (7) et dans les poètes tragiques (8) que nous trouvons pour la première fois le mot *σκαγών* pour désigner les mâchoires. Relevons aussi chez Épicharme, d'abord les mots *γυμφίος* (9) et *κυνόδους* (10), *dent molaire* et *dent canine* ; puis *κόβιτον* (11) pour désigner non l'os que nous appelons *cubitus*, mais la partie du coude sur laquelle on s'appuie : l'*olécrane*. C'est un mot imaginé,

(1) *Thesm.*, 246, et le Schol. sur ce vers. — Τράμης se lit déjà dans Archiloque (fragm. 194) et dans Hipponax (fragm. 84).

(2) P. 124, l. 16. ; éd. de Klein ; Leipzig, 1865.

(3) *Noms des parties du corps*, p. 31, l. 13.

(4) Fragm. 80, à propos de la castration, si fréquente dans l'antiquité. — Cf. aussi pour ὄρχις, Hérodote, IV, 109 ; Aristoph., *Pax*, 758 ; *Nubes*, 713.

(5) Fragm. 502. De même c'est par comparaison avec la carapace de la tortue qu'Euripide (*Elect.*, 837) appelle la poitrine, χέλυς, expression qui se retrouve dans Hippocrate.

(6) IX, 83. Vöy. Eurip., *Phœnis.*, 1159-1160 ; *Suppl.*, 503.

(7) Aristoph., fragm. 278 ; Cratinus, fragm. 4 du *Plutus*.

(8) Soph., fragm. 670.

(9) Ce mot se lit aussi dans Hérodote, IX, 83 ; et dans Aristoph., *Rana*, 573.

(10) A. *Bur.*, fragm. 1.

(11) B. 93.

au dire de Rufus (1), par les Doriens de Sicile. Le mot *olécrane* se trouve, à son tour, dans Aristophane (2). Le poète tragique Achæus (3) nous fournit un mot tout à fait anatomique et qui se lit dans Hippocrate, ἑταμῆς : *le haut de l'épaule*. La jambe proprement dite, ou sa partie antérieure, est appelée ἀντινήμιον par Aristophane (4).

Suivant Érotien (5), la région postérieure du cou, ou plutôt la fossette qu'on remarque entre la double saillie longitudinale des muscles postérieurs du cou, saillie appelée *tendon* (6) par les anciens, a reçu dans Archiloque (7) le nom de σῶτη, qui a aussi d'autres significations anatomiques, ainsi qu'on peut le voir dans le *Lexique* du même Érotien. — Μασχάλη, *l'aisselle* se lit dans Eschyle (8). — Κοχώνη, qui a également des sens multiples, est employé par Aristophane (9) et par Eupolis (10), non pour désigner la commissure postérieure de la cuisse, mais les *fesses* (τὰ σφατρώματα).

PHYSIOLOGIE. — Déjà, à propos d'Homère (11), il a été dit quelques mots de la viabilité du fœtus à sept mois (12); Hérodote (13) me permet de revenir avec plus de détail sur cette question, qui nous occupera de nouveau quand nous étudierons la Collection hippocratique. Ariston, roi de Sparte (l'anecdote nous reporte vers l'an 560), n'ayant point eu d'enfants de deux femmes qu'il avait épousées, et supposant que la faute en était, non point à lui, comme quelques-uns le prétendaient, mais à ses femmes, enleva celle de son ami Agetus; or il advint que cette troisième femme accoucha de Démarate à un temps

(1) *Noms des parties du corps*, p. 29, l. 13.

(2) ὀλέκρανον. *Pax.*, 443. Voy. aussi le scholiaste qui remarque que c'est un lieu très-douloureux quand on y reçoit quelque choc.

(3) *Fragm.* 5. — Cf. Chæremon, *fragm.* 15, où ce mot se trouve avec plusieurs autres termes anatomiques, entre autres ὠλένη, dont l'existence n'est indiquée dans Homère que par un dérivé.

(4) Voy. par exemple, *Ramus*; 125-26 : froid qui gagne les jambes après qu'on a bu la ciguë; *Equit.*, 907 : topique pour les ulcères qui envahissent les jambes; *Plut.*, 784; *Acharn.*, 219-20. Ici ἀντινήμιον comprend probablement le genou, et σάλας désigne également la jambe. Cf. autre *fragm.* 630.

(5) P. 20, l. 5. — (6) Eurip., *Phœn.*, 41-42, parle des vrais tendons du pied.

(7) *Fragm.* 121.

(8) *Fragm.* 422. Cf. *Soph. Elect.*, 445.

(9) Voy. Érotien, p. 19, d'après une glose que j'ai découverte.

(10) *Ibid.* et même remarque.

(11) Voy. p. 93 de mon *Mémoire*.

(12) Au dire de Celsorinus (VII, 5. Voy. *Fragm.* d'Épicharme, C. 16), le Pseudo-Épicharme, suivi par beaucoup d'autres, ne veut pas que l'enfant soit viable à huit mois. — (13) VI, 63-69.

trop court et *avant qu'elle eût accompli les dix mois*. Ariston fut très-troublé; il compta et recompta sur ses doigts et finit par dire avec serment : « Cet enfant ne peut être à moi. » Mais les femmes, en pareille occurrence, ne manquent pas de trouver quelque moyen habile de justification auprès de leur mari. Ariston fut donc convaincu qu'il était bien le père de Démarate, et dès lors il dormit tranquille. Toutefois Démarate lui-même, n'étant pas aussi assuré de la légitimité de sa naissance, ne craignit pas, après un sacrifice, d'interpeller sa mère à ce sujet. La femme d'Ariston ne fut pas plus embarrassée devant son fils que devant son mari, et elle se montra aussi bien renseignée que la meilleure sage-femme : « Vos ennemis, dit-elle, insistent principalement sur ce qu'Ariston, ayant reçu la nouvelle de votre naissance, affirma en présence de plusieurs personnes que vous n'étiez pas son fils, parce que le terme de dix mois n'était pas encore passé; mais cette parole lui échappa parce qu'il n'était pas instruit à cet égard. Sachez que les femmes accouchent à neuf mois, à sept, et ne vont pas toutes jusqu'à la fin du dixième mois. Quant à moi, mon fils, je vous ai mis au monde au bout de sept mois; et Ariston reconnut lui-même, peu après, son imprudence. Je vous ai dit la vérité tout entière. »

Larcher, dans ses notes sur Hérodote, explique comment s'est formée l'opinion que les enfants naissaient régulièrement à dix mois : « Les anciens comptaient ordinairement dix mois parce que leur année était lunaire. Les neuf mois de notre année, étant solaires, font 274 jours; neuf mois lunaires font 265 jours; ainsi, pour qu'une femme arrive à son terme, il faut environ neuf jours sur le dixième mois (1). » C'est ce mois que Pindare (2) appelle le *mois décisif*.

Hérodote (3) croit aussi que la femelle du lièvre est, de tous les animaux, la seule qui conçoive quoique déjà pleine, et qui porte en même temps des petits dont les uns sont couverts de poils, les autres n'en ont point, et d'autres ne font que se former, tandis qu'elle en conçoit encore d'autres. Il pense même que c'est là une disposition prise par la Providence pour que les animaux faibles ne soient pas exterminés par les plus forts; et comme preuve il soutient que la lionne ne porte jamais qu'une fois en sa vie, parce que le fœtus, en

(1) Or, on était dans l'habitude de compter le mois d'arrivée. — Voy. aussi Pétrequin, *Intervention de la physiologie dans un passage fort controversé des Eglogues de Virgile*; Paris, 1864.

(2) *Olymp.*, VI, 32 : *αυτίω εν μηνί*. — (3) III, 108.

s'échappant, déchire la matrice. Voilà où peut conduire la recherche des causes finales quand on ne sait ni l'anatomie ni la physiologie, et qu'on n'a aucune idée des lois naturelles. Quant à la question de superfétation, Hérodote est également en défaut, puisqu'on sait que la surconception est assez fréquente non-seulement chez le lièvre, mais dans toutes les espèces unipares et chez les multipares dont l'utérus est bilobé. La vraie superfétation dans l'espèce humaine est très-contestée; du moins il n'en existe guère de cas parfaitement authentiques.

Hérodote (1) raconte encore qu'une mule enfanta un poulain hermaphrodite, et chez qui les organes mâles étaient au-dessus des organes femelles; d'où l'on voit qu'il s'agit très-probablement d'une division congéniale du scrotum. Dans ce même passage, il rapporte gravement qu'une cavale mit au monde un lièvre.

De tous les fragments d'Épicharme (2) qui intéressent l'histoire de la médecine, et en particulier celle de la biologie, il n'en est pas de plus important que celui qu'a signalé M. Littré sur la science instinctive de la nature, et qui concorde d'une façon si remarquable avec un texte de la Collection hippocratique. Le poète dit (3) : « Eumée, la sagesse n'est pas une chose spéciale; tout ce qui vit participe à la connaissance. Vous le reconnaîtrez si vous voulez considérer que les poules pondent des œufs qui ne sont pas vivants, mais elles les couvent et les animent par leur chaleur. *La nature seule, car elle n'est instruite que par elle-même, sait comment se comporte cette sagesse.* » On lit dans le VI^e livre des *Épidémies* (4) : « La nature trouve par elle-même les voies et moyens sans éducation, par exemple le clignement des yeux [pour éloigner ou expulser un corps étranger], les offices de la langue, etc.; *la nature, sans instruction et sans savoir, fait ce qui convient.* » Voilà entre deux auteurs, fort différents de condition et d'âge, une communauté de vues que nous avons mise à profit dans l'examen critique des écrits d'Hippocrate (5).

Pour Épicharme (6), la mort est la dissociation des éléments, dont chacun retourne vers son semblable; par exemple, la terre va à la

(1) VII, 57. — (2) B, 42.

(3) Nous remarquerons, en passant, que ce poète (D. 4) met la santé au premier rang de tous les biens.

(4) Section V, § 1; t. V, p. 314.

(5) Je crois avoir prouvé ailleurs qu'il ne s'agit pas plus pour Hippocrate que pour Épicharme de la *nature médicatrice*.

(6) B. 8; cf. 7.

terre, tandis que l'esprit monte en haut. C'est presque la définition chrétienne; le rapprochement deviant même encore plus complet lorsque le poète ajoute : « En cela qu'y a-t-il de pénible? Rien absolument. »

Voici entre Hippocrate et Hérodote un rapprochement qui n'est ni moins curieux ni moins instructif (car il confirme la tradition, et montre les mutuels emprunts) que celui que je viens d'établir entre Épicharme et Hippocrate. Atossa excitant son mari Darius à la reconnaissance envers le médecin Démocède, lui dit (1) : « L'âme (ψῆνec) croît avec le corps; à mesure que le corps vieillit, l'âme vieillit aussi; » et on lit dans Hippocrate (2) : « L'âme de l'homme se produit toujours jusqu'à la mort. » Nous aurons à revenir plus loin sur Hippocrate à propos d'Hérodote, et nous retrouverons aussi chez les philosophes l'âme croissant avec le corps.

Eschyle (3) s'est fait l'écho d'une doctrine physiologique avancée, quand il a parlé des caractères à peu près indélébiles de la race, caractères qui sont surtout imprimés par le mâle. La théorie de l'hérédité soit des maladies, surtout de la démence, soit du bon ou du mauvais naturel, est également esquissée par Euripide (4).

Suivant le même auteur (5), la terre a formé tous les hommes et leur a donné primitivement même figure, sans distinction de nobles ni de vilains, distinction qu'avec le temps la coutume a établie. C'est l'esprit et les talents, non la fortune, qui font la noblesse.

III

PATHOLOGIE DEPUIS SOLON JUSQU'A HIPPOCRATE.

Si notre récolte n'a pas été très-abondante sur le terrain de l'anatomie et de la physiologie, elle nous permet cependant de suivre le fil de la tradition; et si maintenant nous recherchons dans ces temps reculés la preuve de certaines connaissances en pathologie médicale et chirurgicale, nous ne manquerons pas non plus d'en rencontrer qui serviront aussi à établir la perpétuité de la médecine.

(1) Herod., III, 134. Voy. sur ψῆνec, *duc*, mon *Mémoire sur Homère*, p. 53 et suiv.

(2) Epid., VI, v, 2.

(3) Suppl., 282-83. — Le même poète (fragm. 341) a remarqué cependant que les formes des petits, provenant d'une même mère, peuvent offrir certaines variations.

(4) Fragm. 77, 166, 342.

(5) Fragm. 60.

IDÉE QUE PINDARE, ESCHYLE, SOPHOCLE, EURIPIDE, ARISTOPHANE
SE FAISAIENT DE LA MÉDECINE ET DES MÉDECINS.

Pindare. — Moins d'un siècle après Solon, Pindare (520-450), tout en faisant la part au destin, tout en reconnaissant combien sont petites les forces humaines (1), combien il est insensé à un *mortel* comme était Esculape de prétendre ravir à la mort ses victimes (2), attribue cependant à Chiron et à ses élèves une puissance naturelle qui ne laisse pas beaucoup de place à l'intervention d'une volonté divine ou à l'action brutale de la fatalité. « Je voudrais, s'écrie Pindare qui cherche un remède aux tourments que la pierre causait à Hiéron de Syracuse, je voudrais, s'il est permis à ma voix d'exprimer un vœu que chacun forme, voir encore vivant sur cette terre qu'il a quittée, Chiron, fils de Philyre, rejeton de l'Uranide Cronos qui commande au loin; je souhaiterais de voir régner encore sur le Pélion le centaure sauvage au cœur ami des hommes, tel qu'il était lorsqu'il éleva autrefois Esculape, artisan habile à calmer la douleur et à fortifier les membres, héroïque dompteur de toutes les maladies (3). » Ces maladies « ce sont les ulcères qui naissent spontanément, les plaies que produisent le fer brillant ou la pierre lancée de loin, les maux engendrés par le feu de l'été (4) ou par les rigueurs de l'hiver et qui ruinent le corps. » Pour guérir de tels maux, dont les uns sont nettement attribués à des causes internes et les autres à des causes externes (division qui n'existe qu'en germe dans Homère et que nous retrouverons sous des formes diverses dans la Collection hippocratique), Chiron se permet, il est vrai, de recourir à de douces incantations (5); mais en même temps il administre des boissons calmantes et rafraîchissantes, il recouvre les membres de médicaments et remet d'autres malades sur pied en leur pratiquant des incisions (6). Le poète qui a écrit : « Ce que produit la nature est ce qu'il y a de plus

(1) *Pyth.*, III, 62 (j'ai suivi l'éd. de Bergk). Cette pythique a été écrite vers 485.

(2) *Ibid.*, III, 55 et suiv. — Voy. aussi dans *Panyasis*, fragm. 18, et Phérécyde, fragm. 8, Esculape frappé de la foudre pour avoir voulu ressusciter un mort.

(3) *Pyth.*, III, 1-7. Cf. *Nem.*, III, 53-55, sur la dextérité de Chiron et d'Esculape dans l'application des remèdes; et *Pyth.*, I, 46-47, VII, 68 et suiv., allusion à la maladie d'Hiéron, déterminée par le scholiaste et par d'autres auteurs, plus anciens que lui sans doute.

(4) Notez que Solon reconnaît aussi des maladies produites par l'extrême chaleur. C'est là une étiologie naturelle et non mystique.

(5) Μαλακὰς ἐπωιδὰς. — (6) *Pyth.*, III, 47 et suiv.

fort (1), » ne pouvait accorder la prééminence aux charmes sur la thérapeutique naturelle. — Ailleurs (2), il dit « que la joie est le meilleur médecin des fatigues. » Cette sentence, toute brève qu'elle est, montre une certaine prédilection pour les comparaisons tirées des œuvres de la médecine.

Le passage sur Chiron, que je viens de rapporter, est doublement curieux : d'abord il nous montre quelle importance on attachait à la médecine du temps de Pindare, et combien cette médecine était active, car on peut supposer que le poète a transporté aux temps primitifs le tableau des pratiques qu'il avait journellement sous les yeux ; en second lieu, nous y trouvons la confirmation de la tradition qui reporte l'exercice de la médecine, comme celui de la chirurgie, aux périodes les plus reculées de l'histoire. C'est encore un argument indirect en faveur de la thèse que j'ai défendue contre M. Malgaigne à propos d'Homère (3).

La médecine magique ou théurgique n'occupe donc qu'une place secondaire dans les œuvres de Pindare, tandis que dans les œuvres des philosophes qui florissaient soit quelque temps avant lui, soit à la même époque, les cures merveilleuses sont presque toujours mises au premier rang. Ainsi ces philosophes qui tenaient école de *physique* dans l'Ionie ou dans la Grande-Grèce, et qui se vantaient de connaître et de révéler les lois de la nature, ont, d'une part, imaginé les théories biologiques les plus contraires aux lois naturelles, et d'autre part, en ce qui concerne plus spécialement l'exercice de la médecine, ont mis un charlatanisme éhonté au service de la crédulité la plus puérile. Ils vivent à la fois du naturel et du surnaturel ; ils paraissent même avoir devancé les prêtres d'Esculape dans l'art de la jonglerie ; du moins je ne trouve aucun témoignage authentique sur la médecine des temples avant ceux qu'on peut recueillir sur la médecine des philosophes.

On peut même remarquer que nos *physiciens* ne font pas preuve d'un grand génie d'invention ; ils se copient les uns les autres et ne varient pas beaucoup leurs cures ; ils ont pour spécialité de s'attaquer aux grandes pestes ou aux autres maladies épidémiques. On comprend que le vulgaire attribue de telles maladies à quelque influence occulte, et que, frappé de terreur, il invoque à son secours des puissances mystérieuses ; mais ce qui est toujours un sujet d'éton-

(1) *Olymp.*, IX, 100. Cf. aussi le fragm. 146, sur lequel j'aurai à revenir à propos d'Hippocrate. — (2) *Nem.*, IV, 1-2.

(3) Voy. p. 84 et suiv. de mon mémoire : *La médecine dans Homère*.

nement, c'est que des savants, ou du moins des gens instruits, entretiennent d'aussi funestes erreurs, soit par un concours actif, soit par un assentiment tacite, et ne se laissent pas arrêter par l'évidente inanité des moyens que les thaumaturges ou les charlatans se plaisent à imaginer.

Eschyle. — Dans Eschyle, contemporain de Pindare, les origines de la médecine sont rattachées à des idées mythologiques; mais la médecine elle-même est, néanmoins, présentée comme une science naturelle. Prométhée (1), énumérant les bienfaits dont l'humanité lui est redevable et qui lui ont attiré la haine jalouse et la cruelle vengeance de Jupiter, s'écrie : « Apprends le reste; tu vas être rempli de plus d'admiration encore, en sachant quels arts j'ai inventés et quelles industries j'ai imaginées. Le plus grand bien dont je sois l'auteur est celui-ci : avant moi, avant que j'eusse appris à former ces mélanges de substances salutaires à l'aide desquels on se défend contre toutes les maladies, si quelqu'un tombait malade, il n'avait de secours ni dans les remèdes, ni dans le régime alimentaire (2); rien pour oindre le corps, aucune boisson bienfaisante, et tous tombaient dans le marasme, faute de médicaments. » Le bon médecin, d'après notre poète, est celui qui sait appliquer à temps les remèdes convenables; le mauvais est celui qui, dans une grave maladie, perd courage, se trouble et ne sait imaginer nul traitement secourable (3).

Hippocrate n'eût pas mieux dit. Cependant ces vers ont été écrits un demi-siècle avant que la réputation d'Hippocrate se fût fait jour; de telles réflexions supposent, au temps d'Eschyle, une grande idée de la médecine et une grande confiance dans les médecins (4). Il n'y a rien là qui rappelle la médecine des temples, rien non plus qui corresponde à cet état misérable où la science aurait végété avant Hippocrate, comme voudraient nous le faire croire des historiens mal informés. Au temps d'Eschyle comme au temps d'Hippocrate, même sévérité de langage et même sentiment élevé de la puissance de l'art d'Esculape. Eschyle disait des Grecs que « nul mortel ne les a pour esclaves ou même pour sujets, et qu'Athènes est un rempart inexpugnable, parce qu'elle contient des hommes (5); » un auteur hip-

(1) *Prom.*, 476-483 (cette pièce a été représentée au plus tôt vers l'an 479).

(2) Voy. note 1 de la page 3. — (3) *Prom.*, 472-75.

(4) Remarquez aussi cette comparaison tirée de la médecine (*Prom.*, 378) : « Les discours sont les médecins de la colère qui bouillonne. » Plus haut p. 24 nous avons signalé une comparaison analogue dans Pindare. — (5) *Pers.*, 242 et 348-49. La même pensée se trouve aussi dans Euripide, *Iphig. in Aul.*, 1400-1401.

peocratique appelait le Péloponèse « le pays des grandes âmes (1). » On sait aussi avec quelle noblesse d'expressions la servitude des peuples orientaux est opposée à la liberté des Grecs dans le traité hippocratique *Des airs, des eaux et des lieux* (2).

Je n'ignore pas que l'art de la divination est placé par Prométhée immédiatement à côté de la médecine, comme une des plus utiles inventions (3), et qu'Apollon Loxias est appelé le médecin-devin et le purificateur des maisons (4) ; mais il ne faut pas demander à un poète la rigueur qu'on a le droit d'exiger d'un savant, et l'on doit reconnaître que, tout en sacrifiant en une certaine mesure aux opinions de son temps, Eschyle admet et célèbre une médecine naturelle des plus actives. Quand il y a, dit-il, besoin de remèdes utiles, éloignons la maladie *en brûlant et en coupant* (5).

Sophocle. — A mesure que le temps marche, les idées médicales s'étendent et se perfectionnent ; Eschyle nous a révélé un des caractères du mauvais médecin, Sophocle (6) en indique un autre : « Celui-là ressemble à un médecin malhabile dans la connaissance des maladies, qui, s'emportant contre les fautes des mortels, prescrit un remède plus grand que ne le comporte le mal. »

Cette image, transportée de la médecine dans la poésie, est à peu près la seule considération générale que j'aie rencontrée dans Sophocle, mais elle en vaut beaucoup d'autres, et nous avons eu aussi l'occasion de relever dans ce poète plus d'une observation de détail qui supposent un certain commerce avec les médecins et qui prouvent la fréquence de leur intervention. C'est ainsi que le sommeil est appelé le médecin de la douleur, et que la mort est présentée comme le suprême médecin des maladies (7).

Euripide. — De même, un peu plus tard, Euripide (8) dit : « Le médecin doit considérer la maladie et ne pas ordonner des remèdes qui n'y répondent pas directement. » On croirait lire un aphorisme d'Hippocrate. C'est en effet un défaut capital, et malheureusement trop fréquent chez les médecins, que de ne pas savoir proportionner le

(1) *Des semaines*, § 11, t. IX, p. 438. — (2) § 23 et 24, t. II, p. 83 et suiv.

(3) *Prom.*, 484 et suiv. — Voy. le même rapprochement dans Xénophon (*Lacédæm. resp.*, 13, 7), c'est à une époque où abondent les renseignements sur la médecine. Encore aujourd'hui la médecine mystique a les sanctuaires, comme le médecin scientifique à ses écoles. — (4) *Ἰατρομαντις*. *Eumen.*, 61-66 ; *Suppl.*, 363.

(5) *Ajax*, 847-850. — (6) *Fragn.* 519. Au *fragn.* 553, le même poète recommande de supporter avec patience les maladies que les dieux envoient.

(7) *Fragn.* 306 et 118. — (8) *Fragn.* 209.

traitement à l'importance du mal et de pécher par excès ou par timidité.

Ailleurs (4), on retrouve encore un précepte que les Hippocratiques, et notamment l'auteur du traité *Des airs, des eaux et des lieux*, ont souvent donné : « Le médecin qui veut bien traiter les maladies doit les considérer par rapport au régime des habitants, à la nature du sol. » Clément d'Alexandrie, qui rapporte ce passage, n'a pas manqué de signaler le rapprochement entre Euripide et Hippocrate. Le même poète (2) veut aussi que le médecin sache tempérer, assurant qu'il guérira peut-être plus sûrement qu'en recourant à l'instrument tranchant, c'est-à-dire aux remèdes énergiques. Cependant il ne prescrit pas ce moyen extrême, car il reconnaît (3) que le médecin tire grand profit contre les graves maladies en usant tantôt des incisions et tantôt des potions ou des remèdes. Mais il ne veut pas (4) qu'on augmente le mal en révélant au patient le danger qu'il court, attendu que l'ignorance de ce danger est déjà un adoucissement. Il sait également (5) qu'il est plus facile de prendre une maladie que d'en guérir.

Dans cette proposition du même poète (6) : le froid est un très-grand ennemi des individus qui ont la peau mince, on croirait lire un aphorisme d'Hippocrate (7).

Le passage capital, celui où nous trouvons les plus précieux renseignements, est tiré de l'*Hippolyte* (8) ; je le cite en entier pour terminer ce paragraphe. « Si tu es atteinte, dit la nourrice de Phèdre, d'un *mal caché*, voici les femmes prêtes à le guérir ; si, au contraire, ce mal peut être connu des hommes, parle afin que les médecins soient avertis. » Nous voyons donc dans Euripide l'intervention des sages-femmes et des médecins, dont l'office simultané est si souvent recommandé dans les livres *Sur les maladies des femmes* qui font partie de la Collection hippocratique.

Aristophane. — Il ne faut chercher dans Aristophane ni la bien-

(1) Fragm. 973.

(2) Fragm. 897. Cette répugnance, bien naturelle du sexe, pour le fer et le feu, se fait jour dans toutes les occasions. Je l'ai déjà fait remarquer plusieurs fois. Voy. aussi Welcker qui a écrit une dissertation spéciale sur ce sujet dans ses *Kleine Schriften*. — Il n'y a rien d'étonnant que le médecin grec Archagathus ait été traité de boucher et expulsé comme tel par les Romains qui semblent en effet avoir été habitués jusqu'alors à la médecine des simples. Cf. Pline, *Hist. nat.* XXIX, 6, 1.

(3) Fragm. 418. On lit dans Xénophon (*Anab.* V, 8, 48) : Les médecins campent et brulent pour le bien du malade.

(4) Fragm. 400. — (5) *Hipp.*, 187-191.

(6) Fragm. 928. — (7) *Noy. Usage des liquides*, 6, et *Aph.*, V, 17 et suiv.

(8) 293 et suiv.

veillance, ni même la justice à l'égard des médecins : les portraits sont des *charges*. Toutefois, si on veut bien se rappeler les reproches fortement motivés qui se lisent en tant de passages de la Collection hippocratique contre les charlatans et les mauvais médecins, contre leur vanité, leur bavardage, leur ostentation, leur avarice, leurs fourberies, leur empressement ridicule mais intéressé auprès des malades, leur superstition même, on sera porté à croire que le spirituel et impitoyable comique a peint exactement les ridicules de nos confrères du temps de Périclès. Avant la publication du *Journal de la santé du roi Louis XIV* on soupçonnait Molière d'une grande exagération, on l'accusait presque de mauvaise foi ; aujourd'hui on trouve qu'il est resté au-dessous de la vérité.

Voyons donc ce que nous apprend Aristophane :

Les devins, les *artisans de médecine* (*ιατροτέχναι*), les paresseux tout occupés de leur toilette, les prodiges, sont mis au même rang ; ce sont les *Nuées* (c'est-à-dire les doctrines amollissantes des modernes, de l'école socratique) qui les nourrissent, parce qu'à tout propos ils chantent leurs louanges (1). Cependant, nous pouvons nous consoler, puisque Apollon lui-même n'est pas plus épargné ; c'est un médecin ou, ce qui est synonyme, un devin (2), dont le métier ressemble beaucoup à celui des charlatans ; tous les philosophes, ministres des *Nuées*, ne sont que des sophistes capables de toutes les actions les plus perverses ou les plus honteuses (3).

Plutus est aveugle ; comment faire pour le guérir ? Vite, faites quérir un médecin ; — mais où donc trouver un médecin à Athènes ? là où il n'y a pas de salaire à espérer, vous ne trouverez pas d'artiste (4). Il n'y a pas d'autre ressource que le temple d'Esculape (5). Ce n'est certes pas que notre poète ait meilleure opinion des prêtres que des médecins ; ils auront bientôt leur tour (6) ; mais il fallait présentement une victime pour la risée publique, et nos malheureux confrères sont la première qui lui tombe sous la main.

Un mauvais plaisant, dans la *Vieillesse*, dit à son interlocuteur : « Il y a un an, j'avais mal aux yeux ; j'ai eu le malheur d'aller trouver le médecin pour qu'il m'y fasse des onctions, et je vais plus mal (6). »

(1) *Nubes*, 331-334. — (2) *Plutus*, 11. — (3) *Voy. Nubes*, 435-456.

(4) *Plutus*, 403-408. — (5) *Ibid.*, 410-412.

(6) Lisez, vers 653 et suiv., la cérémonie de l'incubation ; je ne la reproduis pas, car elle se trouve partout. — Voy. aussi Welcker, *Kl. Schriften*, art. *Incubation*.

(7) Frag. 181. Je crois que c'est là le sens ironique des deux vers. — Les onctions sur les yeux sont encore mentionnées dans *Acharn.*, 1030, et on les trouve également recommandées dans la Collection hippocratique.

Mais ce ne sont encore que des aménités! Peut-on rien imaginer de plus insultant que l'ignoble comparaison que fait Aristophane entre les médecins et les pédérastes (1)? Cependant, il est malheureusement trop vrai que les médecins n'échappaient pas plus que les philosophes au vice infâme dont les Grecs se faisaient gloire. Toute la littérature (même celle qui est réputée pour la plus morale) du siècle de Périclès est remplie d'allusions à ce vice; et c'est cette littérature qu'on voudrait faire passer pour plus chaste que celle des Romains. L'une vaut bien l'autre!

Heureusement ce ne sont pas là les seuls renseignements que nous trouvions sur les médecins dans Aristophane.

Lorsque, dans les *Acharnenses* (2), le paysan demande à Dicéopolis de lui oindre les yeux, celui-ci lui répond : « Je ne suis pas un médecin public (*δημοσιεύων*); adresse-toi aux Pittalus; » nom de fantaisie, sans doute, et qui désigne le médecin en général, ou plutôt ceux qui étaient chargés du service médical public dans les villes (3). Plus loin, dans la même pièce (4), Lamachus prie Dicéopolis de le remettre entre les *maines pæoniennes* (les mains médicales) de Pittalus. Il est probable que Lamachus entend aller dans la maison même du médecin, dans son *officine* (*ιατρείον*); car nous savons par divers témoignages, ceux de Platon (5), d'Hippocrate, en plusieurs passages (6); plus tard de Xénophon (7), et plus tard encore (entre 393 et 314) d'Eschine (8), que les médecins tenaient boutique et maison de

(1) *Ecclesiaz.*, 363 et suiv. Bleepyrus *constipé* s'écrie (je cite le latin puisqu'il brave, assure-t-on, plus l'honnêteté que le français) : « Quis igitur medicum mihi arcessat, et quem? Quis eorum, qui clunibus operam dant, artis est peritissimus? Calletne eam Amynon (*orateur, célèbre pédéraste*)? At fortasse negabit. Antisthenem (*médecin de même renommée*) quispiam huc evocet omni modo; hic enim homo, ut facile conjicias, si ingemiscntem audias, novit quid sibi velit culus cacaturiens. » Et il ajoute, le misérable, sans plus de respect pour la chaste Lucine, dont il implore le secours pour ce laborieux accouchement : « O veneranda Lucina, ne me sinas disrumpi obserato podice, ut ne flam lasanum (*σχωραμία, chaise percée*) comicum. » — (2) Vers 1030 et suiv.

(3) Voy. plus loin. p. 49, ce que je dis sur ces médecins à propos de Démocède. N'y a-t-il pas aussi une allusion aux médecins publics, aux médecins stipendiés par les villes dans Thucydide, V, 14?

(4) Vers 1222-1223. — (5) Platon, *Resp.*, III, p. 405 A.

(6) Voy. dans l'édit. Littré, t. V, p. 25.

(7) *Hist. gr.* II, 13. Un individu qui sort de l'*ιατρείον*, où il s'était rendu pour un mal d'yeux.

(8) *Adv. Timarch.*, p. 407, éd. de Zurich, 1850, in-4°. C'est Timarque qui va s'établir chez le médecin Euthydique, au Pirée, sous prétexte de devenir médecin lui-même.

santé, que les malades s'y rendaient, soit pour un traitement passer, soit pour y demeurer, que les étudiants étaient aussi formés dans l'*officine*, enfin qu'on y préparait les médicaments, composés officinaux ou magistraux.

On pourrait conclure de deux vers du *Lysistraté* (1) qu'on allait aussi chez les sages-femmes pour y accoucher. Puisque nous venons de toucher à cette question, citons un curieux passage sur un accouchement simulé. La farce est assez ignoble, mais elle est vraiment plaisante. Dans les *Thesmophoriazuses*, Mnésiloque, après avoir énuméré les ruses que les femmes inventent pour tromper leurs maris, continue en ces termes (2) : « Je sais une femme qui prétendait depuis dix jours souffrir les douleurs de l'enfantement, jusqu'à ce qu'elle eût acheté un enfant ; le mari (pauvre mari !) allait à travers la ville quérir des *drogues qui hâtent l'accouchement* (ὀσσοτόγια). Cependant une vieille apporta dans une marmite l'enfant acheté et dont elle avait rempli la bouche de miel pour l'empêcher de crier. Quand elle fit signe à la femme que l'enfant était préparé, celle-ci s'exclame aussitôt : « Va-t'en, va-t'en, mon mari, je sens que j'accouche, le voilà qui rue contre le bas-ventre (et à voix basse) de la marmite. » Notre homme se retire tout joyeux ; la vieille se hâte d'enlever le miel de la bouche du nouveau-né qui se met à crier ; alors cette coquine prend l'enfant et court au père en lui disant avec un sourire : Un lion, un lion t'est né ; il te ressemble en tout... »

On voit par Hérodote (3) que les maladies simulées sont depuis longtemps un moyen d'arriver à ses fins. C'est ainsi que Pisistrate se fait, et à ses mulets, des blessures insignifiantes pour obtenir une garde des Athéniens.

Aristophane, dans une pièce intitulée *Amphiaraios*, dont il nous reste seulement vingt-deux fragments, avait peint et tourné en ridicule les craintes superstitieuses d'un malade ; c'est pour nous une des grandes pertes de la littérature ancienne, car les fragments conservés ne nous intéressent guère que par quelques détails de cuisine et par la mention des *pharmacopoles* ou de leurs bestes à médicaments (4). Ces pharmacopoles, il ne faut pas, comme le font certains

(1) Vers 746-747 : οὐαδέ μ' ὥς τὴν μάτην, ὃ Ἰσοκρίτης, ἐπὶ τὸν αὐτὸν δὲ τὰς αἰχμα.

(2) Vers 502 et suiv.

(3) I, 59. — M. Boissieu a relevé ce fait dans un Mémoire sur l'histoire des maladies simulées (*Union médicale*, 8 octobre 1868).

(4) Fragm. 95. — Voy. aussi dans *Nubes*, 785, un *pharmacopole* qui vend des amulettes ou pierres magiques. Il y avait aussi des anneaux magiques pour préserver des morsures. *Plutus*, 883-884. Les incantations (ἐνυδαί), les paroles enchantées.

historiens, les confondre avec nos pharmaciens ; ils ne faisaient pas partie du corps médical ; on pourrait tout au plus les comparer à nos herboristes ou droguistes, ou même à nos parfumeurs, car ils étaient en général chargés de vendre les matières premières, commerce auquel ils joignaient le plus souvent celui des philtres, des amulettes et de tout l'attirail de la magie et de la sorcellerie, en même temps qu'ils débitaient des préparations destinées à réparer les outrages du temps ou les avaries de la débauche.

Il y a dans les *Nuées* (1) une longue discussion, et des plus curieuses, sur l'explication qu'il faut donner des phénomènes apparents de la nature, par exemple de la pluie, de la foudre. Strepsiade explique tout par la volonté et l'impulsion des dieux ; Socrate ne veut faire intervenir, comme plus tard Lucrèce, que les mouvements spontanés de la nature. D'après les données de la pièce, on peut croire qu'Aristophane est plutôt avec Strepsiade qu'avec Socrate, qui cependant joue là le rôle du vrai savant. Peut-être Aristophane se moque-t-il des deux interlocuteurs ; il en est bien capable, tant les raisonnements de Strepsiade sont ridicules.

Il faut n'avoir ni étudié l'histoire grecque, ni réfléchi sur les conditions du développement de la science et des lettres, ni parcouru les *dialogues* de Platon, les *comédies* d'Aristophane, les *tragédies* d'Euripide, ou les fragments des autres poètes et les ouvrages de Xénophon, pour s'imaginer que la médecine est sortie toute faite de la tête d'Hippocrate, comme Minerve tout armée du cerveau de Jupiter. Qui donc a jamais dit que Phidias avait inventé la sculpture, Socrate la philosophie et Aristote la logique ou la rhétorique ? Sans remonter plus haut que le siècle même où a paru le chef de l'école de Cos, on reconnaît bientôt, en lisant les auteurs dont je viens de rappeler les noms, qu'Hippocrate est né en un pays et à un moment où la médecine intervient dans presque toutes les circonstances importantes de la vie publique et privée, où elle sert de termes de comparaison pour toutes sortes de préceptes moraux ou de doctrines politiques. Lors même que nous n'aurions sur l'existence florissante

(λόγοι θελαίηται), les philtres sont surtout des remèdes d'amour ; Eurip., *Hipp.*, 478-479 et 509-510. Dans la même pièce, vers 719 ; les magiciennes sont appelées φαρμακίδες. — Cf. pour φαρμακός (sorcier), note 6 de la p. 6.

(1). Vers 353 et suiv. C'est dans cette même comédie qu'Aristophane, vers 227 et suiv., et 627, prête à Socrate la théorie de l'air infini et tout-puissant, laquelle appartient à Diogène d'Apollonie. L'ἄερος d'Anaximandre semble une manière d'être intermédiaire entre l'eau et l'air.

de la médecine avant le siècle d'Hippocrate aucun témoignage, il faudrait bien encore admettre que ni Euripide, ni Aristophane, ni Socrate n'ont pu prendre dans les écrits d'Hippocrate les renseignements qu'ils nous fournissent en si grande abondance sur la médecine et sur les médecins. Hippocrate est né en 460; Socrate dix ans avant, en 470 (1); Sophocle en 495; Euripide en 480 (2); Aristophane vers l'an 430 (3); il est par conséquent de dix ans seulement plus jeune qu'Hippocrate. Entre de telles limites, ni Hippocrate, quel qu'ait été son génie, n'aurait eu le temps d'inventer la médecine, surtout de lui donner tout à coup tant d'extension et tant d'autorité; ni Socrate, ni Euripide (bien que plusieurs de ses pièces aient été jouées tardivement), ni même Aristophane, quelque empressement qu'on leur suppose pour une science si nouvelle, n'auraient eu non plus le loisir de s'en instruire et de s'y intéresser à tel point qu'ils en discourent comme d'un sujet d'étude familière.

Ce n'est donc pas seulement par curiosité, mais pour défendre une thèse historique, que nous avons recherché avec un soin tout particulier ce que peuvent nous apprendre sur la condition du médecin et sur l'état des sciences médicales dans la société grecque, à la venue d'Hippocrate, Socrate par la bouche de Platon, Sophocle, Euripide, Aristophane et quelques autres auteurs de moindre conséquence.

IV

PATHOLOGIE SPÉCIALE ET THÉRAPEUTIQUE.

Désordres nerveux. — On pouvait déjà entrevoir dans Homère (4) que les désordres de l'esprit, les manies furieuses, étaient rattachés dans les plus anciens temps à un trouble des centres phréniques (*région du diaphragme*), puisque la physiologie d'alors ne tenait presque aucun compte du cerveau. Cette relation entre la manie et les *phrènes*, que nous verrons plus tard professée par certains mé-

(1) On n'objectera sans doute pas que nous avons les ouvrages de Platon (né en 430) et non pas ceux de Socrate; mais le disciple n'est que l'écho de la parole du maître, et personne ne croira que Platon eût parlé à chaque page de médecine si Socrate n'y avait pas fait à chaque instant allusion dans ses conversations et dans son enseignement.

(2) Ses débuts sont de 455. — (3) Ses débuts paraissent dater de 431.

(4) *La Médecine dans Homère*, p. 55.

decins, est nettement exprimée par Eschyle (1). C'est aussi le même poète qui s'est servi le premier, pour caractériser ces secousses violentes de la raison et ces efforts impétueux du vent qui brisent et détruisent (2), du mot *sphacèle* que nous lisons dans Hippocrate et dans d'autres auteurs comme synonyme de désorganisation et de mortification. Quoique détournée, l'acception médicale n'est cependant au fond qu'une dérivation régulière du sens poétique.

Les mouvements convulsifs, les frissonnements intérieurs qui parcourent le corps entier des pieds à la tête, les spasmes qui semblent briser les fibres, et qui souvent accompagnent la fureur, sont nommés *σπαραγμοί* par Eschyle (3). C'est un mot très-usité chez les tragiques et dont les dérivés se lisent dans Hippocrate avec la même signification que le primitif. Eschyle fournit encore une expression qui ne se retrouve plus, je crois, avant Hippocrate : en parlant d'un vieillard tourmenté par les douleurs, il signale particulièrement l'*os-phyalgie* (4) ou douleur lombaire, si fréquente chez les personnes âgées, avec irradiation vers les hanches.

Sophocle (5), qui a si bien rendu dans *Ajax* les désordres que cause la fureur arrivée à l'état de maladie, n'excelle pas moins à peindre la douleur physique dans les *Trachinies* ; à lire les tortures auxquelles Hercule est en proie quand il a revêtu la robe de Déjanire, on penserait que Sophocle avait encore devant les yeux le spectacle de quelque victime échappée des flammes ; il y a dans tout ce tableau

(1) *Prom.* 878 : *Φρενοπληγείς μανίαι*. Cf. 977-78, où la haine qui trouble la raison est appelée une maladie non petite. — Sophocle, dans *Ajax* (59, 60, 66, 305 et suiv., 333 et suiv.), a peint comme un aliéniste expérimenté les mouvements et les diverses phases de la manie furieuse.

(2) *Prom.* 877 et 1045 : *σπάελος*. — Dans le scholiaste, sur le vers 833 d'*Ajax*, on lit : *σπαδάειν δὲ ἔλεγον τὸ σπᾶσθαι καὶ σπακελίζειν*. Voyez aussi Euripide, *Hipp.*, 1352-1353, et chez Érotien, p. 20, dans une glose que j'ai découverte, un blâme contre Bacchius qui n'a pas indiqué ce sens. Cf. encore Aristophane, fragm. 369 (où l'éditeur a rapporté les sens indiqués par les grammairiens) et le comique Phécrate, *Cratop.*, 1, sans doute à propos de la fièvre intermittente.

(3) *Fragm.* 205. Cf. *Soph.*, *Trachin.*, 778, *σπαρ. πνευμόνων*. Cf. vers 1253, et *Eurip.*, *Bacchæ*, 1134-35 (*dilacération*). C'est encore Eschyle (*Suppl.* 586) qui appelle *maladies insidieuses* les fureurs de la jalousie, usant d'une comparaison qui prouve qu'il avait réfléchi sur l'invasion et sur la marche des maladies. Voy. aussi des comparaisons analogues : *Prom.* 977-78 ; *Eum.* 478-79.

(4) *Fragm.* 401. Il ne s'agit pas de douleurs de jambes ou simplement de douleurs des hanches, comme traduisent les interprètes.

(5) Voy. p. 26, sur les connaissances médicales de ce poète. Sophocle a aussi remarqué (*fragm.* 354) que les chagrins engendrent les maladies ; Euripide, *Med.*, 99, sait que la colère et la fureur agitent le cœur et remuent la bile.

une vérité saisissante qui prouve un grand esprit d'observation (1). On dirait aussi qu'il a l'habitude des malades, car il fait de fréquentes allusions à la médecine et aux médecins (2); il sait, par exemple, « qu'il y a des remèdes spéciaux, des remèdes amers pour purger la bile amère (3); » — il a vu le froid et le tremblement des mâchoires dans la fièvre intermittente quotidienne; et c'est même en ce passage que nous lisons pour la première fois le nom de cette fièvre (4); — enfin il n'ignore pas non plus que ce sont les pauvres qui sont le plus exposés aux maladies, et de tous les biens de ce monde il n'en voit pas de plus désirable que la santé (5).

Hérodote (6), fait souvent preuve d'un jugement très-droit en ce qui touche les questions médicales : le roi de Perse Cambyse était sujet à des accès de délire furieux (7); le vulgaire regardait ce mal comme une punition des outrages que le roi avait faits au bœuf Apis; mais Hérodote pense qu'on pourrait tout aussi bien ranger ce délire parmi une foule d'autres maux qui attaquent naturellement les hommes; d'ailleurs on assurait que dès son enfance Cambyse était sujet aux attaques de la *grande maladie* ou *mal sacré* (épilepsie); or, continue-t-il, quand le corps est attaqué si profondément il n'y a rien d'étonnant que l'esprit ne reste pas sain. — Voilà, on en conviendra, une suite de réflexions médicales très-bien déduites.

Le roi de Sparte Cléomène était également atteint d'une démente furieuse (8); durant les accès il frappait tout le monde au visage et commettait toutes sortes d'extravagances; enfin, comme tant de maniaques, il mit lui-même fin à ses jours en se labourant profondément les membres et le ventre avec un couteau qu'il s'était procuré par surprise, car ses parents l'avaient fait placer dans des entraves de bois. C'est là une observation qui figurerait très-bien dans nos meilleurs traités d'aliénation mentale. L'étiologie que donne Hérodote n'est pas moins remarquable que sa description. Quelques-uns rattachaient la folie de Cléomène à un crime ou sacrilège, mais les

(1) Euripide, dans *Oreste*, 34 et suiv., peint la folie furieuse, mais sous de moins vives couleurs que Sophocle; seulement il a bien indiqué les accès de fureur intermes ou concentrés.

(2) Cf. *Elect.*, 69-70; *Suppl.*, 252-253.

(3) *Fragm.* 119. C'est une théorie qui fait le fond de la thérapeutique ancienne. Le même poète n'use pas toujours d'une médecine aussi naturelle : ainsi, dans *Trachin.*, 584, la jaunisse est combattue par des philtres.

(4) *Fragm.* 56 : ἀμφήμερος.

(5) *Fragm.* 527 et 529. — Euripide, *Hipp.* 177, gémit sur le triste sort des mortels toujours exposés aux maladies.

(6) III, 33. — (7) ἑξαιμένη. — (8) οὐ φρενέλης ἀχρομανής τε.

Spartiates eux-mêmes, et notre historien semble partager leur avis, soutenaient que le mal venait d'un long abus des liqueurs fermentées et non pas de la colère des dieux (1). — N'oublions pas non plus de noter une épidémie de délire furieux qui sévit à Argos d'abord sur les filles de Prætus, et qui s'étendit ensuite aux autres femmes (2). Ces sortes d'épidémies, dont on a tant de relations, sont bien de celles qui naissent des désordres de l'imagination et qui peuvent céder soit aux gendarmes, soit aux moyens dont usent et abusent les thaumaturges ; aussi n'y a-t-il rien d'étonnant que le fameux devin Mélampe en ait triomphé avec des lustrations et des incantations.

Un texte que je relève dans un poète comique qui florissait vers l'an 449, c'est-à-dire quand Hippocrate avait à peine douze ans, prouve encore que les habitudes médicales étaient, au milieu du v^e siècle, fort connues des écrivains classiques ; il s'agit, en effet, de l'application des ventouses et même de scarifications dont Cratès d'Athènes (3) parle comme de pratiques généralement en usage.

Nymphomanie. — Il y a dans Euripide un passage (4) curieux : il s'agit d'un homme *efféminé* (θηλύμορφος), d'un étranger, d'un enchanteur qu'on cherche dans la ville parce qu'il a donné aux femmes une nouvelle maladie (νόσον καινήν) et qui corrompt les mariages (λέχη λυμαίνεται). Il ne faut pas voir là, comme on pourrait le croire au premier abord, une maladie contagieuse. Les poètes pas plus que les médecins de ce temps n'étaient assez avancés pour trouver un rapport entre certaines manifestations morbides et des rapprochements impurs. Euripide a voulu parler d'une espèce de nymphomanie épidémique qu'on expliquait par la présence de l'enchanteur de Lydie, mais que le culte de Bacchus devait tout naturellement exciter (5).

Affections de poitrine. — Dans le même poète (6), Pylade dit à Oreste : Appuie sur la mienne ta poitrine affaiblie par la maladie ; plus

(1) V, 42 ; VI, 75, 84.

(2) IX, 33. — Voy. l'historien Phérécyde, fragm. 24, et les notes de Larcher sur le passage d'Hérodote. Au rapport d'Hérodote (*l. l.*) l'eau des fontaines servait pour les lustrations.

(3) *Incert. fabul.*, fragm. 4.

(4) *Bacchae*, 353-354.

(5) Voy. aussi, p. 3, une épidémie limitée de nymphomanie rapportée par Hésiode. On peut remarquer également qu'Euripide, *Hipp.*, 161-163, a très-bien saisi le caractère *hystérique* de certaines femmes.

(6) *Orest.*, 800 ; cf. 879 et suiv.

loin nous retrouvons encore le même Pylade languissant par suite du même mal. Ces détails sont trop vagues pour qu'on puisse savoir de quelle affection il s'agit. Dans une autre pièce (1), Creuse accuse des douleurs pénétrantes dans l'intérieur du poumon. Ailleurs, enfin, c'est le *froid de la bile* qui travaille les côtés et rend malade (2). La même étiologie figure dans Hippocrate. Aristophane (3) est plus avancé, car il se sert du mot technique *πλευρίτις*, *pleurésie*, et il sait que cette maladie se gagne surtout par le froid.

Affections diverses. — Sans méconnaître les services que nous a rendus Euripide, sans oublier que c'est au moins jusqu'à ce poète que remonte le proverbe : *Médecin, guéris-toi toi-même* (4), néanmoins il est aisé de reconnaître en lisant Aristophane, que la Comédie est pour notre histoire une mine encore plus féconde que la Tragédie. Aristophane a toutes sortes d'expressions pittoresques pour peindre la colique venteuse ou d'autre nature (5); il connaît aussi les remèdes que les médecins emploient en pareil cas, l'anis, la sauge, même les fruits du cèdre (6). Il sait combien le régime sédentaire favorise la strangurie; aussi Bdélycléon ne manque-t-il pas de proposer à Philocléon, possédé de la manie de juger, de prendre près de lui un vase de nuit pour éviter cette funeste maladie (7), qui est également produite par les substances acres et chaudes, comme est le cardamome (8).

Ce sont les gens riches, les ventrus, qui sont particulièrement exposés à la goutte (9). — Au vers 948 des *Guêpes*, on rencontre une expression hippocratique : *apoplectique* (c'est-à-dire *paralysé*) des mâchoires. Aujourd'hui c'est l'affection qui cause la paralysie que nous nommons *apoplexie*. Enfin on lit dans Aristophane le mot *ἡπιάλος* (10), qui signifie ici le frisson initial de la fièvre, et qui dans Hippocrate désigne une espèce particulière de la fièvre pseudo-continue.

(1) *Ion*, 807-808.

(2) *Scyr.*, fragm. 1. On remarquera que, précisément, un peu plus tard, Aristote (*Part. anim.*, IV, 2) blâme Anaxagore d'avoir dit que l'abile se jette sur les poumons et sur les plèvres.

(3) *Eccles.*, 417. Aristophane parle souvent des mouvements de la bile.

(4) Fragm. 1056 : [Un médecin tout couvert d'ulcères et qui veut traiter les autres! Le sentiment de Platon (*Polit.*, III, 408 D) était différent; il voulait qu'un médecin eût éprouvé toutes les maladies pour les mieux soigner.

(5) *Plutus*, 1130; *Thesmoph.*, 484; *Pax*, 175.

(6) *Thesmoph.*, 485. — (7) *Vespæ*, 807-808. — (8) *Thesmoph.*, 616.

(9) *Plutus*, 559-560. — (10) *Fragm.* 315.

Je rassemble ici, pour terminer ce qui regarde la pathologie spéciale, quelques passages importants recueillis dans les œuvres de Xénophon, mais qui ne rentrant pas dans les divers titres que j'ai donnés ci-dessus, doivent figurer aussi sous la rubrique *affections diverses* (1).

Je note d'abord (2) une relation de *boulimie* (faim exagérée), qui, à la suite d'un froid vif de neige, avait atteint un grand nombre de soldats. Le seul symptôme qui soit indiqué est une grande faiblesse qui ne permettait pas aux patients de se tenir debout; il suffit, sur l'indication d'un soldat qui avait déjà observé cette maladie, de donner un peu de nourriture. Érasistrate dit (3) que cette affection survient plutôt pendant le froid que pendant la chaleur. Dans l'observation de Xénophon il s'agit non pas précisément d'un appétit exagéré, mais évidemment d'une défaillance stomacale causée par la température, et peut-être en même temps par le manque d'aliments.

Je copie maintenant dans la traduction de M. Talbot le récit d'un empoisonnement par le miel (4). « Les Grecs, arrivés en haut (d'une colline dans le pays des Macrons), se cantonnèrent dans plusieurs villages pourvus de vivres abondants. Il n'y eut là rien qui parût extraordinaire, si ce n'est qu'il se trouva beaucoup de ruches, que tous les soldats qui en mangèrent eurent le délire, des vomissements, la diarrhée, et que pas un ne pouvait tenir sur ses jambes. Ceux qui en avaient peu mangé ressemblaient à des gens tout à fait ivres; ceux qui en avaient pris beaucoup, à des furieux ou à des mourants. Beaucoup gisaient à terre, comme après une défaite; il y avait un grand découragement. Cependant il n'y eut pas de morts; le lendemain le délire cessa à l'heure où il avait commencé la veille; le troisième et le quatrième jour, les soldats se levèrent dans l'état où l'on est après une purgation. » De l'énumération de ces symptômes (Xénophon omet ceux du côté de la vue), on peut conclure que le miel avait été recueilli par les abeilles sur des solanées vénéneuses.

Xénophon (5) a très-bien observé, pour les avoir éprouvés par lui-

(1) A plusieurs reprises (Voy. *Œcon.* 13, 2; 15, 7), Xénophon fait allusion aux médecins qui visitent très-régulièrement leurs malades le matin et le soir, mais qui trop souvent ne savent quoi leur ordonner.

(2) *Anab.*, IV, 5, 8. L'expression *boulimie*, avec son sens ordinaire de *fringale*, se lit aussi dans Aristophane, *Plutus*, 873.

(3) Aulu-Gelle, VI, 3.

(4) *Anab.*, IV, 8, 20. — Pline, XXI, 13; 44-45, parle d'un miel vénéneux ou qui cause la folie.

(5) *Anab.*, V, 8.

même, les effets du froid intense sur les soldats en marche, et il a compris que tous les moyens, même les coups rudement appliqués, étaient bons à employer pour empêcher les hommes de s'arrêter. Il sait que le mouvement forcé rend la chaleur et la souplesse, tandis que la station et le repos, en aidant le sang à se glacer aux extrémités, amènent la sidération et même la gangrène des extrémités.

Xénophon raconte encore ce qui suit (1) :

« Au retour du printemps, à l'époque où il ramena l'armée de Thèbes, Agésilas était à Mégare et montait de l'Aphrodisium à la maison du gouverneur, quand, sans doute par suite de la rupture de quelque veine, le sang se porta du corps dans la jambe saine ; la jambe étant demeurée très-enflée et les douleurs insupportables, un médecin de Syracuse lui ouvrit la veine près de la cheville. Le sang continua de couler la nuit et le jour suivant, et tous les efforts pour l'arrêter furent inutiles, jusqu'à ce qu'Agésilas s'évanouit ; c'est alors seulement que l'hémorrhagie s'arrêta (2). Ramené dans cet état à Lacédémone, Agésilas y demeure malade le reste de l'été et durant l'hiver. » Il s'agit certainement de quelque épanchement sanguin dans le tissu cellulaire, comme il s'en forme à la suite de mouvements forcés (3), qui entraînent une rupture des veinules. Le remède était aussi mauvais que dangereux.

Blessures, plaies, chirurgie. — Je n'ai rien remarqué ni dans Eschyle, ni dans Sophocle, qui mérite d'être signalé, si ce n'est dans ce dernier (4) la mention des flèches empoisonnées qui tuent inévitablement. Le récit du double meurtre d'Étéocle et de Polynice, chez Euripide (5), n'offre aucune particularité remarquable au point de vue anatomique ou chirurgical, si ce n'est le dernier coup que reçoit Polynice et qui pénètre à travers la région ombilicale jusqu'aux vertèbres ; à son tour Étéocle est frappé au foie par son frère mourant (6). Ce genre de blessure est un souvenir des héros d'Homère.

Un texte d'Euripide (7) renferme une observation très-exacte tou-

(1) *Hist. græc.*, V, 4, 58.

(2) C'est là une observation très-judicieuse ; on voit souvent en effet les hémorrhagies cesser pendant une syncope.

(3) Cf. *Plut., Agésil.*, 27, où il parle de spasme (*déchirure*) et de douleur violente ; — c'est presque le *coup de fouet*.

(4) *Trachin.*, 572 et suiv. ; 714 et suiv. — (5) *Phæn.*, 1360 et suiv.

(6) *Ibid.*, 1412-1413 et 1421. — Voy. *Iphig. in Taur.* 1370-1371 : blessure à la poitrine, au foie.

(7) *Fragm.* 951.

chant les terribles effets de la foudre qui tue à distance et sans laisser de traces sanglantes.

Hécube (1), devant le cadavre de son fils Astyanax, voudrait faire œuvre de médecin, bander les plaies béantes, mais elle reconnaît qu'elle a seulement le nom, et qu'il lui manque l'habileté du médecin. Alors, nouveau souvenir de l'*Iliade*, où les héros blessés se prêtent de mutuels secours, elle s'écrie : C'est ton père qui chez les morts prendra ces tristes soins.

Les détails les plus intéressants sur le pansement des blessures se lisent là où l'on s'attendrait le moins à les rencontrer, je veux dire dans Aristophane. L'esclave de Lamachus ramène son maître blessé, et tout effaré il appelle les autres serviteurs : Vite, de l'eau dans une marmite, faites-la chauffer, préparez des compresses, du cérat, de la laine en suint, un gâteau de charpie (λαμπάδιον) ; notre maître, en sautant un fossé, s'est débotté la cheville (c'est-à-dire *s'est donné une entorse*). C'est bien là l'appareil dont on a besoin en un tel cas, et l'emploi de la laine en suint est fort recommandé par les hippocratistes dans des circonstances analogues.

Une autre observation mérite également d'être signalée ; elle est relative aux tuméfactions douloureuses des aines qui se développent à la suite soit de marches forcées, soit surtout de coups ou blessures aux pieds (3).

C'est à une assez haute antiquité que remonte l'emploi d'un anneau promené soit entre le globe de l'œil et la paupière, soit simplement à l'extérieur sur la paupière pour extraire un objet qui s'y est logé : « Si tu ne m'avais pas fait de la peine, je t'enlèverais cette petite bête qui est entrée dans ton œil, » — dit le *chœur des femmes* au chœur des vieillards. — « En effet, il me tourmente horriblement. » — « Tiens, prends l'anneau que voici (4). »

Il semblerait qu'Aristophane ait observé l'*ophthalmie granuleuse*,

(1) Eurip. *Troades*, 1232-1234.

(2) *Acharn.*, 1174 et suiv. Voy. aussi fragm. 221, où il est question de bandes et de cataplasmes. Dans *Lysistr.*, 443-444, on mentionne des *ventouses* (κύαθος, et non des *compresses* comme on traduit) pour remédier aux dommages d'un coup de poing. Ailleurs (*Pax*, 542. Cf. 472), les yeux pochés sont comparés au gonflement produit par les ventouses.

(3) *Lysistr.*, 987-988 ; *Vespæ*, 275 et suiv. Voy. Hipp., *Des malad.*, IV, 48 ; t. VII, p. 577.

(4) *Lysistr.*, 1025-1027. Je crois, en dépit de Brunck, que c'est là le vrai sens de δακτύλιος οὐτός. Il n'est guère possible et il n'est pas nécessaire d'y voir dans le cas présent le sens très-détourné de *moucheron*. Peut-être aussi s'agit-il d'un de ces anneaux magiques qu'on employait dans de semblables occasions.

car au vers 327 des *Nuées*, Socrate dit à Strepsiades : « Tu verrais bien les nuées éternelles si tu n'avais dans les yeux des granulations grosses comme des citrouilles (1). »

Les ulcères rongeants ou chironiens reçoivent déjà dans Eschyle (2) le nom distinctif que d'autres poètes et les médecins ont consacré. Philoctète s'écrie dans un accès de douleur : « La *phlagédène* dévore les chairs de mon pied. » A propos d'Hipponax (3), nous avons rappelé le mot *χίμελον* chez Aristophane. Dans le même poète nous relevons encore les expressions *φῶδες* et *γογγρώνη* (4). La première désigne (entre autres acceptions) les ampoules que produisent soit le froid seul (5), soit le chaud quand on approche du feu les membres fortement refroidis; la seconde s'applique probablement à des tumeurs arrondies, surtout aux tumeurs (scrophuleuses?) du cou.

Sang de taureau. — La croyance aux propriétés vénéneuses du sang de taureau est fort ancienne, puisqu'elle remonte non pas seulement à Aristophane, comme je le pensais autrefois (6), mais jusqu'à Sophocle (7) et à Hérodote (8) qui y fait allusion comme à une opinion généralement répandue. « Plût aux dieux, s'écrie Hélène, que j'aie bu le sang de taureau au lieu d'être exposée à de telles infamies! » — Hérodote raconte que Cambyse condamna le roi d'Égypte, Psamménite, à boire du sang de taureau, et que ce prince mourut subitement. — « C'est toujours une acquisition profitable à l'histoire que de reculer les origines aussi loin que possible, et ce serait toucher aux véritables explications si on pouvait, pour ainsi dire, assister à la formation des légendes, à la naissance des superstitions, à la création des théories; malheureusement il n'en est presque jamais ainsi, et quand nous arrivent les textes, il y a déjà longtemps que légendes, superstitions ou théories ont pris droit de domicile auprès du vul-

(1) Εἰ μὴ λημῆς κολοκύταις. Cf. *Plut.*, 581 : λήμαις λημώντας. On trouve aussi le mot γλάμων pour désigner un *chassieux*; *Ranæ*, 588, et le scholiaste sur *Vespæ*, 897. D'après la dérivation et la pathologie, *chassieux* et *granuleux* sont synonymes.

(2) *Fragm.* 100. — (3) *P.* 6, note 7.

(4) *Erotien* p. 133 et p. 23, d'après une glose que j'ai découverte.

(5) Il semble que ce soit le cas pour le fragment d'Aristophane et peut-être aussi pour Hipponax dans la même glose. Alors *φῶδες* est à peu près synonyme de *χίμελον*.

(6) *Voy. Oribase*, t. I, p. 645, la note que j'ai donnée à ce sujet. Alors mes renseignements ne remontaient pas au delà d'Aristophane (*Équit.*, 83-84) et de Praxagore.

(7) *Soph.*, *fragm.* 185. — (8) *Hérod.*, III, 15.

gaire ou auprès des savants. Nous avons sous les yeux un produit tout formé, et nous ne savons ni d'où il vient, ni au milieu de quelles circonstances il a germé. Quand, pourquoi et comment a-t-on imaginé que le sang de taureau était un poison? C'est ce que je ne saurais pas plus dire aujourd'hui que je ne le savais hier; on ne peut pas citer un fait authentique, et on n'a jamais fourni une explication satisfaisante; il ne vaut pas même la peine de perdre son temps à en chercher une pour des faits qui n'ont peut-être jamais existé que dans l'imagination populaire et qui ont été accrédités par les poètes et par les historiens. Si le sang de taureau, qui est très-fibrineux, a pu tuer quelqu'un étant bu frais (1), c'est en causant une violente indigestion; encore il en faudrait une dose assez considérable, et alors il est difficile de comprendre comment on pouvait forcer le condamné à en avaler la quantité suffisante pour produire une suffocation immédiate.

Hygiène et thérapeutique. — Dans les vingt-sept fragments qui nous restent des *Noces d'Ébée*, et dans les treize qui appartiennent aux *Muses* (2), Épicharme énumère et décrit, avec une complaisance plus gastronomique que poétique et médicale, presque toutes les productions du règne végétal qui peuvent figurer aux repas. Avec les pythagoriciens, il jure par le chou (3), il apprécie les propriétés adoucissantes de la mauve (4), et donne la courge comme le type de la santé, à cause de sa belle apparence (5); il sait que certains champignons tuent ou causent de la suffocation (6).

Après avoir célébré les gymnases, contre lesquels Euripide (7) n'a pas assez d'invectives, Aristophane (8) blâme, sous le personnage du *Juste*, comme une source d'effémation, l'usage trop fréquent des bains chauds; l'*Injuste* lui réplique que les bains chauds (ici il s'agit de bains naturels) sourdent sous les pas du plus robuste, du plus

(1) Comme les plus anciens textes disent que le sang était *bu*, on ne peut pas expliquer son action délétère par celle des vieux boudins, comme le proposent Sprengel et d'autres auteurs. Peut-être a-t-on attribué au sang la vertu délétère contenue dans quelque poison qu'on y glissait. — Jusqu'au *xviii* siècle, et peut-être plus tard encore, on a cru à l'action vénéneuse de ce sang.

(2) Voy. aussi B, fragm. 70 et suiv.

(3) A. *Terra et mare*, 6. — Suivant Pline, 34, 4 et 36, 3, Épicharme recommandait en topique le chou seul ou associé à d'autres plantes contre diverses maladies, particulièrement contre celles des organes génitaux, et le chou sauvage contre la morsure des chiens enragés. Mais cela est rangé parmi les *Pseudo-Epicharmea*.

(4) B. 54. — (5) B. 55. — (6) B. 56.

(7) Fragm. 281. — (8) *Nubes*, 1145 et suiv.

vaillant des dieux, d'Hercule (1); mais le *Juste* répond que ce sont là des subtilités, et, en effet, l'*Injuste* jouait évidemment sur les mots. Il y a là néanmoins un détail de mœurs et d'hygiène qui n'était point à négliger. Euripide (2) paraît avoir plus de confiance dans les bains minéraux, car il dit, d'une manière figurée, il est vrai, que l'eau de la mer purifie tous les maux des hommes.

La plus ancienne mention de la bienfaisante *ptisane* (décoction d'orge passée ou non passée), qui joue un si grand rôle dans la thérapeutique des médecins grecs, se rencontre chez un ancien poète comique, Cratinus (entre 519 et 422): « Va, dit le poète à quelque malade, va, bois le suc de ptisane et mets fin à tes maux (3). »

V

ÉPIDÉMIES ET MÉDECINE D'ARMÉE.

Hérodote a donné plus d'une preuve de sa crédulité, en rapportant des faits que la science moderne ne peut ni admettre ni vérifier; mais en même temps il a montré un génie d'observation que la critique la plus sévère se plaît chaque jour à reconnaître. En ce qui touche la médecine, on trouve, à côté de fables manifestes (4), des idées justes, déjà avancées, et des renseignements

(1) Voy. p. 10.

(2) *Iphig. in Taur.*, 1193.

(3) *Incert. fabul.*, fragm. 112 : *πιούσα χυλόν*. Les interprètes s'accordent à sous-entendre ici *πιόσιον*, car en pareille occurrence *χυλός* seul signifie toujours *décoction d'orge*; c'est comme aliment le *suc* par excellence. — Le même Cratinus, *Horæ*, 6, appelle les nausées *βδελυγμῖαι*. Dans le même, il est question de l'usage de la plume pour faire vomir. Voy. Aristoph. *Acharn.*, 584.

(4) Par exemple, ne songeant ni à l'inflammation ni aux hémorrhagies, il croit (IX, 36) qu'un devin d'Élée, Hégésistrate, après s'être coupé la moitié des deux pieds pour se débarrasser d'entraves qu'on lui avait mises, put marcher trois nuits de suite, se cachant le jour. L'auteur ajoute qu'il guérit parfaitement. — Il admet aussi (II, 111) que l'urine d'une femme qui n'a jamais eu de rapports qu'avec son mari, a été un remède souverain contre une cécité qui durait depuis dix ans, et dont un roi d'Égypte, Phéron, avait été affligé pour avoir manqué de respect au Nil débordé. Il s'agit, bien entendu, non d'une punition, mais d'une atteinte toute naturelle d'ophtalmie d'Égypte, si fréquente pendant les débordements du Nil. — Je me réserve de rapporter l'opinion d'Hérodote sur la *maladie féminine* pour le moment où je ferai connaître le sentiment d'Hippocrate sur cette même maladie.

fort précieux. Ainsi, à propos de la salubrité de la Libye, l'historien attribue cet avantage aux saisons qui ne varient guère en ce pays, et il ajoute, comme l'a dit plus tard un auteur hippocratique, « que ce sont les variations dans l'air, et surtout les intempéries des saisons, qui occasionnent le plus de maladies (1). » Hippocrate admet une relation entre la production des maladies et certains signes qui accompagnent le coucher ou le lever des astres (2); il semble qu'Hérodote (3) est du même avis, puisqu'il remarque comme une exception que, durant une longue période d'années, malgré des troubles graves et peut-être imaginaires, dans le lever et le coucher du soleil, il n'y a pas eu en Égypte ni plus de maladies, ni une mortalité plus grande qu'à l'ordinaire.

Tandis qu'Eschyle (4), Sophocle (5) et bien d'autres auteurs font, comme Homère, dépendre de la colère des dieux toutes les épidémies ou pestes, Hérodote en recherche parfois les causes naturelles. Après la bataille de Salamine, lorsque Xerxès laisse Mardonius en Thessalie et se dirige à marches forcées vers l'Hellespont, l'armée qui le suivait enlevait les grains sur son passage, et, à défaut de grains, se nourrissait d'herbes des champs, de feuilles ou d'écorces d'arbres, et mangeait tout ce qu'elle trouvait sous la main, tant la faim était pressante; la peste (λοιμός) et la dysenterie (δυσεντερία) furent la conséquence de cette extrême misère et décimèrent ces malheureuses troupes. Puis l'historien remarque que Xerxès ne fut pas assez inhumain pour abandonner sans secours les soldats atteints par la maladie; il les laissait dans les villes, les recommandant aux magistrats pour qu'ils eussent à les nourrir et à en prendre soin (6), ce qui porte naturellement à croire que ces villes étaient pourvues de médecins. Un autre danger attendait les débris de cette armée. Après

(1) II, 77. Cf., sur l'identité de la doctrine, Hipp., *Eaux, airs, lieux*, § 12 init., et sur la similitude des expressions, *Aph.* III, 1.

(2) *Airs, eaux et lieux*, § 10 init.

(3) II, 142.

(4) *Supplic.*, 659-60.

(5) *Antig.*, 1141-45. Une épidémie ravageait la ville de Thèbes; cf. *Œdip. rex*, 25 suiv.; c'est peut-être de la même peste qu'il s'agit. Le grand prêtre réclame le secours d'un dieu ou d'un homme; Œdipe et le chœur préfèrent celui d'un dieu, bien convaincus que la puissance humaine n'y peut rien, puisqu'il s'agit d'expier un sacrilège; c'est Mars pestifère (voy. vers 190) qui est l'auteur du mal.

(6) VIII, 115. — Voy. aussi un peu plus loin. On lit aussi dans Xénophon, *Anab.*, V, 5, 4 suiv., que les Grecs, sans exercer aucune violence et en payant, étaient entrés dans la ville des Cotyorites pour y déposer et y faire soigner leurs malades. Voy. aussi *ibid.*, VII, 2, les mêmes précautions prises par Cléandre, et III, 3.

avoir traversé l'Hellespont, les soldats trouvèrent des vivres en plus grande abondance ; ils mangèrent avec excès, ce qui, joint au changement d'eau, en fit périr une grande partie (1).

Dans plusieurs autres passages, Hérodote rapporte que des assiégés étaient en proie à la famine (2), ou que des armées innombrables étaient entassées dans des espaces qui pouvaient à peine les contenir (3), ou que des milliers de cadavres jonchaient les champs de bataille et étaient laissés, pour la plupart, sans sépulture (4) ; d'où l'on peut supposer, malgré le silence d'Hérodote, que les maladies qui suivent comme leur ombre les armées en campagne ou renfermées entre des murs, ont contribué plus que le fer ennemi à détruire d'aussi grandes masses d'hommes. Mais Hérodote, pas plus que les autres historiens, n'était tenu à nous donner des relations médicales, et le peu qu'il nous apprend nous montre que de son temps, comme du nôtre, on avait observé que les armées et les épidémies marchaient de concert.

Dans le cours de son histoire, Hérodote ne fait pas allusion aux médecins, ni pour les armées des Perses, ni pour celles des Grecs ; mais nous savons positivement par d'autres témoignages (5) que les Perses, comme les Grecs, en étaient pourvus. Xénophon parle de la présence des médecins lors de la retraite des Dix-Mille (6), non pas comme d'une nouveauté, mais comme d'un usage établi depuis

(1) II, 117.

(2) IX, 117. Au siège de Sestos les assiégés en étaient réduits à manger les courroies qui soutenaient leurs lits.

(3) VII, 60 et 187. L'armée des Perses comptait plusieurs millions d'hommes à la revue que Xerxès passa au moment où il mit le pied sur le sol de la Grèce.

(4) VIII, 25.

(5) Xénoph., *Anab.*, III, 4, 30-31 : Xénophon établit dans les villages huit médecins, vu le grand nombre des malades, et on y demeure trois jours à cause des blessés. De ce fait qu'un des chefs des Dix-Mille, Chirisophus (*Anab.*, VI, 4, 11), était mort d'un fébrifuge donné intempestivement, on conclut aussi indirectement qu'il y avait des médecins d'armée. — Consultez sur la médecine militaire des Grecs Kühn : *De medic. milit. apud Græcos Romanosque conditione*, Lipsiæ, 1824-1827, in-4° ; Zimmermann, *De militis curatione apud veteres*, Berol., 1834, in-8°. — D'après les Bibliothèques, le travail de Kühn se compose de onze programmes ; mais j'ai copié, en tête d'un exemplaire de la Bibliothèque de l'Université de Leipzig, la note suivante datée de juill. 1839, signée par M. le bibliothécaire Gersdorf : Part. VII, VIII et IX hujus commentationis nunquam prodiiisse, et per errorem typothetæ partic. VII et VIII numeris X et XI inscriptas esse mihi de hac re siscitanti ipse retulit clar. Kühnius, similem errorem commissum esse conquerens in *Additamentis ad Elenchum medic. vet. cet.*

(6) J'emprunte à la traduction de Xénophon, par M. Talbot, le passage suivant relatif aux médecins du temps de Cyrus : « Comme Cyrus (Xénoph., *Cyrop.*, VIII,

longtemps; et Hérodote lui-même nous apprend que les villes dans la Grèce se disputaient nos confrères à prix d'or (1); enfin nous voyons que les plus anciens rois des Perses recherchent d'abord les médecins égyptiens (2), et qu'ils donnent ensuite la préférence aux médecins grecs (3). Il est donc présumable que Xerxès avait aussi quelques médecins auprès de sa personne et dans son armée, pour prendre soin, sinon de tous les soldats, du moins des chefs.

On pourrait objecter que Cambyse, qui s'était blessé à la cuisse avec son cimeterre en sautant de cheval, ne paraît pas avoir eu recours aux médecins; mais d'abord le silence d'Hérodote ne serait

2, 24), avait observé que les hommes, tant qu'ils se portent bien, sont attentifs à se procurer et à mettre en réserve tout ce qui sert dans l'état de santé, mais qu'ils négligent de se munir de ce qui est utile dans le cas de maladie, il voulut remédier à ce défaut de prévoyance, et n'épargnant rien sur ce point, il appela auprès de lui les meilleurs médecins pour l'aider dans cette œuvre. Il n'entendait point parler d'instruments (ὄργανα) utiles, de remèdes (φάρμακα), d'aliments, de liqueurs salutaires, qu'il ne voulût en avoir une provision. Si quelqu'un de ses familiers tombait malade, il veillait lui-même à son traitement et lui faisait donner les secours nécessaires. Le malade recouvrait-il la santé, Cyrus remerciait les médecins de l'avoir guéri avec les remèdes qu'il avait chez lui. » — Cyrus savait le nom de chacun, comme un médecin sait le nom des instruments et des remèdes qu'il emploie (Xénoph., *Cyrop.*, V, 3, 47). — « Pour la santé, dit Cyrus (Xénoph., *Cyrop.*, I, 6, 15-16; cf. III, 2, 12 : médecins aux mains desquels Cyrus remet les captifs blessés; V, 4, 18 : Cyrus veille lui-même avec les médecins et les servants aux soins des blessés), j'ai entendu dire et j'ai vu que, comme les villes [grecques] qui veulent être en bonne santé se choisissent des médecins (voy. p. 52 et la note 3), les généraux emmènent avec eux des médecins pour leurs soldats; je m'en suis donc préoccupé, et je crois avoir avec moi des hommes habiles dans l'art médical. » — Cambyse réplique qu'il est bon d'avoir des médecins, mais qu'il faut surtout apprendre à s'en passer en choisissant un campement salubre, en observant la sobriété, en tenant toujours les soldats en haleine par les exercices ou les combats, en maintenant enfin leur moral en bon état. Cyrus (*Cyrop.*, II, 1, 29), profitant des conseils de son père, faisait mettre les soldats en sueur avant les repas; mais c'est un précepte peu applicable dans nos climats. — Enfin (*Lacedæm. Resp.* 13, 7), il y avait une place spéciale pour les médecins dans l'armée des Lacédémoniens en campagne, avec les haruspices et les musiciens!

(1) III, 131.

(2) III, 1. Cyrus (vers 550) avait fait demander à Amasis le meilleur médecin qu'il y eût dans ses États pour les maladies des yeux; c'est même ce médecin qui, pour se venger d'Amasis, décida Cambyse, le fils de Darius, à envahir l'Égypte. — On peut trouver dans ce passage une allusion indirecte à la fréquence des maux d'yeux en Égypte, où règne endémiquement une des espèces de l'ophtalmie purulente. On remarquera aussi (III, 149) la mention d'un *mal* aux organes de la génération dont un général perse, Otanès, était atteint. — III, 129 : Darius fils d'Hystaspe (vers 521) avait à sa cour les plus habiles médecins qu'il y eût en Égypte.

(3) Voy. plus loin p. 50 et 51.

pas une raison décisive pour admettre cette supposition ; de plus, on voit clairement que Cambyse, frappé par la prédiction d'un oracle, déclara lui-même que sa plaie était mortelle, et qu'il s'abandonna sans défense au sort qu'il attendait. Au bout de vingt jours l'os fut carié (1), la gangrène envahit les chairs et il mourut.

Je relève encore dans Hérodote un passage qui se rapporte à l'histoire des épidémies ; il raconte que les habitants de Chios ayant envoyé à Delphes, où régnait probablement la peste, un chœur de cent jeunes garçons, quatre-vingt-dix-huit furent enlevés par la maladie (2). Il y a là, quoique notre auteur n'y reconnaisse qu'une inflexion divine, un fait non équivoque de contagion ou d'infection, et en même temps la preuve du peu de secours que trouvaient les malades dans l'hygiène et dans la médecine, surtout lorsque quelque idée superstitieuse se mettait à la traverse du traitement.

VI

ÉCOLES MÉDICALES DE LA GRÈCE, DE LA SICILE ET DE LA GRANDE-GRÈCE.

A côté de tous ces renseignements que nous venons de recueillir, mais que nous ne pouvons faire suivre d'aucun nom propre de médecin, ni d'aucune indication géographique précise, il convient de placer l'histoire des écoles médicales dont l'existence est de beaucoup antérieure à l'époque où florissait Hippocrate. Je me sers du mot *école* pour me conformer à l'usage et pour abrégé ; il faut avant tout l'expliquer et en restreindre le sens, car on se tromperait si on entendait par ce mot des institutions analogues soit à nos facultés modernes, soit à des établissements littéraires comme le *Musée* d'Alexandrie. A Cos et à Cnide il y a eu des *écoles médicales*, si on veut désigner ainsi un ensemble de doctrines professées par des maîtres, acceptées par des disciples, et répandues au loin avec le nom de ces maîtres et de ces disciples. L'éclat de l'enseignement dans ces deux villes tenait au mérite personnel des médecins qui s'y étaient fixés, mais ne devait rien ni à la munificence publique, ni à

(1) III, 64-66 : ἐσφαχθῆκε τὸ ὀστέον.

(2) VI, 27.

l'appui des autorités (1), ni à l'existence de quelque lieu spécial de réunion pour les professeurs et pour les élèves, comme étaient l'*Académie*, le *Lycée* ou le *Portique*. Nous disions de même autrefois l'*école de Montpellier*, l'*école de Paris*, l'*école de Vienne*, quand il y avait des doctrines particulières à Paris, à Montpellier et à Vienne.

C'est même par un abus de langage qu'on a étendu le nom d'*école* à des réunions de médecins qui ne paraissent avoir eu entre eux d'autre lien qu'une commune renommée; tels sont les médecins de Crotone, de Cyrène, de Rhodes que l'histoire célèbre (2). Ceux de Rhodes étaient de la descendance d'Esculape, comme ceux de Cos et de Cnide, sans qu'on puisse déterminer quelles opinions ils suivaient. Quant aux médecins de Crotone et de Cyrène, on ne sait ni à quelle famille ils appartenaient, ni quelles furent leurs doctrines, ni à quoi tenait leur réputation (ou seulement la sûreté de la pratique, ou, en même temps, l'excellence de l'enseignement), ni enfin quelles circonstances décisives ont fait fleurir la médecine dans des villes si éloignées l'une de l'autre et si différentes de caractère et de nationalité. Cela doit surprendre d'autant plus que bien d'autres villes non moins illustres et non moins lettrées, Athènes par exemple (3), n'ont jamais eu la gloire médicale en partage, du moins à s'en rapporter aux renseignements qui sont arrivés jusqu'à nous.

Les documents sur les origines de ces écoles nous manquent absolument; mais à voir quels horizons lointains nous ouvrent les textes d'Hérodote, de Théopompe et de Galien, on pourrait se croire en droit de reculer ces origines aussi haut que peut aller l'imagination; malheureusement la chronologie s'interpose entre ces perspectives aventureuses : les premiers renseignements authentiques ne dépassent guère le cinquième siècle, et ils se rapportent à l'école italique; c'est donc par elle que nous devons commencer.

(1) Nous verrons plus loin que les villes grecques payaient les médecins aux frais du trésor pour soigner les malades; mais rien ne prouve qu'ils aient été payés sur ce même trésor pour enseigner leur art.

(2) Galien, *Méth. med.*, I, 1; tom. X, p. 5-6.

(3) On sait par plusieurs témoignages (Hérod. III, 131; Xénoph., *Memor. Socr.*, IV, 2, 5; Platon, *Méno*, p. 90 c; Thucydide, II, 47, à propos de la peste d'Athènes; Aristoph., *Plut.*, 407), qu'il y avait des médecins à Athènes; même d'après le texte du *Ménon* on peut croire qu'il y avait des maîtres de médecine, ce qui est fort naturel puisque dans toute la Grèce l'enseignement était individuel et domestique; mais ils ne paraissent pas avoir fait école. On signale aussi dans cette ville des boutiques pour les drogues médicinales (Aristoph. *Thesmoph.*, 504).

ÉCOLE MÉDICALE DE LA GRANDE-GRÈCE.

S'il est impossible de rien savoir sur l'organisation médicale, soit dans la Grande-Grèce, soit en Sicile, on ne peut du moins méconnaître que de ces deux contrées, et surtout de la Grande-Grèce, soient sortis plusieurs médecins dont l'histoire a conservé le souvenir. A en croire Athénée et Élien (1), il y aurait eu, du temps de Zaleucus, c'est-à-dire vers l'an 650, des médecins en assez grand nombre chez les Locriens-Épizéphyriens, puisque ce législateur défendait, sous peine de mort, de boire du vin sans ordonnance de médecin. On n'ignore pas non plus que la ville de Crotone, au moment où s'y fixa l'institut pythagoricien (vers la moitié du ^v^e siècle av. J.-C.), était déjà ou devint alors le centre d'un grand mouvement d'études; de plus, Hérodote (2) affirme que les médecins de Crotone doivent une partie de leur réputation à Démocède, et que longtemps on les regarda comme les premiers médecins de toute la Grèce, tandis qu'on donnait le second rang à ceux de Cyrène. Ce que nous savons des connaissances médicales de Pythagore ne permet pas d'attribuer la popularité des médecins de Crotone à l'influence de ce philosophe : Démocède de Crotone n'a jamais passé pour pythagoricien, si ce n'est auprès des historiens mal informés; c'est à lui cependant qu'Hérodote rapporte presque tout l'honneur de cette grande renommée qui s'est propagée au loin; il faut donc supposer que la médecine s'est développée à Crotone, comme à Cos et à Cnide, par elle-même et non par le secours de la philosophie.

Démocède, que Dion Cassius (3) appelle, conjointement avec Hippocrate, « l'un des médecins les plus éminents de l'antiquité, » Démocède se rendit célèbre à la cour de Darius fils d'Hystaspe, et dans toute la Grèce, soit par la pratique de son art, soit par l'habileté qu'il

(1) Ath., X, 33, p. 429 a; *Æl. Var. Hist.*, II, 37. — Suivant Diodore de Sicile (XII, 13), Charondas aurait prescrit à Thurium que les malades fussent soignés par les médecins aux frais de l'État. Mais on sait que Charondas vivait près de cent ans avant la fondation de Thurium (443 ans av. J.-C.); il n'a donc pu en être le législateur. Il y a sans doute quelque confusion de nom, et la disposition législative de Charondas se rapporte peut-être à l'une des villes de la Sicile ou de la Grande-Grèce auxquelles il a certainement donné des lois. D'ailleurs, comme nous allons le voir tout à l'heure, c'était une habitude en Grèce d'avoir des médecins d'État.

(2) III, 131. On sait qu'Hérodote, exilé dans la Grande-Grèce, a vécu à Thurium, dans le voisinage de Crotone.

(3) *Hist. rom.*, XXXVIII, 18. Voy. Tzetzés, *Hist.* IX, 3.

sut déployer en plusieurs circonstances délicates de sa vie. Il nous intéresse à un double titre, d'abord par son origine et par l'autorité de son nom, ensuite comme appartenant à cette catégorie de médecins ambulants (*périodeutes*) que les villes de la Grèce ou les souverains de l'Asie se disputaient à prix d'argent. Sans doute Démocède n'est pas le premier *médecin périodeute*, ni le premier *médecin d'État* (1), mais c'est le premier sur lequel nous possédions des documents positifs.

L'âge de Démocède est fixé par celui de Darius. Né en 550, Darius monta sur le trône en 521, et mourut, comme on le croit généralement, en 485. L'époque où nous trouvons Démocède à la cour de Perse coïncide avec les premières années du règne de Darius, près de cent ans avant Hippocrate, et déjà le médecin de Crotone s'était fait connaître dans sa patrie et en Grèce.

Hérodote a rapporté fort au long les aventures de Démocède (2) ; nous transcrivons ici son récit, en l'abrégeant pour les détails inutiles et en y ajoutant çà et là quelques réflexions : Démocède, le plus habile médecin de son temps, vivait avec son père, Ctésiphon, homme d'un caractère dur et colère. Ne pouvant plus supporter son humeur, Démocède alla à Égine, où s'étant établi, il surpassa dès la première année les autres médecins (ce qui prouve bien qu'il y avait des médecins dans tous les grands centres de population), quoiqu'il ne fût point préparé à y exercer sa profession et qu'il n'eût avec lui aucun des instruments nécessaires. — Un auteur hippocratique (3) recommande expressément aux médecins d'emporter dans leurs voyages les instruments et même les machines dont ils pouvaient avoir besoin ; mais on voit que l'habitude de se munir de tout un arsenal, et sans doute aussi de médicaments, est beaucoup plus ancienne ; elle était de plus si générale qu'il fallut à Démocède une nécessité pressante pour ne pas s'y conformer. Cela n'a rien qui doive surprendre, car de nos jours encore un médecin, et surtout un chirurgien, appelé au loin, même dans d'assez grandes villes, est dans l'obligation de transporter ses instruments. — La seconde année de son séjour à

(1) Ce n'est peut-être pas non plus le premier médecin grec, quoi qu'en dise Himérius (*Contra medic. Arcad.*; dans Photius, cod. 243), qui soit allé exercer la médecine parmi les barbares.

(2) Hérod., III, 125, 131. Nous empruntons la traduction classique de Larcher, en y faisant quelques modifications quand cette traduction est trop libre. — Cf. aussi Dion Chrysostome, *Orat.* 77 (*De invidia*), p. 416-417 ; le texte de Dion porte, mais par erreur, *Demodochus* au lieu de *Démocède*.

(3) *Bienstance*, 8 et suiv.

Égine, les habitants donnèrent à Démocède un talent (environ 8,600 fr. de notre monnaie) de pension sur le trésor public; la troisième année, les Athéniens l'attirèrent en lui faisant un traitement de cent mines (un peu plus de 10,000 fr.); enfin, la quatrième année, Polycrate, le fameux tyran de Samos, rivalisant de générosité, lui offrit deux talents (un peu plus de 17,000 fr.) (1), et il le considérait à l'égal de ses meilleurs amis.

Mais Polycrate, attiré dans une embûche par Orétès, gouverneur de Sardes, périt misérablement à Magnésie. Orétès réduisit en servitude Démocède et tous ceux qui avaient accompagné Polycrate (2).

Or il advint, à quelque temps de là, que Darius, s'étant défait par ruse du satrape Orétès (3), entra en possession de tous ses biens, de tous ses esclaves, et entre autres de Démocède, qui cachait soigneusement sa condition, sans doute dans la crainte d'être retenu trop longtemps en esclavage par l'espérance des services qu'on en pouvait tirer; mais la fortune en décida autrement : Darius, étant à la chasse, se tordit le pied en sautant à bas de son cheval; la torsion fut même si violente que l'*astragale* fit saillie hors de l'articulation (4). Darius avait à sa cour les médecins qui passaient pour les plus habiles qu'il y eût en Égypte (5). S'étant mis d'abord entre leurs mains, ils lui tournèrent le pied avec tant de violence qu'ils augmentèrent le mal. Le roi fut sept jours et sept nuits sans fermer l'œil, tant la douleur était vive. Enfin, le huitième jour, comme il se trouvait très-mal, quelqu'un qui, pendant son séjour à Sardes, avait entendu dire quelque chose de la profession de Démocède, lui parla de ce médecin. Darius se le fit amener en diligence. On le trouva confondu parmi les esclaves d'Orétès, comme un homme dont on ne fait pas grand cas. On le présenta à Darius couvert de haillons et ayant des chaînes aux pieds.

Darius lui ayant demandé s'il savait la médecine, Démocède n'en

(1) Hérod., III, 131. — (2) Voy. Hérod., III, 125.

(3) Hérod., III, 127 et 128.

(4) *στραφῆναι τὸν πόδα* (cf. pour la même expression, désignant ici sans doute une entorse, Aristoph., *Pax*, 279) . . . ὁ γὰρ οἱ ἀστράγαλος ἐξεχώρησε ἐκ τῶν ἄρθρων, Hérod., III, 129. Il est probable qu'il s'agit ici non d'une luxation de l'astragale proprement dite, mais de la saillie de la malléole externe, que le vulgaire appelait aussi *astragale*. (Voy. Rufus, *Des os*, p. 70, édition Clinch.) Cette saillie provenait peut-être, comme le suppose M. Malgaigne (*Chirurgie avant Hippocrate*, p. 307 dans *Revue médico-chirurg.*, 1846), d'une fracture de l'extrémité du péroné.

(5) Nous avons déjà remarqué, à propos d'Homère, cette opposition des médecins grecs et des médecins égyptiens.

convint point, dans la crainte de se fermer à jamais le chemin de la Grèce. Darius, voyant qu'il tergiversait, ordonna d'apporter des fouets et des poinçons. Démocède ne crut pas devoir dissimuler plus longtemps : il dit qu'il n'avait pas une connaissance profonde de la médecine, mais qu'il en avait pris une légère teinture en fréquentant un médecin (1). Sur cet aveu, le roi se mit entre ses mains. Démocède le traita à la manière des Grecs, et faisant succéder ces *remèdes doux et calmants* (ἡπια) dont il est si souvent parlé dans Homère et que Chiron avait mis en honneur, il parvint à procurer du sommeil au roi, et en peu de temps il le guérit, quoique ce prince eût perdu toute espérance de pouvoir jamais se servir de son pied. Cette cure achevée, Darius combla Démocède de présents ; charmé de son esprit, il l'admit à sa table, et, allant au-devant de ses moindres désirs, il ne lui laissa rien à ambitionner que la liberté ; mais c'était précisément ce que Démocède souhaitait le plus ardemment et ce que le roi était le moins disposé à lui accorder. Indifférent à tant de largesses, notre confrère ne voulut user de son crédit que pour obtenir la grâce des médecins égyptiens que Darius voulait faire mettre en croix pour les punir de leur inhabileté (2).

La délivrance vint à Démocède de là où il l'attendait le moins. La femme de Darius, Atossa, fille de Cyrus, fut atteinte d'une tumeur (φύμα) au sein, qui absceda et s'étendit au loin. D'abord la princesse cacha son mal par pudeur ; mais voyant qu'il faisait chaque jour des progrès rapides, elle se décida à consulter Démocède, qui eut le bonheur de la guérir assez promptement (3). En retour de ce nouveau service, le rusé Crotoniate demanda et obtint la permission de conduire en Grèce un certain nombre d'espions chargés de reconnaître les parties faibles des côtes et du territoire, afin de préparer les voies à une expédition que le roi méditait depuis longtemps. Ils ne furent pas plutôt arrivés à Tarente que Démocède livra les Perses à Aristophilides, roi de ce pays, et se rendit en toute hâte dans sa ville natale (4). — Relâchés par Aristophilides, les Perses voulurent enlever

(1) Comme il est dit plus loin (p. 61) et comme on le voit par plusieurs passages d'Hippocrate, on se formait à l'art de guérir en prenant des leçons auprès d'un médecin et en l'aidant dans l'exercice de sa profession. Cette réponse de Démocède est un fait particulier qui vient à l'appui direct des allégations plus générales de Platon et d'Hippocrate. Nous pourrions signaler bien d'autres faits de cette nature. — (2) §§ 129, 130, 132. — Ctésias se conduisit de la même façon à la cour du roi Artaxerxe. Voy. aussi Dion Chrys., *Orat.*, 77 (*De invid.*, 1), p. 416-417.

(3) § 133. — (4) C'est à cette occasion qu'Élien, *Var. Hist.*, VIII, 17, prête à Darius de fort méchants propos contre Démocède.

Démocède de vive force, mais les Crotoniates ne permirent pas qu'ils missent leur projet à exécution ; les Perses, un peu honteux, furent forcés de rentrer en Asie, et Démocède épousa la fille de Milon l'athlète (1) ; dès lors on n'entendit plus parler de lui que par des traditions lointaines et apocryphes. Suidas lui attribue un ouvrage de médecine qui est également mentionné par Tzetzès (2).

L'histoire de Démocède, racontée avec beaucoup de naïveté par Hérodote, est fort instructive pour tous les détails de mœurs qu'elle renferme, et surtout à cause de la mention expresse des *médecins d'État* (3) ; le petit drame par lequel elle se termine, fait, après tout, autant d'honneur à Démocède qu'à Darius, au médecin qui sut user d'un stratagème innocent (car il ne voulait ni trahir son pays, ni livrer son escorte à la mort), au roi qui se montra plein de reconnaissance et de générosité.

M. Malgaigne a établi entre les médecins périodeutes de la Grèce et ceux des petites républiques d'Italie un rapprochement que je veux transcrire ici : « Hugues de Lucques, au XIII^e siècle, s'était mis aux gages de la ville de Bologne ; seulement les cités italiennes n'égalaien pas en richesses et en libéralité les villes de la Grèce, et Hugues, tout bon chirurgien qu'il était, ne fut taxé qu'à 600 livres. Après Hugues de Lucques, c'est A. Paré lui-même à qui il échut une aventure tout à fait pareille à celle de Démocède. Lui aussi se trouva, non pas esclave, mais prisonnier du duc de Savoie ; et au XVI^e siècle la différence n'était pas bien grande. Comme Démocède, il hésita à se dire chirurgien, de peur d'avoir à payer trop chèrement sa liberté, et il trouva dans le duc de Savoie un autre Darius qui ne parlait de rien moins que de l'envoyer aux galères ou de lui couper la gorge. Son habileté le tira également d'affaire (4). »

Fidèle à son système, M. Malgaigne ne voudrait voir qu'un *chirurgien* dans Démocède ; mais ce système, très-peu sûr quand on l'applique à Homère, l'est encore moins quand on l'applique à Démocède.

(1) § 133-137. Voy. aussi Athénée, XII, 22, p. 522.

(2) Suidas *sub voce* ; Tzetzès, *Hist. chil.*, IX, 3.

(3) Socrate dit de ces médecins « qu'ils font office de médecine urbaine. » Voy. Xénoph. *Memor.* IV, II, 5 : τῆς πόλεως ἱατρικὸν ἔργον. — Le médecin syracusain qui, sur Agésilas à Mégare, ouvre la veine près de la malléole (Xénoph., *Hist. gr.*, V, 4, 58) était-il un médecin public ? — Je reviendrai bientôt ici même sur ces questions, à propos de quelques inscriptions grecques où il est fait mention de médecins de villes.

(4) *Chirurgie grecque avant Hippocrate*, p. 308.

cède qui vivait à une époque comparativement récente, où les deux pratiques, celle de la médecine et celle de la chirurgie, se trouvent très-certainement réunies dans les mêmes mains. La preuve de ce que j'avance n'est pas loin : Apollonides de Cos, attiré à la cour de Perse par le récit de la fortune de Démocède, ou enlevé de Cos soit de vive force, soit à prix d'argent, pratique à la fois la médecine et la chirurgie dans le palais d'Artaxerxe Longue-Main (465-425), successeur de Xerxès, qui lui-même était fils de Darius, c'est-à-dire à peine quarante-cinq ans après l'aventure de Démocède.

Apollonides guérit Mégabyse d'une grave blessure qu'il avait reçue en combattant contre les rebelles, et après la mort de Mégabyse, il est consulté par sa veuve Amytis, pour une affection qui semble n'être pas autre chose que l'*hystérie*. Le traitement qu'il proposa et qui fut accepté n'est pas très-moral, il est vrai, et il le paya de sa vie ; mais ce résultat n'importe pas pour la thèse que je défends ; il suffit d'avoir montré, et cela d'après le témoignage d'un auteur presque contemporain, Ctésias (1), qu'Apollonides de Cos était mandé tantôt comme médecin, tantôt comme chirurgien.

Le supplice d'Apollonides ne paraît pas avoir effrayé les autres médecins de la Grèce, car plus tard nous verrons auprès d'Artaxerxe Mnémon ce même Ctésias, dont nous venons de parler, et Polycrite de Mende en Macédoine (2). Ce sont peut-être ces pérégrinations des médecins grecs chez les barbares qui ont donné lieu aux fables débitées par des écrivains très-récents sur les voyages d'Hippocrate.

Vers le temps d'Hippocrate, les médecins d'Italie rivalisaient d'inventions avec les Asclépiades de Cnide et avec ceux de Cos.

Il est vrai que ces deux villes ont produit les médecins les plus nombreux et les meilleurs, mais l'Italie tient certainement le second rang (3). Il semble même qu'après la mort d'Hippocrate la réputation de l'École Italique égalait et surpassait peut-être celle de l'École de Cnide ; car nous verrons plus tard deux Cnidiens, Eudoxe et Chrysippe, aller tour à tour demander des leçons à Philistion de Locres ; longtemps encore après eux il est question des médecins de la Grande-Grèce ou de la Sicile.

(1) Fragm. 30 et 42, *De rebus Persicis*.

(2) De ce dernier nous ne savons rien de plus, et c'est seulement dans Plutarque (*Vit. Artax.*, § 21) que nous trouvons cet enseignement.

(3) Gal. *Method. med.*, I, 1, t. X, p

Les deux seuls médecins d'Italie dont nous ayons à nous occuper en ce moment sont Pausanias et Acron, Pausanias à qui Empédocle a dédié son poème *Sur la nature* (1), Acron, contemporain et rival du philosophe d'Agrigente (2). On prétend même qu'Empédocle est l'auteur de cette fameuse épitaphe anticipée où, jouant sur le mot ἄκρων (*sommet*), il se moque à plaisir de la vanité de son compatriote qui demandait au sénat d'Agrigente l'érection d'un tombeau de famille. Acron n'eût pas été embarrassé pour prendre sa revanche contre Empédocle. Voici cette épitaphe :

Ἄκρον ἱερὸν Ἄκρων Ἀκραγαντῖνου πατρὸς ἄκρου
 Κρύπτει κρημνὸς ἄκρος πατρίδος ἀκροτάτης.
 Summorum summum summi patris ex Acragante
 Hic summus summæ collis habet patria.

Pausanias. — Pausanias nous est connu seulement par l'éloge que lui décerne son ami Empédocle (3), et par une simple mention qu'en fait Galien (4) à propos des médecins d'Italie.

« La ville de Géla, dit Empédocle, a nourri (5) le fils d'Anchite, Pausanias, qui porte si bien le nom de médecin (*guérisseur*) et qui appartient à la race d'Esculape (6). Combien d'hommes consumés par de funestes maladies ne sont pas, grâce à ses soins, descendus dans les demeures de Proserpine ! »

Acron. — Nous sommes un peu mieux renseignés sur les faits et gestes d'Acron d'Agrigente, fils de Xénon (7), qui lui-même, cela est à noter, appartenait à une famille médicale (8). Toutefois, la biographie

(1) Emped. Fragm., vers 58, et Diog. Laert., VIII, n, 5, 60-61.

(2) Diog. Laert., VIII, n, 9, 65. Pausanias et Acron ont été contemporains des premières années d'Hippocrate, puisque Empédocle vivait entre 492 et 432.

(3) Diog. Laert., VIII, n, 5, 61, et dans les Fragm. d'Empéd., v. 473-476. — Dans l'*Anthologie* (VII, 508), le quatrain d'Empédocle est attribué à Simonide ; mais la chronologie ne permet guère d'admettre cette attribution. — Voy. cependant la note de Boissonade dans l'édition de l'*Anthol. de la Bibl. græca Didotiana*, p. 481, et cf. Suidas, voce Ἀκρων.

(4) *Method. med.*, I, 1, t. X, p. 6.

(5) Suivant Diogène ; Géla où il a été enterré, d'après l'*Anthologie*.

(6) φῶρ' Ἀσκληπιάδην οὐ τόνδ' Ἀσκλη. Comme Gallen (*l. c.*) semble distinguer très-positivement les *Asclépiades* de Cos et de Cnide d'avec les *médecins* d'Italie, au nombre desquels il range Pausanias, et que nulle part ailleurs il n'est question des *Asclépiades* d'Italie, on doit prendre ici ce mot dans le sens de, exerçant l'art d'Esculape. Voy. des exemples analogues dans le *Trésor grec*.

(7) Suidas, voce Ἀκρων.

(8) Hesychius Milesius, p. 16.

d'Acron, assez confuse, n'est pas fort instructive, et la légende s'y mêle trop souvent à l'histoire. Ainsi divers auteurs : Suidas, Plutarque, Oribase, Aetius, Paul (1), racontent que, s'étant transporté à Athènes avec Empédocle pour y ouvrir une école de philosophie, il parvint, en allumant de grands feux, à chasser la peste qui ravageait cette ville (430 av. J.-C.). A cette assertion il y a une petite difficulté, c'est que Thucydide (2), témoin oculaire, ne parle pas du miracle d'Acron, mais déclare au contraire que toute l'habileté des médecins ne put rien contre le fléau. On a prétendu aussi (3) qu'Acron est le fondateur de la secte empirique, qui n'a réellement pris naissance qu'au III^e siècle avant J.-C. ; cela est parfaitement établi. On attribue à Acron plusieurs ouvrages, écrits en dialecte dorien, sur la médecine et sur l'hygiène (4).

ÉCOLE MÉDICALE DE CYRÈNE.

Des médecins de Cyrène en Afrique, nous ne savons rien sinon que, au rapport d'Hérodote (5), ils tenaient le second rang après ceux de Crotone au moment où se passait l'aventure de Démocède, c'est-à-dire vers le milieu du VI^e siècle.

A plus forte raison nous ignorons complètement quelle était la doctrine de ces médecins, et c'est seulement par conjecture que nous admettons à Cyrène l'existence d'une école médicale comme à Cos et à Cnide.

ÉCOLE MÉDICALE DE RHODES.

Galien (6) mentionne une école formée à *Rhodes* par les Asclépiades et qui fut autrefois célèbre, mais qui déjà déclinait quand commencèrent à briller d'un vif éclat les écoles de Cos et de Cnide. C'est là un témoignage tout à fait isolé ; cependant on ne peut pas le re-

(1) Plut. *Isis et Osir.*, 79; Oribas. *Synops.*, VI, 24; Aet., V, 94; Paul., II, 34. — Lors de la dernière épidémie de choléra, les Italiens, les Espagnols, les Marseillais eux-mêmes, ont remis en honneur, et avec autant de succès que lui, le moyen héroïque employé par Acron.

(2) II, 49 et suiv.

(3) Plin. *Hist. nat.*, XXIX, 1, 4, 5; Pseudo-Gal. *Suffig. emp.*, 1 (ed. Juntar., *Libri isagog.*); Id., *Introd. seu Med.*, 4; t. XIV, p. 683. — Dans cet opuscule il est dit : « Pour donner plus d'autorité à la secte empirique, on la fait remonter à Acron, car la secte dogmatique ne date que d'Hippocrate ; mais Philinus est véritablement le chef des Empiriques. »

(4) Eudoxie, *Violarium*, et Suidas, voce Ἀκρόν.

(5) III, 131.

(6) *Meth. med.*, I, 1; t. X, p. 5-6.

jeter sans preuve directe et décisive, en invoquant une faute de copiste dans les manuscrits (1).

Le témoignage d'Hérodote pour Cyrène est précisément dans le même cas, et je ne sache pas que personne l'ait jamais révoqué en doute. Hérodote est, il est vrai, un témoin plus ancien et par conséquent plus respectable que Galien, mais Galien a sans doute puisé dans quelque vieil ouvrage son assertion, qui du reste n'est en contradiction avec rien de ce que nous connaissons de l'histoire des Asclépiades, et de l'histoire de Rhodes qui était une ville riche, active, industrielle et presque aussi lettrée que Cyrène. Ptolémée Philadelph (vers le commencement du III^e siècle) y trouva beaucoup de livres à acheter pour les transporter à Alexandrie (2) ; or, s'il faut en croire Socrate, là où il y avait beaucoup de livres, il devait y avoir des livres de médecine et par conséquent des médecins, car déjà de son temps, comme il l'insinue, la médecine semble avoir donné naissance à plus d'ouvrages qu'aucune autre branche de la culture intellectuelle (3). Rhodes est mentionnée avec Cos dans le *catalogue des villes* au deuxième chant de l'*Iliade* ; il n'y a donc rien d'étonnant que les descendants de Podalire (souche des Asclépiades d'Asie) s'y soient fixés de très-bonne heure et y aient acquis une renommée particulière. De plus, Cos, Cnide et Rhodes, faisant partie de l'antique amphictyonie dorienne (*Hexapole*), ont dû entretenir de fréquentes relations, et l'enseignement de la médecine ne devait pas différer notablement d'une ville à l'autre.

ÉCOLES MÉDICALES DE COS ET DE CNIDE.

On ignore à quelle époque et par qui a commencé la réputation des deux écoles les plus fameuses de l'antiquité, celle de Cos et celle de Cnide. On croit généralement que leur histoire se rattache à celle d'une famille médicale dont les membres, dispersés en Asie et en Europe, avaient pris le nom d'*Asclépiades*, parce qu'ils prétendaient descendre en ligne directe d'Esculape. Mais jusqu'à ces derniers temps (4), on a confondu les Asclépiades médecins avec les prêtres

(1) Malgaigne, *Organ. de la méd. et de la chirurg. avant Hippocr.*, p. 309. — J'ai vérifié le passage sur plusieurs manuscrits, et ils sont unanimes. Cette *faute* imaginée par M. Malgaigne n'est donc pas admissible jusqu'à plus ample informé.

(2) Athénée, I, 4, p. 3 b.

(3) Xénophon, *Memor.*, IV, 2, 10.

(4) L'auteur de l'article *Aesculapius* de la *Real-Encyclopaedie* de Pauly (t. I, 2^e éd., 1862, p. 466) ne reconnaît que des asclépiades prêtres, lesquels prétendaient

desservant les temples d'Esculape, et même on a soutenu que, depuis la fin de la guerre de Troie jusque vers l'époque où fleurit Hippocrate, la médecine avait été exercée exclusivement dans la Grèce d'Europe et dans les provinces d'Asie par les prêtres d'Esculape (1).

Cette assertion est infirmée par les témoignages que nous avons déjà rassemblés sur l'histoire de la médecine durant cette longue période : toutes les fois qu'il est question de *médecins*, Asclépiades ou non, c'est de médecins laïques et non pas de médecins prêtres qu'il s'agit. Cette confusion, évitée par Platon (2), et aussi par Galien (3), qui parlent exclusivement des descendants d'Esculape et non des prêtres du dieu, de la médecine laïque et non de la médecine sacerdotale, date des premiers historiens de la médecine ; elle s'explique par la prépondérance que l'on accordait aux traditions mythologiques et au merveilleux sur les traditions historiques et sur les faits naturels ; mais je suis étonné qu'un homme qui se pique à bon droit de critique, M. Houdart, de regrettable mémoire, ait consacré près de cent pages à défendre laborieusement, et par toutes sortes de considérations étrangères au sujet, une thèse contre laquelle il fournit lui-même de nombreux et décisifs arguments. Je ne vois pas non plus que ni Choulant dans son *Histoire des Asclépiades* (4), ni M. Littré dans son *Introduction aux Œuvres d'Hippocrate* (5), ni enfin M. Malgaigne dans sa neuvième Lettre sur l'*Histoire de la chirurgie* (6), aient poursuivi très-loin la distinction entre les Asclépiades, médecins laïques, et les prêtres d'Esculape faisant office de *guéris-*

descendre d'Esculape, tandis que ce sont les médecins laïques, et non les médecins prêtres, qui avaient cette prétention.

(1) Voyez, par exemple, Houdart, *Médecine grecque depuis Esculape jusqu'à Hippocrate*. Paris, 1856, p. 95 et suiv. — Littré, *Œuvres d'Hipp.*, t. I, p. 10 et suiv.

(2) *De republ.*, III, p. 405 d : les ingénieux descendants d'Esculape (οἱ κομφοὶ Ἀσκληπιάδαι), c'est-à-dire les médecins, sont obligés d'inventer des mots nouveaux pour dénommer les maladies engendrées par le luxe et la mollesse. — Cf. 406 a, 407 c, 408 b sur cette qualification d'*Asclépiades* décernée aux médecins laïques ; *Phaed.*, p. 270 c ; *Protag.*, p. 311 b : Hippocrate est appelé descendant des Asclépiades, non comme prêtre, mais comme médecin. Platon ne le considère jamais autrement.

(3) *Administ. anat.*, II, 1, t. II, p. 281 ; *Comp. medic. sec. loc.*, IX, iv, t. XIII, p. 273 ; Pseudo-Gal. *Introd. seu Med.*, 2, t. XIX, p. 676. — Cf. Strabon, IX, x, p. 434 ; Athén., VIII, LI, p. 355 a, où les mots *enfants d'Esculape* s'appliquent à des médecins qui exercent l'art d'Esculape, non à des prêtres, mais sans qu'on en puisse conclure qu'il s'agit d'*Asclépiades* proprement dits. — Dioscor. *Mater. medic.* I, *Proœm.*, dans le même sens.

(4) Dans *Jahrbuch für die deutsche Medicin* ; année 1839, p. 111.

(5) Chap. I, t. I, p. 5 et suiv., et chap. VII, p. 162.

(6) Paris, 1842, p. 59 et suiv.

seurs dans les temples ; du moins M. Malgaigne a le premier démontré que les prêtres-médecins n'étaient que d'insignes charlatans, qui ont pu avancer leur fortune, mais non pas la médecine.

En résumé, s'il y a un point mis désormais hors de toute contestation par les recherches qui précèdent, c'est l'existence des médecins laïques à côté des prêtres-médecins, si toutefois ces derniers méritent le nom de médecins (1) ; mais les médecins laïques, et particulièrement ceux qui exerçaient et enseignaient à Cyrène, à Rhodes, à Cos, à Cnide, à Crotone, faisaient-ils tous partie de la descendance d'Esculape ? Cela ne serait pas douteux si on pouvait se fier au témoignage de Galien (2), et antérieurement, à celui de l'historien ou annaliste Théopompe, lequel vivait entre les années 379 et 305 av. J.-C. Le dire de Galien s'appuie vraisemblablement sur les renseignements fournis par Théopompe dans le deuxième livre de son *Histoire*, de sorte que tout se réduit au texte de cet historien, car on doit regarder comme plus suspectes encore les généalogies données par le Biographe anonyme d'Hippocrate et par Tzetzes en ses *Chiliades* (3).

Sans doute Théopompe n'avait pas tenu entre ses mains les actes civils et autres papiers de la famille d'Esculape, par la bonne raison qu'il n'existait pas alors de telles archives ; mais il passe pour un homme très-bien informé, érudit et consciencieux. On peut donc croire que son récit repose sur une tradition assez bien suivie et tout au moins fort ancienne ; d'ailleurs cette tradition est confirmée en partie soit par Homère lui-même, soit par les poètes cycliques, et il est difficile d'admettre que la trace de Podalire et de Machaon, personnages historiques et médecins si renommés au temps d'Homère, se soit absolument perdue.

Aussi, comme je ne voudrais ni dépasser les limites d'une saine critique, ni me montrer trop incrédule et trop radical, je prends le texte de Théopompe comme une tradition respectable et comme n'engageant pas au delà des expressions mêmes de ce texte tel qu'il est résumé en trois lignes par Photius (4). On lit dans ce résumé « que les médecins de Cos et de Cnide descendent d'Esculape par

(1) Nous avons vu par Homère que la médecine laïque est historiquement sur la terre plus ancienne que la médecine sacerdotale, et que l'apparition des prêtres d'Esculape sur la scène médicale est comparativement récente.

(2) *Adm. anat.* II, 1.

(3) M. Malgaigne, *Lettres sur l'hist. de la chir.*, p. 60, a montré l'in vraisemblance et la contradiction de ces généalogies.

(4) *Bibl. cod.* 176, p. 202. *Voy. Hist. Græc. Fragm.*, t. I, p. 296, Théopomp., fragm. 111.

Podalire, qu'ils sont partis de Syrna, ville de Carie, et qu'on les appelle *Asclépiades*. » Quelle que soit la brièveté de ce renseignement, il n'en est pas moins fort précieux, puisque les descendants de Podalire ne sont pas donnés comme des prêtres, mais comme des médecins laïques.

L'assertion de Théopompe sur la filiation des Asclépiades est en grande partie confirmée par une preuve indirecte, mais à peu près décisive, je veux dire par la transmission de la médecine des pères aux enfants. Ce fait est établi par la biographie d'un grand nombre de médecins qui ont vécu avant ou après Hippocrate, et par la tradition. C'est Hippocrate lui-même qui le constate dans le *Serment*, pour les médecins en général; c'est Platon et c'est aussi Galien qui nous l'attestent pour les Asclépiades en particulier. Galien, au premier chapitre du deuxième livre des *Administrations anatomiques*, veut même (mais c'est une pure hypothèse, démentie par les textes) que cette transmission de la médecine ait beaucoup servi aux progrès de l'anatomie. « Je n'accuse point, dit-il, les anciens de n'avoir pas écrit des *Manuels de dissection*; il était en effet superflu de rédiger de tels livres, pour soi-même ou pour les autres, puisqu'on trouvait dans la maison paternelle tous les moyens de s'instruire, et que dans l'enfance on apprenait l'anatomie en disséquant sous les yeux des parents, en même temps qu'à lire et à écrire; car, chez les anciens, non-seulement les médecins, mais aussi les philosophes s'exerçaient dans l'art des dissections (1). Avec une telle instruction il était tout aussi impossible d'oublier l'anatomie que les lettres de l'alphabet. Lorsque plus tard on jugea utile d'enseigner cet art non-seulement à ses enfants, mais encore à des étrangers, il arriva d'abord que l'on cessa d'étudier l'anatomie dès l'enfance, car on la communiqua à des hommes faits qu'on honorait et vénérât pour leur vertu. Il arriva ensuite, et ce résultat était inévitable, que l'étude de l'anatomie fut plus négligée et par conséquent moins parfaite, l'habitude de s'y livrer dès les premières années étant abolie. Les anciens ont, à mon avis, clairement démontré tout ce qu'avait de force pour toute espèce de connaissances, un exercice commencé de bonne heure. Aussi ne nommaient-ils par excellence habiles et vertueux que ceux qui avaient pratiqué toute leur vie les arts et la vertu. Mais une fois que l'art des dissections fut sorti de la famille

(1) Cette assertion est absolument fautive par rapport aux philosophes; nous l'avons démontré dans nos leçons au Collège de France; nous verrons, à propos d'Hippocrate, qu'elle n'est guère plus vraie en ce qui concerne les médecins.

des Asclépiades, et qu'il alla toujours en se détériorant, on sentit le besoin d'avoir des livres qui fixassent cet enseignement. »

Mais voilà un témoignage inattendu et qui n'est pas le moins précieux. Cette coutume que nous trouvons au berceau de l'histoire et que nous pouvons suivre de siècle en siècle jusqu'à une époque assez avancée, s'est perpétuée chez quelques peuplades de la Grèce actuelle : « Dans une des profondes vallées qu'abritent les escarpements du Pinde, existent encore aujourd'hui cinq ou six villages grecs échelonnés sur les flancs de la montagne, et dont les habitants ne se sont jamais mêlés aux peuplades qui les environnent... Là aussi les mœurs sont restées les mœurs d'autrefois... C'est une croyance très-enracinée dans une partie de la Grèce que les habitants du *Zagori* (nom de la gorge où sont les villages) naissent chirurgiens et médecins à la fois; chaque famille a sa spécialité et sa tradition héréditaire; les fils succèdent aux pères, et, à défaut de fils, des parents ou des étrangers s'engagent tout jeunes dans la famille comme élèves ou domestiques, ce qui est à peu près la même chose; les uns sont des *rebouleurs*, les autres des herniaires habiles; il en est qui pratiquent avec succès l'opération de la cataracte et de la lithotomie. On les trouve parcourant les villes et les rivages d'Orient... Après avoir parcouru le monde, ils reviennent vieillir tranquilles, riches souvent, dans le village qui les a vus naître (1). » Ce sont bien là les héritiers des médecins périodeutes (*ambulants*), Asclépiades ou autres, que dès le commencement du ^v^e siècle nous retrouvons partout dans les îles ou sur le continent, en Asie comme en Europe, courant les villes ou les bourgades pour chercher fortune et se mettant à la solde des républiques ou des princes. Nous découvrons leurs traces dans l'Histoire d'Hérodote, dans la Collection hippocratique, dans les Annales de Théopompe, dans les écrits de Galien et d'autres auteurs (2). Les Grecs ont toujours eu le goût des aventures et la passion des voyages, et nous savons d'autre part que les corporations étaient en Grèce fort répandues et fort respectées (3).

De tout ce qui précède, on l'a déjà pressenti, il ne faudrait pas conclure que dans la Grèce ancienne la médecine n'est jamais sortie de la famille ou de la caste des Asclépiades; Hippocrate nous apprend

(1) A. Bertrand, *Études de mythologie et d'archéologie grecques d'Athènes à Argos*. Rennes, 1858, p. 144-146.

(2) Arrien, *Exped. Alex.*, VI, II, 1, par exemple, nomme Critodème, Asclépiade de Cos qui exerçait à la cour d'Alexandre le Grand, en 326.

(3) Voy. Druhmman, *Die Arbeiter*, u. s. w.

en effet qu'il y avait des exceptions à cette règle, puisqu'on s'engage dans le *Serment* à traiter son maître de médecine comme si c'était un père, et ses fils comme si c'étaient des frères. De son côté Platon (1) voudrait, pour faire un bon médecin de Ménon, l'envoyer étudier non pas auprès de son père, mais chez un médecin quelconque, pourvu que ce médecin fût habile en son art et qu'il fût profession d'enseigner à prix d'argent; cependant Platon est explicite en ce qui touche la filiation des Asclépiades et la transmission de la médecine dans leur famille. Par conséquent on pouvait recevoir l'éducation médicale d'un étranger; les fils d'un médecin n'étaient point forcés de suivre la carrière de leur père; et quand le père n'était point médecin, les fils pouvaient s'instruire ailleurs que dans la maison paternelle. D'où il résulte encore que si les Asclépiades furent dans l'origine les médecins les plus répandus et le plus en réputation, d'autres médecins leur disputèrent bientôt la clientèle et la renommée, et formèrent à leur tour de vraies corporations.

Entre l'époque reculée où nous reporte Théopompe et le temps d'Hippocrate, nous trouvons seulement quelques noms propres qui se rattachent à l'histoire médicale de Cos et de Cnide : pour Cos, uniquement, celui d'Apollonides, dont j'ai parlé plus haut à propos de Démocède (2); pour Cnide, ceux d'Euryphon et de Ctésias, tous deux de la famille des Asclépiades et contemporains d'Hippocrate, mais le premier plus âgé que lui, et le second plus jeune, car il l'a critiqué (3).

Le biographe anonyme d'Hippocrate fait rencontrer le médecin de Cos et le médecin de Cnide à la cour de Perdiccas, roi de Macédoine. M. Greenhil (4) a montré la fausseté de ce récit pour Hippocrate; une source aussi impure et aussi récente qu'est la *Vie*

(1) *Ménon*, p. 90 b-d.

(2) Pag. 53. — Je laisse de côté, pour le moment, les ascendants d'Hippocrate. — Épicharme est né à Cos, mais il en est sorti peu de temps après sa naissance, et passa la plus grande partie de sa vie en Sicile; il est, du reste, considéré plutôt comme philosophe que comme médecin; j'en ai parlé à propos de l'Ecole médicale italique.

(3) Par conséquent, je n'ai pas à parler ici de Ctésias; d'ailleurs, en ce qui nous concerne, j'aurais peu de chose à tirer de ses écrits. — On rencontre encore dans les auteurs plusieurs noms de médecins qui paraissent avoir vécu vers le temps d'Hippocrate; mais tout ce qui se rattache à ces noms est de trop peu de conséquence, trop incertain, et souvent trop légendaire pour que nous nous y arrétions ici. Nous n'avons usé que des documents qui ont de l'autorité.

(4) *Janus*, t. III, p. 357. — Voy. aussi mon *Introduction aux œuvres d'Hippocrate*, 2^e éd.; Paris, 1855, in-8°.

d'*Hippocrate* ne permet pas d'y ajouter la moindre foi en ce qui touche Euryphon. Stobée (1) prête à ce médecin un mot qui passe également pour apocryphe. On lui demandait quel avait été son maître, il répondit : « Le temps, » voulant marquer que c'était par une longue et attentive observation qu'on devenait bon médecin. Cela prouve du moins que le nom d'Euryphon a vécu longtemps dans la mémoire des hommes et que de son vivant il avait eu une grande célébrité. Ce médecin passe pour être l'auteur ou l'un des auteurs des *Sentences cnidiennes* (2) qui sont critiquées par Hippocrate au début du traité *Du régime dans les maladies aiguës*, et de plusieurs traités plus ou moins manifestement cnidiens qui font partie de la Collection hippocratique (3). C'est là une question dont nous réservons l'examen pour le moment où nous nous occuperons de l'authenticité ou plutôt de la provenance des divers écrits qui composent ce qu'on appelle les œuvres d'Hippocrate; c'est aussi à propos de ces mêmes œuvres que nous exposerons en détail la doctrine de l'école de Cnide puisqu'elle ne nous est guère connue que par les ouvrages cnidiens qui sont mêlés aux ouvrages de l'école de Cos. Je me contenterai de traduire ici quelques passages qui se rapportent directement à Euryphon et qu'on trouve dans Soranus et dans Galien (4).

Suivant Euryphon, qui n'était pas habile en diagnostic local, c'est le poumon et non le côté de la poitrine qui est affecté dans la pleurésie; la preuve, c'est qu'il n'existe aucune tumeur inflammatoire (*tumor*) sur les côtés de la poitrine, puisqu'on n'y voit ni augmentation de volume (*extensio*), ni rougeur; les mouvements et le contact n'y développent point cette douleur aiguë ou forte qui est propre

(1) *Eclog. phys.*, 8, 40, p. 62.

(2) Gal., *Comm. I, In Hipp. De morbis vulg.*, VI, 29, t. XVII a, p. 886. — Hippocrate, au début du traité *Du régime dans les maladies aiguës*, dit ceux qui ont écrit, et non celui qui a écrit les *Sentences cnidiennes*. Aussi je n'ai pas cru devoir relever ici tous les passages conservés de ces *Sentences*. Voy. Ermerins, p. 98 de son édition du traité *Du régime dans les maladies aiguës*.

(3) Gal. *In Hipp. De hum.*; I, *Proœm.*, t. XII, p. 3; *In Hipp. De rat. vict. in morbis acut.*, I, 17, t. XV, p. 455; *De facult. alim.*, I, 1, t. VI, p. 473. Cf. aussi *Comm. I, In Epid.*, VI, 19; t. XVII a, p. 888. — Il est certain, comme l'ont remarqué depuis longtemps MM. Ermerins, Littré et Houdart, qu'on retrouve dans certains livres de la Collection hippocratique soit des opinions, soit des citations intégrales, qui sont attribuées nominativement à Euryphon par Soranus ou par Galien; mais ce n'est pas une raison suffisante pour admettre que tel ou tel de ces écrits appartienne réellement à Euryphon. — Cf. *Diffic. respir.*, III, 13; t. VII, p. 960. — Au dire de Galien (*Simplic. medic. temp.*, VI, *Proœm.*, t. XI, p. 795; *De succed.*, *Proœm.*, t. XIX, p. 721), il aurait beaucoup écrit sur l'usage des remèdes et sur les succédanés.

(4) Voy. dans Censorinus l'opinion d'Euryphon sur la naissance à 7 mois.

aux tumeurs inflammatoires. De plus, les patients peuvent se coucher facilement sur le côté malade, tandis que le décubitus sur l'autre côté rend la respiration difficile (1). La toux est encore, par les matières qu'elle entraîne avec elle, un signe que les fibres du poumon et la trachée artère sont desséchées; car les matières expectorées viennent manifestement du poumon qui ne se continue avec les parois de la poitrine *ni par les veines ni par les artères*, ni par les fibres, de sorte qu'on ne peut pas admettre que les crachats viennent des côtés (2). Tous ces arguments sont réfutés un à un par Soranus; ils sont en effet très-mauvais; peut-être ne viennent-ils pas uniquement d'Euryphon, puisque Soranus nomme avec lui quatre autres médecins anciens.

Euryphon confondait dans la même dénomination de *χορδαίος* les diverses espèces d'iléus (*tormentum*) de Cœlius Aurelianus (3), nom sous lequel les anciens comprenaient une foule de maladies différentes, entre autres la hernie étranglée.

Il attribuait les hémorrhagies (par cause interne) à des ruptures (*eruptiones*, *ρήξεις*) des veinules et des artérioles (4).

Ce passage et le premier, que j'ai également tiré de Soranus, portent à croire qu'Euryphon a distingué les artères des veines; nous tâcherons de décider cette question quand nous traiterons de l'anatomie d'Hippocrate, et nous verrons à ce propos, si nous devons avec Galien (5) ranger Euryphon parmi les anatomistes habiles de l'antiquité.

Au rapport du même Soranus (6), Euryphon traitait les hydro-piques, comme le faisait Herodicus de Sélymbrie en Thrace (v^e siècle av. J.-Ch.), par des purgatifs, des vomitifs et par des fomentations chaudes et irritantes; il paraît même qu'il avait recours à la percussion sur les parties très-gonflées (*tympanite*?).

Un autre rapprochement curieux à établir entre Herodicus et Euryphon, c'est que ces deux médecins prescrivaient le lait dans la

(1) Les anciens, qui confondent souvent la pleurésie, la pneumonie et la pleuro-pneumonie, pensaient que le poumon malade en pesant sur le poumon sain cause de la douleur, ce qui expliquait, à leurs yeux, pourquoi il est plus aisé de reposer sur le côté malade que sur le côté sain. — Nous retrouverons cette question à propos d'Hippocrate.

(2) Cœl. Aurel. *Acut.*, II, 16, p. 115. — (3) Cœl. Aurel. *Acut.*, III, 17, p. 237.

(4) Id. *Chronic.* II, 10, 121; p. 390. Voy. Soranus, *De morbis mulierum*, 106, p. 236, édit. de Dietz; Kœnigsberg, 1838, in-8°. Une nouvelle édition vient d'être publiée par M. Ermerins à Amsterdam.

(5) *In libr. Hippocr. De nat. hom.*, II, vi, t. XV, p. 135-136.

(6) Cœlius Aurel. *Chronic.* III, 8, p. 485.

phthisie ou dans le marasme, et recommandaient aux malades de têter l'ânesse ou la femme (1).

Euryphon décrit une affection singulière qu'il appelle *maladie livide* : « La fièvre livide saisit le sommet de la tête; de temps à autre, la tête tout entière est douloureuse; le malade vomit de la bile, et quand la douleur le tient il ne voit pas, car il est appesanti; le ventre se resserre; toute la surface du corps est livide; les lèvres prennent la couleur que leur donnent les mûres; le blanc de l'œil est livide, il regarde comme un individu qui étouffe. Quelquefois cet état est moins violent; et il change souvent » (2).

Euryphon combattait la rétention du placenta par des boissons qui expulsaient l'arrière-faix (3) et où entraient le dictame de Crète et la sauge; par des pessaires hémagogues, composés avec saponaire, iris d'Illyrie, cantharides et miel; enfin par la succussion sur l'échelle (4). La femme, attachée droite sur l'échelle, les pieds en bas, était secouée vigoureusement pour faire tomber le placenta.

C'est encore par la succussion sur l'échelle (mais alors la femme avait la tête penchée vers le bas) qu'Euryphon faisait rentrer la matrice renversée ou relâchée; après cette manœuvre, qui durait pendant un jour et une nuit, la patiente était couchée sur le dos, et on prescrivait pour aider au maintien de la matrice des aliments froids, entre autres la ptisane d'orge (5).

Nous savons encore par Galien (6) que ni Euryphon, ni Hippocrate, ni Dioclès, ni aucun des *anciens* n'avaient, comme le fit plus tard Érasistrate, préconisé la ligature des membres contre l'inflammation du poumon; ce témoignage négatif prouve au moins qu'Euryphon

(1) Gal. *Meth. med.*, VII, t. X, p. 474; *De marc.*, 9, t. VII, p. 701; *De probis pravisque succis*, 4, t. VI, p. 775. — L'emploi du lait dans la phthisie est un moyen de traitement tout à fait cni dien. — Au traité de Soranus, *De morbis mulierum*, 11, p. 31, il est parlé d'un médecin du nom d'Eύρρων qu'on serait peut-être tenté de corriger en Eύρύρων. Mais deux citations de Pline semblent (Voy. l'Index dans l'éd. de Sillig) montrer qu'il n'y a pas lieu à changer le texte de Soranus.

(2) Galien, *Comm. I, In Epid.* VI, 19; t. XVII a, p. 888. Une description presque identique de la même maladie et sous le même nom se lit au II^e livre *Des maladies*, § 68, dans la Collection hippocratique, t. VII, p. 105.

(3) Ούραγγο. Ce mot manque dans le *Trésor grec*; il paraît cependant régulièrement formé.

(4) Soranus, *De morbis mul.*, 46, p. 95. Cette pratique est également indiquée dans les livres cni diens *Sur les maladies des femmes*, livres qui font partie de la Collection hippocratique.

(5) Soranus, *De morbis mul.*, 54, p. 123-124, où on lit Eύρωινρα au lieu de Eύρωινρα.

(6) *De venæ sect. adv. Erasistr.*, I; t. XI, p. 140.

avait parlé de cette maladie, et que Galien tenait compte de ses opinions (1).

Platon le Comique (2) représente le poète Cinésias, au sortir d'une pleurésie, *maigre comme un squelette, la poitrine encore pleine de pus* (3), *les jambes comme des roseaux, vrai prophète de phthisie et tout couvert d'eschares que lui avait faites Euryphon par l'application du feu*. Le tableau est peut-être un peu chargé; cependant, si on se rappelle les traitements violents prescrits dans différents cas par les médecins de Cnide, il n'y a rien qui doive nous étonner dans l'emploi aussi hardi du cautère actuel.

Ce passage de Platon soulève une autre question à peu près impossible à résoudre, celle de savoir si le poète Cinésias est allé trouver Euryphon à Cnide, ou si, au contraire, Euryphon est allé exercer son art à Athènes.

Toutefois, que l'anecdote soit vraie ou fausse, on en peut conclure que la réputation du médecin cnidien s'étendait au loin et était arrivée au moins jusqu'aux oreilles de Platon le Comique.

Toutes ces citations isolées touchant Euryphon prendront corps et augmenteront d'intérêt, quand nous pourrons les confronter avec certains passages parallèles ou analogues d'écrits anonymes, mais peut-être cnidiens, renfermés dans la Collection hippocratique.

Ce sera en même temps un moyen précieux pour apprécier le dire des anciens touchant la provenance de tel ou tel de ces livres.

Voilà, je pense, en faveur d'une tradition médicale non interrompue depuis Homère jusqu'à Hippocrate, une série de textes assez imposante, assez continue, pour mettre à néant deux phrases malheureuses et qui n'ont pas peu contribué à égarer les historiens en détournant leurs yeux de la lumière qui jaillit de toutes parts. L'une de ces phrases est de Pline (4) : entre Esculape et la guerre du Péloponèse, l'auteur de l'*Histoire naturelle* ne voit que d'épaisse ténacité

(1) Cf. aussi *De diff. resp.*, III, 1; t. VII, p. 891, où Galien dit qu'il se servira à l'occasion des ouvrages d'Euryphon; mais vraisemblablement il fait allusion à ceux qu'il croit renfermés dans la Collection hippocratique. — (2) Ed. Cobet, p. 196.

(3) Le texte vulgaire porte *ἀπυος*, sans pus; les critiques hésitent entre ce mot et deux autres mots pris dans le sens métaphorique, *ἀπυγος*, sans fesse, ou *ἀγυος*, sans membres. Le sens paraît exiger ou *ἀπυος*, essoufflé, ou *ἐμπυος* comme j'ai traduit.

(4) XXIX, 1, 1. — Celse, *Proœm.*, ne se montre pas moins ignorant quand il réduit toute la médecine avant Hippocrate aux pratiques des médecins de l'*Illiade* et à celles des philosophes.

au milieu desquelles la médecine s'est perdue jusqu'au jour où Hippocrate la fit revivre dans l'île de Cos consacrée à Esculape. — L'autre phrase est d'un auteur très-récent ; cette phrase, au sein de l'Académie de médecine ou hors de son enceinte, a trouvé des échos d'autant plus dociles qu'il n'y avait dès lors aucune peine à prendre pour s'enquérir des origines de notre histoire.

« Hippocrate, a écrit Double (1), Hippocrate seul, sans antécédents, sans rien emprunter aux siècles qui l'avaient précédé, puisqu'ils n'avaient rien produit, ouvre à l'esprit humain la route de la bonne philosophie. » S'il est vrai qu'Hippocrate ait ouvert la route de la bonne philosophie médicale, il n'est pas moins vrai que Double a fermé la porte à la vraie philosophie de l'histoire. Ni Double, ni ceux qui l'ont suivi, ou qui déjà lui avaient donné le mauvais exemple, n'ont jamais réfléchi sur les conditions essentielles du développement des sciences, qui n'arrivent à leur apogée que par des accroissements successifs. Jamais non plus ils n'ont lu Hippocrate, car la Collection hippocratique leur aurait donné à chaque page le démenti le plus formel ; à chaque page, en effet, les auteurs font des allusions expresses ou détournées à une littérature médicale antérieure.

L'auteur du traité de *l'Ancienne médecine* (2) déclare que depuis longtemps la médecine est en possession de toute chose, en possession d'un principe et d'une méthode qui lui ont permis de faire des découvertes dans le long cours des siècles, et qui en promettent encore d'autres ni moins nombreuses, ni moins importantes. La même pensée se trouve exprimée dans des termes différents au début du traité *De l'art*. Dans le premier livre du traité *Du régime* (§§ 1 et 2), l'auteur s'en réfère aux écrits antérieurs ; s'il a pris la plume, c'est que, pour certains sujets, personne avant lui n'avait suivi la bonne voie ; autrement il aurait aimé à profiter du travail des autres et à en reconnaître les mérites ; plus loin (3) il se vante d'une découverte relative au régime, que n'avait soupçonnée aucun de ses devanciers. C'est aussi parce que l'habile médecin qui a écrit le deuxième livre des *Prorrhétiques* n'a trouvé nulle exactitude touchant le pronostic de l'issue des maladies, qu'il a essayé de mieux faire. Enfin, le traité *Du régime dans les maladies aiguës*, et ceux *Des fractures* et *Des luxations*, sont dirigés contre les mauvaises pratiques des contemporains ou des devanciers d'Hippocrate.

(1) *Bulletin de l'Acad. de méd.*, t. VII, année 1841, p. 321.

(2) Voy. particulièrement le § 2.

(3) III, 67.

« Il me semble que la médecine, s'écrie l'auteur du traité *Des lieux dans l'homme* (§ 46), j'entends celle qui est arrivée à ce point d'apprendre à connaître le caractère des maladies et à saisir l'occasion, est inventée tout entière; en effet, celui qui sait ainsi la médecine n'attend rien de la fortune, mais il réussira, qu'il ait ou non la fortune avec lui (Cf. *De l'art*, 4). La médecine tout entière est fortement assise, et les plus belles découvertes dont elle peut disposer ne paraissent pas avoir besoin de la fortune, car la fortune est indépendante, ne se laisse pas commander et ne se rend pas au désir de l'homme; la science, au contraire, se laisse commander; elle mène à d'heureux résultats, lorsque celui qui sait veut s'en servir; après cela, quel besoin la médecine a-t-elle de la fortune ? »

Sont-ce là les caractères d'une science qui n'a pas de précédents, et de savants qui n'ont pas d'aïeux ? Des blâmes si énergiques et si multipliés pour le mal, des éloges si fortement motivés pour le bien, des regards si profonds dans le passé, ne permettraient pas de douter d'une longue existence de la médecine avant Hippocrate, lors même que l'état si avancé de la médecine elle-même ne viendrait pas à son tour déposer en faveur de cette haute antiquité.

Il est donc temps de faire justice de la phrase stéréotypée : *Hippocrate père de la médecine*, et d'en débarrasser l'histoire. Cette phrase est un véritable attentat aux lois de développement de l'esprit humain, et chacun peut maintenant reconnaître que le plus illustre représentant de l'École de Cos, qu'Hippocrate a fait son apparition au moment propice, quand tout concourait, depuis longtemps déjà, à préparer les voies pour la manifestation d'un grand événement scientifique. Désormais la Collection hippocratique ne sera plus une construction isolée et sans fondements; elle repose maintenant sur de larges bases; les avenues qui (1) y conduisent permettent de juger exactement de la grandeur de l'édifice et de ses nobles proportions. Entrons donc, avec confiance; nous marchons enfin sur un terrain solide, qui ne fuit plus à chaque instant sous nos pas. Il y a bien çà et là quelques passages obscurs, quelques pierres mal assises, mais le gros œuvre et beaucoup de détails ont résisté aux ravages du temps.

(1) La première avenue est l'étude de la physiologie dans les fragments qui nous restent des philosophes, car c'est le seul côté par lequel ils ont exercé quelque influence sur la médecine; — la seconde est précisément l'étude qui est l'objet de ce Mémoire. Dans un autre travail, nous aurons l'occasion de montrer ce que notre science a retiré de certaines pratiques médicales ou hygiéniques des gymnases.